DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13333 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1987

L'Eglise d'Angleterre en crise

Après le suicide d'un théologien qui venait de contester fortement l'autorité du primat de l'Eglise d'Angleterre, celle-ci n'est pas près de retrouver sa sérénité – d'autant qu'elle n'est pas absente, depuis quelque temps déjà, de la rubrique des scandales. N'a-t-on pas été récemment jusqu'à évoquer des querelles de ménage au foyer de l'archevêque de Cantorbéry ? Déjà, en 1984, un évêque avait provoqué un tollé général en osant mettre en doute la virginité de Marie.

L'Eglise anglicane fait aujourd'hui figure d'une vieille dame indigne et malade. Il y a peu, à sa propre demande, un sondage révélait que 3 % seulement des Britanniques se rendaient à l'office dominical, bien qu'à 76 % ils se déclarent « fidèles » de la Church of England. Les autres Eglises, catholique et protestantes, ont un peu profité du regain de foi de ces dernières années. Ce n'est pas le cas de la confession anglicane. L'un des pères de la sociologie religieuse en Grande-Bretagne a pu la décrire comme « un véhicule vide que les évêques peuvent conduire où ils veulent ».

C'est bien dans une sorte de fuite en avant que semble entraînée l'Eglise d'Angleterre, la majorité de l'épiscopat adoptant des positions en flèche, notamment sur le divorce, l'homosexualité et l'ordination des femmes. Sur ce dernier point, le processus – même s'il doit être long – est déjà lancé et porte en lui un risque d'éclatement. L'évêque de Londres, entre autres, n'a pas caché que si ce projet était mené à son terme il était prêt, pour sa part, à se séparer de l'Eglise.

Il y a aussi problème avec le pouvoir. La Church of England est Eglise d'Etat, la reine en est le gouverneur général, et il revient au premier ministre de proposer les évêques à leur nomination. Mais les membres du synode souhaiteraient prendre leurs distances à l'égard du gouvernement. Paradoxalement, l'Eglise a plusieurs fois critiqué la politique de Mme Thatcher, qui, pourtant, ne cesse de se réclamer de valeurs traditionnelles, cite « la famille, l'école et l'Eglise » comme les piliers de la société et qui, pour ces idées, est triomphalement élue et réélue mandat après mandat.

Autre paradoxe, de portée internationale celui-là : ce sont les « conservateurs » anglicans (comme le théologien qui vient de se donner la mort) qui s'efforcent de ménager le dialogue œcuménique – compromis par les audaces des libéraux, et en particulier par le projet d'ordination des femmes, dénoncé par Jean-Paul II comme « un obstacle très sérieux ». Jusqu'alors très encouragé par l'archevêque « libéral » de Cantorbéry, le rapprochement entre l'Eglise anglicane et le Vatican ne peut que souffrir de la crise actuelle.

En Suisse, M. Otto Stich est élu président de la Confédération helvétique
Page 6.

Compromis entre les responsables politiques

Un projet de loi en janvier sur le financement des partis

M. Jacques Chirac prépare un projet de loi sur le financement des partis politiques, qui sera soumis au Parlement lors d'une session extraordinaire au mois de janvier.

La deuxième rencontre des chefs des principaux partis, le mercredi 9 décembre, à l'hôtel Matignon, autour du premier ministre, a permis de dégager un accord sur le financement des campagnes électorales et d'envisager un système mixte public-privé de financement des partis.

Il y a les choses sérieuses et les autres, les gens sérieux et les autres. Pas glorieux : le feuilleton des fausses factures de Lyon, M. Le Pen obligé de faire demi-tour à Fort-de-France, les bijoux de M. Chalandon. Sérieux : le président de la République et le premier ministre main dans la main à Copenhague, et au sommet franco-africain d'Antibes, leurs commentaires convergents sur l'accord soviéto-américain au début de cette semaine.

Ce n'est pas toujours facile de choisir. Les socialistes étaient du côté du sérieux, jusqu'au moment où ils se sont aperçus que leurs adversaires en tiraient parti. Ils ont changé leur fusil d'épaule et mis rapidement en scène, mercredi à l'Assemblée nationale, un grand spectacle dont ils ont offert gracieusement la vedette à M. Chalandon.

Une heure après la séance des questions d'actualité, M. Jospin, à l'hôtel Matignon, redevenait sérieux et invitait M. Chirac et la majorité à suivre son exemple. On ne peut pas, disait-il en substance, prétendre à la fois lancer des boules puantes (les affaires) et jouer au bridge (légiférer sur le financement des partis politiques).

Vérité à Matignon, mensonge au palais Bourbon ?

P. J.

(Lire page 7 l'article de PATRICK JARREAU.)

Progression de FO, stabilité de la CGT et de la CFDT

Record d'abstentions et chute de la CGC aux élections prud'homales

Plus d'un salarié sur deux s'est abstenu lors des élections prud'homales du 9 décembre : le taux d'abstention a été de 54,05 % en métropole contre 41,39 % en 1982. Un résultat qui, pour M. Séguin, n'est « pas satisfaisant ». Si la CGT (36,34 %), la CFDT (23,05 %) et la CFTC (8,30 %) restent globalement stables, FO réalise une percée, gagnant, avec 20,49 %, 2,7 points. Quant à la CGC, elle fait figure, avec 7,43 %, de grande perdante (9,64 % en 1982). Ses positions s'effondrent dans la section encadrement, où elle perd 12 points.

Paradoxale journée du 9 décembre ; à l'exception de la CGC, grande battue du scrutin, toutes les organisations syndicales affichent leur satisfaction. Les unes, comme la CGT et la CFDT, se réjouissent de leur stabilité. FO, après avoir cru un peu vite ravir la seconde place, comme en 1983, aux élections de la Sécurité sociale, à la centrale de M. Maire, se félicite de sa très sensible percée. Quant à la CFTC, elle se console de n'avoir pas atteint la barre des 10 % qu'elle s'était fixée en retrouvant la quatrième place qu'elle occupait aux élections prud'homales de 1979 et que la confédération de M. Paul Marchelli lui avait prise en 1982. La parenthèse est refermée.

Pour un peu, les confédérations de salariés danseraient la farandole, imitant les partis politiques qui se montrent tous généralement satisfaits au lendemain d'une élection. Il n'y a pourtant pas de quoi ! Non seulement en effet, le taux d'abstentions en métropole a augmenté de 12,66 points par apport à 1982, mais la participation est tombée nettement en dessous du seuil fatidique des 50 %. La veille du scrutin, M. Maire avait fait le pari que la participation des salariés – qui ont pourtant été plus civiques que les employeurs – serait supérieure à la moitié et qu'il n'y aurait donc pas de signe d'un nouveau désaveu du syndicalisme. Il a malheureusement perdu.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 37 et les résultats pages 38 à 40.)

De l'affaire Droit-Grellier à la réforme de l'instruction

Le tourment des juges

L'arrêt que devait rendre, le 10 décembre, la Cour de cassation saisie d'une requête en suspicion légitime contre le juge Grellier après l'inculpation de M. Michel Droit dans l'affaire de Radio-Courtoisie, relance le débat sur la justice. La veille, la discussion à l'Assemblée du projet de réforme de l'instruction, vivement critiqué par M. Jean-Louis Debré (RPR), ainsi que la séance des questions au gouvernement ont entraîné une succession d'attaques des socialistes contre M. Chalandon.

Tout en haut du bel escalier de la Cour de cassation, passée la haie de gardes aux parements dorés, empanachés pour la parade, ils étaient là tous les deux, ce 4 décembre, pour la réception de la Cour suprême. Comme chaque année, hôtes d'une sourcilleuse courtoisie, ils ont su, d'un hochement de tête, d'une poignée de mains tout juste appuyée, accueillir l'interminable défilé de leurs invités. Mme Simone Rozès, premier président de la Cour, portait un tailleur de soie grise, et M. Pierre Arpaillange, procureur général, souriait de ses yeux bleus.

Magistrats, hommes politiques, policiers et gendarmes faisaient comme d'habitude honneur à l'appétissant buffet. Mais dans l'air flottait un je ne sais quoi qui mettait sinon du piment, du moins un peu de sel, dans les assaisonnements. Mine de rien, on comptabilisait les « absents », on commentait les apartés. L'on aura beau dire, en haut de leur escalier, Mme le premier président, M. le procureur général n'avaient guère envie de se faire des amabilités.

« *Fracture* », « *crise très grave* », « *notre honneur est en jeu* » : le murmure, malgré les officielles adjurations au calme, grandissait. Comme au musée, il se trouvait toujours un guide pour vous montrer la salle de tous les dangers : celle où le 10 décembre devaient se réunir, au grand complet, les membres de la chambre criminelle, pour statuer sur la requête en suspicion légitime visant le juge d'instruction Claude Grellier. « *Un bien beau palais pour une bien vilaine besogne* », estimait sous les dorures quelqu'un qui « *n'a pas envie de voir son nom dans les journaux* ».

Méfiance exceptionnelle : c'est peu dire, ces temps-ci, qu'il est compromettant pour un magistrat d'être aperçu en compagnie d'un journaliste.

AGATHE LOGEART.

(Lire la suite et l'article de THIERRY BRÉHIER page 8.)

"Pour tous ceux qui aiment Marguerite Duras, Emily L. est sûrement un de ses meilleurs livres."
Bernard Pivot, Apostrophes
M MINUIT

Désenchantement et traditions en Afrique

Le retour des sorciers

Droits de l'homme foulés au pied, coups d'Etat, népotisme, corruption, crise économique, sécheresse, famine... Après presque trois décennies d'indépendance, c'est en Afrique le temps du désenchantement envers les dirigeants et les idéologies, et le retour aux valeurs ancestrales et tribales.

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Toute « *pauvre fille* » qu'elle est, comme la décrivent les gens au pouvoir à Kampala, Alice Lakwena, la « messagère » (de Dieu), a néanmoins réussi à les inquiéter par son opération-suicide dans laquelle ont « *marché* » des milliers d'Ougandais que cette jeune prophétesse avait enrolés dans sa « *brigade du Saint-Esprit* ». Des hommes et des femmes, revenus de tout, qui, au péril de leur vie, n'ont pas hésité à replonger, tête la première, dans le monde de la superstition, des gris-gris et des sorciers (*le Monde* du 26 novembre).

Cette course à la mort ne traduit-elle pas, de manière pathétique, le souci des Africains de trouver des échappatoires, si insensées soient-elles, aux maux qui les accablent depuis qu'ils ont pris en main leur destin ? L'indépendance : l'âge de la maturité, le pari de la modernité. Tous les espoirs sont alors permis. Vingt-cinq ans ont passé : attentes déçues.

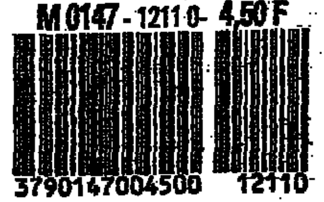
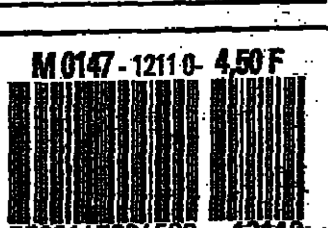
Les choses sont restées en l'état ou presque. Beaucoup d'Africains – ceux qui, bien sûr, n'ont pas voix au chapitre – n'y ont vu que du feu. La patience a des limites.

Foin du respect de la Constitution, des droits de l'homme, dans la plupart des pays africains, où règnent tribalisme et népotisme. Le pouvoir politique leur a été confisqué : les autochtones assistent donc, impuissants et indifférents, à des luttes de clans souvent sanglantes, à des coups d'Etat en cascade, comme, par exemple, au Burkina-Faso, sans être témoins de la moindre réforme en profondeur à la faveur d'un changement d'équipe ou de régime.

Le développement est un mot vide de sens, presque un attrape-nigaud. Corruption et marché noir.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 4.)



M 0147 - 1211 0 - 4,50 F
3790147004500 12110

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

Le sommet américano-soviétique de Washington

En marge des entretiens officiels, M. Gorbatchev s'est livré à un intense exercice de relations publiques

Ce n'est que jeudi 10 décembre en fin de journée qu'on devait connaître les résultats du sommet américano-soviétique. Après un dernier tête-à-tête suivi d'un déjeuner de travail avec M. Reagan, M. Gorbatchev devait, en effet, tirer les conclusions de ces entretiens au cours d'une conférence de presse prévue pour 17 h 30 (23 h 30 heure de Paris). Le secrétaire général du PC soviétique doit quitter Washington trois heures plus tard pour Berlin-Est, où il informera vendredi les dirigeants du pacte de Varsovie de la teneur de ses discussions. Une heure après le départ du secrétaire général, le président Reagan doit s'adresser à la nation américaine.

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Nouveau tête-à-tête pour MM. Reagan et Gorbatchev, relations publiques pour le seul secrétaire général et spéculations pour la presse : la seconde journée du sommet fut comme on s'y attendait une journée d'attente.

Les deux dirigeants n'ont eu qu'une séance d'entretiens – deux heures dans la matinée. M. Reagan a commencé par entraîner son interlocuteur dans une petite bibliothèque attenante au bureau ovale pour une entrée en matière particulièrement confidentielle. Onze minutes de conversations avec les seuls interprètes, sans les deux « preneurs de notes » habituellement présents. On ne sait évidemment rien de ce que se sont dit les deux hommes.

La suite de leur conversation, rapidement élargie à leurs principaux collaborateurs, a porté sur les armes stratégiques et les problèmes régionaux, en particulier le conflit Iran-Irak et l'Afghanistan. Lors de l'habituelle séance de photos, juste avant le début de l'entretien, M. Gorbatchev avait été interrogé sur ses intentions quant à un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. *« Que nous soyons prêts à nous retirer d'Afghanistan, je l'ai déjà dit depuis longtemps*, a répondu le secrétaire général. *Mais ce dont nous allons discuter sera plus spécifique. Je dois d'abord parler au président. »*

Un peu plus tard, les porte-parole américain et soviétique ont insisté sur la bonne atmosphère des conversations, mais n'ont guère été plus précis. M. Fitzwater, pour la Maison Blanche, s'est borné à rappeler la position américaine : les Soviétiques doivent commencer à fixer une date raisonnable pour leur retrait.

M. Gorbatchev a-t-il apporté avec lui quelque chose de neuf, comme lui-même et d'autres officiels soviétiques l'avaient suggéré avec insistance à la veille du sommet ? La CBS, par la voix de son présentateur vedette Dan Rather, a ouvert son journal de la soirée en affirmant que les dirigeants soviétiques avaient présenté un calendrier de retrait, mais en y mettant une condition : que les Etats-Unis cèdent sur l'initiative de défense stratégique. M. Reagan aurait refusé. Mais aussitôt après, le correspondant de la même CBS à la Maison Blanche affirmait tout le contraire, expliquant que ni sur l'Afghanistan ni sur les armements stratégiques M. Gorbatchev n'avait fait de propositions nouvelles. Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, affichait de son côté la plus grande prudence, soulignant que les choses ne bougeaient pas vite, et, un peu plus tôt, un haut responsable « anonyme » déclarait, lui, que ce mercredi n'avait permis aucune *« grande percée »* dans aucun domaine. Si M. Gorbatchev, bien qu'il s'en défende, est venu avec l'intention de créer une fois de plus la surprise, il attend apparemment le dernier moment.

Un « excellent vendeur »

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le numéro un soviétique a décidé d'utiliser au maximum son bref séjour pour asseoir sa réputation auprès des gens qui comptent aux Etats-Unis. En politicien avisé, il a concentré ses efforts de séduction sur ceux qui donnent le plus de fil à retordre à M. Reagan : les responsables du Congrès et ceux de la presse (la veille, il avait reçu un groupe de personnalités du monde intellectuel et artistique et il rencontrait jeudi des hommes d'affaires).

Devant ces différents publics, le secrétaire général semble adopter la même tactique : il parle d'abondance, expose avec vivacité ses conceptions (déjà largement connues), donne de la voix et du geste, sourit beaucoup et n'hésite pas à lancer quelques plaisanteries faciles. En somme, dit-on de plus en plus à Washington, il se comporte en *« excellent vendeur »*, même si la marchandise laisse un peu à désirer. La Maison Blanche, en tout cas, commence à manifester une discrète irritation et souligne que M. Gorbatchev se montre beaucoup moins ouvert pendant les négociations que pendant ses nombreuses prestations publiques.

Pendant la réunion avec neuf dirigeants du Congrès, c'est essentiellement M. Gorbatchev qui a occupé le terrain. Il a commencé par faire vibrer la corde sensible en insistant sur l'importance du Congrès aux Etats-Unis, quitte à pousser le bouchon un peu loin en ajoutant qu'en URSS aussi le Soviet suprême avait le mot de la fin pour ce qui est de la ratification des traités. M. Gorbatchev a aussi parlé des droits de l'homme, citant en particulier un morceau choisi de son entretien de la veille avec le président Reagan : *« J'ai dit au président, vous n'êtes pas un procureur, je ne suis pas l'accusé. »*

Sénateurs et représentants sont ressortis assez impressionnés, y compris ceux qui, comme M. Robert Dole, s'efforcent de ménager autant que possible l'électorat le plus conservateur. M. Dole, l'un des principaux candidats républicains à la prochaine élection présidentielle, a aussi laissé entendre qu'à son avis le traité FNI serait ratifié, et cela sans amendements « tueurs » qui impliqueraient une renégociation avec les Soviétiques.

« Le politburo et Dieu »

Quant au chef de file de la majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd, il a répété ce qu'il avait dit à M. Gorbatchev : le traité sera d'autant plus facilement ratifié que les Soviétiques annonceront un *« calendrier ferme et réaliste »* pour le retrait de leurs troupes d'Afghanistan.

Dans l'après-midi, M. Gorbatchev a poursuivi sa campagne de relations publiques, cette fois auprès des directeurs de plusieurs organes de presse. Les puissants responsables du quatrième pouvoir ont fait, comme tout le monde, la queue avant de passer la porte de l'ambassade. Le secrétaire général leur a déclaré entre autres qu'il aimerait revenir aux Etats-Unis si *« le politburo et Dieu le veulent bien »*.

Pour le déjeuner, M. Gorbatchev était l'hôte de M. Shultz au département d'Etat, après quoi le secrétaire d'Etat et M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, signèrent trois accords bilatéraux. Le premier concerne l'ouverture d'une ligne directe New-York-Moscou par Pan Am et Aeroflot, le deuxième porte sur les recherches océanographiques et le troisième précise la manière dont doivent être mesurés les essais nucléaires et prévoit même l'échange d'observateurs.

Mercredi soir, c'était au tour de M. Gorbatchev de recevoir à dîner à l'ambassade d'URSS. Les invités étaient peu nombreux, essentiellement les principaux responsables de l'administration, avec naturellement M. et Mme Reagan. Dans son toast, le président américain a de nouveau évoqué les droits de l'homme, en particulier la liberté religieuse. M. Gorbatchev, lui, a évoqué les entretiens de la journée, expliquant que le président Reagan et lui-même restaient *« éloignés dans certains domaines »*, mais qu'ils *« avaient progressé sur un certain nombre de sujets importants »*, ce qui conduit à l'*« optimisme »*. Un mot qu'on aura beaucoup entendu tout au long de cette journée, sans forcément beaucoup y croire.

JACQUES AMALRIC
JAN KRAUZE.

Pour Nancy Reagan l'épreuve Raïssa

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Les missiles intermédiaires ayant fait leur temps, le moment était venu pour la presse et les chaînes de télévision américaines de passer aux problèmes sérieux. C'est ainsi que la journée du mercredi 9 décembre a été dominée par cette angoissante question : Mme Reagan et Mme Gorbatchev vont-elles se réconcilier avant la fin du sommet ou resteront-elles en froid ?

Officiellement, bien sûr, on dément à la Maison Blanche toute tension entre les deux *first ladies*. Bonne pâte, Mme Reagan a même qualifié, mercredi matin, de *« stupides »* les rumeurs selon lesquelles elle serait irritée par les caprices et le comportement imprévisible de Mme Gorbatchev, qui modifie sans arrêt et au dernier moment son programme. Stoïque et soucieuse d'apporter sa contribution à l'amélioration des relations américano-soviétiques, Mme Reagan est allée jusqu'à affirmer que Mme Gorbatchev était une femme *« très gentille, très brillante et intelligente »*.

Avanies

Mais quelques minutes plus tard, alors que Nancy faisait les honneurs de la Maison Blanche à Mme Gorbatchev, celle-ci fut surprise à n'écouter que d'une oreille distraite les explications historiques qui lui étaient prodiguées, profitant sans vergogne de toutes les occasions pour bavarder avec les journalistes présents, laissant entendre qu'elle n'aimerait pas vivre dans ce *« musée »*, faisant l'éloge des femmes qui travaillent, se lançant dans d'interminables explications sur l'enseignement de l'anglais en Union soviétique.

La scène se déroulait mercredi matin. L'après-midi, une nouvelle avanie attendait l'épouse du président. Mme Gorbatchev se rendait au domicile de Pamela Harriman, la veuve de l'ancien gouverneur de l'Etat de New-York qui fut aussi et surtout un grand spécialiste des affaires soviétiques, pour rencontrer quelques-unes des femmes américaines *« les plus prestigieuses... »*. Et Mme Reagan n'était pas invitée ! Comme son mari, Mme Harriman est, il est vrai, une démocrate bon teint.

La journée précédente n'avait pas été meilleure, Mme Gorbatchev ayant pratiquement refusé de descendre de voiture au cours de la visite des monuments de Washington organisée à son intention. Elle obligea même le président de l'académie des sciences à « faire le poireau » et sema le désordre dans les travaux de la vénérable Cour suprême. Au dernier moment elle avait aussi décommandé une visite à la bibliothèque du Congrès et du Smithsonian Institute, à la demande, pense-t-on, des services soviétiques, peu soucieux de voir la presse accorder trop d'importance à une femme dont la popularité n'est pas très élevée dans son pays.

Le soir seulement, Raïssa se racheta quelque peu lors du dîner de gala offert à la Maison Blanche, affirment les privilégiés qui étaient présents. Cela ne fut tout de même pas parfait. Alors qu'elle avait demandé comme une faveur au pianiste Van Cliburn (ex-lauréat du concours Tchaïkovski de Moscou) de lui jouer la rengaine des *Nuits de Moscou*, on s'aperçut qu'elle n'en connaissait même pas les paroles. Son mari, en revanche, reprenait le refrain avec entrain et terminait la séance en allant embrasser l'artiste.

J. A. et J. K.

Quand Moscou donne des leçons de « transparence »

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Faudra-t-il se procurer le bulletin du ministère soviétique des affaires étrangères pour connaître ce que les Etats-Unis veulent cacher ? C'est peu probable, maintenant que la menace a été brandie par M. Guerassimov, le porte-parole de la délégation soviétique. Mais l'anecdote n'en reste pas moins paradoxale.

Au centre de la controverse figure le troisième protocole adjoint au traité sur l'élimination des missiles intermédiaires (FNI) signé mardi 8 décembre par MM. Reagan et Gorbatchev. Ce texte de plusieurs dizaines de pages a été pour l'instant tenu secret. Outre le nombre supposé de missiles devant être détruits, il donne avec précision la localisation de tous les sites où sont actuellement stationnés de tels engins, aussi bien en URSS et aux Etats-Unis qu'en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie. Il mentionne aussi toute une série de sites « suspects » en Italie, en RFA et aux Etats-Unis.

Jamais, lors des négociations de Genève, ont reconnu les chefs des délégations américaine et soviétique, MM. Maynard Glitman et Alexei Oboukhov, il n'avait été question de tenir secrets de tels renseignements. Mais le Pentagone a fini par persuader les services de la présidence que le document ne devait pas être publié, car ce serait pain bénit pour les terroristes en tout genre.

M. Reagan a d'abord cédé, mais on dit qu'il pourrait revenir sur sa décision avant le départ de M. Gorbatchev et donner son feu vert pour la publication de renseignements au demeurant connus pour l'essentiel. Par la voix de M. Guerassimov, la délégation soviétique s'est, en effet, payé le luxe de faire savoir qu'en tout état de cause le bulletin serait publié dans le bulletin du ministère des affaires étrangères soviétique.

Dès mercredi, un groupe de scientifiques et d'experts américains pacifistes connu sous le nom de Summit watch devançait en partie les Soviétiques et faisait distribuer au centre de presse du sommet un résumé du protocole secret. Summit watch n'énumère cependant que les bases de missiles installées dans les pays occidentaux et reste silencieux sur ce qui concerne les trois pays socialistes visés par le traité sur l'élimination des FNI ; il précise seulement qu'il existe 130 sites de missiles dans ces trois pays, dont 123 en URSS, 6 en RDA et 1 en Tchécoslovaquie. Il dit aussi que les Etats-Unis avaient à l'origine surévalué le nombre de missiles soviétiques déployés : il n'y aurait que 405 SS-20 déployés et non pas 441, et les SS-4 opérationnels ne seraient que 65 et non pas 112. Le nombre des missiles soviétiques à courte portée aurait été, en revanche sous-évalué de plus de moitié.

Quant aux Etats-Unis, toujours selon les mêmes sources, ils auraient minimisé le nombre de Pershing-2 déployés en Europe de plus d'une douzaine et oublié de comptabiliser une centaine de missiles de croisière non déployés.

J. A. et J. K.

La conférence de l'Agence de coopération

Le budget 1988-1989 donnera priorité à la communication

La conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Elle se tient tous les deux ans, s'est réunie à Paris les 7 et 8 décembre en présence de quarante pays francophones, qui se retrouvaient après leur deuxième sommet, organisé à Québec en septembre. Le Cameroun et Vanuatu, qui avaient boudé le sommet, ont assisté à la conférence.

Un nouveau président a été élu, M. Roger Dehaybe, quarante-cinq ans, commissaire général aux relations internationales de la Wallonie-Bruxelles. Il remplace M. Makhili Gassama, ministre sénégalais de la culture, qui restera en place jusqu'à la prochaine réunion, prévue à Ottawa en décembre 1989. La conférence a voté le budget de l'Agence pour les deux années à venir.

Celui-ci sera de 105 millions de francs en 1988 et de 110 millions en 1989, soit à peu près au même niveau que l'exercice en cours d'achèvement. Le Canada avait annoncé, à la rencontre ministérielle francophone de Bujumbura (Burundi), en juillet, qu'il doublerait sa contribution annuelle à l'Agence, la faisant donc passer à 70 millions de francs. Du coup, la France, avec 45 millions de francs par an, n'aurait plus été le premier contributaire de l'Organisation, d'où un certain froissement diplomatique à Paris, où l'annonce canadienne fut jugée *« non statutaire »*.

L'augmentation de la quote-part annuelle d'Ottawa (35 millions de francs) n'apparaît donc pas dans le nouveau budget, ayant été dirigée, finalement, vers un fonds spécial de l'ACCT destiné à financer certains projets des sommets francophones. Pour ne pas être en reste, la France a dégagé pour ce fonds une enveloppe de 40 millions de francs.

Bien que M. Paul Okumba Okouatségué (Gabon), secrétaire général de l'Agence se soit félicité du bon déroulement de la conférence, celle-ci n'a pas réglé définitivement la question du devenir de la seule institution panfrancophone permanente, fondée en 1970 et qui n'a toujours pas réussi à affirmer sa vocation. M. Okumba d'Okouatségué, appuyé par plusieurs membres, voudrait faire de l'Agence le *« secrétariat des sommets francophones »* ; mais d'autres Etats, dont la France, n'ont pas encore donné leur accord. Tout au plus a-t-on créé un organe de liaison entre l'ACCT et le comité du suivi, lequel prépare le sommet de Dakar, fixé à mars 1989.

Selon un communiqué de la conférence, *« l'Agence doit affiner ses actions pour démontrer d'une manière convaincante au sommet de Dakar qu'elle est l'organisme central chargé d'exécuter efficacement les actions programmées par les sommets »*. Pour atteindre cet objectif, l'ACCT prévoit, en licenciant 15 % de son personnel, de faire passer en deux ans ses dépenses de fonctionnement de 52 % à 41 % de son budget. Et elle va accorder la priorité à la communication (38 millions de francs en deux ans), thème par excellence des sommets, aux dépens sans doute de l'éducation de base, qui est le domaine où les peuples afro-arabes affiliés à l'Agence étaient jusqu'à présent les plus demandeurs.

J.-P. P.-H.



Pour analyser l'actualité et comprendre l'avenir.

Le Centurion 272 pages, cahier photos, 99 F

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 46-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« *Les Rédacteurs du Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – TAPEZ ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez LEMONDE



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

هكذا من الأصل

et les réactions internationales

PARIS

« Satisfaction », mais...

Parlant, le mercredi 9 décembre, devant l'Assemblée nationale, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a déclaré que la France ne pouvait qu'accueillir *« avec satisfaction »* le traité FNI, qui *représente « des progrès qui feront date »*, notamment en matière de vérification, dans le domaine du désarmement.

Le ministre a toutefois estimé que plusieurs conditions devaient être remplies pour que *« plus de désarmement »* soit *« synonyme de plus de sécurité »*. Il a souligné, à cet égard, l'importance des négociations sur les armements stratégiques et le besoin de résoudre les problèmes de la stabilité conventionnelle et des armes chimiques. M. Raimond a souhaité que les négociations sur le désarmement *« cessent de porter exclusivement sur l'Europe »*, *« faute de quoi*, a-t-il ajouté, *il y aurait un risque de dynamique de dénucléarisation »*.

« Nos alliés et nous-mêmes sommes bien décidés à ne pas nous laisser entraîner dans cette voie. (...) La dénucléarisation de l'Europe occidentale n'est pas à l'ordre du jour », a ajouté M. Raimond, qui répondait à M. Arthur Paecht (UDF), selon lequel l'accord FNI *« ne présente que des dangers et des incertitudes nouvelles »*.

Le ministre a également fait valoir que le traité FNI *« renforce la nécessité pour l'Europe de s'affirmer davantage sur le plan de la défense et de la sécurité »*. Pour M. Raimond, la plate-forme sur la *sécurité* européenne adoptée en octobre dernier par l'Union de l'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, RFA, Italie et Benelux) va dans le sens d'*« une Europe lucide, consciente de ses propres intérêts et déterminée à s'affirmer »*.

M. Raimond a enfin rejeté l'idée d'un retrait des forces américaines en Europe. Il a souligné, à cet égard, que la force de dissuasion française ne peut *« se substituer aux armes nucléaires américaines »*, qui resteront en Europe après l'accord FNI. Cette présence, a-t-il ajouté, est *« seule de nature à garantir le lien de sécurité entre l'Europe et les Etats-Unis »*.

ROME

Bravo M. Gorbatchev !

ROME
de notre correspondant

Un pays euphorique vivant la signature du traité de la Maison Blanche comme un événement pleinement sien : telle est l'image offerte par l'Italie à l'heure de la rencontre Reagan-Gorbatchev. D'accord en cela au moins avec le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, la presse avait d'emblée accordé un crédit considérable à M. Gorbatchev, sa « glasnost » et sa « perestroïka ».

L'événement est donc salué par des titres et des éditoriaux dithyrambiques : *« Un pas vers la grande paix »*, titre ainsi l'influent *Corriere della sera*. *« Un jour inoubliable »*, résume, pour sa part, sur six colonnes, la *Repubblica*. Pour l'*Unita*, le quotidien du PCI, *« l'histoire tourne la page »*. Le *Messaggero* de Rome parle de *« nouvelle paix »* et il titre : « Une signature pour l'avenir ».

Dans l'ensemble, les éditoriaux mettent plutôt au crédit de M. Gorbatchev qu'à celui de son partenaire-adversaire américain d'avoir tenu cette affaire à bout de bras depuis le début. L'éditorial du *Tempo* (droite) est ainsi dédié à *« cet homme de l'Est à la recherche d'une identité »*.

Les hommes politiques, quant à eux, se sont peu exprimés tant leur adhésion était d'avance acquise. Seul (le MSI), droite nationale réuni en congrès à partir du jeudi 10 décembre à Sorrente, devrait émettre des craintes pour l'avenir d'une Europe désormais moins couplée que naguère aux Etats-Unis. Une Europe dont tous ici, au demeurant, notent l'évanescence, illustrée au récent sommet de Copenhague et davantage perceptible encore durant ces grandes heures de Washington.

Ce serait trop dire pourtant que cette situation soulève en Italie des pleurs amers. L'unification du Vieux Continent, toujours proclamée comme objectif, passe en réalité au second plan en tous domaines derrière l'alliance prioritaire avec les Etats-Unis.

J.-P. C.

PEKIN

Un premier pas

PEKIN
de notre correspondant

L'agence Chine nouvelle avait prédit, la veille de leur rencontre, que MM. Reagan et Gorbatchev ne s'écarteraient pas des *« voies tracées par les huit précédents sommets »* soviéto-américains, qui n'avaient produit, aux yeux de Pékin, que des *« mots »* destinés à masquer une poursuite de la course aux armements.

Cela étant, la Chine ne souhaite pas apparaître comme restant à l'écart d'un processus de détente, même formelle, entre les deux super-puissances. Le ministère des affaires étrangères a qualifié ainsi, le mercredi 9 décembre, l'accord signé à Washington sur les missiles intermédiaires de *« premier pas »* vers un désarmement, tout en appelant les Etats-Unis et l'Union soviétique à poursuivre des *« négociations sérieuses en vue d'une réduction radicale des armements nucléaires »*.

Pékin n'a pas de raison d'être mécontent d'un traité qui satisfait sa préoccupation principale, à savoir que les fusées démantelées ne soient pas réinstallées en Asie. Aussi, sans verser dans l'enthousiasme, la presse officielle a-t-elle accordé une place importante aux comptes rendus factuels du sommet.

Derrière cette prudente expectative se profile le souci des dirigeants chinois de ne pas favoriser un processus susceptible d'entraîner un découplage dans le dispositif euro-américain, le Vieux Continent restant, dans l'analyse chinoise, le point du globe le plus exposé à la tension mondiale.

Plus surprenante est la relative discrétion des médias chinois sur le dialogue soviéto-américain concernant les conflits régionaux, l'Afghanistan en particulier. Il semble y avoir là une volonté de ménager M. Gorbatchev à un moment où Moscou a pesé, apparemment avec force et peut-être par-dessus la tête des dirigeants vietnamiens, en faveur d'un début de concertation à propos du Cambodge, le conflit qui vient en tête des préoccupations chinoises.

F. D.

BONN

Et la suite ?

BONN
de notre correspondant

A l'exception de M. Franz Josef Strauss, le ministre-président de Bavière, pour qui les résultats du sommet ne pourront se juger qu'à l'aune de la modification à long terme de la politique soviétique, toutes les forces politiques de la République fédérale d'Allemagne se réjouissent sans arrière-pensées de la signature du traité FNI.

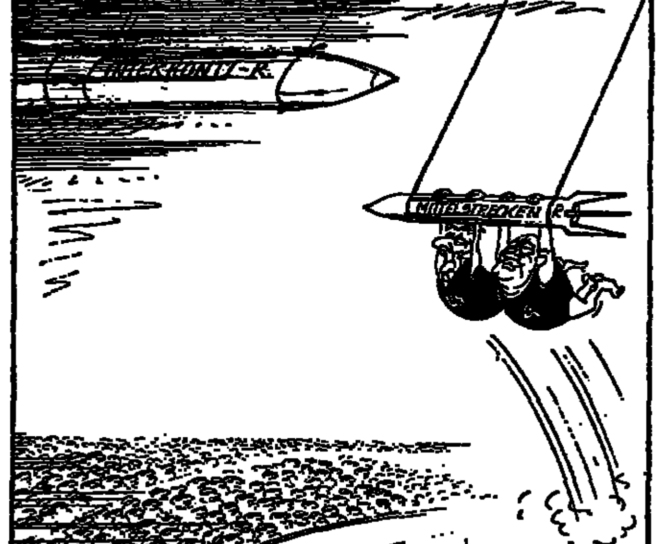
Au point que l'on se met à parler, comme le *Suddeutsche Zeitung* de Munich d'un *« nouveau consensus »* sur les problèmes de sécurité. Même si le chancelier Kohl attaque violemment l'opposition social-démocrate sur son attitude passée, refusant le stationnement des Pershing en 1983, même si le SPD rétorque en affirmant que le chancelier s'est rangé, contraint et forcé, à la *« solution raisonnable »* qu'il prônait, ce ne sont là que querelles d'arrière-garde à usage interne, en prévision des prochains combats électoraux.

Le vrai débat se situe maintenant sur la suite à donner à ce premier pas sur la voie du désarmement, et notamment sur la question des missiles à courte ou à très courte portée. On sent, notamment chez le ministre des affaires étrangères, M Hans-Dietrich Genscher, une volonté d'aller vite dans ce domaine... *« Nous ne voulons pas que l'option double zéro reste une hirondelle sans printemps »*, a-t-il déclaré.

Le SPD met en avant sa nouvelle théorie qui vise à ce que les superpuissances aboutissent, de négociation en négociation, à l'établissement, des deux cotés, d'une *« incapacité structurelle d'agression »*. Personne, en tout cas, ne s'exprime pour une « pause » dans les négociations sur les prochaines étapes du désarmement.

La question des armes chimiques, dont le gouvernement ouest-alle-mand voudrait l'interdiction totale, celle de la supériorité des pays du pacte de Varsovie dans le domaine des armements conventionnels, et surtout le refus de la modernisation des armementS nucléaires à courte portée sont débattus. Des nuances apparaissent sur des détails, et le rythme à adopter pour traiter de ces questions, mais sur le fond, de la CSU bavaroise aux Verts, un large accord s'est établi, à la surprise même des protagonistes. Il est difficile d'aller à l'encontre d'une immmense majorité de l'opinion publique, pour laquelle les armements nucléaires à courte portée sont une menace précise et directe, et qui, d'autre part,ne considère plus la dissuasion nucléaire comme un moyen, à défaut d'autre chose, de garantir la paix en Europe.

L. R.



Sur la base du trapèze où sont accrochés MM. Reagan et Gorbatchev : « Missiles intermédiaires. » Sur celle qui vient à leur rencontre : « Missiles intercontinentaux. » *(Die Frankfurter Allgemeine.)*

LONDRES

Mme Thatcher « électrisée »

LONDRES
de notre correspondant

Même si tous les responsables britanniques ne manifestent pas un enthousiasme identique à celui de Mme Thatcher pour la personnalité de M. Gorbatchev, le consensus est général ici sur le caractère positif du traité FNI signé à Washington. Aucune voix discordante ne s'est fait entendre chez les conservateurs. Pour les travaillistes, l'événement est pain béni dans la mesure où il devrait permettre à M. Neil Kinnock d'effectuer en douceur d'ici quelques mois le tournant tant attendu de son parti vers plus de réalisme en matière de politique de défense.

Mme Thatcher a feint de ne pas remarquer, lorsqu'elle a accueilli lundi M. Gorbatchev sur une base de la RAF pour une escale de deux heures, une petite insolence du dirigeant soviétique. Ce dernier a insisté à deux reprises sur le fait qu'il avait été vivement sollicité par la « Dame de fer » et qu'il avait répondu, avec plaisir certes, à son invitation pressante. Les plus hautes autorités britanniques prétendaient jusqu'à cette minute de vérité que M. Gorbatchev avait spontanément formulé sa demande...

Rien n'y fait. Mme Thatcher aime le secrétaire général et souhaite qu'on le sache. *« Nous avons été électrisés par sa visite »*, a-t-elle déclaré mercredi soir lors d'une interview accordée à la télévision soviétique. Sans craindre de se répéter, elle a ajouté : *« Toute la Grande-Bretagne a été électrisée, électrisée quand il est arrivé, électrisée par la chaleur de son attitude, électrisée par le fait que nous avons réussi à obtenir un traité qui est un symbole d'espoir pour l'avenir »*.

Mme Thatcher approuve l'étape suivante du processus en cours, la réduction de 50 % des arsenaux stratégiques des deux super-puissances. Mais elle a tenu à rappeler qu'il faudrait alors prendre en compte la supériorité conventionnelle et chimique de l'armée soviétique en Europe.

Aux Communes, le premier ministre a tenu également à réaffirmer face à l'opposition travailliste qu'il n'était pas question de baisser la garde nucléaire britannique. Le programme d'acquisition des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins Trident va donc être poursuivi. Le ministre de la défense, M. Younger, d'autre part, a indiqué aux Communes que les seize missiles de croisière actuellement déployés sur la base de Molesworth *« seraient les premières armes de ce type retirées par l'OTAN »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A MOSCOU

Un séminaire sur les droits de l'homme sous haute surveillance

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Un séminaire indépendant sur les droits de l'homme en URSS devait s'ouvrir à Moscou, le jeudi 10 décembre, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme , et à l'initiative du groupe d'anciens détenus politiques dissidents rassemblés au sein d'une association non officielle, le Press Club Glasnost.

Prévu depuis longtemps, avant que la date du sommet de Washington ne soit fixée, ce séminaire, qui se voulait à l'origine international, se réunit à un moment où les autorités soviétiques durcissent leur attitude à l'égard des revendications dites « humanitaires », selon la terminologie en vigueur à Moscou. Les organisateurs ont donc envisagé une solution de repli au cas où la police déciderait de leur refuser l'accès de la salle de réception qu'ils ont louée à titre privé pour l'ouverture du séminaire. Les travaux de la conférence doivent se poursuivre jusqu'au 13 décembre sous forme de groupes de travail dans des appartements.

D'après M. Lev Timofeev, responsable du Press Club Glasnost et journaliste, libéré des camps en février dernier, les autorités ont posé de multiples obstacles à ce séminaire, sans pour autant l'interdire. Une interdiction pure et simple aurait effectivement été du plus mauvais effet alors que Moscou se dit depuis plus d'un an prêt à accueillir une conférence internationale des Etats sur les droits de l'homme.

Ainsi la plupart des invités étrangers, en général membres de groupes occidentaux de surveillance des droits de l'homme, se sont heurtés à des refus de visa lorsqu'ils ont précisé le but de leur voyage dans les consulats d'URSS. Et plusieurs Soviétiques, non Moscovites, ont été empêchés de quitter leur ville pour venir participer au séminaire dans la capitale : cela a été le cas à Lvov (Ukraine), à Vilnius (Lituanie) à Erevan (Arménie) et à Leningrad. A Moscou même, certains militants — dont M. Timofeev — ont reçu la visite de la milice qui les a mis en garde contre leur participation au séminaire. Etrange coïncidence : une commission officielle des droits de l'homme créée il y a dix jours devait aussi se réunir ce jeudi à Moscou.

La rigueur à nouveau

Parallèlement, après trois tentatives, les juifs soviétiques refuzniks ont abandonné leur projet de manifester tous les jours à midi à Moscou pendant la durée du sommet en raison de l'attitude de la police et du KGB. Après les incidents de dimanche dernier (*le Monde* du 8 décembre) la police a bouclé les deux jours suivants le lieu prévu
interpellé les manifestants entre leur domicile et le point de rassemblement. Mercredi, une trentaine de refuzniks ont, toutefois, été autorisés à pénétrer dans le hall du comité central, où ils ont déposé des pétitions demandant le droit d'émigrer et protestant contre les brutalités policières.

Le ton est de nouveau, cet automne, à la rigueur. Plus une seule manifestation indépendante n'a été autorisée à Moscou depuis le grand rassemblement des Tatars de Crimée en juillet. Les dissidents actifs dans la publication des bulletins ou l'organisation de réunions privées ont été interpellés à plusieurs reprises, bien que jamais pour plus de quelques heures, et font l'objet d'une étroite surveillance de la part du KGB.

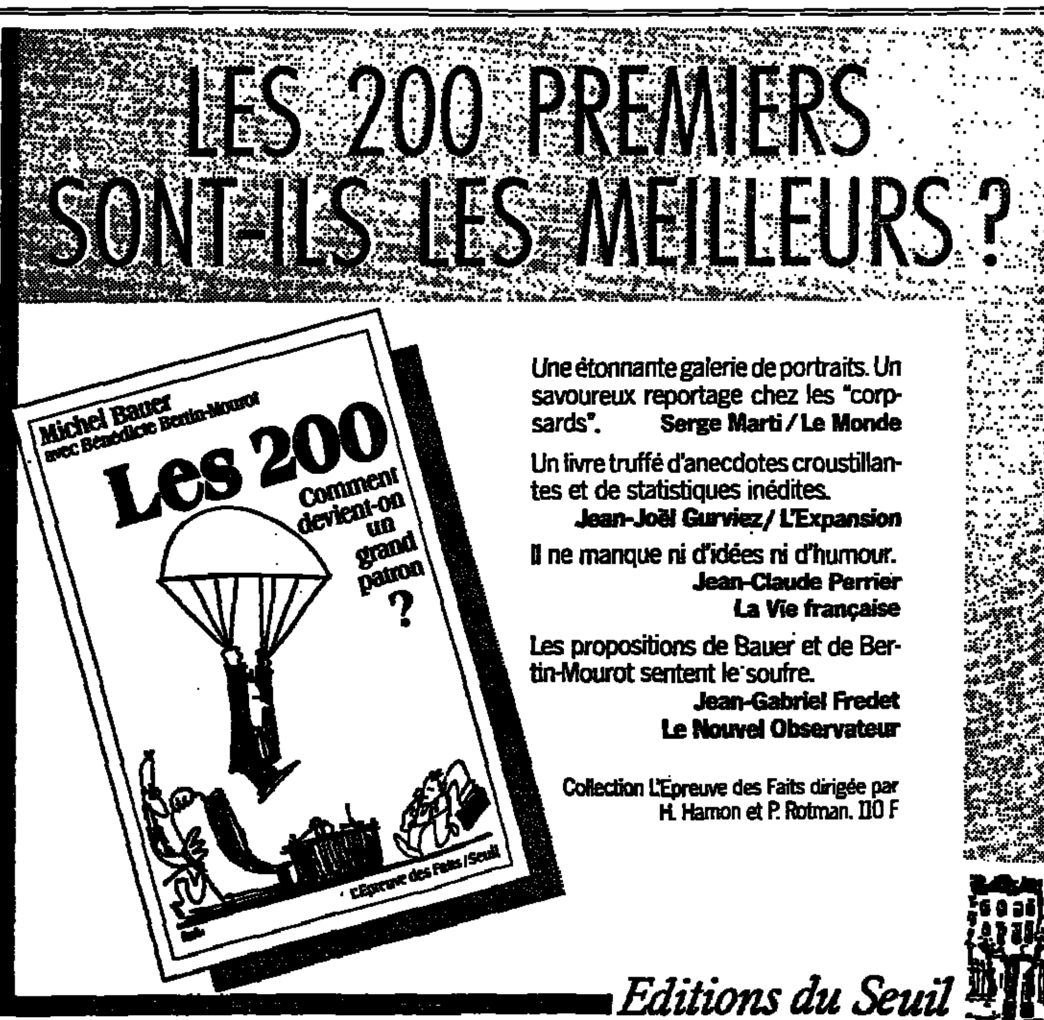
Le ministère des affaires étrangères, d'ordinaire plus soucieux d'arrondir les angles et avec les correspondants occidentaux, est revenu à la charge cette semaine en accusant d'« hooliganisme » un journaliste américain de la chaîne de télévision CNN, Peter Arnett, détenu sans raison pendant quatre heures dimanche à la suite de la manifestation des refuzniks.

SYLVIE KAUFFMANN.

● **Les Verts indésirables.** — Deux anciennes vedettes du mouvement pacifiste ouest-allemand, Petra Kelly, député du Parti des Verts et le général Gart Bastian, se sont vu refuser leurs visas pour l'URSS, où ils devaient participer, le jeudi 10 décembre, au séminaire non officiel sur les droits de l'homme.

Le maréchal Akhromeev reçu au Pentagone

Washington. — Le maréchal Sergueï Akhromeev, chef de l'état-major et premier vice-ministre de la défense soviétique, a visité, le mercredi 9 décembre, le Pentagone, qui accueillait ainsi pour la première fois un dignitaire de l'armée rouge d'un rang aussi élevé. Les responsables américains ont refusé de fournir des indications sur les discussions qu'ont eues le maréchal Akhromeev et ses hôtes, mais la liste de ces derniers donne à penser que cette visite n'a pas été que protocolaire : l'amiral William Crowe, chef de l'état-major américain, M. Ronald Lehman, négociateur pour le désarmement, et le général James Abrahamson, responsable de l'IDS, le programme américain surnommé « guerre des étoiles ». — *(AFP.)*



Désenchantement et traditions

Le retour des sorciers

(Suite de la première page.)

Le pouvoir économique leur a été aussi confisqué : les Africains vivent donc à la petite semaine en pratiquant le système D, tandis que les puissants du moment siphonnent, sans vergogne, les richesses de leur propre pays. Pendant ce temps-là, les grands fléaux persistent : l'invasion des criquets, une sécheresse endémique et, au bout du compte, la famine et la mort.

Fini le trop coûteux « Etat-bien-être » (welfare state) : dans beaucoup de pays africains, il faut, aujourd'hui, payer pour aller à l'école et pour se faire soigner. Les Africains découvrent que, malgré tout, l'éducation n'est pas un sésame pour obtenir un emploi, que la médecine moderne se montre incapable de venir à bout de maladies comme la malaria et le cancer, d'enrayer les épidémies comme le choléra et le SIDA. Ne dit-on pas que près d'un habitant de Kampala sur trois serait séropositif ? Et que dire des lenteurs et des *a priori* d'une justice souvent rendue à la tête du client ? M. Arthur Magugu, ministre kényan des transports, tue un enfant alors que, selon des témoins, il conduisait en état d'ébriété. La famille de la victime porte plainte, mais l'auteur de cet accident est mis hors de cause sans autre forme de procès...

Déception, enfin, pour les Africains en quête d'aventures spirituelles de constater que les religions occidentales n'ont pas réussi à se mettre à leur portée. Ils ont du mal à se sentir à leur aise dans ces églises « blanches », trop froides et impersonnelles, trop terre à terre à leur goût, qui refusent de prendre en compte des traditions locales, jugées par elles trop primitives, voire démoniaques, comme la circoncision et la polygamie, qui hésitent même à authentifier les multiples apparitions de la Vierge au Kenya, au Rwanda, au Burundi. C'est donc, aujourd'hui, le temps du désenchantement à l'encontre des hommes et des idéologies. Les Africains constatent qu'il n'y a plus ni dirigeant ni remède providentiel pour combattre le sous-développement.

« Aucun individu, aucun groupe politique ne peut prétendre avoir trouvé le miracle qui crée l'emploi sans l'exploitation, l'industrialisation sans la dégradation de l'environnement, etc. », notait, récemment, un responsable mauricien. Beaucoup d'autochtones n'ont plus de ressort pour entreprendre quoi que ce soit. Leur ambition : vivre au jour le jour. Leurs méthodes : compter sur la chance, ne se plaindre de rien et n'envier personne. Son enfant n'a pas été admis dans le cycle secondaire ? *« C'est déjà beau qu'il ait déjà pu aller à l'école »*, commente, sans acrimonie, ce paysan tanzanien. Son voisin a obtenu une faveur ? *« Tant mieux pour lui s'il connaît des gens bien placés... »*

Des valeurs ancestrales

Les Africains se sentent trop mal arrimés au monde moderne pour lâcher la proie pour l'ombre et couper les ponts avec leur milieu traditionnel. L'habit ne fait pas le moine : même ceux qui roulent en Mercedes, portent une rose à la boutonnière, suivent « Dallas » à la télévision ou envoient leurs enfants étudier à l'étranger n'ont pas complètement basculé d'une échelle de valeurs à l'autre. Ils essayent de vivre, inconfortablement, à cheval sur deux cultures : *« Je suis oiseau : voyez mes ailes. Je suis souris : vivent les rats... »* Aujourd'hui, ces déçus du modernisme n'en sont que plus à leur aise pour opérer, sans difficultés majeures, sinon une volte-face, du moins un changement de cap. Retour aux valeurs ancestrales, valeurs refuges. Prime à l'irrationnel pour échapper aux rigueurs du temps. A chacun – surtout au plus démuni – sa part de rêve. Pas question de jouer les saint Thomas, de voir pour croire.

Tous ces gens à problèmes, ces déracinés, ces gagne-petit et ces chômeurs sont des proies faciles pour les nouveaux messies qui arpentent le continent. Ne sont-ils pas prêts, surtout dans les campagnes, à plonger dans le monde mystérieux des esprits, des forces occultes ? Des affiches dans les rues de Nairobi, la capitale kényane, annoncent la venue, « d'Amérique », du révérend Ernest Angley. Avis aux amateurs et rendez-vous au Nyayo Stadium : *« Des milliers de miracles auront lieu. Les aveugles verront, les sourds entendront... »*

Des sectes, il y en aurait, maintenant, environ mille deux cents au Kenya. Dans de nombreux districts ruraux, il y a plus d'églises que d'écoles. Les Africains aiment se retrouver dans ces petites communautés vivantes et chaleureuses à la tête desquelles des chefs charismatiques sont censés entretenir des relations privilégiées avec l'au-delà. Certains prêchent la réincarnation, d'autres invitent leurs ouailles à ne plus envoyer les enfants à l'école puisque la fin du monde approche...

Les sorciers sont plus que jamais en vogue. On requiert leurs services dès que, dans une communauté rurale, il faut chasser les mauvais esprits. Ainsi, en Tanzanie, dans la région du lac Tanganyika, c'est souvent un Zaïrois qui remplit cette mission. Arrivé au village, il enquête auprès de la population, désigne un coupable-jeteur de sorts, le fait comparaître et le condamne, parfois au bannissement, sans preuves solides, avant de disparaître, comme un voleur, avec de substantiels « honoraires ».

Ce sont aussi des sorciers guérisseurs que les autochtones ont pris l'habitude de consulter de nouveau lorsque, au dispensaire local, l'infirmier se révèle incompétent et que les étagères de la pharmacie sont vides. Quatre Ethiopiens sur cinq dans les campagnes et plus de la moitié dans les zones urbaines font appel aux représentants de la médecine traditionnelle – rebouteux, herboristes, matrones, etc. – qui, pour soigner leurs patients et chasser de leur corps les mauvais esprits, utilisent des paroles et des poudres magiques.

Potions magiques

Il arrive que ces potions magiques servent à éliminer des adversaires. Un lecteur racontait, récemment, dans les colonnes du *Kenya Times*, que dans la région de Meru, les femmes essayent de faire boire à leur mari une sorte de poison local, appelé *samweri*, afin de devenir chef de famille et d'hériter des terres.

Et que dire de cette justice populaire *(mob justice)*, primitive et expéditive, qui allège le travail des magistrats, noyés sous les dossiers ? Il suffit d'un simple cri – *« Au voleur ! », « Au secours ! »* – pour que la foule, comme un seul homme, se rue sur le suspect et le lynche à mort si la police n'est pas là pour le protéger. Des scènes de ce genre ont eu lieu sur le campus même de l'université de Nairobi. Il est arrivé qu'un bon samaritain, qui s'intéressait de trop près au sort d'un enfant en pleurs, dans la banlieue de Nairobi, se fasse lapider...

Tribalisme pas mort : il y a près d'un an, au décès de Silvano Otieno, un criminaliste en vue, Mme Virginia Wambui, son unique veuve, se crut mandatée pour organiser ses funérailles. M. Joash Ochieng, le frère de son mari, n'en estima pas moins être en droit de jouer les maîtres de cérémonie. Deux ethnies s'affrontent : l'ethnie Kikuyu, voulait honorer l'époux à l'occidentale et l'enterrer près de Nairobi, là où il avait vécu ; l'ethnie *Luo* entendait ramener le corps du défunt, selon la coutume, près du lac Victoria, là où il était né.

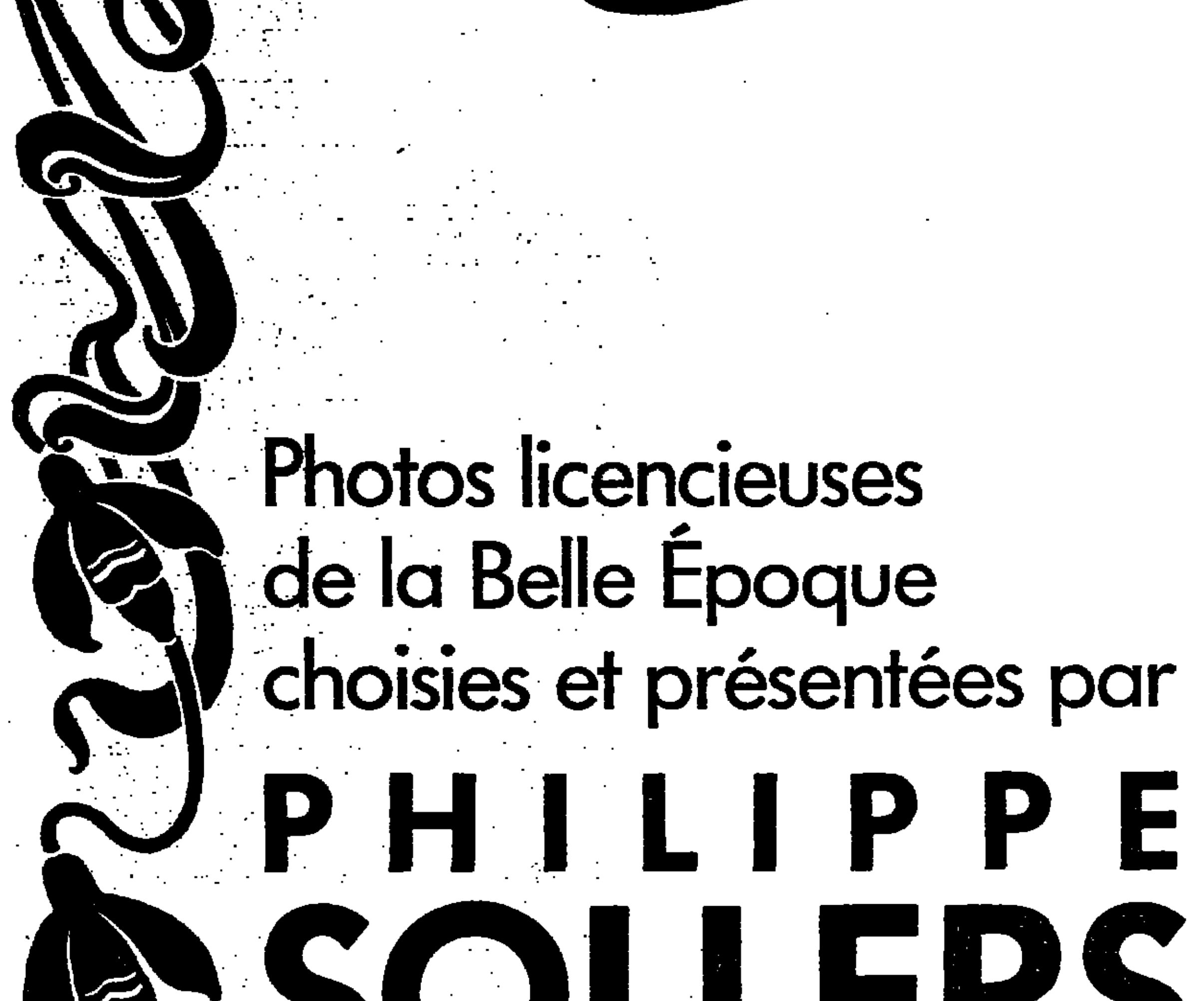
Mme Wambui et les siens s'efforcèrent de montrer que, par son éducation, son mariage et sa profession, le défunt avait perdu son identité tribale.

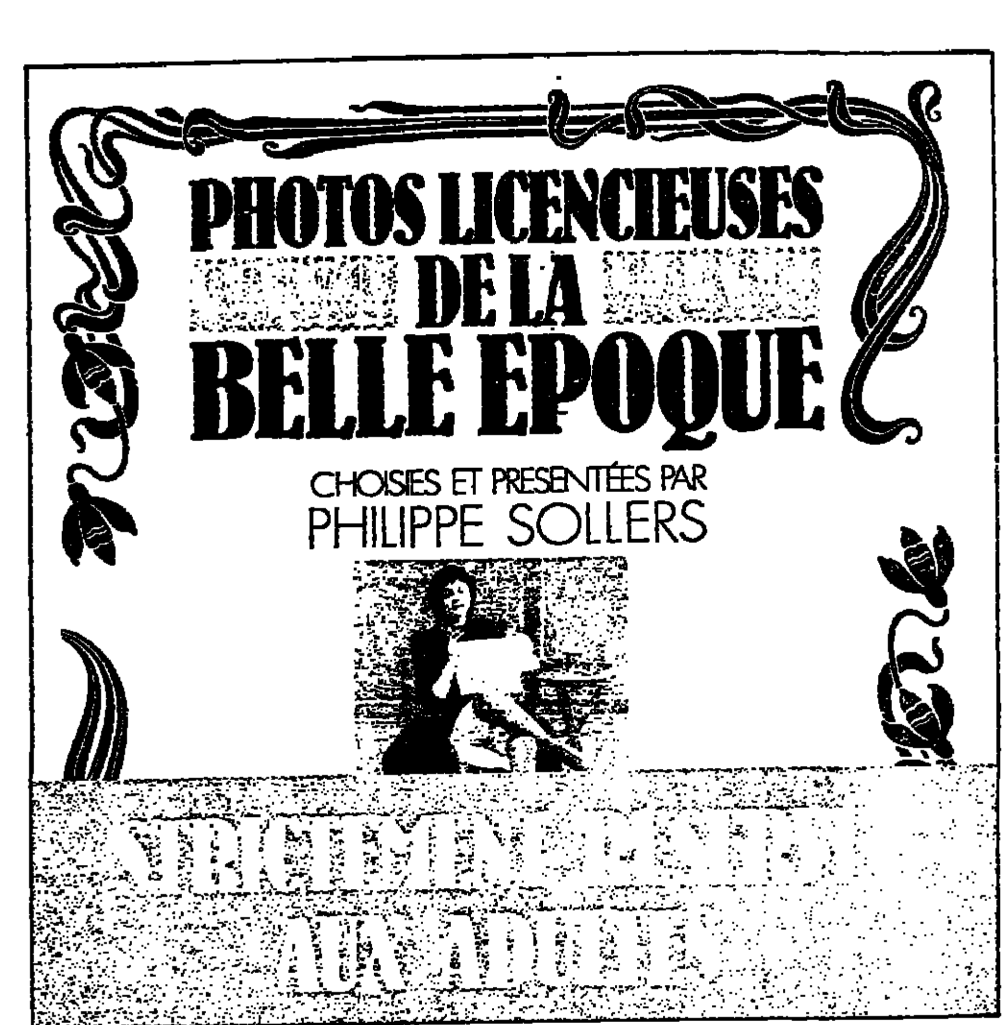
N'empêche, après une bataille de procédure de plusieurs mois, le juge conclut que Silvano Otieno, mariage excepté, n'avait à aucun moment exprimé la volonté de couper les ponts avec sa tribu, reconnaissant, *in fine*, dans ses attendus, que *« le temps viendra où les circonstances dicteront l'abandon de ces rites funéraires »*. La solidarité tribale est encore si forte en Afrique, le sens de la communauté si ancré dans les esprits que l'on comprend pourquoi Alice Lakwena n'a pas eu grand mal à lever, parmi les siens – les Acholi, – une armée de plusieurs milliers d'hommes et de femmes pour chasser du pouvoir les indésirables, installés à Kampala. Que la mort ait été au rendez-vous de ce branle-bas de combat ne conduit pas les autochtones à penser qu'ils aient pu être abusés par des puissances occultes. Leurs penchants irrationnels les mettent à l'abri de ce genre de réflexions.

JACQUES DE BARRIN.



هكذا من الأصل

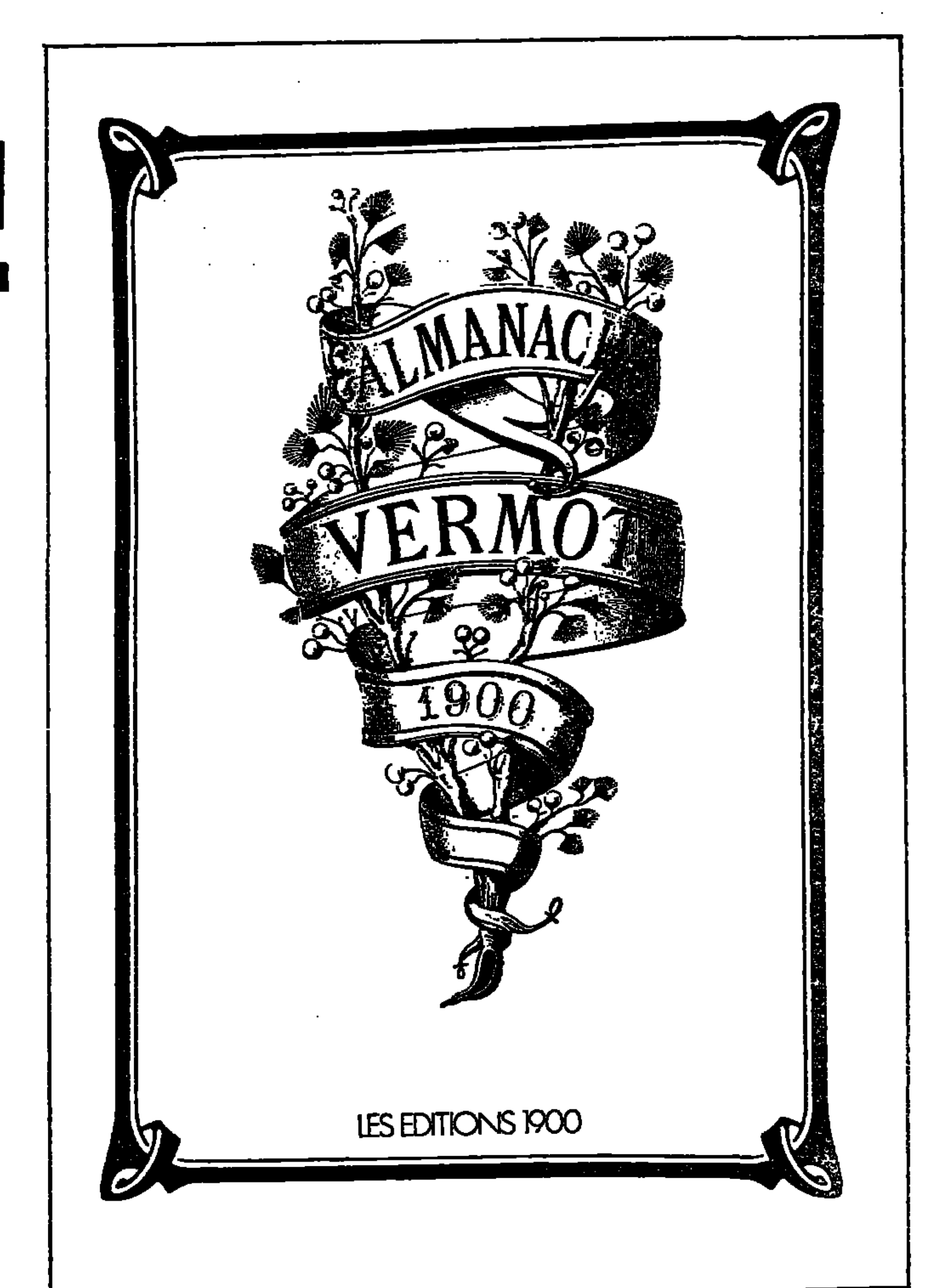




Le volume 210 x 210, 128 pages **195 F**

L'ALMANACH
VERMOT
1900

réédité en fac-similé



Le volume 200 x 290, 434 pages **195 F**



216, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS
DISTRIBUTION HACHETTE
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Afrique

La 14e conférence franco-africaine

Quinze chefs d'Etat seulement participent au sommet d'Antibes

ANTIBES
de notre envoyé spécial

Le quatorzième sommet franco-africain devait commencer, jeudi 10 décembre, par une réunion des chefs d'Etat et de délégation des pays francophones à Antibes et, parallèlement, par une assemblée de ministres des affaires étrangères et de la coopération de France et d'Afrique à Cannes.

Depuis le premier sommet à Paris, en 1973, sous la présidence de Georges Pompidou, qui réunit sept chefs d'Etat et quatre délégations ministérielles venues exclusivement de pays francophones, ces conférences se sont élargies et ouvertes aux anglophones et aux lusophones, au point d'être présentées parfois comme une « OUA bis ». Toutefois, il était admis que les francophones constituaient le « noyau », pour reprendre le mot utilisé par M. Mitterrand à la fin du treizième sommet. Cette année, ce noyau s'est quelque peu effrité. Au dernier pointage, outre M. Mitterrand, seulement quatorze chefs d'Etat africains étaient attendus, dont les présidents de trois petits pays non francophones (Gambie, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale).

« Quand Houphouët-Boigny, le doyen des présidents francophones, est absent, ceux-ci sont toujours un peu désemparés », note un diplomate habitué de ces sommets. Ce sera le cas cette année. On disait le chef de l'Etat ivoirien très irrité par les critiques de la presse socialiste française *(l'Unité)*. Les explications du président Mitterrand ont-elles été jugées insuffisantes ?

M. Houphouët-Boigny a fait savoir que son état de santé ne lui permettait pas de faire le voyage en France.

Autre grand absent, M. Abdou Diouf. Le chef de l'Etat sénégalais s'est excusé en affirmant qu'il devait consacrer tout son temps à la préparation de l'élection présidentielle dans son pays en février. Il y a quelques semaines, le Sénégal s'était abstenu, lors d'un vote en commission à l'ONU, sur un texte réclamant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Alors que le « précarré » de la francophonie soutient traditionnellement Paris dans ces débats, chacun soupçonna le successeur de Senghor de courtiser les « progressistes » dans le but de se faire élire un jour secrétaire général de l'ONU. M. Chirac écrivit à l'intéressé une lettre qui, dit-on, n'aurait fait qu'envenimer les choses. Vieil ami de M. Diouf, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, fit une escale à Dakar pour une franche explication. Finalement, le 4 décembre, le Sénégal révisa son attitude et vota contre la résolution.

A l'évidence, on fit beaucoup moins d'efforts à Matignon pour convaincre M. Diouf de se présenter à un sommet qui est considéré comme l'affaire de l'Elysée... Plusieurs invités absents à Antibes ont la meilleure des excuses : ils risquent tout bonnement de perdre leur place s'ils quittent leur pays. L'expérience montre en effet que les sommets sont propices aux putschs. Le président de la Mauritanie, qui vient de faire fusiller trois officiers toucouleurs, et celui de la Guinée, confronté à de sérieuses turbulences au sein de son armée, ont préféré ne pas tenter le diable...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les délégations

Outre la France, quatorze pays devaient être représentés par leur président à Antibes :

Bénin (général Mathieu Kerekou) ; **Comores** (M. Ahmed Abdallah Abderemane) ; **Djibouti** (M. Hassan Gouled Aptidon) ; **Gabon** (M. Omar Bongo) ; **Gambie** (M. Daouda Kairaba Jawara) ; **Guinée-Bissau** (général Joao Bernardo Vieira) ; **Guinée équatoriale** (colonel Téodoro Obiang Nguema Mbasogo) ; **Mali** (général Moussa Traoré) ; **Rwanda** (général Juvenal Habyarimana) ; **Saint-Thomas-et-Prince** (M. Manuel Pinto da Costa) ; **Somalie** (M. Syad Barre) ; **Tchad** (M. Hissène Habré) ; **Togo** (général Gnassingbe Eyadéma) ; **Zaïre** (maréchal Mobutu Sese Seko).

Les pays représentés au niveau ministériel devaient être les suivants : Soudan, Niger, Mozambique, Côte-d'Ivoire, Angola, Burundi, Cap-Vert, République centrafricaine, Congo, Egypte, Guinée, Libéria, île Maurice, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Seychelles, Sierra-Leone, Tanzanie, Tunisie, Botswana, Zambie, Zimbabwe.

Asie

PHILIPPINES

Arrestation du colonel « Gringo » Honasan auteur du putsch du 28 août

MANILLE
correspondance

Coup de filet spectaculaire pour les autorités philippines : les forces para-militaires ont réussi à mettre la main sur le colonel Gregorio Honasan, responsable de la tentative de soulèvement militaire qui fit une cinquantaine de victimes le 28 août dernier. « Gringo », comme on l'appelle familièrement ici, avait, depuis sa fuite, déjoué tous les efforts mis en œuvre pour le capturer. Il était devenu un des hommes les plus recherchés des Philippines et sa tête avait été mise à prix.

En fait, « Gringo » avait maintes fois embarrassé les autorités, recevant les journalistes dans des cachettes situées à proximité de la capitale.

L'armée s'était révélée soit incapable, soit – l'opinion la plus répandue – peu enthousiaste à arrêter cet homme, qui reste pour elle plus un héros égaré qu'un officier séditieux. Or « Gringo » a été pris, caché sous un lit d'une domestique dans une villa de la banlieue de Manille, au cours d'une opération menée sans coups de feu ni violences.

La présidente Aquino a réagi rapidement, se déclarant *« ravie »*. Les autorités ont effectivement lieu de se réjouir, on s'étonne à Manille de la facilité apparente avec laquelle cet *« ennemi public numéro un »* a été pris.

Le troisième sommet de l'ASEAN

Manille doit recevoir la semaine prochaine les chefs d'Etat des cinq autres nations de l'ASEAN (1) à l'occasion de leur troisième sommet.

Les aléas de la vie politique aux Philippines ont beaucoup contribué à aggraver les problèmes de sécurité et Mme Aquino s'était engagée à assurer le bon déroulement du sommet, mobilisant dix mille soldats, des blindés et des hélicoptères. Avec de telles mesures, les objectifs de ce sommet ont été relégués au second plan. Officiellement, les chefs d'Etat attendus à Manille s'efforceront d'élargir la coopération commerciale et industrielle. Si tout se passe bien...

KIM GORDON-BATES.

(1) Philippines, Malaisie, Indonésie, Brunéi, Thaïlande et Singapour.

INDE

Manifestation monstre à New-Delhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

Une forêt de drapeaux rouges *ornés de la faucille et du marteau*, des banderoles innombrables demandant la démission du premier ministre, M. Rajiv Gandhi, et l'organisation de nouvelles élections, telle est apparue la manifestation monstre organisée mercredi 9 décembre par les partis de gauche dans les rues de New-Delhi. De 9 heures à *16 heures*, quelque quatre cent mille personnes ont défilé du Fort rouge à Rajpath, l'avenue triomphale de la capitale, à l'appel notamment des deux partis communistes, le PCM et le PCI, du Parti socialiste révolutionnaire (RFP) et de vingt-quatre *« organisations de masse »*.

Ce rassemblement – le plus important depuis les obsèques d'Indira Ganghi – s'est déroulé dans le calme. Plusieurs invités étaient présents, dont des chefs du Jan Morcha, le nouveau mouvement politique que dirige M. V.P. Singh. Leur présence soulignait cependant que l'opposition a encore beaucoup de chemin à faire pour réaliser une unité sans laquelle ses chances de l'emporter sur le Congrès paraissent bien minces. Car dans les relations entre les PC, le Jan Morcha et le BJP (parti hindouiste de droite), ce sont encore la méfiance, voire les exclusives, qui dominent.

L. Z.

Amériques

HAITI

Les nouvelles élections générales sont fixées au 17 janvier

Port-au-Prince. – Les nouvelles élections présidentielle, législatives et municipales en Haïti ont été fixées au dimanche 17 janvier, a annoncé, le mercredi 9 décembre, le Conseil national de gouvernement (CNG) dirigé par le général Henri Namphy. Dans son communiqué diffusé à la télévision, le CNG a aussi indiqué que les nouveaux membres du Conseil électoral provisoire (CEP), chargés d'organiser les scrutins, devaient être nommés vendredi. La prestation de serment du futur président élu reste prévue pour le 7 février 1988, deuxième anniversaire du départ de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier.

Les principaux partis politiques n'avaient pas encore réagi en fin de soirée mais quatre organisations, sur les neuf qui doivent désigner un représentant au sein du CEP, avaient annoncé qu'elles refusaient de participer à un processus électoral sous l'actuel CNG. Peu avant l'annonce de la date retenue par les autorités haïtiennes, trois candidats à la présidence, parmi les plus en vue – MM. Marc Bazin (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti, MIDH), Louis Déjoie (Parti agricole industriel national, PAIN) et Gérard Gourgue (Front national de concertation) – ont publié un communiqué commun soulignant leur « détermination » à ne pas s'engager dans une consultation électorale organisée sous l'égide exclusive du CNG.

Souhaitant former une coalition antigouvernementale et soulignant que le pays se trouve dans une *« impasse politique »*, les trois dirigeants indiquent qu'ils vont proposer une alternative « concrète et raisonnable » en vue d'assurer une transition pacifique vers la démocratie. Jeudi, une messe devait, d'autre part, être célébrée en la cathédrale de Port-au-Prince en hommage aux dizaines de personnes massacrées, le 29 novembre dernier, lors des violences qui ont abouti à l'annulation des élections générales. – *(AFP, Reuter, AP.)*



Communisme et réformes

Une analyse des modifications intervenues au sein du système communiste, en URSS, en Europe de l'Est et en Chine.
Changement ou continuité ?
Poursuite de la dynamique réformatrice ?

Également au sommaire de Politique étrangère, une réflexion sur les conséquences pour l'Europe de l'accord américano-soviétique sur les FNI.

politique étrangère
n° 3/87 - 80 F

Directeur de la publication : Thierry de Montbrial

ifri
Revue trimestrielle publiée par l'Institut français des relations internationales. Diffusion : ARMAND COLIN
Abonnements : France 285 F ; Etranger : 395 F
à adresser à : ARMAND COLIN, B.P. 22, 41353 VINEUIL

ARGENTINE

Grève largement suivie ... un jour férié

Un mois après le demi-échec de la neuvième grève générale de vingt-quatre heures, la CGT (centrale syndicale unique à direction *péroniste*) a récidivé en paralysant le pays pendant trente-quatre heures, le mardi 8 et le mercredi 9 décembre. Les grèves sont toujours massivement suivies en Argentine. L'absence de de moyen de transport, la crainte des représailles – et la perspective d'un jour de repos supplémentaire – sont pour beaucoup dans le « succès » de ces mouvements à répétition. Lors de cette dixième grève, la CGT avait en plus choisi de lancer l'opération un jour férié (fête de l'Immaculée-Conception).

Les chiffres de participation aux meetings de protestation sont toutefois plus significatifs. Or ils diminuent chaque fois. Mardi, ils étaient à peine plus de dix mille venus écouter leur leader, M. Saul Ubaldini, invectiver *« l'innommable ministre de l'économie »* Juan Sourrouille, également qualifié de *« ministre du FMI, qui fait souffrir le peuple argentin »*, ou le président Alfonsin pour qu'il *« change sa politique économique et sociale ou qu'il s'en aille »*. On est loin des cent cinquante mille et jusqu'à trois cent mille participants des débuts.

Comme l'écrivait mercredi le quotidien *Pagina 12*, sous le titre « La dixième frustration » : *« La grève générale est devenue un acte dérisoire. Dans un petit pays attardé, plongé jusqu'au cou dans la décadence, où six ouvriers sur dix travaillent au noir, où les ouvriers syndiqués ont diminué de moitié par rapport à il y a quinze ans, le système se moque de la grève générale. »* Le président Alfonsin se concentre lui sur la relance. Il se trouve actuellement en visite officielle en Italie, où il espère signer un programme d'aide au développement. – *(Corresp.)*

Europe

SUISSE

M. Otto Stich élu président de la Confédération helvétique

M. Otto Stich, conseiller fédéral des finances, a été élu président de la Confédération helvétique, le mercredi 9 décembre, à Berne. Il succède à M. Pierre Aubert, qui avait annoncé son retrait de la vie publique avant les législatives du 18 octobre dernier. Conformément à la Constitution suisse, M. Stich (socialiste) occupera pendant un an cette fonction honorifique attribuée par roulement à l'un des sept membres du Conseil fédéral. Ce dernier comprend deux socialistes, deux radicaux, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre.

BERNE
de notre correspondant

Alors que les jeux étaient pratiquement faits, les parlementaires helvétiques ont failli se donner un frisson lors de l'élection du Conseil fédéral. Si les cinq membres sortants qui se représentaient ont été facilement réélus, il a manqué 7 voix à M. Adolf Ogi, candidat de l'Union démocratique du centre au siège laissé vacant par M. Léon Schlumpf, pour obtenir d'emblée la majorité absolue. Au second tour, il a été élu par 132 voix sur 241 votants. C'est la première fois depuis vingt-cinq ans qu'un nouveau membre du Conseil fédéral ne passe pas la rampe au premier tour.

Plus conforme à la tradition aura été l'élection par 152 voix au premier tour du socialiste René Felber, cinquante-quatre ans. Conseiller national (député) depuis 1967, il est pressenti comme futur chef de la diplomatie helvétique. Son portefeuille, comme ceux des six autres membres du gouvernement, sera attribué le 21 décembre.

M. Ogi a accompli une carrière moins conventionnelle. Directeur de la Fédération suisse de ski, son ascension politique a été rapide dans le sillage des succès remportés par les sportifs helvétiques aux Jeux olympiques de Saporro. Devenu en 1984 président de l'Union démocratique du centre, il a contribué à rajeunir et à ouvrir son parti longtemps limité à la défense des intérêts ruraux. Avec lui, le canton de Berne retrouve un siège qu'il avait cédé huit ans plus tôt à M. Schlumpf, originaire du canton des Grisons.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

GIBRALTAR

Démission de Sir Joshua Hassan, premier ministre depuis 1950

Premier ministre de Gibraltar depuis 1950, Sir Joshua Hassan (soixante-douze ans) a annoncé, le mercredi 9 décembre, sa démission.

Réélu en janvier 1984 à la tête de son parti de l'Association pour la promotion des droits civiques, il avait depuis longtemps laissé entendre qu'il ne souhaitait pas briguer un nouveau mandat aux élections législatives de février 1988.

Son départ a vraisemblablement été accéléré par la signature le 2 décembre à Londres d'un accord anglo-espagnol sur l'utilisation conjointe de l'aéroport de Gibraltar. Ce défenseur d'une politique intransigeante vis-à-vis des revendications espagnoles avait encore pris la tête le 10 novembre dernier d'une manifestation de douze mille personnes contre toutes concessions. Juriste de formation, Sir Joshua avait joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la Constitution de Gibraltar.

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Quatorze pendaisons

Sept détenus qui avaient participé à des meurtres dans leur prison d'Annandale, dans la province du Cap, ont été pendus mercredi 9 décembre, à Pretoria. La veille, quatre Noirs et trois métis avaient également été pendus pour meurtre. Les sept personnes exécutées mercredi étaient toutes métisses.

Le nombre de personnes exécutées cette année en Afrique du Sud est de 157, dont 96 Noirs, 52 métis et 9 Blancs. L'agence de presse sud-africaine (SAPA) indique qu'il reste 263 condamnés à mort dans les prisons sud-africaines. – *(AFP)*.

Fidji

Ratu Mara a formé son gouvernement

Le nouveau premier ministre, Ratu Sir Kamisese Mara, a formé, le mercredi 9 décembre, son nouveau gouvernement intérimaire chargé de préparer une nouvelle Constitution et d'organiser des élections *(le Monde* du 10 décembre). Ratu Mara prend le poste de ministre des affaires étrangères. Le général Rabuka, qui a rendu le pouvoir aux civils la semaine dernière, devient le numéro deux de fait du gouvernement, détenant les portefeuilles de l'intérieur, du service national et des services auxiliaires de l'armée. Trois autres militaires entrent au gouvernement, qui ne comporte, en revanche, qu'un seul ministre d'origine indienne (ethnie représentant 49 % de la population

Hongrie

Convocation d'une conférence nationale du PC au début de 1988

Réuni mardi 8 décembre en plénum à Budapest, le comité central du Parti communiste hongrois a adopté une recommandation du bureau politique *demandant* la convocation d'une conférence nationale du parti au cours du premier semestre de 1988.

Cette décision relance les spéculations sur un possible retrait du président Janos Kadar, secrétaire général du PC hongrois, avant le prochain congrès du parti, prévu pour 1990. La dernière réunion d'une telle conférence avait eu lieu en 1957.

Interrogé sur ces rumeurs, un des membres influents du parti a estimé mercredi que la situation politique actuelle rendait des changements *« possibles »*. *« Nombre de gens souhaitent des changements*, a-t-il ajouté. *D'autres veulent que les choses restent telles qu'elles sont. »*

Le plénum a également lancé un appel à la mobilisation de toutes les forces vives du pays pour la *« réalisation »* des réformes économiques en 1988. A cet effet, un remaniement doit intervenir sous peu dans le gouvernement. Le communiqué publié à l'issue du plénum souligne que *« l'économie nationale s'est développée plus favorablement en 1987 que les deux années précédentes »* (le déficit budgétaire s'est réduit de 1 milliard de dollars en 1986 à 800 millions de dollars en 1987), mais que *« cet essor ne constitue pas une base suffisante pour la reconstruction économique du pays »*. – *(AFP, Reuter.)*

● **Une équipe de football disparaît dans un accident d'avion, au Pérou.** – Un Fokker F-27 de la marine de guerre péruvienne s'est abîmé en mer, le mercredi 9 décembre, avec à son bord cinquante-trois personnes, dont une délégation du club de football très renommé de l'Alianza de Lima. Seul le pilote de l'appareil a survécu à la catastrophe, vraisemblablement due à une panne dans le système hydraulique du train d'atterrissage. L'équipe de l'Alianza Lima, qui occupait la première place du championnat, rejoignait la capitale péruvienne avec son président, son entraîneur, son médecin et ses supporters.

Politique

La rencontre de Matignon sur le financement des partis

Accord sur la mise au point d'un système mixte privé-public

Les dirigeants des cinq partis politiques représentés à l'Assemblée nationale se sont réunis pour la seconde fois autour du premier ministre, le mercredi 9 décembre, à l'Hôtel Matignon, pour examiner la possibilité d'un accord sur une réglementation du financement de leurs activités. Leur première rencontre avait eu lieu le 26 novembre, M. Jacques Chirac les ayant invités après que M. François Mitterrand, le 16 novembre, se fut déclaré prêt à convoquer le Parlement en session extraordinaire, au début de 1988, pour légiférer sur ce sujet.

Arrivés, comme la première fois, à quelques minutes d'intervalle (M. Jean-Marie Le Pen le premier, suivi par MM. Jacques Toubon, Georges Marchais, Jean Lecanuet et Lionel Jospin), les cinq dirigeants de parti ont conversé pendant deux heures et demie autour de M. Chirac, la réunion s'achevant à 19 h 30. M. Renaud Denoix de Saint-Marc, secrétaire général du gouvernement, était au côté du premier ministre pour assurer le procès-verbal de la discussion.

M. Jospin a rendu public un résumé de son intervention, qui commence ainsi : *« Je n'accepte pas que, cependant que nous discutons ici courtoisement, le PS soit l'objet d'une campagne publique de dénigrement, que la justice subisse des pressions politiques du pouvoir, au point que certaines affaires ne soient pas instruites ou soient bloquées, alors que d'autres sont accélérées unilatéralement. Nous combattrons cette campagne de toutes nos forces. »*

Le premier secrétaire du Parti socialiste a indiqué, ensuite, sa position sur les différents points en discussion. D'accord pour la transparence du patrimoine des hommes politiques, selon une procédure qui doit être déclarative, publique et ne concerner que les élus, les socialistes le sont, aussi, pour le plafonnement des dépenses de campagne électorale. M. Jospin a proposé le chiffre de 100 millions de francs pour l'élection présidentielle. Pour les autres élections, le plafond serait fonction du nombre d'électeurs. Le respect de ce plafond serait, naturellement, contrôlé, les socialistes estimant que plafonnement et financement public des campagnes doivent aller de pair.

Ce financement, selon M. Jospin, doit être proportionnel aux voix obtenues, et non pas forfaitaire, avec un seuil fixé à 2,5 % des voix pour être admis à en bénéficier. Les dons privés pourraient faire l'objet d'une exonération fiscale, bien que les socialistes n'y soient pas favorables *a priori*, à condition qu'existe un financement public *« conséquent »*, que les dons soient plafonnés assez strictement et que les noms des donateurs soient publics.

M. Jospin a argumenté, ensuite, sa demande de financement public des partis (et non pas seulement des campagnes électorales) en observant, d'une part, qu'il est difficile, sinon impossible, de délimiter, dans l'activité de propagande d'une formation politique, ce qui relève d'une campagne proprement dite ; d'autre part, qu'il n'est pas logique, comme le font le RPR et l'UDF, de refuser le financement public, tout en proposant une exonération fiscale pour les dons privés, ce qui met à contribution le budget de l'Etat.

Les socialistes estiment que l'aide publique ne porterait pas atteinte à l'indépendance des partis, comme l'affirme le PCF. Ce n'est le cas ni pour la presse ni pour les syndicats, qui bénéficient d'une telle aide. Ils proposent donc un financement public proportionnel aux voix obtenues aux élections législatives, ce qui, sur la base de 4 francs à 6 francs par électeur, représenterait 120 millions à 160 millions de francs par an.

Le recours au Parlement

Les partis qui accepteraient ce financement seraient tenus de communiquer chaque année leurs comptes, certifiés par un expert comptable ou par la Cour des comptes. M. Jospin estime, en outre, qu'une telle législation impliquerait la définition d'un statut des partis, qui, actuellement, n'ont pas d'existence juridique.

Le premier secrétaire du PS a eu le sentiment d'avoir fait quelque peu *« bouger »* son homologue du RPR, M. Toubon, lequel a envisagé, en effet, en quittant l'hôtel Matignon, la possibilité d'un accord sur un *« système mixte »* de financement des partis. Au cours de la réunion, M. Chirac a indiqué qu'il n'est pas favorable à des dispositions qui tenderaient à stimuler les dons privés, bénéficiant d'une exonération fiscale et couverts par l'anonymat. Or M. Toubon avait, dans les jours précédents, avancé une formule de ce genre, recourant à des dons anonymes.

« Il y a soit un accord dès maintenant, soit la possibilité d'un accord dans le cadre de la procédure parlementaire », a observé M. Toubon. L'accord porte sur la transparence du patrimoine des hommes politiques et sur le plafonnement contrôlé des dépenses de campagne, qui s'appliquerait dès l'élection présidentielle de 1988. La possibilité d'accord concerne le financement public des campagnes (une divergence subsiste sur le caractère proportionnel ou forfaitaire de ce financement) et celui des partis. Tous les participants sont convenus qu'il fallait désormais s'en remettre à la procédure parlementaire pour parvenir à un texte qui puisse recueillir l'adhésion des uns et des autres.

« Trente ans de Ve République »

Alors que M. Lecanuet a quitté l'hôtel Matignon sans faire aucun commentaire, M. Jospin a indiqué que les socialistes pourraient voter des dispositions relatives au financement des partis *« à condition qu'il ne s'agisse pas, d'un côté, de maintenir scellé le financement public [...], cependant que l'on ouvrirait à plein le financement privé dans l'anonymat, qui irait vers certains partis plutôt que vers d'autres »*. Le « système mixte », évoqué par M. Toubon, paraît donc envisageable, *« à condition*, a dit encore M. Jospin, que le financement privé *« soit limité dans son montant, que les donateurs soient connus, qu'il n'y ait pas d'incitation fiscale et, surtout, pas d'anonymat. »*

M. Le Pen, estimant que *« la question demeure de savoir qui accrochera la clochette à la queue du chat »*, et observant qu'il aura fallu *« trente ans de Ve République pour qu'on aborde le problème un peu sérieusement »*, a observé, lui aussi, un *« consensus minimum »* sur la transparence des patrimoines et le plafonnement des dépenses de campagne, tandis qu'un *« grand débat »* demeure sur le financement des partis.

M. Marchais s'est montré des plus réservés sur la possibilité, pour son parti, de rejoindre les autres formations sur un même texte. Dans une déclaration liminaire, qu'il a rendue publique, le secrétaire générale du PCF a tenu à se démarquer des autres participants à la réunion en s'*« insurgeant »* contre l'idée que toutes les formations politiques, par cette concertation, reconnaîtraient implicitement avoir quelque chose à se reprocher quant à leur mode de financement. Le Parti communiste *« a les mains propres »*, a affirmé M. Marchais, qui s'est élevé, d'autre part, contre la manière *« injuste, déloyale, malhonnête »*, dont les médias, selon lui, traitent son parti.

Le dialogue entre MM. Jospin et Marchais a été parfois difficile, notamment lorsque le premier secrétaire du PS a observé que le refus de tout financement public par le PCF ne s'inscrit pas dans la tradition de la gauche. La question de la proportionnalité de la dotation de campagne, demandée par les socialistes, a aussi donné lieu à un échange assez vif avec M. Marchais, qui réclame une aide forfaitaire et a accusé M. Jospin de chercher, avec la complicité de la droite, à renforcer le poids de sa formation *« sociale démocrate »* en France.

L'hôtel Matignon a rendu public, après la réunion, un communiqué indiquant que *« les participants se sont efforcés, dans un débat ouvert, de rapprocher leurs positions et de préciser les points de convergence existant entre eux sur les trois thèmes en discussion : le financement des partis, le financement des campagnes, la transparence des patrimoines ». « A l'issue de la discussion*, ajoute le communiqué, *le premier ministre a fait savoir qu'il allait préparer un projet de loi tenant le plus grand compte de l'ensemble des observations formulées. Il souhaite qu'il puisse être examiné par le Parlement à l'occasion d'une session extraordinaire au début de l'année 1988. »*

Il appartient, maintenant, aux services du premier ministre d'élaborer un texte sur lequel les formations politiques se prononceront.

PATRICK JARREAU.

Au bureau exécutif du PS

Pas de sanction contre les conseillers régionaux indisciplinés

Aucune sanction n'a été prise, lors de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, le mercredi 9 décembre, à l'encontre des neuf conseillers régionaux d'Ile-de-France, membres de Socialisme et République (ex-CERES), qui ont enfreint une consigne de non-participation au scrutin, en votant contre le budget régional de 1988.

Selon M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, MM. Pierre Mauroy et Louis Mermaz ont rappelé que *« la discipline* [étant] *la force du PS »*, le parti *« ne peut pas apparaître divisé sur des questions aussi essentielles que les budgets régionaux »*. Absent de la réunion du bureau, M. Lionel Jospin a indiqué, dans une note, que, si une telle indiscipline devait se reproduire, il *« saisirait les instances compétentes du PS »*.

L'ancien président de l'Assemblée nationale a affirmé que la prise de position du groupe socialiste de l'assemblée régionale ne constitue en rien *« une dérive par rapport à la ligne politique du PS »* définie lors du congrès de Lille. Les neuf élus du courant de M. Pierre Chevènement ont justifié leur vote en estimant que la position du groupe n'est *« pas conforme »* à la volonté d'*« ancrage à gauche »* réaffirmée par le PS lors du congrès. M. Jospin a indiqué que les socialistes ne doivent pas *« paralyser »* les assemblées régionales en joignant leurs voix à celles des élus du Front national.

Selon le porte-parole du PS, M. Chevènement a indiqué qu'il faut se méfier de ce type de raisonnement, qui risque de constituer *« un cadeau »* pour les présidents de conseils régionaux *« de droite »*.

Les amis de M. Jean Poperen ont fait valoir, pour leur part, qu'il convient de *« ne pas masquer par des problèmes de discipline entre socialistes un réel problème politique de fond »*.

Au Sénat

Réforme du contentieux administratif

● Le Sénat a examiné, mercredi 9 décembre, en deuxième lecture, le projet de réforme du contentieux administratif. Les divergences apparues précédemment entre les deux chambres (*le Monde* des 8 octobre, 12 novembre et 6-7 décembre), se sont confirmées.

Les sénateurs sont revenus pour l'essentiel au texte qu'ils avaient adopté en première lecture. Ainsi ils ont, maintenu le transfert, aux cours administratives d'appel (créées par le projet) de la connaissance des appels sur tous les recours en excès de pouvoir et les conclusions aux fins d'indemnité qui leur sont connexes avant le 1er janvier 1995, date à partir de laquelle le conseil d'Etat ne conserverait plus que l'appel des recours en appréciation de légalité et des litiges relatifs aux élections municipales et cantonales. Les sénateurs ont également confirmé leur attachement à un recrutement large des membres des futures cours administratives d'appel.

De même, ils ont voulu que le Conseil d'Etat ne soit saisi que pour donner un avis et non pour « décider » quand un tribunal administratif ou une cour d'appel lui transmettent un dossier soulevant une question de droit nouvelle, et présentant une difficulté sérieuse.

● Le Sénat a adopté après l'avoir modifié le projet de loi relatif aux baux commerciaux. Amené à se prononcer pour la treizième fois consécutive sur les coefficients de variation des baux commerciaux, le Parlement se voit proposer par le gouvernement une nouvelle formule cette année. Au lieu de retenir trois indices (coût de la construction, prix à la consommation et production industrielle), le gouvernement souhaite que la variation du prix des loyers ne puisse excéder celle de l'indice national trimestriel mesurant le coût de la contruction pendant la période du bail venant à expiration.

Les sondages d'opinion

● Baisse de la popularité de M. Mitterrand
● M. Barre creuse l'écart avec M. Chirac

La baisse qui affecte M. François Mitterrand dans les sondages d'intentions de vote présidentiel se répercute dans la dernière enquête réalisée par la SOFRES, publiée le samedi 5 décembre, dans *le Figaro Magazine* (1). En suscitant la confiance de 56 % des personnes interrogées, le président de la République perd 2 points en un mois et 5 depuis septembre. Parallèlement, 38 % des sondés (au lieu de 37 %) demeurent sceptiques sur l'aptitude du chef de l'Etat à résoudre les problèmes.

Avec 43 % d'avis favorables, M. Jacques Chirac gagne 2 points en un mois, mais 51 % des consultés (au lieu de 53 %) lui refusent toujours leur confiance.

Les Français interrogés ont sévèrement sanctionné ceux qu'ils jugent responsables de l'affaire Luchaire : tandis que M. Laurent Fabius (33 %) abandonne 7 points, M. Charles Hernu (13 %) en perd 8. M. Michel Rocard est, pour sa part, en tête des personnalités de gauche, en recueillant, comme en novembre, 49 % de bonnes opinions. *Il devance MM. Jack Lang* (48 %), qui perd 1 point, et Jacques Delors (46 %), qui en gagne 2.

Mme Simone Veil reste en tête des personnalités de droite en obtenant 53 % d'avis positifs (au lieu de 50 % en novembre). MM. Raymond Barre et François Léotard se partagent la deuxième place en recueillant 46 % d'opinions favorables : tandis que le premier abandonne 3 points, le second en gagne 2.

Par ailleurs, le sondage d'intentions de vote présidentiel réalisé par l'institut Louis Harris et publié, le vendredi 4 décembre, dans l'*Express* (2) apparaît plus favorable aux candidats de gauche que l'enquête BVA-*Paris-Match* (*le Monde* du 3 décembre).

Au premier tour, les candidats de gauche recueillent de 43 % à 49,5 % des voix, suivant les hypothèses. A droite, M. Barre est crédité de 21,5 % à 23 % des suffrages, soit un gain de 1,5 à 3 points, tandis que M. Chirac qui obtient de 19 % à 22 % des voix, perd de 2 à 3 points.

Au second tour, M. Mitterrand est réélu, face à MM. Chirac et Barre en recueillant respectivement 56 % et 53 % des suffrages. M. Rocard est, pour sa part, battu par M. Barre qui obtient 55 % des voix et sort vainqueur d'un duel l'opposant au premier ministre avec 51 % des suffrages.

(1) Sondage effectué du 21 au 25 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

(2) Sondage effectué du 18 au 21 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de mille quarante-quatre personnes.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
AFFAIRES

ALBERT LAPRADE
CROQUIS D'ARCHITECTURE
LES RUES DE PARIS
24,5 x 31 - 142 p., 122 planches de croquis
Relié toile, jaquette - 300 F
ARCHITECTURES DE FRANCE
24,5 x 31 - 416 p., 355 planches de croquis
Relié toile, jaquette - 430 F
ARCHITECTURES DE LA MEDITERRANEE
24,5 x 31 - 230 p., 200 planches de croquis
Relié toile, jaquette - 325 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

L'HISTOIRE chez Fayard
CYRUS LE GRAND
Fondateur de l'Empire perse
Gérard Israël
Fayard 396 pages 120 F
Une remarquable biographie, fort attendue, de celui qui fut, en son temps, le "libérateur des Hébreux". Un livre important.
L'Arche

PIERRE MILZA.
Y A-T-IL UN FASCISME A LA FRANÇAISE ?



Pierre Milza fait l'éclatante démonstration de ce qu'a d'irremplaçable une démarche historique qui s'appuie sur une grande érudition et que guide le souci de comprendre et de faire comprendre... Un point utile dans un débat historique et actuel, politique et théorique.
Fabienne Bock - Libération
469 pages, 129 F.
PIERRE MILZA
Fascisme français
Passé et Présent
Flammarion
Flammarion

هكذا من الأصل

Politique

Affaire Droit-Grellier, dossier Chaumet, réforme de l'instruction...

La justice dans les turbulences

La chambre criminelle de la Cour de cassation devait se déterminer, le jeudi 10 décembre, à la fois sur une requête en désignation du procureur de la République de Paris après le dépôt par M. Michel Droit d'une plainte pour violation du secret de l'instruction et forfaiture et sur une requête en dessaisissement pour cause de suspicion légitime visant M. Claude Grellier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. Le 6 novembre, la chambre criminelle avait ordonné pour cinq semaines la suspension provisoire de l'instruction sur l'affaire de Radio-Courtoisie qui avait conduit à l'inculpation de Michel Droit pour forfaiture. Elle devait donc trancher sur le fond du dossier.

Trois possibilités s'offraient à la Cour de cassation : elle pouvait laisser le dossier entre les mains du juge Grellier, le dessaisir en accédant à la demande de M. Michel Droit, ou, rejetant la requête, désigner, *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*, une autre juridiction.

Dans tous les cas de figure, au moment où était examinée par les députés, dans une ambiance particulièrement houleuse, une réforme de l'instruction fort discutée, l'affaire Droit-Grellier dépassait de loin le dossier lui-même. Son intérêt se mesure à l'onde de choc, sans précédent, qu'elle a entraînée dans les milieux judiciaires et au sein même de la Cour de cassation, où deux figures emblématiques de la magistrature, Mme Simone Rozès, son premier président, et M. Pierre Arpaillange, le procureur général, ont trouvé là l'occasion de s'opposer.

La contre-offensive socialiste

Le sabre d'abordage a remplacé le fleuret moucheté, et les socialistes frappent d'estoc et de taille. Ils ne veulent plus rester les bras ballants, sans réaction, devant les affaires qui, jour après jour, les poussent sur le banc des accusés.

Depuis longtemps, ils étaient persuadés que le déballage de scandales où ils étaient seuls en cause répondait à un plan. Mais, atteints plus qu'ils ne voulaient le dire, ils ne savaient pas comment répondre. Ils sont désormais convaincus que la discrétion et les allusions ne suffisent plus.

Le premier signal de la charge fut donné par M. Laurent Fabius lors de « L'heure de vérité ». Le second vint de M. Lionel Jospin, dans son intervention tronquée dans le débat de confiance, ensuite le samedi à Canal Plus, lorsqu'il dit en quelque sorte : c'est vrai, nous avons commis des erreurs, mais les autres sont au moins, si ce n'est plus, aussi coupables que nous.

Cette nouvelle stratégie a été mise en œuvre le mercredi 9 décembre à l'Assemblée nationale, où, tout au long de la journée, les députés du PS concentrèrent leurs tirs sur M. Albin Chalandon. Le jour de l'attaque tombait aussi particulièrement bien puisque M. Chalandon devait défendre son projet sur la réforme de l'instruction, controversé au sein de la majorité.

L'assaut ressembla furieusement à l'abordage d'un fier navire espagnol par des corsaires sans foi ni loi : tous les coups sont permis, dusse en couler le bateau, en l'espèce le déroulement normal des travaux parlementaires. Les grappins furent lancés dès le matin, grâce à un plan soigneusement préparé dans la nuit précédente. Venus en très grand nombre assister au début de la discussion de ce texte, les députés socialistes, par leurs cris et leurs vociférations, empêchèrent – physiquement – le ministre de la justice de prononcer son discours.

L'ordre d'attaque fut donné par **M. Roland Dumas**. Profitant d'un rappel au règlement, il lança à M. Chalandon : *« Est-ce bien le moment de débattre de ce projet tandis qu'à Lyon on constate la mainmise du parquet sur une enquête savamment dirigée, distillée pour compromettre les élus d'un parti bien précis, d'autres personnalités étant laissées à l'écart des investigations simplement parce qu'elles appartiennent à la majorité (...). Ce qui mérite débat, c'est la façon dont on fait pression sur les magistrats instructeurs pour qu'ils retiennent des documents qui compromettraient le garde des sceaux. »*

Après avoir répondu d'un mot, *« la justice fait son devoir, laissez-là faire avec sérénité »*, M. Chalandon entreprit de lire son discours. Apparemment insensible aux interjections, aux cris cent fois lancés de *« Chaumet »*, de *« Chalandondémission »*, il s'accrocha à son texte, mais le bruit était insupportable.

Ne cessant de se dresser pour tenter d'interrompre le ministre de la justice, **M. Pierre Joxe** dirigeait lui-même la bataille. De multiples rappels du président de séance, le socialiste **André Billardon** – *« Respectez au moins l'institution parlementaire. »* – ne servirent à rien.

Le ministre évoquait *« la solitude du juge d'instruction »*, on lui criait *« allez-vous-en »*.

Position d'arbitre

Une suspension de séance permit à M. Jacques Chaban-Delmas de recevoir les protagonistes. Cela n'y changea rien. A la reprise M. Joxe expliqua : *« Comment le garde des sceaux veut-il que nous réformions l'instruction sans connaître sa position sur les instructions en cours dont il a la charge, sans jeu de mots. »* Le chahut reprit donc, tant et si bien que la séance dut être levée, sans que M. Chalandon ait pu achever la lecture de son discours.

Le combat reprit l'après-midi, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité. La première salve fut tirée par **M. Gilbert Bonnemaison** (PS, Seine-Saint-Denis). Parlant de l'affaire Chaumet, il lança : *« Chef du parquet, ministre de la justice, créancier, témoin, plaignant, M. Chalandon n'est plus en position d'arbitre. »* La voix blanche, heurtée mais assurée, le garde des sceaux lui répliqua : *« Il n'y a pas d'affaire Chalandon [...]. Ce qui rime avec affaire, c'est Luchaire [...]. Balayez devant votre porte. »*

M. François Loncle (PS, Eure) utilisa, lui, la bombarde, en évoquant les déclarations d'élus de la majorité reconnaissant avoir, eux aussi, utilisé des fausses factures : *« Aux maisons qui s'écroulent, aux avions qui reniflent, aux prisons qui explosent, aux bijoux qui rapportent, allez-vous ajouter une justice à deux vitesses, vous qui portez atteinte au bon renom de la République. »*

Les traits marqués, le ministre de la justice lui répondit en tirant déjà les conclusions de l'enquête en cours à Lyon : *« Une investigation portant sur un dossier financier a abouti à la découverte de fausses factures ayant servi à alimenter les caisses du Parti socialiste. »* Comme la première fois, il ne fut applaudi – mollement – que sur les bancs RPR, ceux de l'UDF restant ouvertement silencieux.

Tirer sur la cible principale n'interdit pas de lancer quelques boulets sur ce qui bouge à côté. **M. Louis Mexandeau** (PS, Calvados) parla d'un *« troc »* avec les Iraniens et rappela *« le principe de M. Pasqua selon lequel l'Etat de droit s'arrêterait où commence l'intérêt de l'Etat »*.

Mme Yvette Roudy (PS, Calvados) s'en prit au fonctionnement du Comité français d'éducation pour la santé, et aux agissements du militant RPR qui le dirigeait avant que Mme Michèle Barzach ne le renvoie. **M. Raymond Douyère** (PS, Sarthe) attaqua directement au sommet en s'étonnant que les crédits d'information du premier ministre aient été augmentés d'une vingtaine de millions à la veille de la campagne électorale. Mais M. Chalandon ne fut pas oublié. Tout au long du débat qui reprit sur l'instruction, il fut l'objet d'attaques incessantes des orateurs socialistes qui s'en prenaient plus à l'homme qu'au ministre et avec des qualificatifs guère utilisés – heureusement – dans une enceinte parlementaire.

La stratégie socialiste est claire. Mais avant de continuer à la dérouler, le PS devrait se demander s'il a choisi la meilleure manière de la mettre en œuvre. Se défendre en attaquant implique-t-il les insultes (M. Chalandon fut traité d'*« escroc »* et de *« fasciste »*) et un chahut sans dignité ? La justice – le sujet principal de tout cela – en a pourtant autant besoin que la démocratie.

THIERRY BRÉHIER.

La colère de M. Jean-Louis Debré contre M. Chalandon

Le gouvernement traverse une passe difficile. La discussion des deux projets inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale en cette fin de semaine lui attire plus d'ennuis que de satisfactions. Refusant de se laisser acculer à un « 49-3 », M. Chirac n'a pas demandé au conseil des ministres l'autorisation d'engager sa responsabilité sur le vote du texte modifiant le statut de la régie Renault.

Comme l'abondance des amendements communistes empêche une discussion normale, **M. Alain Madelin** (réinventeur de l'obstruction et puni par où il a pêché) n'a pratiquement aucune chance de faire voter son projet avant la fin de la session. Il lui faudra accepter d'arrêter la discussion..., si elle commence.

Les ennuis du ministre de la justice, empêché de parler par les socialistes et contesté par une partie de la majorité, réduisent encore le temps dont pourra disposer son collègue de l'industrie. Car le retard pris mercredi dans le débat sur la réforme de l'instruction devra être rattrapé jeudi et même, peut-être, vendredi. M. Albin Chalandon commence à s'inquiéter sérieusement du sort qui pourrait être réservé à sa réforme de l'instruction.

Tous les élus du RPR et de l'UDF ne sont pas décidés à l'adopter. Le garde des sceaux est allé mercredi à Matignon afin d'exprimer son inquiétude auprès du premier ministre. Ayant fait de ce texte une *« affaire personnelle »*, il ne peut, une nouvelle fois, accepter – après les prisons privées, la lutte contre la drogue, le code de la nationalité – que son dernier projet soit lui aussi mis à mal.

L'opposition du PS et du PC est totale. Elle a été répétée avec force lors du début de la discussion, le mercredi 9 décembre. Le Front national est plus hésitant et son vote final est incertain. **M. Georges-Paul Wagner** (FN, Yvelines) n'est vraiment d'accord qu'avec l'abrogation de la loi Badinter et les nouveaux pouvoirs de la chambre d'accusation. Mais, pour le reste, il estime qu'un *« délai de réflexion est indispensable »*. S'il se plaint que certains juges d'instruction soient *« trop bavards, et trop inexpérimentés »*, il ne pense pas qu'il faille en faire des *« rois découronnés »*. L'avocat de M. Le Pen trouve que le ministre de la justice *« dépense beaucoup d'énergie pour des améliorations discutables »*, d'autant que ce praticien constate que *« les réformes à grand spectacle sont rarement les meilleures »*.

De semblables réticences existent aussi dans la majorité. Certes, ses principaux orateurs ont apporté leur soutien à M. Chalandon, mais ils n'ont pas caché, comme **M. Emmanuel Aubert** (RPR, Alpes-Maritimes) et **M. Jacques Toubon**, qu'ils attendaient surtout une réforme d'ensemble de la procédure d'instruction. **M. Jacques Limouzy** (RPR, Tarn), rapporteur de la commission des lois, a même reconnu que *« ce texte est plus important par ce qu'il annonce que par ce qu'il contient »*. Pour lui, la meilleure solution aurait été de reporter la mise en œuvre de la *« réforme Badinter »*, prévue pour le 1er janvier 1988, en attendant une réflexion d'ensemble.

Réquisitoire

La difficulté vient de ceux qui pensent, comme **M. Jean-Louis Debré** (RPR, Eure), que le texte présenté est inacceptable. S'interdisant de faire du *« corporatisme »*, cet ancien juge d'instruction a dit sans nuances à M. Chalandon que son projet est *« dangereux pour les libertés individuelles, contestable dans son fondement, illogique, hypocrite, inapplicable, préoccupant »*. Reconnaissant qu'il prononçait un *« réquisitoire »*, il a affirmé que ces dispositions allaient *« d'abord profiter aux professionnels de la délinquance »*, et que le garde des sceaux n'avait pas le droit de mettre en cause la qualité des magistrats, comme il l'a fait à plusieurs reprises.

Fréquemment applaudi sur les bancs socialistes, M. Debré a retrouvé les intonations des colères retenues de son père pour affirmer que la *« collégialité est une dilution de la responsabilité »*, et que le ministre *« se sert de la procédure pénale – en la compliquant – pour désengorger les prisons »*. Il l'a accusé de *« désorganiser profondément le fonctionnement de l'institution judiciaire »*, et lui a demandé de *« laisser aux socialistes le soin de voter des lois inapplicables et inappliquées »*. De l'importance réelle de cette fronde dépend l'avenir de la « réforme Chalandon ». Mais il faut aussi compter avec le Sénat, qui avait voté celle de M. Badinter.

Th. B.

Le tourment des juges

(Suite de la première page.)

Découvrant les frissons de la clandestinité, l'un vous verra dans une église, l'autre sur un pont, un troisième sous une statue. Un quatrième, en revanche, vous ouvrira grand la porte de son cabinet, de peur, si vous déjeuniez ensemble, d'être accusé *« de se faire payer à manger par la presse »*... Sans parler d'un procureur de la République qui vous reçoit en présence d'un témoin, vous demande de lui poser vos questions par écrit, et vous fait savoir, par téléphone, qu'il ne trouvera, hélas, pas le temps d'y répondre.

Suspicion légitime, légitimes suspicions : une affaire ne chassant pas l'autre, le nom d'un juge sitôt publié, une réforme mal échaffaudée mettant, quoi qu'on en ait, les juges d'instruction sur la sellette, la justice est entrée dans un tourbillon. *« On s'est trompé de palais*, soupire, au bord de l'écœurement, un juge d'instruction qui, pourtant, en a vu d'autres. *La politique ne se fait plus au Palais-Bourbon, elle se fait au Palais de justice. On parle trop des juges, et ce n'est pas bon. »* Ainsi la publication par notre journal des noms de magistrats composant la chambre criminelle le jour où elle décida de suspendre l'instruction judiciaire de l'affaire de Radio-Courtoisie fut-elle vécue par eux comme *« un coup bas »*. *« Autrefois, on ne connaissait que les juges qui dérapaient, Pascal ou Bidalou. Ou ceux qu'on tuait, Michel et Renaud. Nous voilà avec un vrai « Who's who » : les Dalton de l'antiterrorisme, qui sont cinq. Et les vedettes d'un dossier : Michau, Grellier à Paris, Fenech à Lyon. Même lorsqu'ils ne demandent rien à personne, vous, la presse, en faites des vedettes. Dès lors, il est normal que certains se prennent les pieds dans le tapis. »*

Ne reproche-t-on pas à M. Claude Grellier, bien plus que d'avoir inculpé M. Michel Droit, de s'en être justifié à trois reprises dans des interviews publiées par la presse ? La colère de Mme Simone Rozès, qui l'a conduite, événement exceptionnel, à s'expliquer devant une chaîne de télévision, au journal de vingt heures, ne provient-elle pas de déclarations du procureur général diffusées par une radio, et enregistrées à son insu ? La presse, sempiternelle accusée, a joué comme d'habitude son rôle d'amplificateur. A la Cour de cassation, on préfère sourire de l'« affaire des micros » du juge Michau, en racontant une anecdote. Un jour, un journaliste demande à Mme Rozès, s'il est exact que, lorsqu'elle était présidente du tribunal de Paris, elle avait accroché, dans son bureau, le portrait de Robespierre. Alors, amusée, elle aurait expliqué qu'en réalité de tous temps, les présidents, à Paris, travaillaient sur un bureau (le meuble) dont on raconte qu'il fut celui du pourvoyeur de la guillotine, Antoine Quentin Fouquier-Tinville. De Robespierre à Fouquier-Tinville, du geste symbolique aux meubles historiques... Alors *« d'un micro à sa simple recherche, comment savoir ? »*, vous dit-on en ironisant. On en est là, du « démentir-vrai »...

Crise morale

De confidences en rendez-vous furtifs, on pourrait prendre la tourmente qui s'est emparée du palais de justice de Paris et au-delà de certains tribunaux de province pour une de ces crises passagères dont la justice a le secret. Mais l'irritation des uns et des autres, l'agacement et l'inquiétude sont tels qu'il faut bien y voir autre chose. Le ministre de la justice, dans un dîner-débat organisé par un club proche du RPR Avenir et Liberté, soulignait lui-même la *« crise morale »*. *« La crise d'identité de la magistrature »*, *« la justice n'a que des plumes à perdre lorsqu'il y a avalanche d'affaires, comme aujourd'hui »*, affirmait-il en connaisseur. Il est vrai qu'on voit mal qui sortira grandi du conflit qui oppose un justiciable, M. Michel Droit, à son juge, M. Grellier. Ni le bénéfice que la justice dans son ensemble tirera de l'arbitrage délicat opéré par la Cour de cassation. *« Tout dans ce dossier est une question d'ambiance »*, commente un magistrat. Et dès le départ, elle était mauvaise. Pris de court pendant un week-end, des magistrats du tribunal de Paris n'ont pas vu que, dans la plainte initiale, visant Radio-Courtoisie, la forfaiture était déjà évoquée.

Les autorités judiciaires voulaient éviter une polémique semblable à celle survenue dans l'affaire Malik Oussekine : l'avocat de la famille, Me Georges Kiejman, avait dû tempêter pour faire enregistrer la plainte de la partie civile. Dans le cas de Radio-Courtoisie on enregistre donc la plainte avec constitution de partie civile. C'était ouvrir la porte à une inculpation de forfaiture qui sera, plus tard, estimée par ces mêmes autorités non seulement infondée mais juridiquement fragile car tombée en désuétude. Mauvaise ambiance aussi, lorsque certains conseillent *« pour calmer le juge »*, de lui *« administrer du bromure »*.

Déplaisant encore, lorsqu'au parquet, quand il s'agit de transmettre son avis à la Cour de cassation, au lieu de conseiller de laisser l'information suivre son cours normal et aller pourquoi pas ? vers un non-lieu, on met immédiatement en cause l'impartialité du juge d'instruction, estimant que le dossier est vide, et recommandant un rapide dessaisissement...

Pénible enfin, la gêne qui semble depuis entourer le juge d'instruction, Claude Grellier, dont le cabinet ne s'est guère alourdi de dossiers depuis la suspension du 6 novembre, comme si l'on n'avait plus confiance en lui. Jusqu'ici, non susceptible d'appel, l'inculpation ne pouvait être mise en cause.

L'astuce

L'astuce de Me Jean-Marc Varaut, défenseur de Michel Droit, fut donc, en se basant seulement sur la rapidité de réaction de la presse (*le Monde* et *le Canard enchaîné*), de déposer plainte pour violation du secret de l'instruction et forfaiture et dans le même temps de déclencher sur la seule base de cette plainte la procédure de dessaisissement pour cause de suspiction légitime. *« Désormais*, commente Me Philippe Lemaire, *les avocats savent ce qu'il leur reste à faire. Dès lors que leur client ne sera pas content d'être inculpé, il n'aura qu'à porter plainte contre le juge. Il suffit d'en faire un système, en ayant l'assurance que ces plaintes seront prises en considération. »* Deux affaires récentes, celle dite des fausses factures du Parti socialiste à Lyon, et celle du commissaire Yves Jobic (défendu lui aussi par Jean-Marc Varaut) laissent penser, en effet, que l'habitude va vite se prendre. La brèche est là, et les magistrats (surtout bien sûr, les juges d'instruction) ne s'y sont pas trompés. En catimini, ils ont voulu, autour d'une coupe de champagne, apporter leur soutien à Claude Grellier.

Mais ils sont aussi coincés, conscients que cette affaire arrive pour eux au pire moment : le jour même où est discuté à l'Assemblée nationale un projet de réforme de l'instruction qui, de l'APM (Association professionnelle des magistrats) au SM (Syndicat de la magistrature), a fait l'unanimité contre lui, dans le monde judiciaire, et tend à fragiliser un peu plus l'instruction. *« On n'avait pas besoin, en plus, d'une affaire Grellier »*, soupire l'un d'entre eux. *« Il faut cesser de considérer le juge d'instruction comme un petit bonhomme qui déboulonne les idoles »*, estime de son côté un magistrat de la Cour de cassation pour justifier la vraisemblable intransigeance de la Cour de cassation à l'égard du juge Grellier. Reste à savoir si M. Grellier est un « petit bonhomme », et M. Michel Droit, une « idole ».

AGATHE LOGEART.

Questions sur Radio-Courtoisie

En suspendant il y a un mois l'instruction de l'affaire Radio-Courtoisie, la Cour de cassation a stoppé net le travail d'investigation du juge Claude Grellier. Elle n'a pas mis un terme pour autant aux plaintes des radios exclues de la bande FM et aux interrogations sur les conditions d'attribution des fréquences parisiennes. Il reste maintenant à répondre à plusieurs questions qui, au-delà de l'inculpation de M. Michel Droit, mettent en cause le fonctionnement même de la Commission nationale de la communication et des libertés.

● M. Michel Droit a reconnu qu'il connaissait bien M. Jean Ferré, le promoteur de Radio-Courtoisie. Ce dernier est chroniqueur au *Figaro Magazine* et a donc partagé avec l'académicien le statut de salarié du groupe de M. Robert Hersant. Ces liens entre les deux hommes n'auraient-ils pas dû contraindre M. Droit à ne pas participer aux décisions de la CNCL concernant Radio-Courtoisie ?

● Pourquoi M. Jean Ferré a-t-il toujours fait preuve d'une assurance déconcertante sur l'octroi de son autorisation ? S'est-il vanté publiquement comme l'affirme M. Denis Clair, responsable de Radio-Paris, d'obtenir une fréquence grâce à l'appui de son ami Michel Droit ?

● Comment expliquer que les responsables de Radio-Courtoisie n'aient jamais jugé utile de se faire connaître auprès des services radio de la CNCL, rue Boissy-d'Anglas, alors que tous les autres candidats ont multiplié les visites aux chargés de mission qui instruisaient les dossiers ?

● Au mois de juin, M. Ferré était en revanche reçu rue Jacob, au siège de la CNCL, par M. Yves Rocca, membre de la Commission plus particulièrement chargé du dossier des radios. M. Droit, qui ne travaillait pas spécialement sur ce dossier et ne faisait pas partie de la sous-commission des radios, était également présent à l'audition.

● L'unique fiche sur Radio-Courtoisie (les autres ont mystérieusement disparu) retrouvée lors de la perquisition rue Boissy-d'Anglas montre que le bureau radio de la CNCL n'avait pas retenu cette candidature. La radio n'avait jamais émis, le projet était vague et les moyens à mettre en œuvre imprécis. L'engagement politique délibéré de Radio-Courtoisie – elle ne se reconnaît *« aucun ennemi à droite »* – et le soutien d'associations comme l'UNI, le Cercle Jeanne-d'Arc ou Chrétiens Solidarité, présageait mal du *« pluralisme des programmes »* dont fait état la loi. Son ancrage associatif et sa composition de bénévoles l'éloignaient, d'autre part, des critères commerciaux et économiques généralement défendus par la CNCL. Comment comprendre alors que, malgré ce premier échec au stade de la présélection, Radio-Courtoisie soit réapparue quelques jours avant les autorisations sur les listes des radios à retenir ?

● Enfin, la CNCL semble faire preuve dans toute cette affaire d'un manque de transparence. Le dossier trouvé par les policiers rue Boissy-d'Anglas est *« incomplet »*, selon le témoignage de M. Pascal Valley-Radot, chef du bureau radio à la CNCL et inculpé de « trafic d'influence ». Les procès-verbaux de séances plénières sont en contradiction avec le règlement intérieur de la Commission. Son article 5 prévoit, en effet, que les comptes-rendus doivent préciser les questions discutées, les interventions des membres et le relevé motivé des décisions. Or, le 10 juillet, lorsque douze membres de la CNCL, dont M. Michel Droit, en viennent à examiner le dossier des radios, le procès-verbal se contente d'un mot : *« huis clos »*. Une procédure non prévue au règlement. Le 13 juillet, le compte-rendu présente brièvement et sans aucune explication une liste de cas litigieux parmi lesquels apparaît Radio-Courtoisie. Le 17 juillet, il est seulement indiqué qu'il reste deux fréquences pour une douzaine de radios. Enfin, le procès-verbal du 22 juillet se borne à proclamer la liste des radios autorisées à Paris. Le palmarès n'est accompagné d'aucun compte-rendu des délibérations, d'aucune motivation des choix. Y figure Radio-Courtoisie.

ANNICK COJEAN.

هكذا من الاصل

Politique

Au Sénat

M. Jacques Chirac confirme qu'il n'entend pas « gérer les affaires courantes »

Le Sénat a approuvé dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 décembre, la déclaration de politique générale de M. Jacques Chirac, par deux cent vingt-six voix contre soixante-huit (les quinze communistes, quarante-sept socialistes et six membres de la gauche démocratique). Cinq sénateurs gauche démocratique dont quatre MRG se sont abstenus. N'ont pas participé au vote vingt sénateurs, dont M. Alain Poher qui présidait la séance, un Union centriste (M. Daniel Millaud, Polynésie française), un gauche démocratique (M. Louis Brives, Tarn) et dix-sept socialistes. Ces derniers n'ont pas jugé bon de rester pour le scrutin public à la tribune.

Le premier ministre ne serait-il venu au Sénat que pour se livrer à la vérification mathématique de l'adage *« jamais deux sans trois »* ? Craignait-il que l'approbation de sa politique reçue dans la même enceinte en avril 1986 et en avril dernier soit moins nette ? L'espérait-il au contraire plus franche encore ? En résumé, que pouvait attendre M. Chirac d'un vote qui s'annonçait sans surprise, et de propos qui se promettaient de n'être que convenus ?

Le premier ministre a justifié sa démarche par trois raisons : son respect et son attachement à la *« tradition bicamériste »*, le *« soutien constant »* que le gouvernement a trouvé au palais du Luxembourg, et l'expérience de la majorité sénatoriale qui *« connaît tout le prix et les enjeux de l'union »*.

Comme le 3 décembre à l'Assemblée nationale, M. Chirac a dressé le bilan des vingt derniers mois en privilégiant la sécurité et le *« redressement économique »*. Sur ce point, le premier ministre qui évoquait alors la crise boursière, a déclaré : *« Où en serions-nous si nos déséquilibres et nos contraintes étaient encore ceux d'il y a vingt mois ? Si notre endettement était resté le même ? Si la compétitivité de nos entreprises n'était pas en pleine amélioration et reconnue comme telle par tous les experts étrangers ? Si la capacité de réaction de nos décideurs était restée handicapée par une réglementation sclérosante et paralysante ? Si la confiance des marchés dans l'avenir de notre économie n'avait pas été restaurée ? »*

Après avoir rappelé les mesures pour la Sécurité sociale, M. Chirac a expliqué que, s'il a pris la responsabilité de gouverner, ce n'est pas pour *« s'arrêter soudain à six mois de l'échéance présidentielle »*. *« Le long terme est la mesure naturelle »* de l'action poursuivie depuis mars 1986, action qui est *« tout autre chose que gérer les affaires courantes »*.

Pour illustrer sa conviction selon laquelle il n'y a pas de distinction à faire entre *« action gouvernementale »* et ce que *« serait une perspective plus éloignée et plus haute »*, le chef du gouvernement a choisi d'évoquer la politique familiale. Ce thème - qui est l'un de ceux retenus par le CDS dans le cadre de sa précampagne présidentielle - est une *« priorité »* pour le gouvernement, a-t-il affirmé avant de définir un double objectif : mettre fin au vieillissement démographique et revaloriser les valeurs de la famille. Il a confirmé qu'il annoncera, lors de la conférence annuelle de la famille, les mesures propres à définir un véritable statut social pour les mères de famille assorti de droits nouveaux.

L'actualité récente imposait à l'orateur de faire part de ses réflexions sur la construction européenne. L'*« échec »* de Copenhague ne doit pas conduire pour autant à *« dramatiser la situation »*, a-t-il estimé. Après avoir affirmé que *« la France n'acceptera pas n'importe quel compromis »*, et notamment aux dépens de ses agriculteurs, car *« l'Europe ne peut pas se construire sur les débris de la politique agricole commune »*, il a souhaité que les partenaires de la France *« travaillent avec cette même détermination et que la commission fasse davantage preuve d'imagination et de souplesse pour favoriser l'ébauche du compromis nécessaire »*.

Une triple signification

En appelant au rassemblement afin de ne pas affaiblir la France, le premier ministre, candidat à l'élection présidentielle, donne, comme signification au vote positif qui conclura le débat, l'approbation de ce qui a été fait, le soutien à ce que fera le gouvernement *« dans les mois qui viennent »* et l'union *« profonde et réelle »* de la majorité.

Les applaudissements qui ont, à de rares moments, interrompu la déclaration du premier ministre étaient de moins en moins nourris au fur et à mesure que l'on se rapprochait des bancs de gauche, la rupture d'intensité passant dans les rangs centristes et de la Gauche démocratique.

Dans ces travées-là, nul sénateur ne se sentait demandeur d'un tel débat, d'autant que le vote du budget, samedi 5 décembre, avait déjà pour beaucoup valeur d'approbation de la politique gouvernementale. La redondance *apparaissait en l'occurrence quelque* peu superfétatoire aux barristes. Il n'empêche, ces derniers n'ont pas fait montre d'une trop mauvaise humeur.

M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), président de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF, a insisté sans excès sur quelques préoccupations à ses yeux *« fondamentales »*, notamment la décentralisation et l'aménagement du territoire, thème sur lequel interviendra également M. Georges Berchet (Haute-Marne), principal orateur de la Gauche démocratique.

Il est revenu à M. Hoeffel de prévenir : le débat présidentiel *« se situera en dehors du Parlement »*. Les uns et les autres y participeront, a-t-il conclu, *« avec le souci de préserver au-delà de la diversité, l'indispensable cohésion majoritaire »*.

C'est M. Jean-Luc Ménenchon (PS, Essonne) qui, dernier orateur, aura provoqué le plus d'animation : ses propos faisant part de sa *« compassion »* à M. Jean-Marie Tjibaou, dénonçant le *« paysage moral »* d'une France où un garde des sceaux est *« juge et partie dans une escroquerie »*, provoqueront la sortie de l'hémicycle de la quasi- totalité des sénateurs RI et RPR, à qui M. Chirac emboîtait le pas.

ANNE CHAUSSEBOURG.

"Ce livre précieux entre tous est un bijou. Son prix de souscription plus que raisonnable est une véritable aubaine pour les amateurs ... J.-P. Pugnaire

le plus exquis des chefs-d'œuvre somptueusement édité par Jean de Bonnot pour quelques bibliophiles éclairés

Les Fables de La Fontaine

Les Fables de La Fontaine comptent parmi les plus purs joyaux de la littérature universelle. Chaleureuses, émouvantes, spirituelles, pittoresques et riches de sagesse, elles ont gardé intact leur pouvoir d'enchantement.

Jean de Bonnot, dont on connaît la passion pour nos grands auteurs qu'il sert avec respect depuis toujours, a voulu donner une édition des Fables pouvant rivaliser avec les mieux venus des livres anciens quand le papier chiffon, le cuir des reliures, les encres et les colles ancestrales fleuraient bon la tradition.

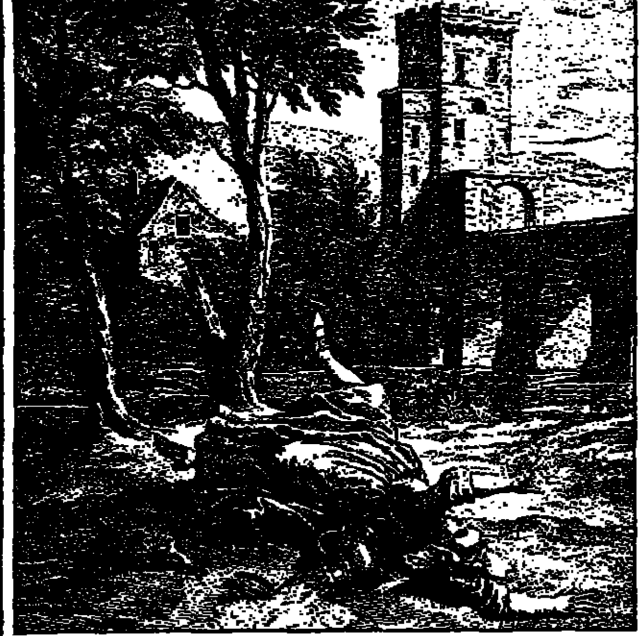
Il s'est aussi employé à donner à ses lecteurs un texte impeccable soutenu par une illustration prestigieuse. Le texte est celui établi à l'époque par M. de Montenault et l'illustrateur n'est rien moins que Jean-Baptiste Oudry, peintre officiel du Roi, dont cette suite prestigieuse de 275 figures fut la dernière et la plus brillante réalisation.

En 1979, Sotheby vendait 110.000 F les Fables illustrées par Oudry.

Jusqu'à maintenant, peu de gens avaient eu la chance d'admirer les 275 compositions dessinées par Oudry et gravées par C. Nicolas Cochin. Les experts et les grands collectionneurs qui ont eu ce privilège avouent volontiers qu'il s'agit sans doute de la plus somptueuse imagerie jamais exécutée pour Les Fables. On sait que cette suite grandiose fut spécialement commandée par Louis XV pour Madame de Pompadour. On sait aussi que J.-B. Oudry fut consigné pendant plusieurs mois aux Tuileries afin que l'artiste d'un naturel dissipé et paresseux puisse mener à bien ce travail de longue haleine.

Plus de deux siècles après, Jean de Bonnot restitue pour vous l'intégralité des 275 scènes délicieuses d'Oudry dont vous admirerez la délicatesse de trait et la composition savante.

Cet ensemble graphique, complété par 4 frontispices et 52 culs de lampe d'époque, fait de cette édition des Fables une des plus belles réussites de celui qui se veut le mainteneur de l'édition traditionnelle.



avec les 275 célèbres illustrations de J.-B. Oudry

peintre attitré des "Chasses de Louis XV"

Des livres "cuir et or" faits pour durer.

Notre édition complète en 4 beaux volumes in-octavo (14x21 cm) de 528 pages chacun environ est relié plein cuir de mouton taillé d'une seule pièce. Le décor des plats et du dos est poussé sur feuille d'or fin à 22 carats. La tranche supérieure est également dorée à l'or véritable. Les plats "aux armes de la Marquise de Pompadour" sont encadrés d'un motif gaufré à froid. Le papier est un superbe vergé chiffon filigrané "aux canons".

Des gardes "cordouannes" rehaussées de dorure, les coins rempliés à l'os, tout témoigne des soins particuliers apportés à cette édition qui complète avec bonheur Les Contes du même La Fontaine que nous avons donnés dans la fameuse édition dite des "Fermiers Généraux".

Garantie à vie.

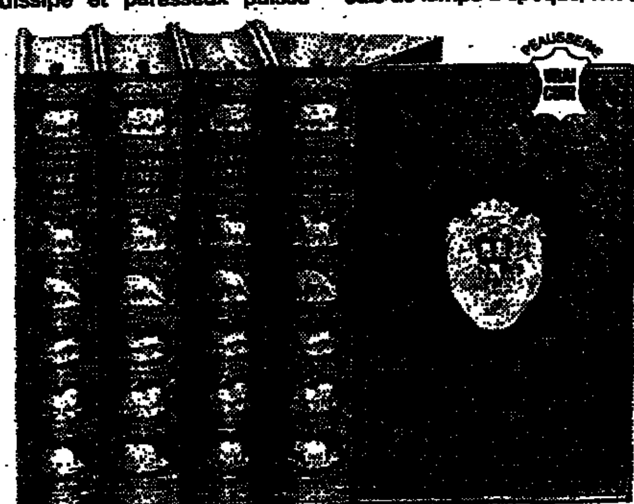
Il vaut mieux avoir peu de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails. Elles prennent de la valeur chaque année car l'or véritable et le cuir embellissent en se patinant avec le temps. C'est pourquoi Jean de Bonnot s'engage à racheter ses ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

CADEAU

Les souscripteurs qui renverront leur bulletin dans la semaine, recevront une estampe originale représentant un paysage. Cette gravure de 14 x 21 cm est une véritable petite œuvre d'art, numérotée et signée par l'artiste. Elle leur restera acquise quelle que soit leur décision.

Jean de Bonnot



BON pour recevoir le tome I en prêt gratuit

à expédier à JEAN de BONNOT
7, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

Veuillez m'envoyer gratuitement pour huit jours le tome premier des Fables de La Fontaine. Si je vous le retourne dans les 8 jours, je ne devrai rien. Si je décide de le garder, j'en réglerai le montant, soit 166 F (+ 14,60 F de port). Les trois volumes suivants me parviendront ensuite au rythme d'un par mois que je réglerai chaque fois au même prix garanti.

Nom.............................. Prénom....................
Adresse complète.......................................
Code postal....................... Ville......................
Signature indispensable.................................. 1

Prix de souscription exceptionnel

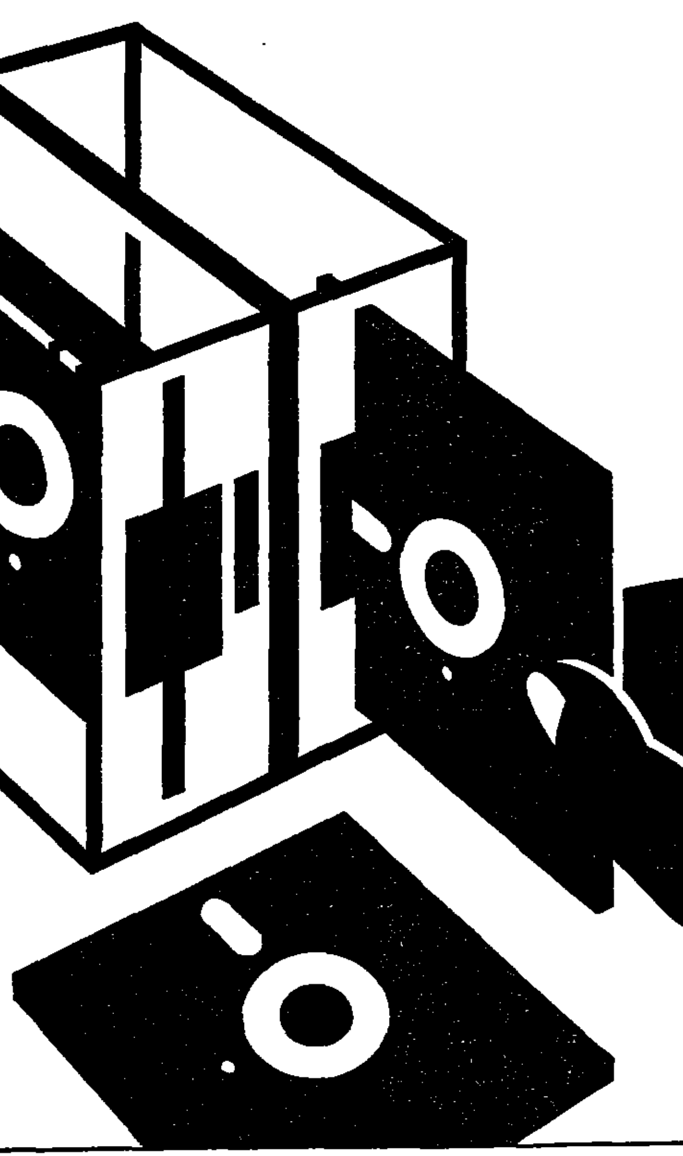


Computers and Communications

NEC des lecteurs de disquette à toute épreuve.

Les unités de disquettes NEC jouissent d'une solide réputation de fiabilité. Après tout, c'est normal, nous passons plus de temps à les tester qu'à les faire. Lorsqu'elles arrivent sur votre bureau, vous pouvez en attendre le meilleur, quel que soit leur format...

Et d'ailleurs, comment s'étonner d'une telle qualité ! NEC y a mis tout son savoir-faire informatique et son expérience de la communication – en un mot, tout ce qui fait la renommée des produits NEC, des unités de disquettes à l'électronique domestique. Aucun doute possible, **il y aura toujours du NEC quelque part.**





NEC est fière de parrainer des manifestations sportives de classe internationale, telles que LA COUPE DAVIS, LA COUPE DE LA FÉDÉRATION, LA NEC WORLD SERIES OF GOLF, ainsi que LE CLUB DE FOOTBALL D'EVERTON en Grande-Bretagne.









N'hésitez pas à nous contacter :
NEC Business Systems (France) Tour GAN - Cedex 13 - 98082 PARIS LA DÉFENSE

هكذا من الأصل

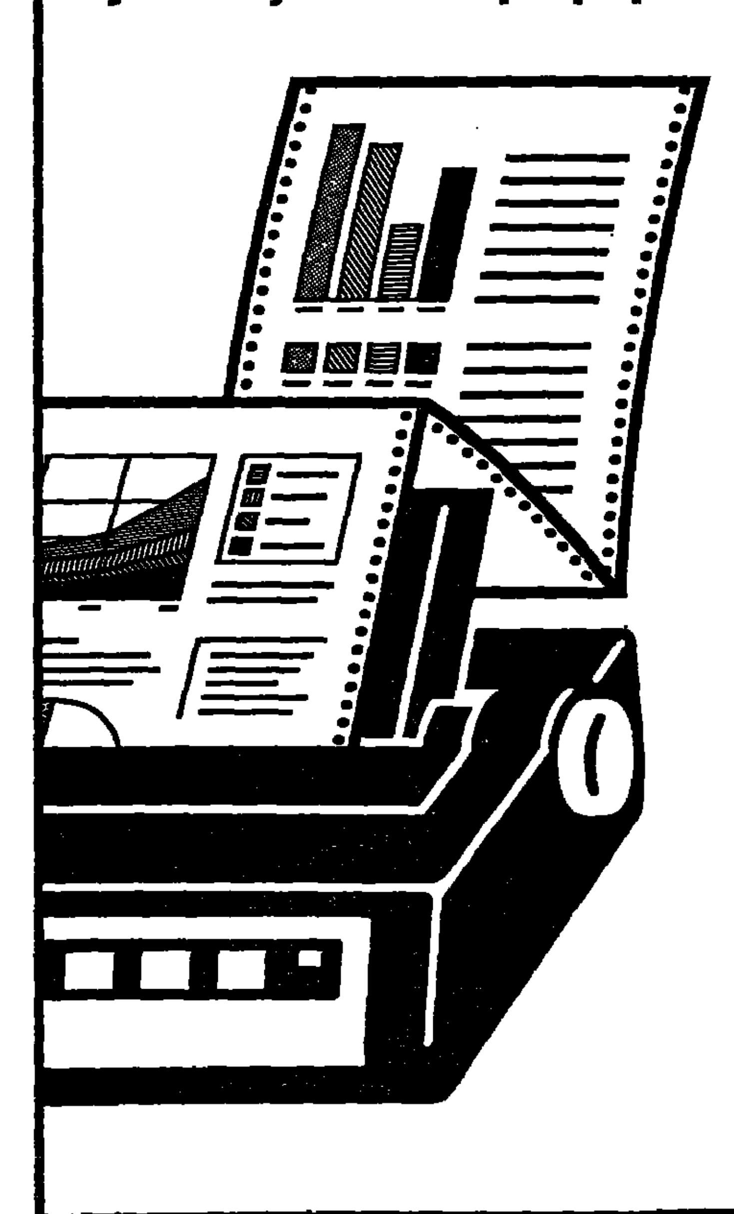
Société

C&C Computers and Communications

NEC
une bonne
impression
sur toute
la ligne.

Grâce à NEC, offrez-vous enfin des textes qu'on ait envie de lire. Un exemple ? La Pinwriter P2200 : des caractères irréprochables, de la taille de votre choix, à 56 caractères par seconde, pour un rapport coût/performances plus que séduisant.

Comment expliquer la qualité et les performances de nos imprimantes ? NEC y a mis tout son savoir-faire informatique et son expérience de la communication - en un mot, tout ce qui fait la renommée des produits NEC, des imprimantes au radio téléphone. Aucun doute possible, **il y aura toujours du NEC quelque part.**





NEC est fière de parrainer des manifestations sportives de classe internationale, telles que LA COUPE DAVIS, LA COUPE DE LA FÉDÉRATION, LA NEC WORLD SERIES OF GOLF, ainsi que LE CLUB DE FOOTBALL D'EVERTON en Grande-Bretagne.









N'hésitez pas à nous contacter :
NEC Business Systems (France) Tour GAN - Cedex 13 - 98082 PARIS LA DÉFENSE

L'expulsion des réfugiés Iraniens

M. Pasqua dénonce les « agissements inadmissibles » des Moudjahidins du peuple

« Les agissements inadmissibles des Moudjahidins du peuple ont été trop longtemps tolérés par les gouvernements précédents. Cette organisation n'a pas tenu compte de notre avertissement solennel de juin 1986. Qui plus est, elle a développé ses activités au mépris de son devoir de réserve, de l'ordre public et de notre hospitalité », a déclaré, le mercredi 9 décembre, à l'Assemblée nationale, M. Charles Pasqua, interrogé au cours de la séance hebdomadaire de questions orales par M. Pierre Pasquini, député RPR de Haute-Corse, à propos des expulsions de dix-sept ressortissants iraniens ou turcs appartenant à cette organisation.

Le ministre de l'intérieur a fait valoir que le gouvernement avait en juin 1986 *« rappelé au principal responsable des Moudjahidins, M. Massoud Radjavi, la nécessité d'observer la stricte neutralité politique et le devoir de réserve qui s'imposent à tout étranger réfugié en France »*. Mais en septembre 1986, selon M. Pasqua, les Moudjahidins *« avaient reconstitué leurs réseaux, notamment autour d'Auvers-sur-Oise »*.

Pour justifier les expulsions opérées, le mardi 8 décembre, en application de la procédure dite d'urgence absolue, le ministre de l'intérieur a expliqué que les Moudjahidins avaient *« développé une intense activité de propagande sur le territoire national, allant jusqu'à recueillir des fonds par la menace. Des ressortissants iraniens en résidence régulière ont été molestés ou menacés de mort pour avoir refusé d'adhérer à ce mouvement. »*

Plusieurs incidents graves, susceptibles d'aller jusqu'à l'affrontement armé, ont été évités entre les Moudjahidins et d'autres Iraniens (...). Les Moudjahidins étaient devenus une véritable organisation politique, qui utilisait notre territoire comme plate-forme pour développer des activités subversives. »

« On évoque le statut de réfugié, a encore déclaré M. Pasqua. *Mais un Etat a le droit d'expulser de son territoire un réfugié qui trouble gravement l'ordre public. »* Le ministre de l'intérieur a insisté sur le fait que les ressortissants iraniens et turcs avaient été expulsés vers *« un pays de paix »*, le Gabon, dans le strict respect de la convention de Genève.

Les représentants des Moudjahidins, qui avaient organisé à Paris et dans plusieurs capitales occidentales des manifestations de protestation, et dont certains ont été reçus le 9 décembre à l'Assemblée nationale par M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, ont indiqué, le 9 décembre dans la soirée, que les propos tenus par M. Pasqua *« ne sont confirmés par aucun tribunal »* et visent *« à camoufler l'ignoble et mesquin marchandage qui est en cours avec le régime de Khomeiny »*. Le ministre de l'intérieur n'a, selon les Moudjahidins, fait que porter *« une série d'accusations sans fondement et mensongères contre les réfugiés iraniens expulsés »*.

(Lire nos informations page 44.)

M. Mitterrand demande des « précisions » au gouvernement

Au terme du conseil des ministres réuni, le mercredi 9 décembre, à l'Elysée, M. Mitterrand s'est adressé au ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, pour lui demander des « précisions » sur les expulsions d'opposants iraniens réfugiés en France. M. Jacques Chirac, qui rédigeait son courrier, n'a relevé la tête et abandonné son labeur qu'à l'évocation de *« l'autorité du premier ministre »* qui a permis cette action.

Le chef de l'Etat a fait référence au préambule de la Constitution de 1946, repris dans le préambule de la Constitution de 1958 : *« Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République. »* Il a également invoqué la Convention de Genève du 28 juillet 1951. Puis il a indiqué que les « précisions » attendues permettraient de répondre aux questions posées par le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés.

Le président de la République a parlé quelques minutes en consultant ses notes. Au terme de cette intervention, il a levé la séance. M. Pasqua, qui avait préparé une réponse, a dû attendre la séance des questions d'actualité, à l'Assemblée nationale, pour fournir quelques-unes des « précisions » demandées.

JUSTICE

L'affaire Jobic

Le curieux témoignage d'une prostituée

Me Jean-Marc Varaut, avocat du commissaire Yves Jobic, inculpé de proxénétisme aggravé (*le Monde* du 1er décembre), a déposé une deuxième plainte contre X pour *« dénonciation calomnieuse, faux témoignages, subornation de témoins, crime contre la liberté »* et, s'il apparaissait que le crime fût commis par un fonctionnaire public, pour « forfaiture ». Cette plainte s'appuie sur le témoignage d'une prostituée, Mme Patricia Boschetto.

Cette jeune femme, qui travaille porte Maillot, a, selon Me Jeanne Collard, l'un des *défenseurs* du commissaire Jobic, enregistré son témoignage devant un huissier, sur une bande magnétique. Elle affirme que le juge d'instruction au tribunal de Nantua Jean-Michel Hayat lui avait proposé de lui fournir de la drogue, de l'argent ou des bijoux pour qu'elle les offre au commissaire Jobic, permettant ainsi au magistrat assisté des gendarmes de le prendre en flagrant délit.

Selon l'avocate du commissaire, le juge d'instruction aurait rappelé la jeune femme chez son frère, le 2 décembre, pour lui mettre le marché en main. Choquée par le procédé, elle aurait — en vain — essayé de faire enregistrer son témoignage auprès de l'inspection générale des services, puis à la huitième section du parquet de Paris, où elle affirma *« être envoyée par des policiers »*. N'étant pas compétent, le parquet de Paris l'adressa au parquet de Nanterre, où elle n'a été reçue par aucun magistrat et où l'on ne sait pas si elle s'est jamais présentée. *« En désespoir de cause »*, elle se serait alors rendue au cabinet de Me Varaut, qui lui a conseillé de faire enregistrer son témoignage devant un huissier. Certains enquêteurs, fort surpris de cette contre-attaque, n'hésitent pas à dire que ce nouveau rebondissement ressemble fort à un « montage ».

Ag. L.

Selon l'avocat de la famille

Malik Oussekine n'aurait pas participé aux manifestations étudiantes

La mère et les deux frères de Malik Oussekine, le jeune homme tué lors des manifestations étudiantes du 6 décembre 1986, rue Monsieur-le-Prince, à Paris (6e), ont pris connaissance, mercredi 9 décembre, dans le bureau du juge d'instruction, M. Philippe Jeannin, de plusieurs rapports d'expertises.

Leur avocat, Me Georges Kiejman, a indiqué qu'il allait demander des compléments d'expertises, une reconstitution des faits ainsi que l'audition de témoins pouvant attester que Malik Oussekine n'avait pas participé aux manifestations. Le jeune homme serait, en effet, parti peu de temps auparavant de la place des Ternes, dans le 17e arrondissement.

Me Kiejman estime enfin que les expertises sont trop vagues, notamment celles concluant que les coups ne sont pas la cause exclusive de la mort.



MÉDECINE

Le RPR soutient Mme Barzach contre le dépistage obligatoire du SIDA

La controverse sur la nécessité d'un dépistage systématique et obligatoire de la contamination par le virus du SIDA a rebondi de curieuse manière, mercredi 9 décembre. Alors qu'à Paris, deux députés RPR, MM. Bernard Debré et Michel Hannoun, prenaient position contre toute mesure coercitive de dépistage, M. Jacques Crozemarie, président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), réclamait depuis Washington la mise en place d'un dépistage *« systématique et obligatoire »* de la population française.

Pour les deux parlementaires, tout système d'exclusion ou d'isolement des malades du SIDA est à rejeter pour des raisons pratiques et éthiques. *« Les mesures de dépistage obligatoire, de contrôle aux frontières ou dans le travail, les propositions de sidatoriums ne sont qu'une fausse manière de rassurer »*, a notamment déclaré M. Hannoun. *« Ceux qui demandent à l'Etat de les débarrasser des séropositifs veulent en réalité pouvoir batifoler entre eux, plutôt que d'avoir à prendre leurs responsabilités dans leurs relations sexuelles »*, a ajouté le professeur Bernard Debré.

« Il ne faut ni banaliser ni dramatiser le SIDA, mais faire appel à la responsabilité misant sur l'information et l'éducation », ont insisté les deux rapporteurs. *« Il n'y a pas d'intervention législative à prévoir pour le moment*, ont-ils précisé, *mais les juges doivent être sévères en cas d'abus patronaux et de mesures d'exclusion dans le travail. »*

A Washington, M. Crozemarie, tout en réclamant un dépistage aux frontières, a accusé le gouvernement français de *« laxisme »* et *« de ne pas vraiment dire la vérité aux Français »*.

Le président de l'ARC isolé

AINSI, enfin, les positions se précisent. Seule, jusqu'à présent, au sein de la famille majoritaire, Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, avait, non sans courage ni ténacité, officiellement défendu, à propos du dépistage du SIDA, une position associant la nécessité de la prévention et le respect des droits de l'homme. En apportant un soutien dénué de toute ambiguïté, MM. Debré et Hannoun viennent conforter la position de Mme Barzach. Leur démarche permet de penser qu'aucune voix discordante *ne viendra plus, au sein du RPR*, réclamer l'adoption des mesures discriminatoires *demandées* par le Front national depuis plusieurs mois.

Ce sont précisément ces mesures que M. Crozemarie, président de l'ARC (l'une des deux principales associations privées qui, en France, font appel à la charité publique pour la recherche sur le cancer), entend voir adopter. M. Crozemarie *a, fait curieux, lancé son cri* d'alarme depuis Washington, *lors de la cérémonie d'ouverture d'une* manifestation financée par son association. Dépistage systématique et obligatoire, contrôles aux frontières, le Front national n'est pas seul à militer sur ce thème. Aux Etats-Unis, au Japon et en Bavière, *il est rejoint par toutes les fractions* de l'extrême droite.

L'ensemble des spécialistes du SIDA ont déjà maintes fois expliqué qu'un tel dépistage était une mesure à la fois inefficace, techniquement inapplicable et financièrement insupportable pour la collectivité. Il restera donc à expliquer pourquoi M. Crozemarie, qui — comme on se plaît à le rappeler dans l'entourage de Mme Barzach, — n'a d'autre compétence médicale ou scientifique que celle d'assurer la présidence d'une association vivant de la charité publique, adopte sur le SIDA, de son propre *chef* et avec tant d'empressement, les thèses *ultra-dangereuses du Front* national.

JEAN-YVES NAU.

● **Des malades dédommagés en Grande-Bretagne.** — La multinationale pharmaceutique américaine Eli-Lilly a offert, mercredi 9 décembre, de dédommager mille trois cents Britanniques victimes d'un médicament anti-inflammatoire : l'Opren. Ce médicament, utilisé pour combattre des affections rhumatismales, a été retiré de la vente en 1982 à cause de sa haute toxicité (*le Monde* du 8 août 1982). Le montant du dédommagement proposé par Eli-Lilly serait de 5,4 millions de dollars, soit l'équivalent de 20 000 F par malade. Cette offre, qui vise à mettre un terme aux poursuites engagées contre la firme, ne sera maintenue que si *« la grande majorité »* des personnes concernées l'acceptent. — *(AFP.)*

ELLE EST NOIRE.
ELLE EST BELLE.
ELLE SORT TRÈS PEU :
SIX FOIS PAR AN SEULEMENT...

Société

Un livre de l'ancien ministre de la défense

La confession manquée de Charles Hernu

On attendait une confession de l'homme qui se dit jalousé parce qu'il aurait trop bien réussi au ministère de la défense, entre 1981 et 1985. On a un plaidoyer *pro domo*, décousu, répétitif et contestable en fin de compte. La loi du genre en a décidé ainsi. Sans doute. Mais, *écrite au fil de la plume*, très vite, trop vite peut-être, la *Lettre ouverte à ceux qui ne veulent pas savoir* de M. Charles Hernu laissera son lecteur sur sa faim.

Une relation bâclée de l'affaire Greenpeace, expédiée en deux pages, avec seulement l'aveu que *« des instructions préventives ont été mal gérées »*. Par qui ? Pourquoi ? Comment ? Aucun autre détail ne vient étayer cette affirmation d'un ministre qui dut donner sa démission après l'échec des agents secrets français en Nouvelle-Zélande.

Une analyse, plus longue mais pas nécessairement plus claire, de la politique française de ventes d'armes, y compris à l'Iran par l'intermédiaire de la société Luchaire. L'ancien ministre de la défense clame son innocence : *« Je n'ai jamais donné l'ordre de vendre des armes à l'Iran. Je n'ai jamais couvert de telles actions »*, qu'il qualifie d'illégales. Mais, alors, comment un tel trafic a-t-il pu continuer, même clandestinement, pendant plusieurs années ? Là encore, M. Hernu préfère s'évader dans une description théorique des mécanismes d'exportation d'armes françaises qui remontent, fait-il observer candidement, jusqu'au premier ministre. C'est à peine s'il ébauche une réforme de ces procédures de contrôle, qui paraîtra bien timide au regard des risques encourus lorsqu'elles défaillent.

Déception

En réalité, l'ancien ministre de la défense se refuse à avoir honte que la France, même une France socialiste, puisse être sollicitée par la clientèle étrangère : les ventes d'armes, surtout à des pays pauvres du tiers-monde qui ont besoin de se protéger, ne sont pas malsaines dès lors qu'elles renforcent l'indépendance nationale, celle des acheteurs et celle de leur fournisseur.

La thèse est connue. Elle eût mérité d'être davantage explicitée, voire renouvelée avec des arguments plus originaux, par un homme qui n'a pas pu ignorer – lorsqu'il était aux affaires – les pressions du « complexe militaro-industriel » sur la diplomatie française.

Au-delà de ces remarques, qui reflètent la déception du lecteur devant un témoignage fort attendu, *Lettre ouverte à ceux qui ne veulent pas savoir* aurait pu porter un autre titre : *« Lettre ouverte à un jeune Allemand »*. Car c'est bien là la finalité de ce livre. Un ancien ministre français de la défense prend à témoin son correspondant ouest-allemand des efforts déployés par les deux pays pour une organisation commune de leur sécurité en Europe.

C'est même le thème central de l'ouvrage. Longuement détaillé et illustré de maints exemples concrets. Avec des redites, parfois, qui brisent une lecture un peu attentive. Comme si l'auteur avait voulu exorciser les démons d'une défense européenne qui tarde à se mettre en place. Comme si l'ancien ministre de la défense, qui entretenait des rapports confiants avec son collègue ouest-allemand, avait souhaité, aujourd'hui, se laver des accusations injustes de ses adversaires de l'époque selon lesquelles il n'entreprit rien de sérieux pour consolider l'axe Paris-Bonn.

Plus convaincant

M. Hernu se justifie donc. Oui, il est favorable à l'institution du « pilier » franco-allemand, sans, pour autant, qu'on puisse imaginer une association franco-britannique prenant le relais du « parapluie » nucléaire américain au-dessus de l'Allemagne fédérale. Oui, il faut arriver à la conception de plans de défense communs aux deux pays. Oui, la France doit se sentir menacée dès que son allié ouest-allemand le serait sur ses frontières de l'Est, au besoin en affichant sa détermination de voler à son secours avec le déploiement, sur le sol ouest-allemand, d'armes nucléaires préstratégiques françaises.

Ici, le propos se fait plus convaincant que pour les sujets précédents. L'ancien ministre n'y va pas par quatre chemins. Au contraire. Il n'hésite pas à aller jusqu'au bout de son engagement. Quitte à donner l'impression de rallier le camp de son successeur au ministère de la défense, M. André Giraud, contre les accords soviéto-américains de démantèlement des euromissiles.

Ainsi, pour M. Hernu, l'objectif final de M. Mikhaïl Gorbatchev est de désarmer l'Europe, et spécifiquement la France. *« L'option zéro*, écrit-il, *est un mauvais coup porté contre l'Europe et contre la France (...). Il ne faut pas toucher à nos armes nucléaires, ni préstratégiques ni stratégiques. »* Voilà qui, pour une fois, est net et clair. Une affirmation que le chef de l'Etat, son ami de longue date, ne partage pas totalement et qu'il a préféré nuancer pour saluer ce premier pas vers un désarmement nucléaire.

L'ancien ministre socialiste a, sans conteste, mal à la défense de l'Europe, et il tente d'en persuader le *cher ami* auquel il destine sa *Lettre ouverte*. Pessimiste, il l'est, en affirmant constater qu'il n'existe aucun dessein politico-stratégique commun à long terme en Europe. On est loin des discours dominicaux. On est loin, *aussi*, de l'écume des mauvais jours, ceux de Greenpeace et de Luchaire.

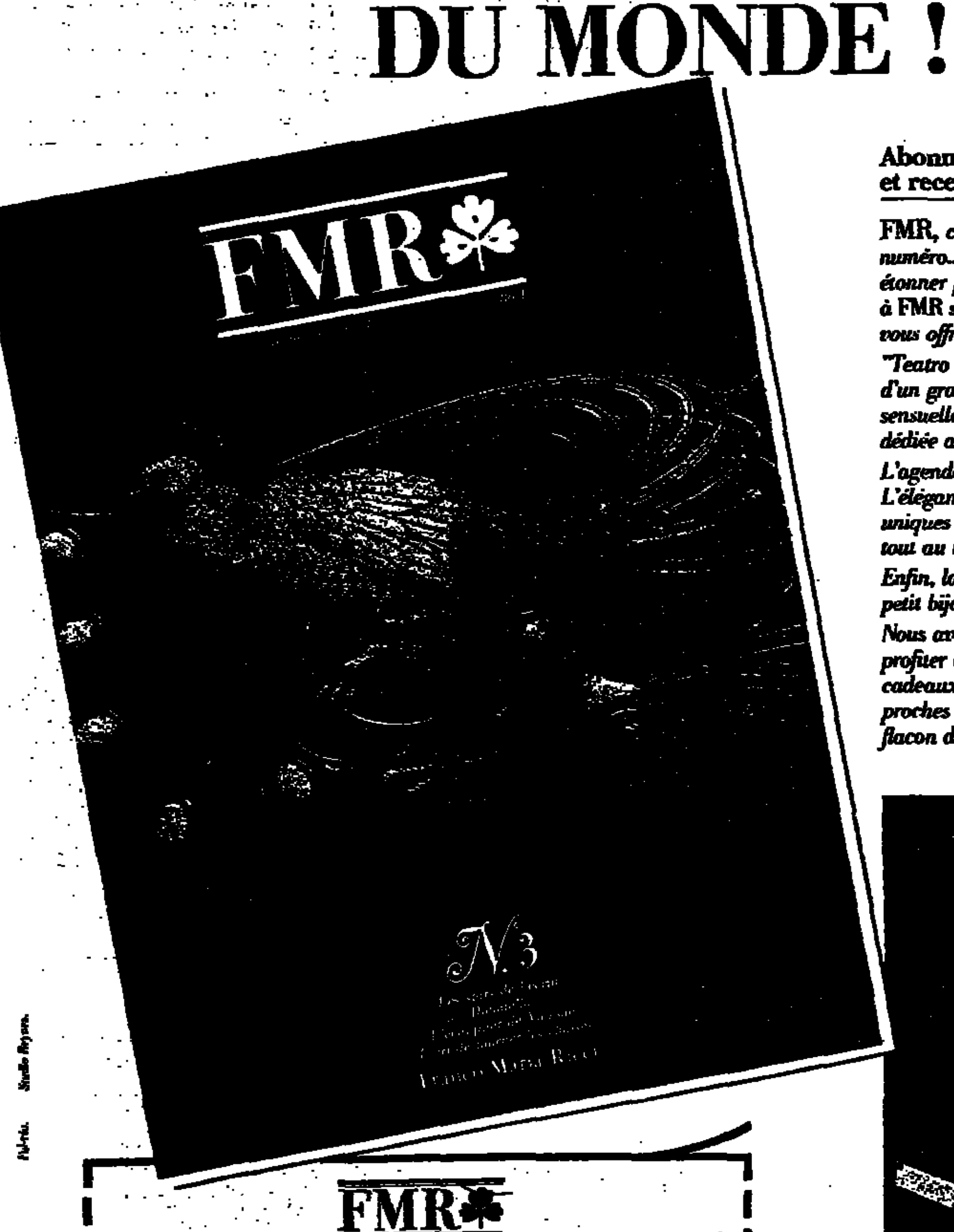
JACQUES ISNARD.

★ *Lettre ouverte à ceux qui ne veulent pas savoir*, de Charles Hernu. Albin Michel, 182 pages, 55 F.

SCIENCE & VIE MICRO
SVM
DÉCEMBRE

Informatique personnelle :
QUEL ORDINATEUR CHOISIR ?
Tous les modèles testés pour vous.

...C'EST LA PLUS BELLE REVUE DU MONDE !



Abonnez-vous à FMR et recevez 3 cadeaux.

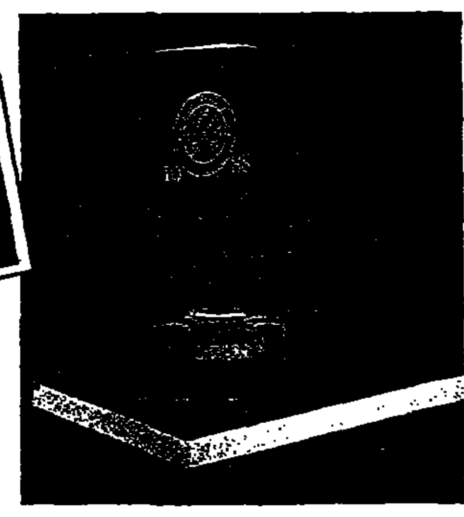
FMR, *c'est un étonnement renouvelé à chaque numéro... Et cette année, nous allons vous étonner plus encore : pour chaque abonnement à* FMR *souscrit avant le 28 Février 1988, nous vous offrons trois cadeaux prestigieux :*

"Teatro alla Scola", un parfum portant la griffe d'un grand couturier, Krizia. Une fragrance sensuelle dans un somptueux flacon de 50 ml, dédiée aux femmes et à la Scala.

L'agenda dessiné par Franco Maria Ricci. L'élégance de la soie noire, un style et un design uniques pour cet objet qui vous accompagnera tout au long de l'année.

Enfin, la revue littéraire "Le Promeneur", un petit bijou de style, le goût de l'inédit.

Nous avons aussi pensé à tous ceux qui vont profiter de cette occasion pour faire des cadeaux : pour chaque abonnement offert à vos proches ou à vos amis, nous vous offrons un flacon de "Teatro alla Scala" de Krizia.



FMR

Service Abonnements, 12 rue des Beaux-Arts, 75006 Paris. Tél 47.46.94.94

Abonnement d'un an (6 numéros), 440 F

Ci-joint mon règlement par ☐ chèque bancaire ☐ chèque postal (à l'ordre de FMR)

☐ Carte de crédit Débiter mon compte (voir ci-dessous)

Numéro

☐ American Express ☐ Visa ☐ Diners Date d'échéance

Signature

Nom/Prénom

Adresse

FMR, *avec cent vingt mille abonnés, est le premier magazine d'art international, édité en quatre langues simultanément dans cinq pays : France, Italie, Etats-Unis, Angleterre, Allemagne.*

Plus qu'une revue, FMR *est une encyclopédie de l'art qui enrichira votre bibliothèque, numéro après numéro, se transformant chaque année en un volume de neuf cents pages, instrument de consultation et de plaisir, mais aussi objet de collection.*

FMR : *le premier Art-Magazine dans le monde.*

C&C Computers and Communications

NEC
le nouvel
espace
loisir.

Dans le domaine des téléviseurs couleur et des magnétoscopes, NEC n'a pas peur des hauteurs : haute résolution, haute fidélité, hautes performances. De quoi attraper le vertige ! NEC, c'est encore des moniteurs qui s'adaptent aussi bien à un ordinateur personnel qu'à une chaîne stéréo. Alors, à vos écrans !

Et parce que NEC n'a d'autre ambition que de mettre la technique au service de votre confort - des bipers aux grands systèmes informatiques - il y a un NEC pour chaque heure de la vie. Heure de travail, heure de loisir, aucun doute possible,

il y aura toujours du NEC quelque part.



NEC

NEC est fière de parrainer des manifestations sportives de classe internationale, telles que LA COUPE DAVIS, LA COUPE DE LA FÉDÉRATION, LA NEC WORLD SERIES OF GOLF, ainsi que LE CLUB DE FOOTBALL D'EVERTON en Grande-Bretagne.







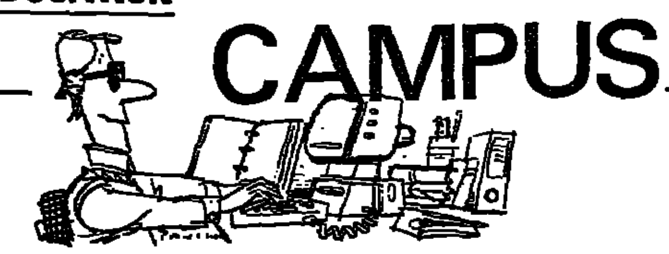


N'hésitez pas à nous contacter :
NEC Business Systems (France) Tour GAN - Cedex 13 - 98082 PARIS LA DÉFENSE

Société

ÉDUCATION

CAMPUS



Mollusques tropicaux à Perpignan

UN centre de biologie et d'écologie tropicale et méditerranéen est *inauguré, le jeudi 10 décembre, à Perpignan, par M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ce centre regroupe les activités de recherche* du laboratoire de biologie animale de l'université de Perpignan, dirigé par le professeur Combes, *et du laboratoire de biologie marine et de malacologie* (étude des mollusques) de l'Ecole pratique des hautes études, dirigé par le professeur Salvat.

Conçu en 1980, ce projet de collaboration a abouti à une convention, signée en 1987, entre l'université et l'Ecole pratique, dont l'équipe, jusqu'alors à Paris, va s'installer au bord de la Méditerranée. Le nouveau bâtiment regroupe plusieurs laboratoires *autour d'un mollusquarium,* permettant l'étude, dans les conditions du milieu où il se développe, du virus de la bilharziose. Les travaux *de l'équipe du professeur Combes qui portent sur cette maladie* responsable, chaque année, de la mort de plusieurs millions d'habitants des *régions tropicales, pourraient développer des axes* communs de recherche avec ceux de malacologie de l'équipe des Hautes Études. Le financement de cette construction a été assurée par les ministères de l'éducation et de la recherche, avec le concours du conseil général, du conseil régional et de la ville.

J.-C. M.

Quatre ans à l'ESCE

L'Ecole supérieure du commerce extérieur, qui recrute sur concours au niveau du baccalauréat, porte son cursus de trois à quatre ans, pour harmoniser son diplôme avec ceux des *écoles de commerce européennes* de même niveau. La *quatrième année comprendra un* stage à l'étranger de quatre mois dans un centre universitaire ou une entreprise, et des options de spécialisation. Cette école organise par ailleurs des *« missions export »,* au cours desquelles les élèves de deuxième année étudient des *projets commerciaux* dans les pays de la Communauté à la *demande d'entreprises.*

(ESCE, 63, rue Ampère, 75017 Paris. Tél. : 47-63-36-55. *Mission* export : Nicole Beauvois.)

Tourisme à Clermont-Ferrand

Une formation du personnel *d'encadrement* pour le tourisme est organisée à la faculté des *lettres de Clermont-Ferrand.* Le recrutement se fait à bac + 2 *(Deug, BTS, DUT) après sélection* (dossier, tests écrits, entretien). La formation dure deux ans. L'enseignement est assuré par des universitaires et des professionnels et comporte un *stage obligatoire de trois mois* en entreprise.

(*Maîtrise des sciences et techniques tourisme, université Blaise Pascal, 29 boulevard Gergovie, 63037* Clermont-Ferrand Cedex.)

« Visions contemporaines »

Le Centre de recherches en *histoire contemporaine* de l'université Inter-Ages de Nantes *lance une revue, Visions contemporaines,* qui se veut *« ouverte à tout chercheur travaillant dans un cadre régional, français et étranger, et dont les travaux touchent le dix-neuvième et le vingtième siècle ».* Diffusée dans l'Ouest et la région parisienne, elle souhaite *s'étendre à d'autres régions.* Au sommaire du premier numéro : *des études sur une maison* close à Luçon, le quartier *le Marchix à Nantes et les* projets de fortifications de Saint-Nazaire.

(*Visions contemporaines.* CRHC, Université Inter-Ages de Nantes, chemin de la Sensive du Tertre, 44072 Nantes Cedex 03. Tél. : 40-74-61-43 ou 40-74-01-11. Le numéro, 65 F.)

Le « plan Monory » sera publié le 15 décembre

M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, le *mercredi 9 décembre, qu'il présentera* devant la presse son « plan pour l'avenir de l'école » *mardi prochain,* 15 décembre. Ce plan a été élaboré d'après les travaux conduits par M. Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'évaluation et de la prospective à l'éducation nationale, qui a défini les priorités et chiffré les moyens, et d'après un rapport sur le thème : « Éducation et société demain », confié par *M. Monory à M. Jacques* Lesourne, économiste, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, qui en exposera mardi les principaux axes. Le « plan *Monory » ainsi* que la réflexion menée parallèlement par M. Jacques Valade, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, doivent aboutir à un « plan de rénovation », a confirmé M. Jacques Chirac au Sénat, le mercredi 9 décembre. Le premier ministre a précisé que ce plan se traduira par une *« loi-programme que le gouvernement adoptera dans les tout premiers mois de 1988 ».*

● **Manifestations d'enseignants et d'étudiants à Nice et à Besançon.** — Plusieurs milliers d'enseignants venus d'une vingtaine de départements ont défilé mercredi *9 décembre dans les rues de Nice* à l'appel du SNI-PEGC pour protester contre les *sanctions* prises à l'encontre d'un délégué de ce syndicat par l'inspection académique de Nice. *Instituteur* à Biot (Alpes-Maritimes), M. Jean-Pierre Poggi a été rétrogradé administrativement pour s'être opposé à la fermeture d'une classe *maternelle* en organisant une manifestation et en forçant le bureau d'un *inspecteur d'académie.*

D'autre part, six cents étudiants de l'université de Besançon ont encerclé, le 9 décembre, pendant deux heures, la préfecture de région pour protester contre le manque de locaux, d'enseignants et de personnel administratif.

HISTOIRE

La mort de Jean Bouvier

Jean Bouvier, professeur honoraire à l'université Paris-I, est mort, le *9* décembre à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif.

[Né à Lyon en 1920, il y fait ses études supérieures, qui le conduisent à l'agrégation d'histoire, après avoir participé à la Résistance. Successivement attaché de recherches au CNRS, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, maître de conférences à Rennes, puis professeur aux universités Lille-III, Paris-VIII et Paris-I, Jean Bouvier était un de nos grands historiens économistes, depuis sa thèse sur la *Naissance d'une banque : le Crédit lyonnais.* Il laisse une œuvre fort riche et des disciples actifs, qui avaient tenu à lui rendre hommage dans *le Capitalisme français, dix-neuvième-vingtième siècles* (Fayard, 1987). Parmi ses principaux ouvrages, il faut citer *le Krach de l'Union générale, les Rothschild, les Deux Scandales de Panama, Un siècle de banque française*, et, en collaboration avec François Bloch-Lainé, *la France restaurée.*]

ENVIRONNEMENT

L'Europe rappelée à l'ordre

La Commission européenne a annoncé le 9 décembre à Bruxelles qu'elle s'apprête à envoyer des *« avis motivés »* aux Etats membres de la CEE leur enjoignant de se conformer avec plus de zèle aux directives communautaires. Neuf Etats sur douze, selon la Commission, sont en retard pour la récupération du verre *usagé. Seuls* le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas ont pris les mesures appropriées pour la récupération des bouteilles vides. La France est, en plus, accusée d'avoir autorisé l'importation de six mille peaux de félins protégés en provenance de Bolivie. L'Italie autorise des taux de pesticide dans l'eau potable dix fois supérieurs aux normes de la CEE. Et la Grèce ne se conforme pas aux directives pour la qualité de ses eaux de baignade. — *(AFP.)*

● **Nouvel accident chez Sandoz.** — Un réacteur chimique de l'usine Sandoz de *Schweizerhalle,* près de Bâle, en Suisse, a explosé le 9 *décembre au cours d'un mélange* d'oxyde d'éthylène et d'alcools gras. Six employés de l'usine ont dû recevoir des soins à l'hôpital. Le nuage de vapeur, non toxique, s'est dissipé en un quart d'heure, et les 4 000 mètres cubes d'eau utilisés par les pompiers ont *été récupérés* dans les bacs de rétention. — *(AFP, Reuter.)*

Dans « le Monde de l'éducation » de décembre

● Fêtes : ce qui branche les jeunes
● Les militants parents d'élèves

Dans son dossier « Fêtes : ce *qui branche les jeunes », le Monde de l'éducation* de *décembre offre un voyage* au pays de la culture des jeunes. Le *rock en marque le tempo* : nombre de lycéens et d'étudiants avouent *ne pas pouvoir* travailler sans un bruit de fond musical. Les moins de vingt ans représentent les trois quarts des acheteurs *de disques* rock : pour eux, la baisse de la TVA est une véritable aubaine. Mais si cette génération est musicale, ce n'est pas dans l'uniformité. Les fans du « Top 50 » côtoient les intégristes du hard rock, *les jeunes* Noirs adeptes de la break dance, les mélomanes classiques et les red skins (« de gauche »)... Attention à ne pas confondre toutes ces tribus !

L'engouement des jeunes pour *les jeux de rôle* et les livres interactifs constitue une autre des *caractéristiques* de la culture adolescente. Ceux-ci vous entraînent *dans un monde d'aventuriers,* peuplé d'elfes et de princesses, *dans lequel le lecteur* — ou le joueur — doit triompher de mille embûches. *Plus* de cent mille mordus en sont les héros et fourbissent *les livres, les jeux,* les claviers de micro-ordinateurs. *Le Monde de l'éducation* vous fait comprendre leurs frissons et publie, pour ses lecteurs, un jeu inédit dont ils sont les héros et qui teste leur sens de l'actualité.

Le Monde de l'éducation de *décembre propose* aussi une sélection de disques de rock et *de jeux de rôle, ainsi qu'un* choix d'albums de bandes dessinées, *d'ouvrages de science-fiction,* de livres pour enfants et de jouets *pour les tout-petits,* adaptés à tous les âges. De quoi offrir des *cadeaux intelligents et dans l'air* du temps.

Egalement au sommaire de ce numéro, une série de portraits de militants parents d'élèves : *la vie* est bien rude pour ceux qui se dévouent pour *la cause* commune. Ainsi que trois enquêtes. *« Les malheurs de l'édition scolaire ».* Le traditionnel lamento des *éditeurs a-t-il quelque* fondement ? Aujourd'hui, ceux-ci ne sont plus que sept *ou huit,* tandis que six maisons détiennent 90 % du marché. Qu'en sera-t-il demain ? *« Les sections d'éducation spécialisée, des classes qui s'adaptent aux élèves » :* avec des enseignants motivés et spécialisés et des méthodes particulières, *elles aident bien des* jeunes à sortir de l'impasse. *« Les classes de découverte ne sont pas des vacances » :* vingt-cinq ans après la première classe de neige, *le Monde de l'éducation* fait le point sur les bienfaits pédagogiques de ces transports hors cadre habituel.



ENFANCE

Selon le rapport annuel de l'UNICEF

Des millions de vies pourraient être sauvées

Chaque année, l'UNICEF rend public un rapport qui rappelle le nombre terrifiant d'enfants qui périssent chaque année faute de soins et d'hygiène alimentaire. M. James Grant, directeur général de l'UNICEF, s'efforce de démontrer qu'il est possible de réduire, sinon d'arrêter, cette hécatombe, grâce à de la volonté et à des moyens très simples qu'il énumère dans un nouveau rapport intitulé : « La situation des enfants dans le monde en 1988 ».

GENEVE
de notre correspondante

Chaque semaine 250 000 enfants meurent, dont un tiers ont moins de cinq ans. Si des mesures ne sont pas prises, cette année comme les précédentes, les maladies diarrhéiques tueront 3 500 000 enfants, les infections respiratoires aiguës 2 900 000, la rougeole 1 900 000, le paludisme 1 million et le tétanos 800 000. Il faut ajouter à cela 2 400 000 *décès d'enfants dus* à la misère et à la suite de maladies meurtrières là *où sévit la malnutrition,* ou la famine. Au total, 14 millions d'enfants *périssent chaque année, dont un grand* nombre pourraient survivre.

Les vaccins peuvent sauver, comme cela avait déjà été le cas l'an passé, 2 millions d'enfants. Durant l'année en cours, le vaccin DTC (diphtérie-tétanos-coqueluche) et le vaccin contre la rougeole ont permis à 1 300 000 enfants de survivre, 50 % des enfants du tiers-monde ayant bénéficié du premier et 40 % du second. Dans les années 70, seulement 5 % étaient vaccinés. Si tous les enfants ne sont pas vaccinés, c'est faute de moyens. Une campagne de *vaccination dont bénéficierait* la totalité des enfants reviendrait à 500 millions *de dollars par an, soit le coût* de dix avions modernes de combat, rappelle l'UNICEF.

« Mobilisation sociale »

La thérapie de réhydratation orale ou TRO permet de sauver 600 000 enfants chaque année. Il s'agit de faire avaler une solution de sels minéraux avec du sel de cuisine *et* un peu de sucre, le tout dilué dans de l'eau potable. *Les familles peuvent* le confectionner aisément et 20 % des parents dans le tiers-monde ont appris à le faire.

Former les parents, encourager l'allaitement au sein, l'hygiène élémentaire et l'espacement des naissances : l'UNICEF estime que ces objectifs nécessitent une véritable « mobilisation sociale » des services publics, mais aussi des enseignants, les médias, les autorités religieuses. Ces mesures permettraient de sauver jusqu'à 7 millions d'enfants par an.

L'UNICEF observe que, lorsque les parents *sont* convaincus que leurs enfants survivront, ils tendent à avoir des familles moins nombreuses. La Chine, la Corée du Sud, le Costa-Rica, Sri-Lanka ou la Thaïlande, qui sont *parvenus* à faire baisser considérablement leur taux de mortalité infantile, ont des taux de natalité parmi *les plus* bas du monde.

L'UNICEF rappelle que, en 1980, les pays industrialisés ont fourni, sous forme de prêts ou de dons, 40 milliards de dollars aux pays du tiers-monde. En 1985, ces derniers ont transféré vers les pays nantis *plus de 30 milliards* de dollars. Le service de la dette absorbe environ le quart des revenus des pays pauvres, ce qui provoque la « famine financière » dont les victimes sont les êtres les plus vulnérables, les enfants.

ISABELLE VICHNIAC.

EN BREF

● **Interpellations au Pays basque.** — Une dizaine de militants ou de *sympathisants du mouvement abertzale* ont été interpellés mardi et mercredi au Pays basque français par la gendarmerie et les enquêteurs de la police judiciaire de Bayonne agissant conjointement, sur deux commissions rogatoires séparées. L'une *de ces commissions rogatoires* avait été délivrée par le juge d'instruction Michel Legrand, chargé à Paris des affaires de terrorisme ; l'autre, par le juge d'instruction chargé à Bayonne du dossier concernant les attentats commis en 1987 contre des gendar*meries et des perceptions au Pays* basque français. Mercredi soir 9 décembre, cinq des personnes interpellées étaient toujours gardées à vue.

● **Légère augmentation du nombre de détenus.** — Avec 51 041 détenus (48 775 hommes, 2 266 *femmes) dans les prisons* françaises (métropole) au 1er décembre, le nombre des personnes incarcérées est à nouveau en hausse. Ce nombre était de 50 347 au 1er novembre et de 49 796 au 1er *octobre.*

Au 1er décembre, la population pénale est composée de 29 263 condamnés et de 21 778 prévenus, en attente d'un *premier jugement ou d'un jugement* définitif. Il y a actuellement 32 500 places environ dans les prisons françaises.

● **Pas de nouvelle victime à Tchernobyl.** — Un responsable du ministère soviétique de l'énergie atomique, M. Youri Filimontsev, a *démenti, le mercredi 9 décembre,* les informations selon lesquelles la radioactivité aurait fait de nouvelles victimes à la centrale nucléaire de Tchernobyl. Selon lui, les médias occidentaux auraient mal interprété un article de la presse soviétique indiquant que trente-six *accidents,* dont trois mortels, étaient survenus au cours des dix derniers mois à Tchernobyl (*le Monde* daté 6-7 décembre 1987). *« Aucun de ces accidents n'a de lien avec le travail à la centrale et aucun n'est dû à la radioactivité »,* a-t-il dit, précisant que deux personnes *sont mortes sur le chantier de* construction d'une maison et qu'une autre *s'est* noyée dans le Dniepr. — *(Reuter, UPI.)*

● **La démission de M. Jean-Claude Pecker.** — L'astronome Jean-Claude Pecker, membre de l'Académie des sciences et professeur au Collège de France, a démissionné de son poste de président du *comité national du programme mobilisateur « culture scientifique et technique ».*

Dans une lettre adressée à M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Pecker, qui avait été nommé voici deux ans par *M. Hubert Curien* et confirmé ensuite dans ses fonctions par M. Alain Devaquet, estime que *« le budget attribué à ce programme est trop limité pour qu'on puisse parler... de politique volontariste »,* et qu'il *« lui a été impossible, depuis plus d'un an, de réunir les instances du programme ».*

POUR NOËL, DES CADEAUX RAFFINÉS SIGNÉS ALFRED DUNHILL.



Montre Dunhill Millénnium, acier et plaqué or.

ALFRED DUNHILL
15 rue de la Paix, Paris 75002
Tél : 42 61 57 58



C&C Computers and Communications

Où est NEC ?

Les bonnes nouvelles n'attendent pas – Les bipers NEC vous les écrivent et vibrent en silence pour vous en avertir, et çà c'est une bonne nouvelle !




Les TV et les magnétoscopes d'une nouvelle dimension – Haute fidélité, haute résolution et hautes performances, avec NEC, l'espace loisir atteint de nouveaux sommets.

NEC, l'idéal des grands systèmes – Pour répondre à l'idéal de vos grands systèmes, il fallait un système idéal, qui réponde à tous vos besoins, dans tous vos bureaux.

Le portable NEC se plie à tous vos besoins – Il a beau être léger, le Multispeed portable NEC n'en est pas moins un ordinateur de poids. En voyage, il vaut bien son pesant d'or.



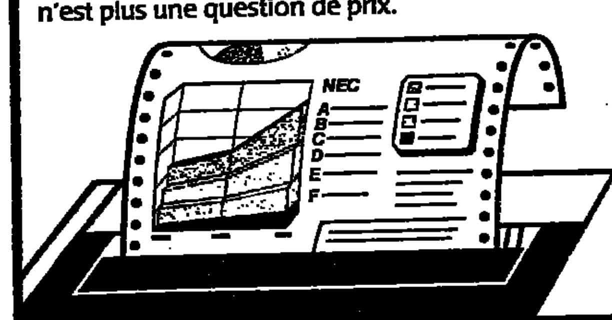
Des milliers d'informations qui ne tiennent qu'à un fil – Les fibres optiques NEC véhiculent toutes sortes d'informations, signaux vocaux, données, textes, images,... aussi vrais que nature.



Des puces qui grimpent dans votre estime – NEC fabrique les semi-conducteurs et les composants électroniques intégrés à ses produits. Cela s'appelle la qualité NEC de A à Z.

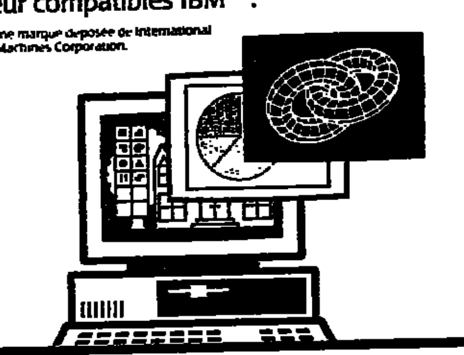


Pour faire bonne impression – Offrez-vous une NEC : la Pinwriter P2200 imprime vos textes en qualité courrier à 56 caractères par seconde. Avec NEC faire bonne impression n'est plus une question de prix.



Soyez synchro avec NEC Multisync – Il balaie automatiquement toutes les fréquences de 15,5 à 35 kHz, et accepte toutes les cartes graphiques couleur compatibles IBM®*.

*IBM est une marque déposée de International Business Machines Corporation.



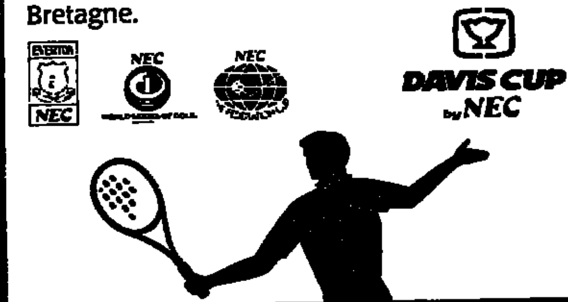
Des lecteurs de disquette à toute épreuve – Dans le monde entier, les lecteurs de disquette NEC sont réputés pour leur résistance et leur fiabilité. Un atout important pour ne pas sans cesse changer de disque.



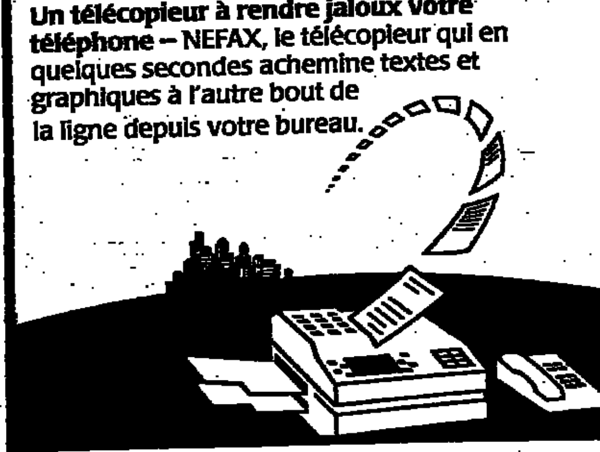
L'information qui roule pour vous ! – Les téléphones de voiture NEC offrent un grand nombre de fonctions dans un tout petit boîtier. Rien d'étonnant à ce que la nouvelle circule !



NEC est fière de parrainer des manifestations sportives de classe internationale, telles que LA COUPE DAVIS, LA COUPE DE LA FÉDÉRATION, LA NEC WORLD SERIES OF GOLF, ainsi que LE CLUB DE FOOTBALL D'EVERTON en Grande-Bretagne.



Un télécopieur à rendre jaloux votre téléphone – NEFAX, le télécopieur qui en quelques secondes achemine textes et graphiques à l'autre bout de la ligne depuis votre bureau.

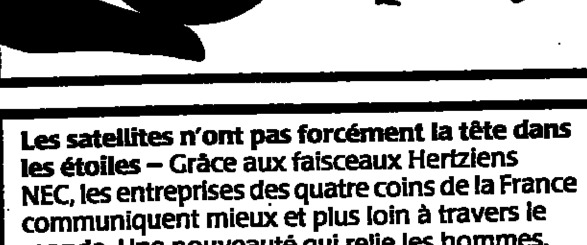
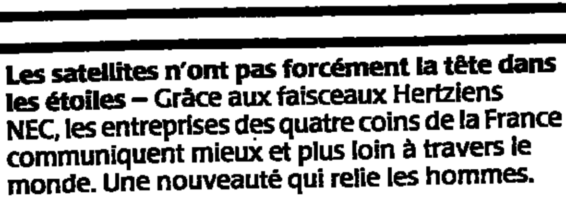
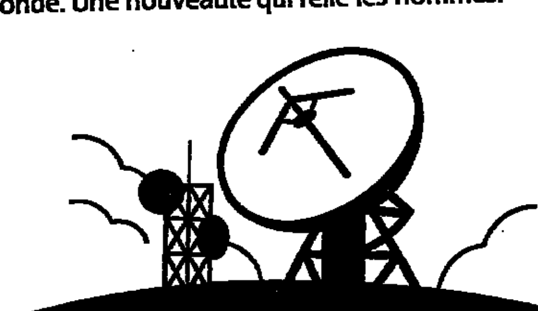


Le compact joue un nouvel air – De réputation solide, les disques durs NEC jouissent d'une qualité irréprochable. Les CD-ROM confirment la règle.



"Nous recherchons votre correspondant !" – Si vous utilisez un standard PBX et le Keyphone System NEC, voilà une rengaine que vos correspondants n'auront plus à supporter.

Les satellites n'ont pas forcément la tête dans les étoiles – Grâce aux faisceaux Hertziens NEC, les entreprises des quatre coins de la France communiquent mieux et plus loin à travers le monde. Une nouveauté qui relie les hommes.

mais partout...

NEC est un des leaders mondiaux dans l'informatique et les communications. Notre souci permanent est que la société tout entière tire profit de ces technologies. C'est pourquoi les avancées de NEC dans tous ces domaines font partie de votre vie quotidienne.

Où est NEC ? Maintenant vous le savez, NEC est partout aujourd'hui et encore plus demain.

Parce que dans le monde de l'informatique et des communications, **il y aura toujours du NEC quelque part.**



NEC

N'hésitez pas à nous contacter : **NEC Business Systems (France)** Tour GAN - Cedex 13 - 98082 PARIS LA DÉFENSE

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur au S.P.P, 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

S. 7. – 16 h : Tapis anciens. - Mᵉ ROGEON, expert, M. Chevalier.
S. 8. – Armes et autographes. - Mᵉˢ OGER, DUMONT.

LUNDI 14 DÉCEMBRE

S. 2. – *14 h 15 : Beaux bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne (pour tous renseignements, veuillez contacter Sophie-Aurélie Bouillet, au (1) 42-61-80-07, poste 429).* - Mᵉˢ ADER, PICARD, TAJAN, MM. Déchaut et Stetten.
S. 3. – *14 h : Préc. autographes et doc. historiques, livres illustrés et modernes.* Surréalisme. Biblioth. partielle de Paul Poiret. - Mᵉˢ AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 4. – 14 h : IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS dont VOUET *« Marie-Madeleine repentante »*, CHARDIN « Nature Morte » CRANACH « Lucrèce » BEL AMEUBLEMENT des 18ᵉ et 19ᵉ s. - Mᵉ LOUDMER.
S. 10. – Flacons à parfum opalines, objets d'art et meubles. - *Mᵉˢ MILLON, JUTHEAU.*
S. 11. – Soldats de plomb et Militaria. - Mᵉˢ DELAVENNE, LAFARGE.
S. 13. – 14 h 15. Collection d'estampes japonaises provenant de la collection Jacques Raynal Bey et de divers amateurs. Mᵉˢ ADER, PICARD, TAJAN, *MM.* Portier, experts.
S. 15. – Atelier CHANCO. - Mᵉ ROBERT.

MARDI 15 DÉCEMBRE

S. 1/7 – Tableaux anciens, mob., obj. d'art. - Mᵉ BOISGIRARD.
S. 8. – 14 h 15, Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. (Pour tous renseignements veuillez contacter Sophie-Aurélie Bouillet, au (1) 42-61-80-07), poste 429. - Mᵉˢ ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromanger, Véronique Fromanger, experts.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

S. 2. – Belles estampes, rare ensemble de livres de médecine. - Mᵉˢ LIBERT, CASTOR.
S. 3. – *Tableaux modernes.* - Mᵉ BRIEST.
S. 5-6. – 14 h 15, Estampes modernes, importants tablx anc. et mod., obj. *d'ameublement et meubles anciens, tapisseries.* - Mᵉˢ AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 7. – 14 h, Autographes, documents historiques. M. Castaing. Expositions : 1) chez les experts (sur rendez-vous) Maison Charavay, 3, rue de Furstenberg, 75006 Paris - tél. (1) 43-54-59-89 et 46-33-16-19 jusqu'à 16 h. - 2) Exposition publique au Nouveau Drouot, salle 7, mercredi 16 décembre (jour de la vente), de 11 à 12 h. - Mᵉˢ ADER, PICARD, TAJAN, Mᵐᵉ Maryse Castaing.
S. 9. – Dessins et tableaux anciens. - Mᵉˢ RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY.
S. 10. – Vente aux enchères par suite de saisies en douane. Pierres précieuses et pierres fines : diamants, saphirs, rubis, émeraudes. Bijoux divers en or et argent. - Mᵉˢ LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 11. – Bijoux, objets de vitrine, argenterie anc. et mod. - Mᵉˢ COUTURIER, de NICOLAY, Cabinet Gérard de Fommervault, expert.
S. 13. – Meubles, tableaux, obj. d'art, bibelots, mob. de style. - Mᵉˢ LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 14. – 14 h 15 : Art islamique, bronzes du Louristan, tableaux orientalistes. - Mᵉˢ ADER, PICARD, TAJAN, Lucien Arcache.

JEUDI 17 DÉCEMBRE

S. 3. – 14 h 15, Livres, biblioth. TRONCHIN ; expo. les 17 et 18 décembre de 11 h à 12 h 30. - Mᵉ LOUDMER.
S. 9. – Gravures. - Mᵉˢ NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE.
S. 10. – *Suite de la vente du 16 décembre. - Mᵉˢ LAURIN, GUILLOUX,* BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 12. – Collection de couteaux, objets scientifiques et de Marine. - Mᵉˢ MILLON, JUTHEAU, experts MM. Wilmart et J.-C. Dey.

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

S. 1. – 16 h 30 : tapis d'Orient. - Mᵉˢ ADER, PICARD, TAJAN, M. Berthéol, expert ; exposition publique : même jour de 11 à 16 h.
S. 2. – 14 h 15 : Beaux bijoux, bijoux en or, orfèvrerie anc. et moderne. - Mᵉˢ AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 3. – Suite de la vente du 17 déc. - Mᵉ LOUDMER.
S. 4. – Estampes, gravures, tableaux modernes. - Mᵉˢ LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mᵐᵉ Cailac, expert.
S. 5-6. – 11 h : Importants dessins et tableaux anciens. Les tableaux sont visibles à l'Etude sur rendez-vous. Veuillez contacter Chantal Grangé au (1) 42-61-80-07 (poste 426). MM. Herdhebaut et Latreille, Ryaux, de Bayser, experts. 14 h 30 : Objets d'art et de très bel ameublement, principalement du XVIIIᵉ siècle. Pour tous renseignements, veuillez contacter Pierre Gibour, au (1) 42-61-80-07 (poste 410). MM. Dillée, Lévy-Lacaze, experts. Exposition publique pour l'ensemble de la vente au Nouveau-Drouot, salles 5 et 6, le jeudi 17 décembre de 11 à 18 h. - Mᵉˢ ADER, PICARD, TAJAN.
S. 7. – Tableaux, bibelots, bons meubles de style. - *Mᵉ BOISGIRARD.*
S. 10. – Autographes et manuscrits dont d'importants manuscrits musicaux par Debussy, Dukas, Magnard. - Mᵉˢ LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Bodin, expert.
S. 14. – Bibelots, meubles. - Mᵉ BONDU.
S. 15. – Meubles, tableaux, objets d'art. - Mᵉˢ LENORMAND, DAYEN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J. Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BRIEST, 24 avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
COUTURIER, DE NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DELAVENNE, LAFARGE, 12, rue Grande-Batelière (75009), 47-70-45-96.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE, 8, rue Saint-Marc (75002).
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

Le Monde sur minitel

CONCOURS VIN : LES RÉPONSES

36.15 TAPEZ **LEMONDE** puis **VINS**

Le Carnet du Monde

Naissances

– Lali BARZMAN
et
Fabrice ZIOLKOWSKI,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marina,

le 30 novembre 1987.

2, rue de la Pierre-Levée.
75011 Paris.

– Mᵐᵉ WEISSENBURGER-DECROZE,
son arrière-grand-mère,
Mᵐᵉ Anne CANCELLIERI-DECROZE
et M. Stéphane DOBROVOLJEC,
ses grands-parents,
Dominique CANCELLIERI-DECROZE
et Daniel DOBROVOLJEC,
ses parents,
ont la joie d'annoncer la *naissance du* petit

Paul-Adrien,

né le 3 décembre 1987.

133, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
19, rue Claude-Debussy,
Alger (Algérie).

Décès

– Le journal *Liberté,*
Le journal *l'Humanité,*
Le journal *Révolution,*
Et l'ensemble de la presse communiste,
Les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais du Parti communiste français,
Le comité central du Parti communiste français
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Jacques ESTAGER,
ancien *rédacteur en chef,*
ancien directeur de *Liberté,*
correspondant de l'Humanité
en Pologne,
membre du comité de rédaction
de *Révolution,*
dirigeant de la fédération du Nord
du Parti communiste français,
rosette de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 11 décembre 1987, à 15 heures, au cimetière d'Avelin, où un dernier hommage lui sera rendu à partir de 14 h 45.

[Ancien directeur du journal *Liberté*, le quotidien du Parti communiste dans le Nord, Jacques Estager est décédé mardi 5 décembre, à l'âge de soixante-six ans. *Né en 1921 à Jussey* (Haute-Saône), Jacques Estager a adhéré en 1941 au Parti communiste et entrait dans la Résistance, dont il fut l'un des dirigeants dans la région de Douai. A la Libération, il abandonnait son *métier de professeur de lettres pour devenir* journaliste au quotidien *Liberté*. Il en sera rédacteur en chef en 1955, puis directeur dix ans plus tard. Jacques Estager était également un historien et un écrivain. Il a publié plusieurs ouvrages *sur le Parti communiste, sur la Résistance et* aussi sur la Pologne où il fut correspondant de *l'Humanité* en 1980. Il fut pendant de nombreuses années membre de la direction fédérale du PC dans le Nord et candidat à plusieurs élections.]

– *Mᵐᵉ Louis-Marie Fouquet,*
née Ducos de Lahaille,
Marie-Madeleine, Daniel et Juliette Reitzer,
Elisabeth *Fouquet,*
Henri Fouquet,
Les familles Fouquet, Moniez, Ducos de Lahaille et de Montéty,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 décembre 1987, du

docteur Louis-Marie FOUQUET,

dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale le 11 décembre 1987, en l'église Saint-André, 31420 Aurignac.

17, rue Mathis,
75019 Paris.

– *Nous avons la douleur de faire* part du décès de

M. Roland FREDJ,
ancien *combattant* FFL,

survenu *le 9 décembre 1987,* à l'âge de soixante-treize ans.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants.

La cérémonie se déroulera au cimetière de Troyes, vendredi matin, dans la plus stricte intimité, sans fleurs ni couronnes.

– GEYMOND VITAL,

né le 24 janvier 1897, nous a quittés le 6 décembre 1987, après une longue vie intéressante.

[Ami et collaborateur de Charles Dullin à l'Atelier, camarade d'Antonin Artaud, Roger Blin, Jean-Louis Barrault.
Geymond Vital a joué, entre autres dans *Des souris et des hommes, le Bout de la route, Il est minuit docteur Schweitzer.*]

Sa famille
Et ses amis.

– Nous apprenons la mort de

René HAVARD,

survenue à Paris, le lundi 7 décembre.

[Agé de soixante-quatre ans, René Havard *avait débuté au Grand-Guignol avant de jouer,* sous la direction de Robert Hossein, *Pas d'orchidées pour miss Blandish, Six hommes en question* et *l'Affaire du courrier de Lyon,* qu'il interprétait encore le dimanche 6 décembre *au Palais des sports. Au cinéma, René Havard* était apparu dans de nombreux films, *le Défroqué, la Valse du Gorille, la Vache et le Prisonnier,* avant d'écrire l'histoire autobiographique d'*Un taxi pour Tobrouk*, que devait tourner Henri Verneuil.]

– Commercy (Meuse).

Le conseil d'administration
Et l'ensemble du personnel de la Société Commercy Soudure
ont la tristesse de faire part de la disparition, le 8 décembre 1987, de leur directeur général,

Pierre LINDER.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pantaléon, à Commercy, le vendredi 11 décembre 1987, à 14 h 30.

– *Mᵐᵉ Jules Moatty,*
Le docteur et Mᵐᵉ Roger Moatty
et *leurs enfants,*
Laurent et Frédéric,
Le docteur et Mᵐᵉ André Moatty
et leurs enfants,
Erika et Olivia,
M. et Mᵐᵉ Jacques Uldry
et leurs enfants (Genève).
M. Franck-Eric Didi (Genève).
M. et Mᵐᵉ Alain Sberro
et leurs enfants,
Julien et Raphaël (Belfort),
Les familles Fellous, Pariente, Krief, Lellouche, Boukris, Ganem, Cannamela,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle,

M. Jules MOATTY,

survenu le 9 décembre 1987.

Les obsèques auront lieu ce jeudi 10 décembre au cimetière de Pantin-Parisien, à 16 heures.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

17, rue Vauvenargues,
75018 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à *Dieu* de

M. Pierre VERLET,
conservateur en chef honoraire
des musées nationaux,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

De la part de
Mᵐᵉ Pierre Verlet,
Loup et Marianne Verlet,
Bruno et Hélène Verlet,
Gilles et Jeanne Verlet,
Martin et Marguerite-Marie Verlet,
Etienne et Ginette Verlet,
Colombe et Jean-Pierre Samoyault,
Blandine et Igor Maslowski,
Rémi et Chantal Verlet,
Agnès et Jean-Pierre Berthier,
Germain Verlet,
leurs enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

L'inhumation aura lieu à Berchères-sur-Vesgre (Eure-et-Loir).

Ni fleurs ni couronnes.

14 *bis*, rue Raynouard,
75016 Paris.

Remerciements

– Mᵐᵉ Martine Michaut,
Mᵐᵉ Félix Antonini,
M. et Mᵐᵉ François Antonini,
M. et Mᵐᵉ Dominique Léonardi,
profondément touchés par la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

M. Jules ANTONINI,

expriment avec émotion toute leur reconnaissance aux personnes qui se sont associées à leur peine profonde.

– Jacques Axel,
Françoise Axel et Jacques Peyriere,
très touchés par la sympathie et *l'amitié* que vous leur avez manifestées lors du *décès de*

Suzanne AXEL,

vous remercient de tout cœur du réconfort que vous leur avez ainsi apporté.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mᵐᵉ Jean Menu,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
devant l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

M. Jean MENU,

vous prient de trouver ici, avec l'expression de leur profonde reconnaissance, leurs sincères remerciements.

– *M. Paul Marchelli,*
président,
Le comité exécutif
Et le comité confédéral de la Confédération française de l'encadrement CGC,
Ainsi que les membres du personnel,
vous remercient des témoignages de sympathie que vous leur avez manifestés à l'occasion du décès de leur ancien président,

M. Jean MENU,

et vous assurent de leur profonde reconnaissance.

– M. Emile Boursier,
vice-président,
M. Jean-Paul Mouzin,
directeur général,
Le bureau
Et le conseil d'administration de l'AGIRC,
vous remercient du témoignage de sympathie que vous leur avez manifesté à l'occasion du décès *de* leur président,

M. Jean MENU,

et vous assurent de leur profonde reconnaissance.

Messes anniversaires

– En ce premier anniversaire de la mort de

Henri DIMIER,

une messe sera célébrée pour le repos de son âme, le lundi 14 décembre à 18 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1ᵉʳ.

Communications diverses

– Daniel Ligou et André Combes dédicaceront le *Dictionnaire de la franc-maçonnerie* et les *Trois Siècles de la franc-maçonnerie française,* le samedi 12 décembre de 17 heures à 19 heures.
Librairie L'âge d'or, 12, rue de Sévigné, 75004 Paris.

– *La trente-neuvième vente de livres* dédicacés organisée par le Pen Club en faveur des droits de l'homme et des écrivains persécutés ou exilés aura lieu samedi 12 décembre, à partir de 14 heures, à l'Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais, Paris-6ᵉ.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le jeudi *10 décembre, à 10 h 30,* salle de Commissions (centre Panthéon), Mˡˡᵉ Del*phine Adouki : « La question* de la création d'une facilité additionnelle et *complémentaire pour compenser* les déficits des recettes d'exportation enregistrés par les PVD ».

– Université Champagne-Ardenne, *le jeudi 10* décembre, à 14 heures, salle du Conseil de l'université, M. Seydou Traore : « L'aménagement du territoire en pays sous-développés, le facteur du *développement. L'applicabilité* de l'hypothèse au Mali ».

– Université Paris-II, le jeudi 10 décembre, à 17 heures, salle des Commissions, Mᵐᵉ Catherine Bancherand-Pompidou : « Les tarifs aériens de passagers sur vols réguliers en Europe, plus particulièrement étude de la France *et* du Royaume-Uni en la matière ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 décembre 1987 :

UN DÉCRET

● *Nᵒ 87-990 du 4 décembre 1987* portant publication de l'Acte unique européen signé à Luxembourg, le 17 février 1986, et à La Haye, le 28 février 1986.

DES ARRÊTÉS

● Du 30 novembre 1987 relatif au prix en 1988 des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public.

● Du 3 décembre 1987 relatif à l'information du consommateur sur les prix.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cⁱᵉ
43-20-74-52
MINITEL par le 11

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

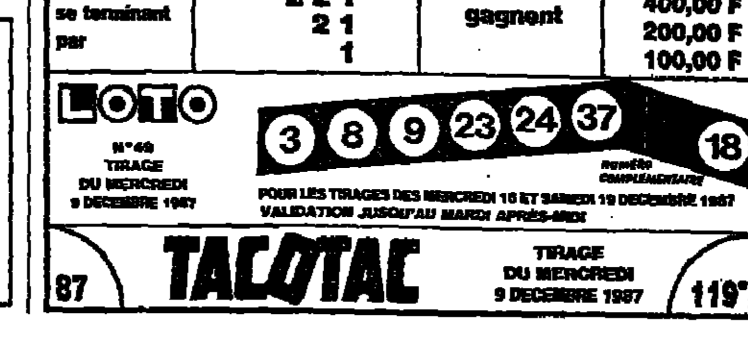
Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **1 1 8 2 2 1** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille			
0 1 8 2 2 1	6 1 8 2 2 1		
2 1 8 2 2 1	7 1 8 2 2 1	gagnent	
3 1 8 2 2 1	8 1 8 2 2 1	40 000,00 F	
4 1 8 2 2 1	9 1 8 2 2 1		
5 1 8 2 2 1			

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
108221	110221	118021	118201	118220	
128221	111221	118121	118211	118222	
138221	112221	118321	118231	118223	
148221	113221	118421	118241	118224	
158221	114221	118521	118251	118225	10 000,00 F
168221	115221	118621	118261	118226	
178221	116221	118721	118271	118227	
188221	117221	118821	118281	118228	
198221	119221	118921	118291	118229	

Tous les billets se terminant par			
	8221	gagnent	4 000,00 F
	221		400,00 F
	21		200,00 F
	1		100,00 F



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	51	tous signes	200
	651	tous signes	400
	4 011	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	4 301	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	8 597	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	65 121	balance	4 000 000
		autres signes	125 000
2	5 862	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7 312	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 792	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 722	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	1 942	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	8 042	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	14 302	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	24 062	lion	50 000
		autres signes	5 000
	27 772	balance	50 000
		autres signes	5 000
	28 892	taureau	50 000
		autres signes	5 000
3	5 883	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	65 883	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	25 863	cancer	50 000
		autres signes	5 000
4	44	tous signes	200
	2 234	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	9 044	balance	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
4	19 894	poissons	50 000
		autres signes	5 000
5	95	tous signes	200
	495	tous signes	400
	2 105	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	6 475	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	06 605	verseau	50 000
		autres signes	5 000
6	3 216	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 646	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	11 226	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	19 606	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
7	517	tous signes	400
	807	tous signes	400
	1 467	balance	12 000
		autres signes	1 200
	3 447	lion	12 000
		autres signes	1 200
8	0 038	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	3 798	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 448	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	20 778	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
9	4 759	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 269	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	06 929	vierge	50 000
		autres signes	5 000
0	480	tous signes	400
	700	tous signes	400
	3 090	poissons	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VIERGE, TAUREAU, GÉMEAUX **GAGNENT 100,00 F**

87 — *TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE* — TIRAGE DU MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1987 — 118ᵉ

Le Monde
DES LIVRES

Les inconstances de Katherine Mansfield

Comment un biographe italien – Pietro Citati – s'est entiché d'une dame originaire de Nouvelle-Zélande.

LA biographie est un genre périlleux, où le mieux apparaît souvent comme le complice du pire. Les biographes anglo-saxons en offrent l'exemple quand ils accumulent ces *« petits faits vrais »* qui enfouissent plus encore le mystère d'une vie. On nous révèle tout sur les manies de Proust, les habitudes d'Hemingway, les moindres gestes de Camus. A quelle heure achetait-il son journal, et que prenait-il au petit déjeuner ? Pour Shakespeare, comme pour Dieu, c'est évidemment plus difficile, car il faut fournir la preuve de leur existence avant de s'interroger sur leurs manières à table.

Mais peut-être qu'un chercheur du Kansas fera découvrir aux lecteurs de l'an 2040 quelles cigarettes fumait Philippe Sollers, et un professeur de Cambridge, quelles cravates portait Moravia. La belle affaire ! Ces frivolités auront accompli leur métier, qui est de dérober l'essentiel, et le lecteur aura manqué le cœur des choses.

Par bonheur, des lumières nous viennent d'Italie. Comme souvent. Voici un biographe, Pietro Citati, qui trace de son modèle – Katherine Mansfield – un portrait *subjectif*, commandé par le souci de comprendre et l'envie d'admirer. Citati, qui nous avait déjà donné un séduisant Tolstoï (1), se préoccupe seulement du détail lorsqu'il en dit long, lorsque l'infime trahit les secrets d'une nature. C'est une étude de caractère qui nous est proposée. On y voit se composer lentement le visage volontaire et désemparé de cette Katherine, fascinée autant que fascinante.

Pour ne pas employer le mot *sympathie* ni son contraire, Sartre parlait de son *« empathie »* à l'égard de Flaubert (2). C'est un coup de cœur qui a porté Citati vers Katherine Mansfield. J'imagine que des professeurs pointeront sévèrement le doigt : *« Un biographe n'a pas le droit d'aimer autant son modèle ! »* Citati n'a cure des interdits prononcés par des universitaires bougons. Il s'est offert un voyage : il s'est transporté dans les pensées, dans l'âme de Miss Mansfield. Il nous dépeint son « intérieur », il épouse sa cause, sans y mettre jamais la tyrannie des amitiés jalouses, ni la dévotion des amours aveugles.

« Une sorte de chat »

Aussi, le livre de Citati nous suggère de croire à l'internationalisme des affinités, nous montrant comment un auteur italien s'est entiché d'une dame originaire de Nouvelle-Zélande, et nous invitant à réviser la géographie des sentiments. Le lecteur se prend à compter pour rien la différence des climats, la variété des mœurs, les obstacles et les ingratitudes du kilométrage, quand Citati relate – comme si c'étaient les siennes – les pérégrinations de cette femme qui promena ses tourments à Londres, Paris, Bandol, en rêvant de son pays natal.



NARLINGUE-VIOLLET

Katherine Mansfield : « Ce n'est qu'en ma propre compagnie que je m'amuse réellement. »

Les sentiments se moquent du décalage horaire... Il n'empêche que la dame n'avait pas un caractère commode. D'apparence fragile, elle ressemblait à *« une céramique orientale »*, *« une figurine chinoise peinte sur le fond d'une tasse de thé »*, mais ses *« yeux d'oiseau »* démentaient le reste. Le regard de Katherine était *« scrutateur, possessif, impavide, dévorant »*, écrit Citati. *« Et à la fin, lorsque tout s'y était réfléchi (...), il s'égarait dans le lointain. »* Sensible, elle aussi, à l'aspect animal de Miss Mansfield, Virginia Woolf la voyait comme *« une sorte de chat »*. Quelqu'un d'impénétrable qui abandonnait les autres le plus distraitement du monde, une fois nourri de leur existence. Katherine a fait, un jour, cette confidence de boudoir où se résume l'*égoïsme* de l'écrivain : *« La somme de joies, de petites joies délicates que je tire de la contemplation des êtres et des choses, quand je suis seule, est immense ; ce n'est qu'en ma propre compagnie que je m'amuse réellement, c'est vrai. »*

Cependant, un rien suffisait à la désarmer. Elle subissait les funestes conséquences qu'entraîne l'acuité des sentiments. Vulnérable le mercredi autant qu'impassible le jeudi, cette femme trop exposée à la vie, trop avide de celle-ci, se montrait tellement diverse et contradictoire que ses amants passèrent, avec elle, par tous leurs états. Chacun pouvait se demander, le soir, si on ne le regarderait pas comme un étranger, le lendemain matin, car Miss Mansfield changeait de masque comme de robe, *« incroyablement prompte et presque féroce »*.

Les pauvres amants découvraient, avec Katherine, toutes les intempérances, les intempéries du cœur. Ses exaltations retombaient aussi vite qu'elles étaient nées. Ses inconstances, qui n'avaient rien de frivole ni de délibéré, procédaient de sa nature, comme la mélancolie de Baudelaire, la fantaisie de Giraudoux, les fureurs de Céline.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 25.)

(1) Denoël. Voir *le Monde des livres* du 22 mai 1987.

(2) *L'Idiot de la famille*. Gallimard (3 volumes).

La domestication du temps

A défaut de savoir l'arrêter, les hommes ont toujours cherché à mesurer le temps : le bilan de leurs efforts, par David Landes.

NOUS vivons dans le temps, et du temps. L'historien est un spécialiste du temps, mais aussi l'astronome ou le sportif, et tous, plus ou moins, nous avons des « emplois du temps ». Le temps est d'abord phénomène naturel, il est donc objet de connaissance scientifique, mais son usage est social ; il régit l'économie, le métier, la vie sociale. C'est – depuis toujours, mais de plus en plus avec la recherche de la rentabilité – un enjeu de pouvoir. La mesure du temps, qui en assure la maîtrise, a une histoire, et cette histoire est fondamentale pour la compréhension de l'évolution de l'humanité.

Or son importance avait - sauf sous des aspects partiels et souvent secondaires - échappé à l'attention des historiens. David Landes vint, s'étonna, réfléchit, s'informa, et maintenant, grâce à lui, nous savons l'essentiel de ce qu'est sans doute la plus importante conquête de l'homme. L'historien de Harvard était bien préparé à cette recherche, car depuis longtemps il scrute l'histoire de la technologie et de l'industrie comme domaine du développement de l'Occident, terrain essentiel de la modernité (1).

Grâce à lui, entre le moulin et l'imprimerie, nous savons que l'invention et la diffusion de l'horloge mécanique à partir du treizième siècle *« ont rendu possible, pour le meilleur et pour le pire, une civilisation attentive au temps, donc à la productivité et à la performance »*. Nous pouvons du même coup conforter la conviction actuelle que le Moyen Age a été (aussi) une période de créativité et de progrès.

Notre chance, c'est que David Landes est un historien complet et qu'il a su montrer dans cette « révolution du temps » du Moyen Age à nos jours un phénomène historique total, qui s'est déployé de l'histoire technologique à l'histoire de la culture et des mentalités. Le livre est un triptyque. Premier volet : un chapitre d'histoire culturelle. Comment et pourquoi l'horloge mécanique a-t-elle été inventée dans l'Occident médiéval et pourquoi est-elle restée un monopole européen pendant cinq cents ans ?

Pourtant on serait enclin à faire de l'horloge mécanique un emprunt à la Chine, qui était au Moyen Age en avance sur l'Europe sur le plan technologique en général et sur celui de l'horlogerie en particulier. Mais la Chine s'était engagée dans une « magnifique impasse », l'horloge astronomique à roue hydraulique. Cette merveille n'était qu'un jouet entre les mains d'un pouvoir qui ne cherchait pas à changer la société. L'Islam ne fit pas mieux. L'Occident avait choisi le développement avec ses chances et ses risques. Il avait besoin non seulement de mesurer avec précision le temps, mais de diffuser cette mesure. Il lui fallait une horloge automatique, exacte et miniaturisable.

Les heures canoniques

L'Antiquité avait légué aux Occidentaux le cadran solaire et la clepsydre ; le monarchisme chrétien fit faire un premier pas à la mesure du temps divisé en heures « canoniques », inégales mais relativement fixes, marquées par des services religieux. Ainsi naquit, au septième siècle, un nouvel instrument de mesure du temps, la cloche (et son clocher). Avec l'essor qui atteint son apogée au treizième siècle, les demandeurs de temps précis et divisible en parties égales se multiplièrent. David Landes - c'est ma seule réserve à l'égard de ce grand livre – accorde beaucoup trop, me semble-t-il, aux efforts des moines. Lui-même sent bien que la première décision décisive a lieu à la ville, dans le monde des marchands et des donneurs d'ouvrage d'une part, dans celui des nouveaux gouvernants soucieux d'étatiser le temps de l'autre. Charles V décrète, en 1370, que toutes les horloges de Paris seraient réglées sur celle de son palais de la Cité.

JACQUES LE GOFF.

(Lire la suite page 21.)

(1) David Landes : *L'Europe technicienne ou le Prométhée libéré – Révolution technique et libre essor industriel en Europe occidentale de 1750 à nos jours*. Trad. L. Evrard, Gallimard 1975.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

« Visages de la Résistance »

Quand l'intelligence conduisait au sacrifice

CE vendredi, la Sorbonne oppose au révisionnisme pro-nazi un contre-feu d'importance. Dans le grand amphithéâtre, les meilleurs historiens de la période débattent de la politique d'extermination, et particulièrement de ce point central : y a-t-il eu, de la part du Reich, programme sans trace écrite ou engrenage, volonté sournoise d'en haut ou génération spontanée d'appareil ?

Le numéro d'automne de la revue *la Liberté de l'esprit* vient à point compléter cette contre-offensive, en célébrant les travaux et les promesses saccagées des intellectuels martyrs de la Résistance. François George et ses invités font face à une réelle menace. A couvert du révisionnisme affiché, se développe un néo-vichysme aussi puissant que diffus, à propos des intellectuels des années 40. Tandis que des commandos idéologiques s'aventurent à contester les chambres à gaz, comme pour tâter le terrain, et qu'un candidat à l'Elysée, gaffeur ou trahi par son inconscient, ne voit là qu'un *« détail »*, une poignée de hussardinets disposant massivement des moyens d'expression croient chic de reprendre les thèmes de leurs aînés collabos.

Au nom de la « fin des idéologies » et d'une impertinence autoproclamée, une espèce de libéralo-dandysme tente de réhabiliter la vision caricaturale des « épurés » de 1945 : ces derniers auraient vu leur légalisme ou leurs simples délits d'opinion odieusement punis pour cause de talent par de médiocres judéo-marxistes qui ne se privaient pas de faire jouer leurs pièces sous l'Occupation, qui hâtèrent à peine la victoire alliée, qui firent tuer des otages inutiles, qui allaient cautionner le goulag, et dont les œuvrettes ne valaient pas le panache et le désespoir « comme on les aime », de Céline, de Brasillach ou de Drieu... *« Ah et puis quoi !, il y a bientôt un demi-siècle de cela, cessons de rabâcher, laissez-nous aimer les filles et l'insouciance dont vous n'êtes pas capables, bandes de balourds ! »*

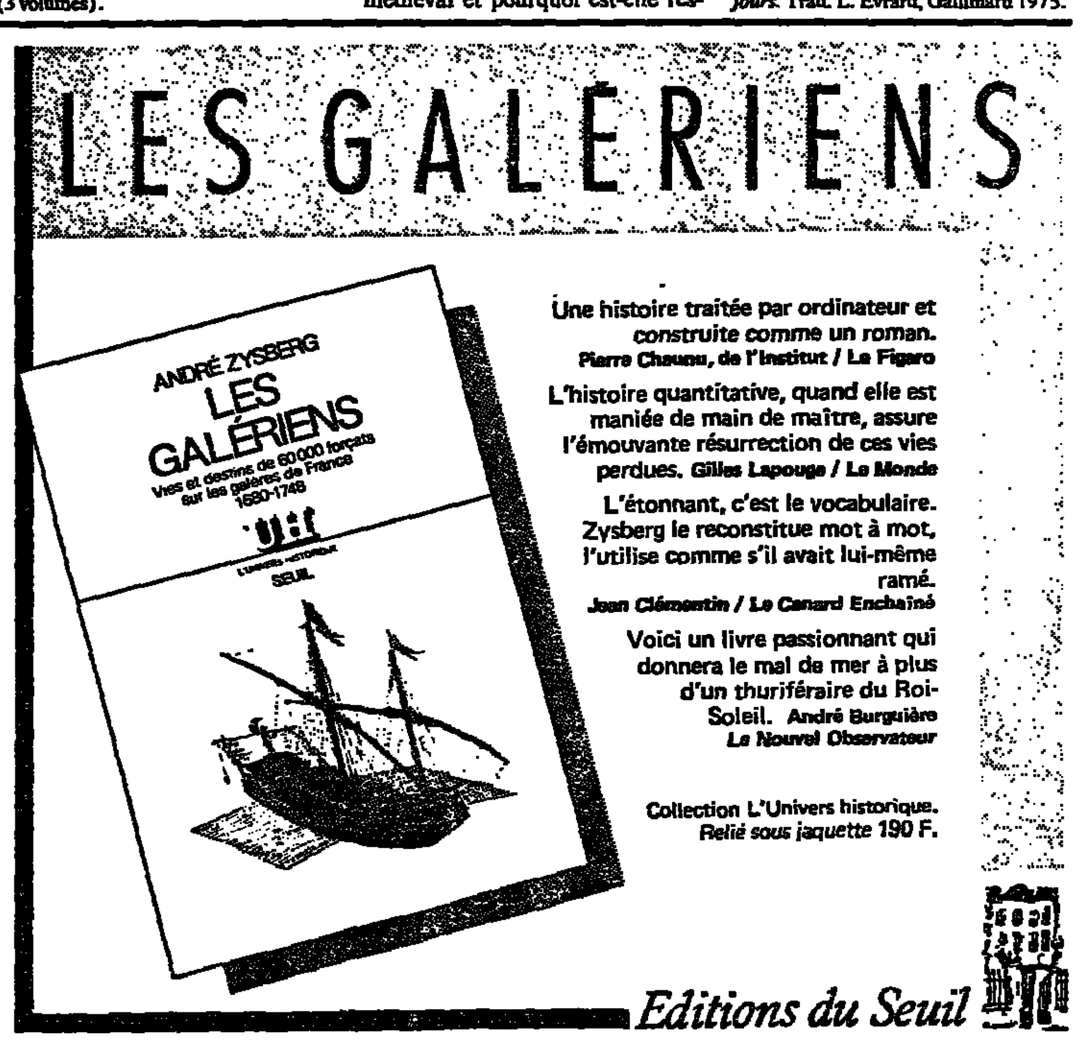
(On frémit à l'idée de ce que donnerait ce cynisme élitiste, en cas d'Occupation, et du monde qu'il eût conduit, comme ça, par anarchisme de droite, pour rigoler, à la table d'Abetz, déjà si courue !)

IL faut un certain courage, de la part de François George, pour braver ce nouveau conformisme et le ridicule qui s'attache à toute commémoration, dans un pays qui en abuse. Le secret d'un tel mouvement, chez quelqu'un qui naquit après la guerre, est à chercher dans une qualité devenue rare, presqu'incongrue : le goût filial d'admirer ; et dans la personne qui lui inspira ce goût : Jankélévitch.

Le 18 juin 1981, le cadet accompagnait l'aîné au mont Valérien, pour la cérémonie du souvenir. En redescendant, le philosophe du *« presque rien »* a soudain rompu le silence, qu'il avait terrible. *« Chaque fois que je redescend vers Paris, a-t-il dit, que je me retrouve parmi les habitants d'aujourd'hui qui n'ont pas connu tout ça, qui n'y pensent pas une seconde, je me demande si ce ne fut pas un mauvais rêve, si ce passé, une fois les derniers fidèles disparus, ne sera pas tout à fait irréel »*... De cette crainte est né, chez George, le besoin de prendre en charge la mémoire de jeunes gens fauchés en pleine promesse, de retrouver les raisons de leur sacrifice, cette logique perdue...

Quand Victor Basch est assassiné avec sa femme en janvier 1944, il paie pour bien d'autres forfaits que sa naissance – franc-maçon, laïc, rationaliste – et pour un ensemble de raisons : ses réflexions sur l'esthétique chez Kant, l'affaire Dreyfus, les droits de l'homme, la guerre d'Espagne, Munich, ou ses débats avec Raymond Aron, en 1939, sur la capacité de défense des démocraties. C'est toute l'histoire d'une conscience, libre à force de travail sur elle-même, que fait voler en éclats le milicien qui l'abat, armé, quoi qu'on dise, par la plume des collabos.

(Lire la suite page 19.)



مكرر من الاصل

Une lecture des poèmes d'Edouard VALDMAN aura lieu au Centre d'Action Poétique, crypte de l'église de la Madeleine, le 14 décembre 1987 à 19 h 30.
L'auteur dira ses poèmes et sera présenté par Jean MAMBRINO, dans le cadre de la série « le poète invité ».
Edouard VALDMAN, crypte de l'église de la Madeleine, le 14 décembre 1987 à 19 h 30

Vient de paraître

LES ÉVANGILES
MATTHIEU

Les Évangiles grec-français de sœur Jeanne d'Arc

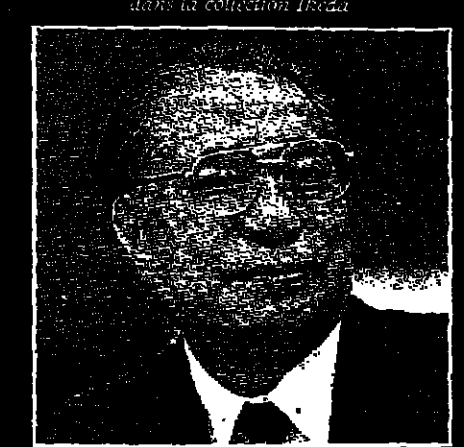
Évangile selon MARC 262 p., 225 F.
Évangile selon LUC 436 p., 330 F.
Évangile selon MATTHIEU 394 p., 299 F.

Desclée de Brouwer
Les Belles Lettres

Claire
DESRÉAUX
Lettre impossible
hélas à signer,
destinée
à un seul lecteur
à qui elle ne peut
être envoyée

GALLIMARD nrf

Daisaku Ikeda
président de la Soka Gakkaï internationale.
La révolution humaine
Volume I
Les volumes II et III paraîtront prochainement dans la collection Ikeda



Ce livre est un témoignage de première main sur l'un des phénomènes les plus marquants du Japon contemporain : la renaissance du Bouddhisme et plus particulièrement le développement de la Soka Gakkaï, organisation de Bouddhistes laïcs qui compte plus de dix millions d'adhérents au Japon et plusieurs millions dans cent quinze pays du monde.
LE ROCHER

LA VIE LITTÉRAIRE

CORRESPONDANCE

Ecrire le Sud

Après la page que nous avons consacrée à Eudora Welty, (« Le Monde des livres », du 20 novembre 1987), Danièle Pitavy-Souques, auteur d'une thèse sur cet écrivain américain, revient sur l'analyse de son œuvre et de sa relation avec son pays, le « Sud ».

IL y a quelque chose d'immense dans l'œuvre relativement courte d'Eudora Welty ; *une densité et* un pouvoir visionnaire qui tiennent de la poésie. *Le* Sud est là, où l'artiste puise ses images, mais la quête est d'ordre spirituel. Chef de file incontesté, Eudora Welty, dont l'œuvre a influencé deux générations d'écrivains, hommes et femmes, et qui, depuis quinze ans, avec trois livres remarquables, confirme sa place, est à compter parmi les plus grands écrivains américains.

Toute réflexion sur l'écriture des femmes dans *le* Sud (dont on sait l'éminence) passe par elle. Toute réflexion sur la littérature du Sud se fait avec elle. L'intelligence extrême de l'œuvre invite à réfléchir, à se garder de la facilité des engagements ou des clichés, à *lire ce quelque chose qui résiste* et perdure et qui est l'homme. On ne saurait dire si les sens ou l'esprit sont d'abord captivés ; plus tard, car c'est affaire de maturation, le cœur est pris.

L'horreur de l'injustice

« C'est vraiment un autre pays ! » Discutant avec des amis du Sud et de sa littérature, Eudora Welty venait d'affirmer le paradoxe des grands écrivains de cette région, qui, nourrissant leur œuvre du Sud, conservent une distance critique et vivent avec lui une relation d'amour et d'ironie, presque de haine pour certains. *Pour comprendre le rapport* qu'elle entretient avec le Sud, il faut s'arrêter sur la biographie et *l'art exigeant d'Eudora Welty.*

Sa famille, arrivée en Amérique au dix-huitième siècle, n'est *pas originaire du Sud, et* ses parents, venus s'installer à Jackson *« avec l'esprit d'aventure des pionniers »*, conservent de leur héritage anti-esclavagiste le respect des droits de l'homme. Ils donnent à leurs enfants le goût de la lecture et de la réflexion, l'horreur de l'injustice, et, surtout, l'amour du Sud sans le sentiment de culpabilité qui hante les descendants des soldats confédérés.

L'autre chance d'Eudora Welty *fut* de travailler, après l'Université, pour le Work Progress Administration, ce projet de Roosevelt pour venir en aide aux Etats les plus atteints par la dépression. *« Je pus ainsi voyager, regarder de près, en long et en large, et vraiment pour la première fois, l'endroit où j'étais née. »*

Elle prit aussi près d'un millier de photographies, où l'on voit la jubilation de découvrir le Sud – petites villes, hameaux, paysages enchevêtrés ou désolés – et, avant tout, la passion de l'homme et de sa vie. Si l'on songe que les trois quarts de ces photographies représentent des Noirs, on peut être surpris de leur confiance. *« Parce que j'étais timide, il s'établissait une sorte de connivence. »* Sans doute jouèrent en sa faveur des rapports disparus depuis entre Blancs et Noirs, mais aussi le charisme d'Eudora Welty.

Ce que ses sujets voyaient dans cette grande jeune fille de vingt ans, c'était une sympathie chaleureuse *et amusée*, une pudeur qui cachait un immense respect de l'autre, et plus encore le regard tranquille, curieux et si plein de tendresse de l'écrivain comprenant que le photographe ne pourrait jamais tout dire du mystère *humain, et que seuls les mots* pourraient tenter d'exprimer. La vie simple ou héroïque est là, avec ses activités, ses instants de bonheur, de détente, de découverte. *Déjà*, sous l'image quotidienne, on en devine une autre, emblématique. *Le Sud de Welty est à la fois* cette immersion dans le présent, sensuelle, et l'écho, non pas d'un passé historique comme chez Faulkner, mais de mythes. Elle s'intéresse à l'imagination plus qu'à l'histoire : la fiction de Welty, c'est *l'inscription dans le* Sud des grandes figures de l'imaginaire.

« Une saga de l'esprit humain »

Œuvre après œuvre, elle ne cesse d'explorer le rapport de l'homme à la création, recréant superbement l'épopée de l'Amérique avec ses rêves de puissance et d'ordre, sa *quête* du mystère, au moyen de grands archétypes *qu'elle réinvente pour le Sud.* Dans son dernier roman, *Losing Battles,* Welty réussit, tout en enracinant son texte dans la réalité du Sud et en faisant jouer le registre entier du comique, à produire un roman universel, une *saga de l'esprit humain,* version américaine du rapport imaginaire que l'individu entretient avec sa condition de mortel.

Dans chacune de ses nouvelles, le lecteur est séduit par la beauté de la surface, faite de rêve, d'ironie, ou du sens acéré du comique – l'oreille de Welty est insurpassable pour rendre vivant le Sud d'aujourd'hui dans ses dialogues. Mais il est en même temps mis au défi car la qualité de cette écriture naît de la dualité de la vision. Sous le monde en apparence familier – dirons-nous réaliste ? – se cache un territoire immense sans repères *précis,* non pas l'inconscient, depuis toujours territoire *des grands écrivains, mais ce pays* dont, très en avance sur son époque – ce qui lui valut d'être longtemps mal comprise, – Welty fit le sujet de sa fiction. Pays du philosophe et de l'artiste : comment l'esprit humain conçoit-il et représente-t-il le monde. Texte après texte, elle poursuit son exploration, écrit la tension, cette sensibilité immédiate à la beauté *sensuelle du monde et* le désir de la saisir pour la représenter en des figures abstraites qui *forment* la structure cachée de l'œuvre.

C'est pourquoi les nouvelles qui mettent des Noirs en scène lui valurent l'admiration des écrivains noirs eux-mêmes. Refusant une écriture polémique, et s'en justifiant au nom d'une conception plus haute de l'œuvre d'art, Eudora Welty exprima ce qu'est pour elle l'âme noire dans le Sud, et plus encore, puisque, au-delà *du particularisme racial et de* l'ambiguïté des rapports, c'est le Sud *tout* entier qu'elle définit et célèbre.

DANIÈLE PITAVY-SOUQUES.

A propos de Saint-Exupéry

***L'Association des amis* d'Antoine de Saint-Exupéry et la famille de l'écrivain nous ont adressé cette lettre à la suite de l'article d'Alexandre Buccianti sur le livre de Gabriel Dardaud : *Trente Ans au bord du Nil* (« Le Monde des livres » du 4 décembre).**

« Un passage de cet article s'intitule « Le bluff de Saint-Ex » *et relate que,* selon ce livre, le récit de l'accident de Saint-Ex en Libye (...), *tel qu'il figure dans Terre des hommes,* relève de la « pure *imagination* » !

» Dans un article de Pierre Pittet paru dans *24 Hebdo* (n° 198 du 26-27 août 1978) et dans un chapitre des *Cahiers Saint-Exupéry* (n° 1, Gallimard, 1980), est publié le témoignage de Mme Raccaud. Epouse d'un industriel de Wadi-Natroum (...), elle reçut le 2 janvier 1936 un message de Saint-Ex, qui, après cinq jours de marche avec son mécanicien Prévost, presque sans aucune *goutte* d'eau, venait d'arriver dans une petite oasis, sauvé par une caravane de bédouins : *« On nous envoie chez vous par chameau, mais nous n'avons plus la force de surmonter ce mode de transport. Pouvons-nous compter sur votre très grande obligeance et vous demander de nous recueillir le plus tôt possible en auto ou en canot? »* (car Saint-Ex se croyait alors près du Nil).

» Immédiatement, en l'absence de son mari, Mme Raccaud envoya la camionnette de secours à la recherche des sinistrés, qui arrivèrent à 18 heures dans la demeure des Raccaud. La vérité est plus simple et belle que le sensationnel. Et c'est bien méconnaître Saint-Exupéry, sa *pensée et son* œuvre que de le croire capable d'inventer ou de transformer une aventure pour la rendre plus attrayante au lecteur. Ce n'était point là son langage d'homme responsable. »

La révolution par les Pères

Ce volume salue autant le Père Claude Mondésert (jésuite) que l'entreprise attachée à son nom depuis des décennies : les « Sources chrétiennes ». *Il s'agit d'une des plus grandes entreprises éditoriales du vingtième siècle au service des* Pères de l'Eglise, grecs et latins. Trois cent cinquante volumes (sur trois mille prévus) sont déjà parus aux éditions du Cerf. Lancée par Henri de Lubac et Jean Daniélou durant la guerre, l'idée était de jouer la tradition contre le traditionalisme. On pourrait par elle apporter un peu d'air frais dans le glacis idéologique et la langue de bois du néo-*thomisme ambiant.* De la patristique comme *résistance* ! Origène, Evagre, Clément, Philon ou Cyrille en livre de poche, avec le meilleur texte, la traduction la plus fiable, des notes qui stimulent et non qui occultent et enfin des introductions lumineuses, tel était le pari des pères fondateurs. Le choc des cultures *dont la période fut le* témoin pourrait éclairer la nôtre et le *retour à l'Eglise des origines* se ferait fort de nettoyer le discours théologique des scories *humaines* trop humaines qui l'ensevelissaient.

Cette collection, supportée aujourd'hui par l'Institut des sources chrétiennes (UA 993 du CNRS) et reconnue depuis longtemps hors de nos frontières, fut à l'origine du renouveau des études patristiques. Son âme est un érudit – spécialiste de *Clément d'Alexandrie* – dont la distinction intellectuelle n'a d'égal *que son effacement à la tâche commune.* L'hommage de vingt-trois articles venus du monde scientifique est bien à la hauteur du récipiendaire, qui laisse une tâche difficile à son successeur.

DOMINIQUE BOUREL.

★ **ALEXANDRINA. MÉLANGES OFFERTS A CLAUDE MONDÉSERT SJ, Le Cerf, 436 p., 275 F.**

● EN BREF

● *Les* **JOURNÉES DU LIVRE DE MAUBEUGE auront lieu les 12 et 13 décembre, dans les salons de l'Hôtel de ville. Un concours de la nouvelle est organisé à cette occasion.**

● **Un programme de rencontres, de lectures, d'expositions et de spectacles, sur le thème « DES TROUBADOURS A L'OULIPO », se poursuit jusqu'au 18 décembre à la Maison des livres et des écrivains de Montpellier et, parallèlement, à l'Institut français de Francfort. Un catalogue bilingue est édité à cette occasion. Renseignements : 67-58-05-58.**

● ***L'Institut des textes et manuscrits modernes* du CNRS organise un colloque sur le thème « PENSER, CLASSER, ÉCRIRE (manuscrits, de Pascal à Perec) », les 10 et 11 décembre à l'université Paris-VII (Saint-Denis) et le 12 décembre à la Société des gens de lettres (38, rue du Fbg-Saint-Jacques, 75001 Paris). Renseignements : 48-21-63-64, poste 14-56 et 48-29-32-28.**

● **Un cycle de conférences sur « LE LAIC ET LE RELIGIEUX » est organisé par l'UER de sciences humaines cliniques de Paris-VII (centre Censier, amphi A). C'est Louis Sala-Molins qui inaugurera ce cycle en parlant du « Code noir » le 15 décembre à 21 heures. Tél. : 45-87-41-18.**

● **Parallèlement à l'exposition « CENDRARS A L'ŒUVRE » qui se tient au Centre culturel suisse du 16 décembre au 24 janvier 1988, une série de conférences-débats sur *l'auteur des Pâques à New-York* auront lieu les 18 et 19 décembre dans le même lieu (Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. 42-71-44-50).**

● **Le prix Elie-Faure 87 du meilleur livre d'art a été décerné à MAURICE ARAMA pour *le Maroc de Delacroix* (Ed. du Jaguar).**

MAISON DE LA POÉSIE
Association subventionnée par la Ville de Paris
101, r. Rambuteau (1er), Mo Halles. T. 42-36-27-53
PIERRE JEAN JOUVE
(1887-1976)
Jeudi 17 déc., 20 h 30
Lecture-conférence
Par : Henri Bauchau, Jérôme Thélot
Textes dits par : Guy Bousquet
Samedi 19 décembre, 18 h
« CETTE LENTE TRAVERSÉE DU DÉSIR »
Lecture-spectacle
Conception : Guy Bousquet
Avec : Emmanuelle Riva, Guy Bousquet

PICARD éditeur depuis 1869
82, rue Bonaparte – 75006 PARIS
Les monuments de la France gothique
ILE-DE-FRANCE – 1
1 volume relié, 408 pages, 250 ill., 240 F
En vente chez les bons libraires

— LA VIE DU LIVRE —

VENDEZ
TOUTE L'ANNÉE
LIVRES, DISQUES
SACELP, société d'achat de la LIBRAIRIE
JOSEPH GIBERT
2, rue de l'Ecole-de-Médecine
angle 26, BOULEVARD Saint-Michel
Tél. : 40-46-02-15. 75006 Paris
Mo Odéon - RER Luxembourg

TAHAR
BEN JELLOUN
Prix Goncourt 1987
dédicacera son livre
LA NUIT SACRÉE
Editions du Seuil
à la Librairie Tschann
84, bd du Montparnasse, PARIS
le samedi 12-12-1987

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Pour en finir avec les mères

Pour une mère digne de ce nom, et a fortiori pour une veuve, il n'y a pas trois solutions : ou son fils remplace l'époux disparu, ou il la condamne à mort. Inutile de vouloir fuir par une tangente, l'amour maternel bouche toutes les issues. A preuve cette fable espagnole, cette corrida au ralenti dont les passes rattachent peu à peu l'évadé au cordon ombilical qu'il croyait avoir rompu.

Il ne manque pourtant ni de prudence ni d'obstination, ce garçon de trente ans qui décide un beau jour de gagner sa vie. Par nécessité ? Non, il ne manque de rien. Par ambition ? Allons donc, il postule un poste de gardien de nuit dans une banque. S'il aspire à sortir du nid, c'est tout simplement parce qu'il y étouffe. A lui, l'air vivifiant des bureaux !

Mais, comme toutes les mères, la sienne a deviné son projet et déclenché aussitôt la contre-attaque. *« D'abord qui t'a dit que tu avais trente ans ? »* Son Juanito ignore-t-il que le temps s'arrête face au couple mère-fils ? Certes, elle admet que le garçon ait envie de se sentir homme. Mais le moment n'est pas venu, qu'il patiente... Et pour le retenir au foyer, elle joue les vamps, les cordons bleus ou, soudain, les cardiaques, exhalant son dernier souffle dès que l'autre fait mine de tourner les talons.

Cet excès de ruses lui nuit. Dans un élan d'exaspération, le prisonnier la plante là et court se réfugier dans le bureau de M. Krugger, directeur du personnel. Curieux homme que ce M. Krugger. *Aux questions qu'il pose, on soupçonne qu'un secret le ronge et qu'il compte sur son interlocuteur pour l'en délivrer.*

D'emblée la conversation porte sur les mères. M. Krugger a perdu la sienne dans son jeune âge, à la suite d'une chute malencontreuse *dans un escalier où une main criminelle (mais jamais identifiée) avait semé des pois chiches...*

Loin d'avoir émancipé le coupable, *son crime semble le vouer définitivement au service des mères. Privé de la sienne, il défendra les* autres et condamnera vertement les *velléités d'indépendance du postulant.* L'entretien a duré si longtemps *que le fils rebelle a un pied endormi : « Ne dit-on pas que certains commencent à mourir par les pieds ? »*

Ce petit chef-d'œuvre sarcastique a pour auteur un jeune criminologue aragonais, Javier Toméo. Déjà traduit en six langues, *le Monstre aimé* ravira les matyrs de l'amour. Mais qui osera l'offrir pour la fête des mères ?

GABRIELLE ROLLIN.

★ LE MONSTRE AIMÉ, de Javier Tomeo, traduit de l'espagnol par Denise Laroutis. Christian Bourgois, 142 p., 60 F.

● EN POCHE

● Il ne peut y avoir meilleur introducteur à la poésie du Moyen Age que Jacques Roubaud. Grand connaisseur en même temps que grand amoureux, il préface un volume de la collection à vocation pédagogique « Nouvelle Approche » au Livre de poche sur ces poètes aux noms oubliés. C'est Jacqueline Cerquiglini et Anne Berthelot qui ont choisi, traduit et présenté ces textes (nº 4269).

● André Frénaud a publié *les Rois mages* chez Pierre Seghers en 1943. Le recueil est réédité dans la collection « Poésie » Gallimard, *accompagné de deux longs poèmes écrits dans les années 60, l'Etape dans la clairière* et *Pour une plus haute flamme par le défi.* Dans une *« note »* de 1986, Frénaud explique *les « parentés »* entre ces différents textes.

● Un très court recueil de *Contes* de Marie Noël, dont la prose peut encore séduire par sa fraîcheur et sa simplicité, paraît dans la « Bibliothèque » Stock.

● *Le Livre des êtres imaginaires* rassemble des textes « zoologiques » et mythologiques de Jorge Luis Borges (avec la collaboration de Margarita Guerrero). Traduit de l'espagnol par F. Rosset, G. Estrada et Y. Péneau. (« L'imaginaire », Gallimard, nº 188).

● Dans la même collection, est réédité *M. Croche et autres écrits,* qui contient l'ensemble des textes critiques de Claude Debussy (nº 187).

● Etudier les bases biologiques du comportement humain, telle est la tâche que s'est fixée Henri Laborit. *Biologie et structure,* paru en 1968, fut l'un des moments de cette recherche. (« Folio-Essais », nº 74).

● Dans la collection « Philosophie présente », chez Bordas, un petit ouvrage maniable, destiné aux lycéens et étudiants, sur *Lacan* et les grands thèmes de sa pensée. *Sous la direction de Gérard Miller,* par des proches du maître et de son gendre, Jacques-Alain Miller.

● *Trois nouveaux Boris Vian dans la collection « 10/18 », sous* des couvertures merveilleusement adaptées : *Traité du civisme,* texte *inachevé et resté inédit, présenté ici et commenté* par Guy Laforet ; *Cent sonnets* et *Opéras,* ces deux derniers volumes présentés par Noël Arnaud (nºˢ 1885, 1886, 1887).

● Dans les beaux « Cahiers rouges », chez Grasset, une série de portraits de femmes, *Rachel et autres grâces,* par Emmanuel Berl, et *Pourquoi sommes-nous au Vietnam ?,* un roman féroce et éclaté de Norman Mailer.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● BERNADETTE BENSAUDE-VINCENT : *Langevin, science et vigilance.* — *« Un maître de la science qui marche en tête des classes populaires »* : c'est ainsi que Romain Rolland voyait Paul Langevin. L'auteur retrace l'itinéraire du savant, de l'homme d'action et de conviction que fut Langevin, en s'appuyant largement sur le contexte historique et social de l'époque (Belin, 272 p.). Signalons, dans la même collection « Un savant, une époque », *Berthelot, autopsie d'un mythe,* de Jean Jacques (288 p.).

CULTURE

● OUVRAGE COLLECTIF : *La culture française se porte bien pourvu qu'on la sauve.* — Ce volume rassemble quelques-unes des communications présentées au cours de états généraux de la culture qui se sont réunis en juin à Paris à l'initiative du PCF, ou lors des réunions préparatoires. Présentation de Jack Ralite (Messidor-Editions sociales, 288 p., 95 F).

ESSAI

● LAHCÈNE MOUZOUNI : *Le roman marocain de langue française.* — Par un jeune universitaire du Maroc, le regard d'un « familier » sur une littérature francophone en pleine expansion et encore mal connue. Il n'y a pas que Tahar Ben Jelloun... (Publisud, 205 p., 110 F).

HISTOIRE

● CHRISTINE DE BUZON : *Henri V, comte de Chambord ou le « fier suicide » de la royauté.* — *Par une jeune agrégée de lettres,* la triste histoire d'un prince dont les vertus (et les crispations) firent le malheur (Albin Michel, 250 p., 120 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● ARTHUR MACHEN : *Le Peuple blanc.* — Précurseur du fantastique mythologique, l'Anglais Arthur Machen (1863-1947) est, selon l'un de ses préfaciers, *« l'artiste du merveilleux, celui qui est à la recherche de quelque chose qui sorte des limites de la vie et du temps ».* Les cinq récits qui composent ce livre, traduits et préfacés par Jacques Parsons, ont paru en français, chez le même éditeur, en 1970 (Christian Bourgois, 394 p., 70 F).

● NAGUIB MAHFOUZ : *Le Palais du désir.* — Par le « Zola nilotique », auteur de *l'Impasse des Deux-Palais,* le deuxième tome de sa grande trilogie cairote, où islam, nationalisme moderne et préjugés bourgeois forment la toile de fond d'une truculente vie quotidienne. Traduction de l'arabe par Philippe Vigneux, avec le concours de l'Institut du monde arabe (Lattès, coll. « Lettres arabes », 470 p., 115 F).

LITTÉRATURE

● LOUIS PERGAUD : *Œuvres complètes.* — Ecrivain « rustique », *laïc et animalier, Louis Pergaud, l'auteur de la Guerre des boutons,* est mort en 1915, à trente-trois ans, cinq ans après le *Goncourt obtenu contre Colette et Apollinaire. C'est Pierre Gascar* qui préface ses œuvres complètes (Mercure de France, 1140 p., 149 F).

RELIGION

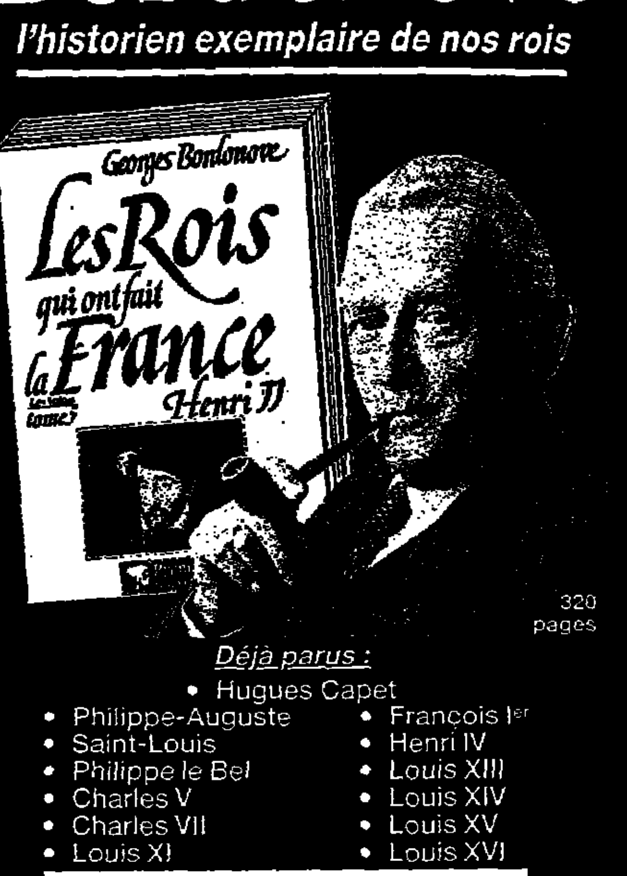
● JACOB BEN ISAAC ACHKENAZI DE JANOW : *le Commentaire de la Torah. — Publiés en 1622, ces commentaires bibliques* étaient un classique de la littérature pieuse des juifs d'Europe centrale et orientale. Ce livre, qui porte pour titre *Tseenah ureenah (Sortez et regardez),* était tombé dans l'oubli. Traduit du yiddish, présenté et annoté par Jean Baumgarten (Verdier, 944 p., 275 F). Dans la même collection, « Les dix paroles », paraît le premier tome de la version intégrale du *Midrach Rabba,* commentaire du Pentateuque et des Cinq Rouleaux, traduit de l'hébreu par Bernard Maruani et Albert Cohen-Arazi, annoté et introduit par B. Maruani (Verdier, 656 p., 198 F).

SOCIÉTÉ

● JEAN DEJEUX : *Femmes d'Algérie. Légendes, traditions, histoire, littérature.* — Appuyé sur une très riche bibliographie et fruit de longues années de recherche, une somme qui fera date sur le « deuxième sexe » algérien, par le grand spécialiste de la littérature maghrébine francophone (La Boîte à documents, diffusion Chiron, 350 p., 150 F).

● MARTIN DE LA SOURDIÈRE : *l'Hiver. A la recherche d'une morte saison. — « L'hiver fait parler. Souvent avec excès. C'est ce qui constitue l'un de ses charmes, et permet de lui consacrer un livre »,* écrit M. de La Sourdière en commençant ce beau voyage dans les différentes régions de l'hiver. Belle mais rare iconographie (La Manufacture 270 p., 149 F). La revue *Double page* consacre un numéro à la Haute-Savoie, avec des photographies de Bernard-Marie Lauté et un texte de Jean-Pierre Spilmont. L'hiver et la neige sont ici dans leur pays (*Double page,* 24, place des Vosges, 75003 Paris, 75 F).

Georges Bordonove
l'historien exemplaire de nos rois



320 pages
Déjà parus :
• Hugues Capet
• Philippe-Auguste • François Iᵉʳ
• Saint-Louis • Henri IV
• Philippe le Bel • Louis XIII
• Charles V • Louis XIV
• Charles VII • Louis XV
• Louis XI • Louis XVI
PYGMALION / GERARD WATELET

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72

NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE
dirigée par J.-B. Pontalis
Être dans la solitude
GALLIMARD nrf

PRIX INTERALLIÉ
RAOUL MILLE
Les Amants du paradis
ROMAN
Les Amants du paradis
PRIX INTERALLIE
GRASSET

● ESSAI

La trahison de la voix

PASCAL QUIGNARD est maître ès déchirures. L'année dernière, dans le voisinage de l'avenant *Salon du Wurtemberg* (1), il avait ouvert une échoppe qui ressemblait fort à un confessionnal : il y faisait part d'une *Gêne technique à l'égard des fragments* (2). Le fragment, le verbe cassé, comme il le définit, et qui se veut cassant. Aujourd'hui, cet écrivain, qui ne craint décidément pas de désarçonner le lecteur, nous donne une *Leçon de musique*, une brillante réflexion sur la mue masculine, la voix cassée.

Entre treize et quatorze ans, survient chez l'adolescent la blessure, l'assombrissement de sa voix, *la découverte qu'il est à jamais chassé de l'enfance.* Les sons qu'émet l'homme adulte ne sont que grognements, comme s'il maugréait contre la flétrissure de sa voix. Certains s'en accommodent, d'autres pleurent leur exil. Ces bannis-là seront les futurs élus, car ils *chercheront à « réparer la trahison de leur propre voix »* dans la composition de la musique.

La forme rêvée du fragment

Ainsi Marin Marais, célèbre joueur de viole au dix-septième siècle. D'abord *enfant de chœur* à Saint-Germain-l'Auxerrois, il fut renvoyé de la maîtrise pour cause de mue. La mue : la perte de l'Eden, l'exclusion du paradis. C'est pour retrouver le gazouillis chantonnant de son enfance que Marais chercha un *arrangement* avec la mue.

Le musicien est un guetteur qui, de ce côté-ci de la rive, *« hèle »* au loin une voix perdue, devenue impossible. Aristote ne disait-il pas que la voix d'un gamin proche de la mue fait penser à des *« instruments de musique dont les cordes seraient détendues et rauques »* ?

Pour que le musicien s'accomplisse, il doit subir la cassure, se lamenter de son exil. Une sublime légende chinoise, enchâssée dans le traité de Pascal Quignard, raconte comment Tcheng Lien fit de Po Ya le plus grand musicien du monde : en brisant ses instruments et en le laissant dix jours durant au bord de la mer, dans la faim, la solitude et la peur.

Quel lien y a-t-il entre le gambiste de Louix XIV, l'élève de Platon et le maître excentrique de la Chine d'avant Jésus-Christ ? *La Leçon de musique* serait-elle un livre déchiqueté, capricieux, fait de charpie, de bric et de broc ?

C'est dans l'éloge de la mue que Pascal Quignard réalise la forme idéale, rêvée, du fragment : *« des lambeaux disparates tissus en une apparence de continuité »*. Ici un aperçu de la vie de Marin Marais, là une scène picturale, une oraison funèbre d'Aristote, ailleurs une rêverie sur le coït de la grenouille et toujours, lancinante, cette pensée qu'avec la mue l'homme affronte pour la première fois sa mort et que le fragment est la relique d'un deuil.

Se hasarderait-on à contester la « scientificité » de ces arguments, à les traiter de fantaisies de dilettante ? Quignard tient sa réponse toute prête : *« La vérité de ce que nous disons est peu de chose en regard de la persuasion que nous recherchons en parlant. »* Inutile d'avertir le lecteur que, même muée, la voix de Pascal Quignard a la persuasion des sirènes.

ROLAND JACCARD.

★ *LA LEÇON DE MUSIQUE*, de Pascal Quignard, Hachette, coll. « Textes du vingtième siècle », 132 p., 52 F.

(1) Gallimard.

(2) Fata Morgana, 1986.

● POÉSIE

Lionel Ray et la force du nom

Le portrait d'un poète de cinquante-deux ans, qui a toujours refusé, dit-il, « d'être prisonnier de l'image que les autres me renvoyaient de moi ».

« *TU récites pour toi seul des vers anciens.* » C'est ainsi que s'ouvre à mi-voix, sur un ton de confidence nostalgique, le huitième recueil de Lionel Ray. Avec une vibration lyrique comme voilée, assourdie, Ray suggère la hantise du temps et de la nuit, la mémoire changeante et la douceur fade de l'absence. Mais il célèbre aussi la lumière, la tendresse et *« ces mille joies à l'âge des élégies ! »* Le titre d'un poème, *In memoriam R.L.*, nous rappelle qu'autrefois Lionel Ray a signé ses premiers livres de son nom, Robert Lorho. Singulier parcours que celui de ce poète auquel la revue *Incendits* a récemment consacré un intéressant numéro spécial.



SOPHIE BASSOULS/SYGMA

« Chaque poète est le résultat de tous les autres »

Le lyrisme qui se manifeste depuis *Partout ici même* et s'affirme plus que jamais dans le *Nom perdu* est une sorte de retour aux sources après une double ascèse. Par deux fois, Lionel Ray a fait table rase, brouillant les pistes, changeant de nom, revendiquant le droit à l'infidélité envers soi-même. Il y a certes dans *le Nom perdu* une recherche d'identité mais, comme l'indique le poème qui, s'intitulant paradoxalement *Autobiographie*, est la biographie masquée de quantité de poètes, de Homère à Rimbaud, cette recherche passe entre autres par l'acceptation de tout un héritage culturel. *« Chaque poète*, dit Lionel Ray, *est le résultat de tous les autres. »*

Les poètes qu'aimait à ses débuts le jeune Robert Lorho étaient Milosz, Supervielle, Le Quintrec à qui il a consacré alors une étude. Sa première manière poétique, c'était, dit-il aujourd'hui, *« beaucoup de concessions au charme. Ce n'était pas très loin de René Guy Cadou, mêlé à ce qui, chez Apollinaire, est peut-être le plus passéiste »*.

Après une sorte de crise, il décide de *« resurgir autrement »*. *« Je ne voulais pas*, dit-il, *être prisonnier de l'image que les autres me renvoyaient de moi et qui était imposée par* Légendaire, *un recueil qui avait obtenu en 1965 le prix Apollinaire.*

» La décision de changer de nom a précédé chez moi le fait d'écrire autrement. Cela peut paraître artificiel ou extérieur, mais cela m'a beaucoup libéré. Pourquoi ce nom de Lionel Ray ? Je n'y ai pas du tout réfléchi. Je me suis aperçu après coup seulement qu'il comportait les mêmes initiales que mon nom, mais inversées. » Il voit en tout cas dans le changement de nom une expérience fascinante. *« On a l'impression de changer d'âme. C'est vraiment le* « Je est un autre » *de Rimbaud.* » D'ailleurs, le nom de Lionel Ray, *« nom qui me multiplie »*, devient matière même du poème.

Cette rage lyrique

Trois livres marquent la période où Lionel Ray apparaît, selon la formule d'Aragon, comme un *« grand dévastateur du langage »* : la *Lettre ouverte à Aragon sur le bon usage de la réalité*, *les Métamorphoses du biographe* et *L'Interdit est mon opéra*. Cette *« poésie aléatoire »* se rattache, dit-il aux *« recherches ambiantes de l'avant-garde dans les années 60-70 »*. Désarticulation, célérité de la formulation, recours au montage et au collage : ces textes visent un *« en-deçà du sens et du goût »*. Pourtant, à travers la jubilation de la métamorphose et de la transgression, subsiste dans ces recueils l'espoir d'une *« parole possible »*. Comme malgré eux, ces ouvrages témoignent de cette *« rage lyrique »* que Ray a voulu, vainement, mettre en pièces.

S'il rejette ensuite tout *« terrorisme linguistico-théorique »*, c'est pour revenir non pas à son point de départ mais à un lyrisme plus essentiel, plus dépouillé après cette remise en cause radicale, qui a été féconde. *« Au départ, c'était pour moi une sorte de jeu qui est devenu sérieux. Je croyais que j'étais loin de moi en écrivant* les Métamorphoses du biographe. *En fait, je m'approchais beaucoup plus de moi, dans la mesure où je laissais parler à ce moment-là très librement des choses qui sans doute venaient de plus profond, parce qu'elles étaient moins surveillées, moins contrôlées... Il faut réussir à ne pas être tout à fait éveillé quand on écrit. Enfin, il y a quelque chose en soi qui est en éveil, mais qui n'est pas la conscience critique en tout cas. »*

Depuis *Partout ici même*, Lionel Ray estime qu'en poésie *« tout est permis »*. Ainsi toutes les formes poétiques sont possibles : il dit aimer l'écriture *« sobre, tout en arêtes vives, de Guillevic »* autant que *« les poèmes de grand souffle qui brassent tous les mots de la langue »* et disent les émotions communes, ceux de Ronsard, Hugo, Aragon. Il y a dans *le Nom perdu* tantôt cette ampleur élégiaque, tantôt une poésie plus brève, plus elliptique, plus fragile.

Entre vivre et écrire

Mais le poète qu'il admire le plus est celui qui *« s'est voulu tant d'identités successives »* : Rimbaud. *« J'aime bien le fait qu'il se soit certainement projeté à l'extérieur de lui-même pour trouver une image plus juste de lui-même. »* Lionel Ray semble assumer sans déchirement ses propres identités successives et ses apparentes contradictions.

A l'inverse des poètes qui creusent le même sillon, il préfère la diversité des expériences et souhaite concilier, comme l'a voulu Apollinaire, modernité et tradition. Mais c'est avec un même sens de la fête que cet *« homme sans refus »* qui prônait en 1971 la *« gaieté du texte »* cherche maintenant la coïncidence entre vivre et écrire.

« Toute poésie, dit-il, *est de circonstance. C'est l'idée de Goethe et d'Aragon, je crois cela profondément vrai. Bien sûr, le poème n'a pas pour visée de rendre compte des contingences mais il est, que le poète le veuille ou non, lié aux circonstances qui l'ont fait naître.* » Il y a dans ses livres des bribes de confidences : *« Ainsi passent dans mes poèmes la mort de mon père, le lieu où il meurt, la couleur du fauteuil, Mantes qui était autrefois jolie, la colline de craie et la cimenterie dont j'aimais le ronronnement la nuit.* » Et l'enfance pauvre, et ses soldats de plomb que, il ne sait pourquoi, il faisait fondre dans une louche de fer...

Proche d'Eluard, le Lionel Ray d'aujourd'hui ravive des mots simples et doux par d'insolites alliances, tirant de toutes ses explorations poétiques un nouveau plaisir d'écrire.

MONIQUE PETILLON.

★ LE NOM PERDU, de Lionel Ray, Gallimard, 132 p., 90 F.

★ INCENDITS, de Lionel Ray, n° 13-14, Association Bondy Culture, 23 *bis*, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy.

LA TRAVERSÉE DU DIMANCHE
BORIS SCHREIBER
PRIX SAINTE BEUVE 1987
Depuis Kafka et Beckett, on n'avait rien écrit d'aussi âpre sur l'aliénation voulue, souhaitée minutieusement organisée.
LE QUOTIDIEN DE PARIS - Alain Bosquet
L'impuissance qu'on éprouve à définir un tel livre tient à son évidente singularité.
OUEST-FRANCE - Georges Walter
Beator est un héros que l'on n'oublie pas de sitôt.
LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN - Martine Freneuil
La folie n'est pas loin.
LIRE - Christian Giudicelli
Un univers intensément tendre, désopilant, et impitoyable comme l'écriture qui le transporte.
LE MAGAZINE LITTÉRAIRE - Chantal Daverdin - Liaroutzos
C'est le livre de toutes les culpabilités, de toutes les lâchetés, de toutes les blessures. Une petite lame rouillée qui passe et repasse sur les plaies jusqu'à l'os.
LIBÉRATION - Michèle Bernstein
Boris Schreiber nous apporte à la fois une coloration et une musique inconnues: un son de voix que nous n'avions pas encore entendu.
LE FIGARO LITTÉRAIRE - André Brincourt
Une comédie cruelle à l'italienne.
LE MONDE - Pierre Drachline
Un dimanche hallucinant.
LE POINT - Manuel Carcassonne
198 pages - 85 F
LUNEAU ASCOT EDITEURS

n° 15, hiver 1987-88
en vente dans les kiosques
Rien de plus indispensable aujourd'hui que LETTRE INTERNATIONALE, une des créations les plus intéressantes, et pas la moins risquée dans l'univers des revues. Son horizon intellectuel, c'est d'emblée l'Europe, une Europe ouverte sur le monde. La table d'auteurs largement cosmopolite ressemble à un festin.
LIBERATION
Le n° 35 F
abonnements :
France 120 FF,
Benelux 140 FF,
étranger 170 FF
LETTRE INTERNATIONALE,
14-16, Rue des Petits-Hôtels,
75010 PARIS, Tél. : 42.47.07.34
LETTRE INTERNATIONALE
LES INTELLECTUELS ET L'HISTOIRE
C. Castoriadis, F. Furet, E. Fried
S. Herbert, D. Howard, L. Kolakowski, W. Wirpsza
VINGT SONNETS
J. Brodski
THEMES JUIFS
D. Albahari, R. Ertel, I. Howe
I. Katzenelson, H. Meschonnic, P. Morand, Primo Levi
C. Reznikoff, P. Roth, D. Schnapper,
W. Szymborska, A. Wat, A. Zagajewski
MORT DE MAIAKOVSKI,
RETOUR DE JIVAGO
D.S. Likhatchev, V.V. Polonskaïa
L'ARTISTE ET SON MATERIAU
C. Abaluta, A. Barnett, J. Berger, P. Bruckner,
F. El Guedj, E. Hobsbawm, A. Marenčin, A. Miedzyrzecki,
D. Tatarka, M. Tournier, M. Vargas-Llosa
M. Djilas, A. Heller
E. Kohak, T. Todorov

Philippe Soupault, quatre-vingt-dix ans, bien vivant

PHILIPPE SOUPAULT est encore vivant, et si vivant que cet homme de quatre-vingt-dix ans — qu'une *anthologie de littérature récente* donnait pour décédé depuis 1971 (1) — ne souhaitait guère être le sujet, forcément mort et enterré, d'une quelconque hagiographie de commande... *« Ne faites pas ce livre, par amitié pour moi. »* Mais Bernard Morlino, à qui l'on doit déjà l'édition des *Essais* d'Emmanuel Berl (2), fit tomber les réticences de cet écrivain qui se dit « raté ». Jouant sur la « modernité » qu'impliquerait un tel constat soutenu depuis toujours, *mêlant* sa vivacité d'écriture à un enthousiasme parfois partisan et à une sérieuse documentation, Bernard Morlino nous donne à lire le parcours éclectique et indépendant de ce « visiteur du siècle » *qui a choisi la fuite, mais* une fuite en avant...

Au-delà du travail biographique pur et de l'analyse de l'œuvre, *se profile la démonstration* appuyée de Bernard Morlino : il faut repenser le statut de Philippe Soupault à la lumière de cette clairvoyance intellectuelle et politique qu'il s'attache à retracer. *« En 1987, on se gargarise du calvaire d'Artaud, de la détresse de Van Gogh, on se régale de la solitude de Bove, de la souffrance de Raymond Guérin, et on mésestime Soupault parce qu'il a une capacité de vie hors norme. »*

Et de souligner la force intuitive de cet écrivain qui pressentit et présenta, à ses amis comme aux lecteurs de ses livres ou de *ses articles, les êtres et les faits* dans leurs réalités : par exemple, il sut se méfier d'un Maurice Barrès au faîte de son influence sur la bourgeoisie bien avant le « procès » *que lui intenteront* les surréalistes en 1921 ; il sut découvrir Lautréamont chez les bouquinistes et le faire lire à Breton, soutenir vraiment les revues d'avant-garde littéraire comme, en 1917, *Sic*, de Pierre-Albert Birot, *Nord-Sud*, de Reverdy, et créer en 1919, avec Aragon et Breton, *Littérature*.

Le parent pauvre

Il sut aussi s'affranchir du poids familial et social de son oncle — patron des usines Renault et futur collaborateur, — décrire dès 1929 les mœurs américaines sous un angle novateur, analyser avant les autres — journalistes et politiciens — les dangers de l'idéologie national-socialiste : *« Hitler, c'est la guerre! »*, écrivait-il en 1932. Il faut savoir encore qu'il organisa, à la demande de Léon Blum, une campagne antifasciste sur les ondes de Radio-Tunis en 1938 et qu'il devint plutôt indésirable aux yeux des ministres de Pétain... Autant de choix peu connus mais tout à son honneur, qu'a occultés son compagnonnage tumultueux avec les dadaïstes et les surréalistes, dont il reste cependant le parent pauvre...

De *nombreux documents* — articles de journaux parus dans *Vu*, dans *Excelsior*, un texte autobiographique inédit (3) écrit en 1942 pendant son emprisonnement *sur ordre du gouvernement* de Vichy, une sélection de ses poèmes, une recension de ses articles et des journaux auxquels il collabora, un entretien avec Bernard Morlino enfin, — étayent cette biographie, habilement plus historique que poétique, d'un écrivain qui, à défaut d'être aujourd'hui à la tête d'une *œuvre de première grandeur*, fut un témoin en prise directe sur son siècle.

CLAIRE PAULHAN.

★ PHILIPPE SOUPAULT, de Bernard Morlino, collection « Qui êtes-vous ? », éditions La Manufacture, 536 p., 48 F.

(1) *XXe Siècle*, éditions Magnard.

(2) Emmanuel Berl, *Essais*. Textes recueillis et choisis, biographie de Bernard Morlino. Editions Julliard, 1985.

(3) Philippe Soupault, *le Temps des assassins*, éditions de la Maison française, New-York, 1945. Ce texte est inédit en France, car Philippe Soupault — il s'en explique dans son entretien avec Bernard Morlino, — trouva que ces huit mois de prison *« à côté des camps de concentration, des tortures... c'est pitoyable. J'ai l'air de vanter quelque chose qui est insignifiant à côté des drames qu'il y a eu. Je pense à mon pauvre Desnos... »*.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Quand l'intelligence conduisait au sacrifice

(Suite de la page 15.)

QUAND l'historien Marc Bloch, *avant* d'être exécuté, en juin 1944, murmure à l'oreille du gosse de seize *ans, à côté* de lui : *« Cela ne fait pas mal »,* puis crie : *« Vive la France ! »,* c'est tout un pan de la vie intellectuelle française qui s'écroule : la Grande Guerre vécue en héros, la création des *Annales* avec Lucien Febvre, la Sorbonne, le Collège de France, sans parler d'une analyse éblouissante de 1940, *l'Etrange Défaite,* à laquelle on a scandaleusement préféré les *sanies des Décombres,* pour la raison inavouée que Rebatet épargnait davantage les chefs français *et* saluait comme méritée la victoire allemande.

Où le *philosophe mathématicien* Cavaillès, pacifiste et rêveur comme peut l'être un normalien, puise-t-il la force de se battre dès 1940, de poser des bombes jusque dans les bases sous-marines de Lorient, de mourir fusillé ? Réponse : dans une logique sans optimisme mais résolue, qu'il opposera, lors d'une rencontre à Londres, en 1943, à la foi de son ex-condisciple Simone Weil (on aurait aimé assister à cette conversation historique !). Cavaillès était aussi mû, c'est probable, par ses ascendances protestantes ; mais face à *Hitler,* c'est la nécessité selon Spinoza qui, à travers lui, a pris les armes, le savait-on ?

François Cuzin, aussi, était normalien et agrégé de philo. A la Sorbonne, *une salle* de l'escalier C porte son nom. Les amoureux qui *s'y donnent rendez-vous savent-ils qu'abattu à* moins de trente ans par amour de la liberté *Cuzin a écrit vingt pages éblouissantes sur « la mort d'autrui »* ?

C'ÉTAIT le temps où fraternisaient, après *s'être beaucoup affrontés, ceux qui* croyaient au ciel et ceux qui n'y *croyaient pas,* ou qui *avaient échangé* le ciel contre des lendemains chantants. Gilbert Dru, Jean Gosset, Roger Radisson et le jésuite Yves de Montcheuil appartenaient à la famille des « talas », des chrétiens de progrès réunis autour de *Temps nouveau* ou d'*Esprit.* Valentin Feldman, au contraire, faisait partie des communistes orthodoxes.

Philosophes et historiens dominent en nombre, mais l'écriture artiste prédispose aussi à la révolte. C'est le cas pour Benjamin Fondane, poète de la diaspora roumaine comme Tzara, et scénariste de la Paramount, ou pour le journaliste Guestalla. Les témoins suscités par François George ne cherchent pas à surestimer des œuvres débutantes et parfois balbutiantes ; ils indiquent seulement quelles promesses com*portaient ces premières intuitions ou ces pre*miers cris, et par quel cheminement tranquille *leurs auteurs furent amenés à sacrifier jeunesse* et vie pour la liberté.

Ce qui demeure exemplaire, au-delà de la décision prise, c'est le lien de celle-ci avec des *spéculations apparemment éloignées de* l'actualité. L'intelligence, alors, conduit, et se *mesure, à des actions cohérentes ; non, comme* aujourd'hui, aux palinodies arrivistes. Ce sont *les origines de la religion qui pousent* Hainchelin au sacrifice ; Machiavel, pour P. L. Landsberg ; *Malebranche, pour* Yves de Montcheuil ; Husserl, pour Yvonne Picard ; Kant, pour Sté*phane Piobetta ; la physique relativiste, pour* Albert Lautman ; le chamanisme sibérien, pour *Anatole Lewitzky ; l'ethnologie, pour* Boris Vildé et les cinq autres martyrs du Musée de *l'homme.*

GEORGES POLITZER est, à juste titre, le plus connu des penseurs interrompus par l'urgence de combattre le nazisme. Ses *Fondements de la psychologie* sont à l'origine de recherches aussi différentes que celles de Merleau-Ponty et de Lacan. *Henri Lefebvre* parlait avec émotion de son rire rauque de *« rebelle ». C'est que Politzer n'a cessé* de batailler pour la liberté. Il avait fui la *répression hongroise après Béla Kun. Dès 1940, ce com*muniste se distinguait de l'orthodoxie, avec *Joliot-Curie et Langevin.*

Le ministre de Pétain, Pucheu, dont certains *jeunes romantiques de l'échec voudraient faire,* après coup, un suicidé respectable, rendit visite *à Politzer dans sa cellule, peu avant* de l'abandonner aux pelotons du Mont-Valérien, dans *l'espoir de lui arracher* un *mot* de reniement. Piètre erreur d'appréciation au seul regard de l'intelligence, aussi piètre que d'avoir tablé sur la victoire allemande !

Cette victoire, on a oublié qu'au moins quarante mille Allemands ont payé de leur vie de l'avoir maudite. La revue de François George les associe justement à son hommage. Pour distribuer des tracts antinazis à Munich en 1943, comme le firent Hans et Sophie Scholl, frère et sœur, au risque de mourir à moins de vingt-cinq ans, il fallait plus que de l'héroïsme : une foi dans l'exemple du sacrifice, leur dernière arme, et dans un au-delà des solidarités nationales, dans la patrie supérieure de l'Esprit.

★ VISAGES DE LA RÉSISTANCE, revue *la Liberté de l'esprit,* n° 16 automne 1987, introduction de François George ; 346 p., 99 F.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Florence et Louise parmi les « cocottes »

Dans l'intimité de Florence Gould et de Louise de Vilmorin

« Deux femmes qui avaient en commun un pouvoir de séduction hors du commun » : telles ont été, pour Jean Chalon, Florence Gould, « la dernière sirène », et « sainte » Louise de Vilmorin. Familier de leurs fastes, témoin de leurs humeurs, confident de leurs nostalgies (amoureuses et autres), il a tenu à ressusciter les moments de « récréation » qu'il connut avec elles au fil d'un carnet de bord où se mêlent impressions, souvenirs, fragments biographiques, anecdotes : *Florence et Louise les Magnifiques.*

Née à San-Francisco en 1897, venue à Paris dans les années 20, Florence dut à sa beauté d'être riche en épousant un roi du chemin de fer, Frank Jay-Gould ; elle roula ainsi bon train sur les rails de *« sa frivolité de milliardaire à la mode »*, avant de trouver, la quarantaine venue, une prestigieuse voie de garage : le mécénat littéraire. Providence de divers prix – prix Max-Jacob, prix Roger-Nimier, prix des Critiques, – elle se laissa aussi gagner par la « fiè*vre verte »* et mena bataille pour ouvrir le chemin de l'Académie à ses amis. Elle régnait sur une cour de littérateurs et d'artistes. Un tel compagnonnage semble l'avoir rendue sceptique : *« Les écrivains ? tous des cocottes »*, disait-elle à la fin de sa vie.

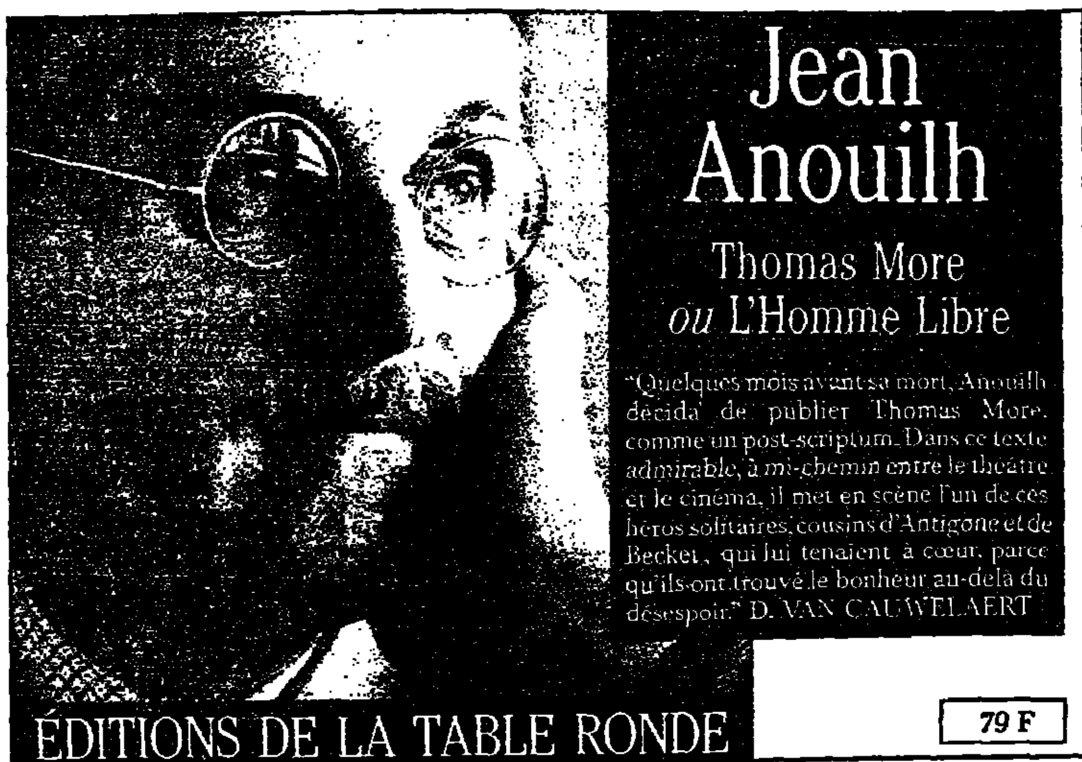
Généreuse, « cœur d'or », *« mélange de princesse de Cadignan et de Cousin Pons »*, Florence ne suivait que son bon plaisir – quitte à le partager fastueusement – et savait s'affranchir des conventions ; notre auteur, *« le jeune homme de l'Empire florentin »*, n'en revint pas de la voir abandonner sa Rolls pour le métro ou aller, avec perles et fourrure blanche, boire du muscadet au zinc d'un petit bistrot.

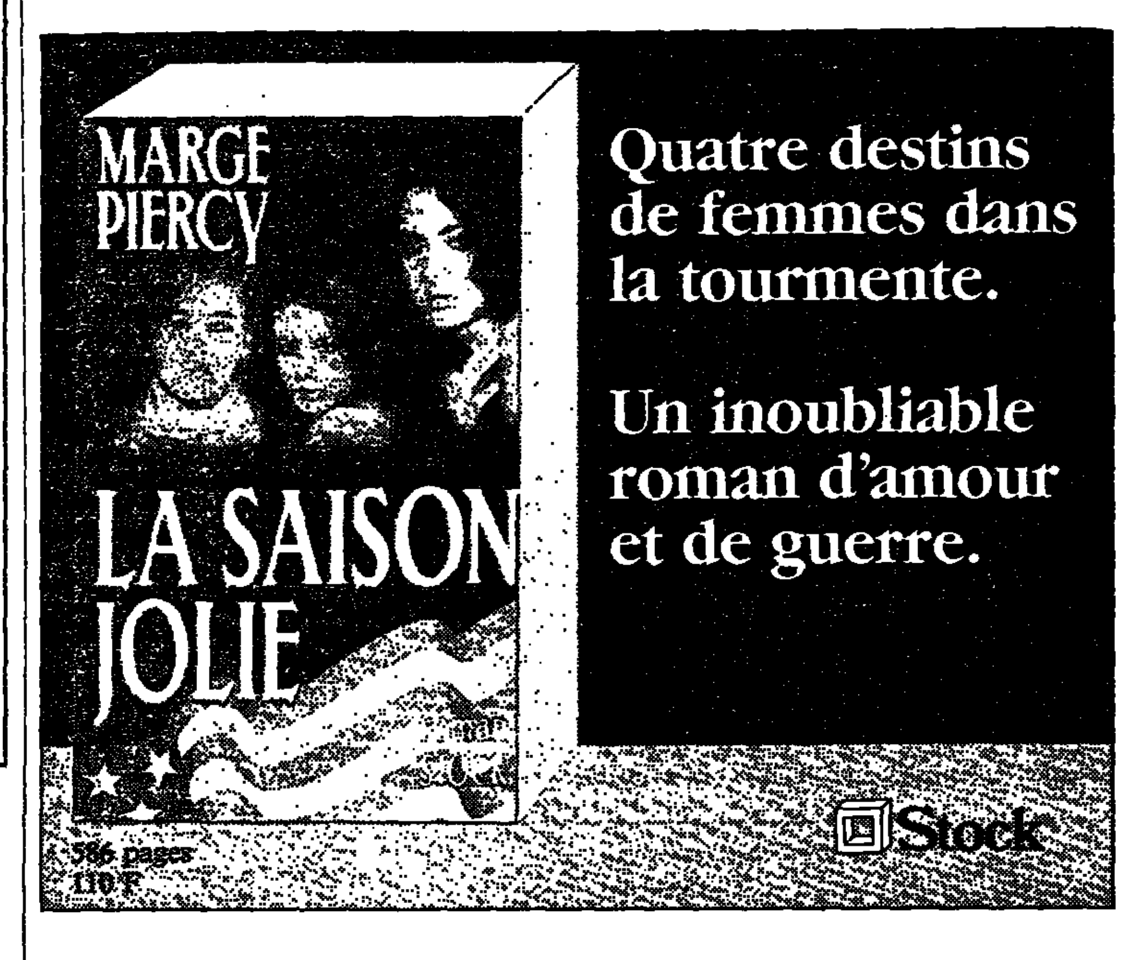
« Parle-moi de moi, il n'y a que cela qui m'intéresse. » Dans la bouche de Louise de Vilmorin, ce n'était guère une boutade. Entourée, fêtée, adulée, elle craignait cependant la solitude, se jetait sur le téléphone, exigeait de ses amis une perpétuelle présence. Elle se rendait à elle-même l'hommage qu'elle se devait – *« une actrice d'elle-même »*, disait Natalie Barney, – mais avec esprit, élégance, charme. *« Cette Callas du soliloque ne supportait par les interruptions »*, mais elle dut cependant ronger son frein lorsqu'elle devint, à la fin de sa vie, la compagne d'André Malraux – *« épousailles de la fantaisie et de la pesanteur »*. Triomphante mais accablée, elle se baptisa : *« Marylin Malraux »*. Comme avec Florence Gould, Chalon subit, en dépit de brouilles passagères, la volubile séduction de Louise.

« Châton de bibliothèque » pour Florence, *« petit chien familier »* de la *« meute »* de Louise, à ses propres yeux, Jean Chalon a eu les joies d'un animal de compagnie, flatté d'être cajolé dans les soieries du salon, ému d'être pris comme confident à l'heure du boudoir, sans renoncer à l'escapade ni à la lucidité. Parfois, il lance, dans ce petit livre léger de touche et d'humeur, un petit coup de griffe, à la paresseuse, sur ses chères idoles éblouissantes et fantasques. Mais la ferveur, amusée ou éblouie, domine ce mémorandum où fuit le temps des « récréations ».

PIERRE KYRIA.

★ FLORENCE ET LOUISE LES MAGNIFIQUES, de Jean Chalon, Le Rocher, 174 p., 59 F.





PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE 1987
Joseph BRODSKY
Poèmes 1961-1987
Traduit du russe
Préface de Michel Aucouturier
GALLIMARD nrf

L'Inde
de Françoise Parturier
déroutante, séduisante, fascinante.
Françoise Parturier
Les chiens du Taj Mahal
Un voyage choc et superbement littéraire.
ALBIN MICHEL

● L'HISTOIRE par Jean-Pierre Rioux

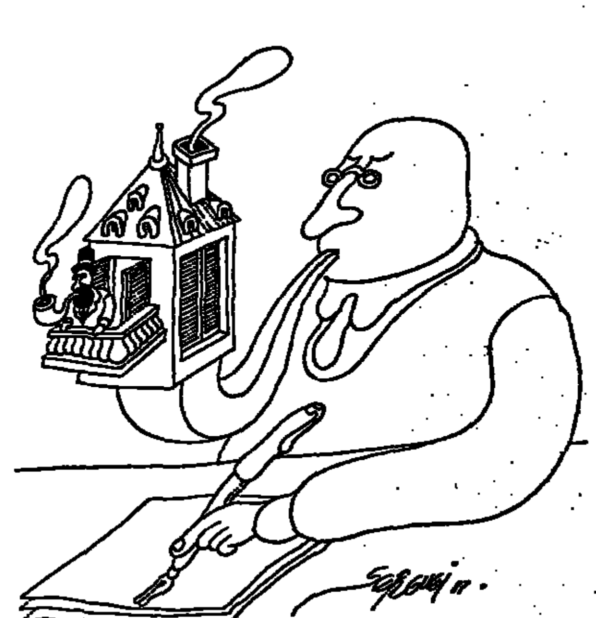
Au bord du secret

LA loi de 1791, reprise à l'article 184 du code pénal, est formelle : *« Tout individu qui se sera introduit à l'aide de menaces ou de violences dans le domicile d'un citoyen, sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois mois, et d'une amende de 16 F à 200 F. »* Voilà l'historien prévenu : il faut sonner à l'heure du laitier, mandat en poche, pour franchir le mur de la vie privée ; toute effraction ou atteinte à la pudeur de l'intime coûte cher. Flic ou voyou, visiteur introduit ou voyeur esseulé, on comprend qu'il hésite au seuil de ces secrets du *home* et du moi qui nous font vivre.

C'est dire que l'histoire de pointe, la vraie, celle qui sait être à la fois savante et sensible, ne sort pas tout à fait indemne de la belle aventure où elle fut conviée, sur une idée de Michel Winock, par Philippe Ariès et Georges Duby : détailler les charmes et les mystères d'une *Histoire de la vie privée.* Les deux volumes qui achèvent l'enquête brassent le contemporain, de la Révolution à nos jours, sous la conduite de Michelle Perrot, d'Antoine Prost et de Gérard Vincent, bien secondés par une fine équipe. Mais leur problématique et leur économie participent de la hardiesse et des difficultés de l'entreprise tout entière, étagée en cinq beaux volumes publiés à une vitesse record depuis 1985.

Qu'on relise en effet les textes de Duby qui ouvrent les deux premiers tomes, ou celui d'Ariès — son ultime message, hélas, et comme toujours superbe ! — qui lance le tome III. On y verra la subtilité d'une stratégie où tout se joue à la marge. L'histoire de la vie privée n'est pas celle de la vie quotidienne, dès lors que le public envahit celle-ci avec tant d'impertinence : jusqu'au creux du fauteuil où l'on croit savourer *le Monde* en paix, le journal lui-même est l'intrusion de la planète dans une conscience, une fureur publique qui excite l'animal social, fût-il en charentaises. Le privé vit d'intimités, mais une histoire de l'intime bute sur la singularité de la personne et l'a-historicité des pulsions et des aventures du moi. *« L'homme est domiciliaire »,* disait Kant, ses errances ou ses révoltes sont du domaine public, mais l'historien ne saura jamais les cris et les chuchotements de ce for intérieur ou de ce « quant à soi » qui en furent l'origine.

L'allègre sagesse de Philippe Ariès avait pourtant saisi la seule chance de cette histoire : frayer la piste, délimiter avec une humilité très géographique les frontières mouvantes des espaces du privé, avant d'aborder, comme la vague, aux rivages du secret. L'historien n'ira pas de l'autre côté du miroir, mais il brisera l'opacité de l'objet étudié en circonscrivant l'invisible à la croisée d'une histoire sociale du privé et d'une histoire politique du quotidien. Avec, en fin de course, nous dit Michelle Perrot, le *goût inimitable* d'une histoire impossible et pourtant recherchée, *« une histoire balzacienne des intrigues familiales, une histoire nervalienne du désir, une histoire proustienne et musicale des intimités »,* toute pleine *« des élans du cœur et du corps, du fantasme et du rêve ».*



IL y eut sans conteste un âge d'or du privé au dix-neuvième siècle. Il s'ouvre dans les fracas de la Révolution, qui garantit par la loi les droits de l'individu, mais qui échoue à remodeler les espaces *du privé et du public dans un civisme de transparence* très rousseauiste. Il trouve son hâvre dans le *sweet home* de l'Angleterre victorienne et son *modèle régulateur dans la famille bourgeoise,* celle *« qui nous détrempe,* dira Flaubert, *dans un océan de laitage et de larmes »,* mais qu'on imite volontiers dans les *arrière-boutiques et les cités ouvrières.*

Un bel âge, vraiment, où « l'être moral » de la famille est un modèle pour les politiques, un don du ciel pour les nantis et une consolation pour les exclus, jusqu'à ce que la Grande Guerre en 1914 *« siffle la fin de la récréation »* et trouble à jamais cette digestion paisible du bonheur. Ainsi s'achève, dans le massacre de millions de jeunes corps, le formidable *trend* venu de la Renaissance, dont Norbert Elias avait eu l'intuition, et qui faisait du privé la substance même de la civilisation.

L'heureux temps avait son décor, ce « chez soi » urbain dominé par la stature du père et animé par les femmes, *« ce fourmillement d'alvéoles conviviales où grouillent les secrets »,* dans le reflet discret des miroirs et l'impeccable hiérarchisation des rôles qui éclatent dans le plus humble portrait photographique des familles. Là, le monde était maîtrisé, les corps s'entrevoyaient, les âmes vagabondaient à grandes pages de journaux *intimes* et d'albums. L'élite avait « un intérieur » que chacun lui enviait, un espace privé qui abritait même les dérèglements de l'imaginaire.

Derrière le décor, nous dit Alain Corbin, la coulisse était sans doute plus agitée, avec tous ses refus de l'enfermement qu'avait naguère scrutés Michel Foucault. *De spleen romantique en obsessions pathologiques* très « fin de siècle », de bordel en absinthe, la famille ne peut plus tout abriter. Les sociabilités *nouvelles de l'ère des masses séduisent* les individus qu'elle rassemblait : le Nathanaël de Gide prend de l'épaisseur sociale, dans les coups de *tête des jeunes, des femmes* et *des avant-gardes* intellectuelles qui secouent le joug des privatisations en famille. Ainsi s'épuise un équilibre du privé par la *déliquescence* de son espace vital, la famille.

NOTRE vingtième siècle a accéléré cette évolution où l'individualisme s'impose peu à peu. Mais non sans avoir profondément bousculé les anciennes frontières du public et du privé. Antoine Prost détaille avec bonheur, non seulement l'affreuse irruption de l'histoire dans nos intimités, avec le cortège des guerres, des crises et des volontarismes idéologiques, mais aussi les grands mouvements de fond qui brouillent insensiblement le paysage : progrès de l'Etat-providence, socialisation de l'éducation des enfants, qui *dépossède* la famille, émergence du monde à peu près autonome de la jeunesse, séparation *définitive* des espaces du travail et du domestique. La famille, et même le mariage, sont « rongés de l'intérieur » par l'affirmation de la vie privée de chaque individu ; le corps est devenu le lieu de l'identité personnelle ; une société plus décontractée a multiplié les espaces de transition, les lieux de convenance où *cohabitent* le public et le privé, dans la grande clameur des médias. Etrange chassé-croisé, qui noue dramatiquement la question de l'identité de tous et de chacun en cette nouvelle fin de siècle : *« Nos contemporains,* dit Antoine Prost, *revendiquent leur personnalité au moment même où ils remplissent leurs rôles sociaux, mais ils jouent dans leur intimité les rôles privés que leur suggère l'opinion. »*

Derrière cette confusion des genres, il y a l'accumulation des *« misérables petits tas de secrets »,* disait Malraux, de chaque individu. Gérard Vincent leur consacre des pages d'un sombre éclat, pleines d'intuitions fécondes sur l'énigme identitaire, sur le mystère des familles et l'énigme sexuelle : une histoire du secret trouve là son premier texte fondateur. Et les derniers chapitres du tome V expriment tous ses acquis sur une rude interrogation de notre temps présent : l'alchimie complexe des diversités culturelles dans une société de l'individu-*roi* et de la communauté ragaillardie. Car il y a une vie privée des catholiques, des juifs ou des immigrés musulmans, comme il y *en eut une, peut-être,* des communistes au temps de *Rouges Baisers.* Et notre France intime est évidemment traversée de modèles venus d'ailleurs, d'Angleterre jadis, de Suède ou surtout des Etats-Unis aujourd'hui.

⁂

Le lecteur ne sortira sans doute pas tout à fait persuadé *qu'il y ait une histoire de la vie privée* après ce voyage. Il objectera que la France rurale, il est vrai à la traîne en la matière, est assez négligée. Ou *que* l'Hexagone est trop privilégié dans ce parcours qui est aussi celui de l'Occident tout entier. Mais quel délice ! Rarement histoire fut aussi pudique et forte, rehaussée par une iconographie impeccable, portée avec autant de foi et de talent aux limites de l'indicible. Puisque l'identité, personnelle et collective, est notre grand souci, cette plongée rétrospective dans l'aventure du privé prend je ne sais quelle saveur d'avenir moins terne.

★ HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE, sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, Le Seuil :

— Tome IV, DE LA RÉVOLUTION A LA GRANDE GUERRE, sous la direction de Michelle Perrot, 636 p., 375 F.

— Tome V, DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE A NOS JOURS, sous la direction d'Antoine Prost et de Gérard Vincent, 634 p., 375 F.



Lire est une fête avec le grand jeu de la
Fête du Livre du Printemps

Offre valable du 11 décembre 1987 au 4 janvier 1988

A gagner : des cadeaux de fête, bien sûr :
• Une croisière "théâtre" sur le Mermoz, pendant 15 jours et pour 2 personnes, d'une valeur de 36 000 francs. (Départ le 25 avril).
• 340 bons d'achat Printemps, d'une valeur de 100 francs.
• Des abonnements à LIRE.
• De nombreux livres offerts par "LIRE".

Vous aimez lire, alors il vous suffit de deviner parmi les 20 titres que nous vous proposons ci-contre, les 3 romans qui figureront au Palmarès des 20 meilleurs livres de l'année de LIRE qui sera publié dans le numéro de LIRE à paraître le 6 janvier 1988.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Inscrivez le numéro et le titre de chacun des 3 romans qui figureront dans le palmarès des 20 meilleurs livres de l'année de LIRE.

Nº DU ROMAN	TITRE DU ROMAN

QUESTION SUBSIDIAIRE : quelle place occupera chacun de ces 3 romans dans le classement des 20 meilleurs livres du Palmarès de LIRE ? (classement de 1 à 20).

Nº ______	OCCUPERA LA ______ PLACE
Nº ______	OCCUPERA LA ______ PLACE
Nº ______	OCCUPERA LA ______ PLACE

NOM ______ *PRÉNOM* ______

ADRESSE ______

Remplissez et venez déposer votre bulletin de participation dans les urnes placées à l'espace librairie des magasins Printemps concernés :
ITALIE - NATION - PARLY 2 - TERNES - VÉLIZY 2 - LILLE - STRASBOURG et PRINTEMPS HAUSSMANN Espace Loisirs, sous-sol PRINTEMPS DE LA MAISON.
Un tirage au sort aura lieu le 7 janvier 1988 et départagera les gagnants parmi les bonnes réponses. Une seule participation par personne et par jour est autorisée.

Jeu gratuit, sans obligation d'achat. Le règlement du jeu est déposé chez Maître Vergnes Huissier de Justice à Paris et peut être consulté dans les magasins participants.

● HISTOIRE

La France, comme un long chagrin

Syphilis, peste noire, choléra... cortèges de mourants : Jean Delumeau et son équipe nous livrent une méticuleuse histoire des fléaux, des calamités et des peurs.

IL existe des historiens de la douleur. Jean Delumeau et Yves Lequin en ont rencontré une dizaine et les ont dépêchés dans toutes les avenues de notre passé avec la mission d'en rapporter des calamités. La chasse a été brillante, et c'est merveille que de voir le contenu de leurs gibecières : il en sort des criquets et des loups, des incendies, des inondations, des famines, des pestes, des glaciations et des ergots de seigle, sans oublier de beaux tréponèmes pâles. Une France mystérieuse se déploie sous nos yeux, une France d'Apocalypse.

Il y eut un temps où l'histoire était une fastidieuse litanie de sacres, de batailles et de dates. Plus tard, grâce aux *Annales*, les dates s'évaporèrent, et la France fut réduite aux travaux et aux jours des foules anonymes. Voici une troisième variété : la France comme un long chagrin.

Ce chagrin est si intense, si constant, qu'une seule question se lève, dans la tête du lecteur saturé de massacres et de plaintes : par quel miracle la France s'est-elle prolongée jusqu'à nous et quelle est-elle, cette énergie d'insecte qui a permis à des peuples suppliciés de vivre, de bâtir, de cultiver des roses, d'écrire des poèmes ?

Le danger d'un tel ouvrage est la monotonie. Nous n'y échappons pas tout à fait. A chaque moment du temps, nos historiens éclairent les mêmes troupeaux hagards, les mêmes cortèges de mourants manœuvrant dans les mêmes brouillards. A lire Delumeau et les sombres historiens qu'il a enrôlés dans sa troupe, la France est une gravure de Jugement dernier : un champ de tombes massacrées dans lequel vacillent des spectres, des écorchés et des hallucinés.

Pourtant, pour les spécialistes de la douleur, cette monotonie est illusoire : si tout fut horrible, il y eut des acmés de l'horreur, des périodes plus réussies que d'autres, par exemple le siècle qui court de 1350 à 1450. Le 4 août 1347, Calais est prise. Deux mois plus tard, un bateau génois aborde à Marseille avec une cargaison de microbes. Ce sont ceux de la Peste noire. Ils vont faire pis que pendre.

La peste n'était pas inédite. Elle avait fait quelques incursions aux cinquième et sixième siècles, mais celle de 1347 est plus perfectionnée, car elle frappe un pays affaibli par la famine de 1315-1317. Avec le royaume de France, elle joue comme le chat avec la souris. Elle tue, et puis fait mine de digérer, mais, d'un œil, elle guette. L'espoir revient, on reconstruit les masures, on ensemence les champs, et la peste bondit de nouveau, tous les douze ans, à peu près. Au bout d'un siècle, la France a perdu la moitié de sa



La Peste, par Aubrey Beardsley.

population : 22 millions d'habitants en 1350 ; 10 millions en 1451.

Ces chiffres impressionnent. Les massacres de la Révolution et de l'Empire, la tuerie de 1914, n'ont pas fabriqué de tels cimetières. En 1790, la France compte 28,1 millions d'habitants. En 1815, elle en a 30,3 millions. Dans l'ordre de la mort, la peste est inégalée.

Triompher de l'éternelle nuit

Tous les siècles ne sont pas aussi funèbres. On peut repérer quelques clairières. Après les Grandes Invasions qui voient les femmes manger leurs enfants et le criquet migrateur boulotter les champs, le temps des Carolingiens a des teintes d'âge d'or. Bien sûr, on meurt encore de faim, des colonnes de loups déciment les villages, mais enfin on est loin d'Attila, loin du temps des rois assassinés. Le douzième et le treizième siècle, eux aussi, ont parfois des allures de bonheur. Brève éclaircie : la Grande Peste rouvre l'enfer.

La Renaissance fait illusion. Nous la voyons comme une félicité alors qu'elle ne lésine pas sur les fléaux : incendies comme celui de Troyes, en 1524, planètes maléfiques, Pavie, Rome, syphilis... En 1590, on déterre les ossements du cimetière des Innocents pour en confectionner du pain. Le crottin de cheval est un délice. Il faut attendre le dix-huitième siècle pour que les hommes croient que les Lumières peuvent triompher de l'éternelle nuit.

En 1752, les ingénieurs inventent le paratonnerre. C'est une grande date. L'homme affronte les fatalités, écarte les résignations. Les sciences font barrage aux catastrophes – et Jean Delumeau souligne que l'histoire du malheur change radicalement au dix-neuvième siècle. Jusque-là, la calamité était un avatar de la nature. Au dix-neuvième siècle, le risque naturel recule. Le choléra même, qui débarque en 1832 (et dont deux livres excellents (1) retracent la carrière) ne vaut pas la Grande Peste. Et si notre temps continue de pleurer et de gémir, c'est que les humains ont pris le relais de la nature, organisant deux grandes guerres et des génocides juif et arménien, cultivant le goût du malheur.

Une autre leçon de ce beau livre (beau, mais qui a oublié de citer une petite calamité contemporaine : le style de certains spécialistes des calamités) est que les hommes, face à l'horreur, manquent d'imagination. Il leur faut un coupable. Longtemps Dieu fit l'affaire. Il avait les épaules larges et prenait tout sur lui. Au contraire des enseignements du Christ, qui, jamais, n'identifia le péché et les catastrophes, l'Eglise et les foules pensaient que les criquets, les inondations et le tréponème étaient gouvernés par Dieu, le Dieu de colère, qui entendait punir l'inconduite des hommes.

Pourtant, on n'osait pas trop s'en prendre à Dieu et, du reste, Dieu est difficile à attraper. On passait alors ses nerfs sur des proies moins glorieuses, les juifs, les lépreux, les sorciers, les masturbateurs, les lesbiennes, les protestants, les bas-fonds, les périls jaune et rouge, les catholiques... Dans des moments d'enthousiasme, les malheureux s'en prenaient à eux-mêmes, formaient de longs cortèges et se battaient comme plâtre. Comment ne pas songer ici à certaines conduites de l'année 1987 ? Quand les fléaux nous assaillent, de l'insécurité au SIDA, nous continuons de rabâcher nos « *remembrances de vieillards idiots* », nous jurons que ces incommodités sont le fait de quelques minorités très mal élevées, souvent marquées en outre par la disgrâce de n'être pas de vrais Français.

GILLES LAPOUGE.

★ LES MALHEURS DES TEMPS : Histoire des fléaux et des calamités en France, sous la direction de Jean Delumeau et Yves Lequin. Larousse, 519 p., 195 F.

(1) *Une peur bleue. Histoire du choléra en France 1832-1854*, de Patrice Bourdelais et Jean-Yves Raulot. Payot, 310 p. ; *Visages du choléra*, de Patrice Bourdelais et André Dodin. Belin, 166 p.

La domestication du temps

(Suite de la page 15.)

L'horloge mécanique entraînée par un poids dont la descente transmettait l'énergie au moyen d'un train d'engrenage fut, à la fin du treizième siècle, la réponse à ces demandes. Ce « mouvement d'horlogerie » permettait de suivre l'écoulement du temps grâce à un mouvement d'oscillation, de va-et-vient continu qui constitua « la grande invention ». Les « heures égales » de cette horloge « *annonçaient la victoire d'un nouvel ordre politique, culturel et économique.* [L'horloge mécanique fut] *un des pas en avant décisifs qui changèrent l'Europe, avant-poste vulnérable et agressé de la civilisation méditerranéenne, en agresseur hégémonique* ».

Ce second volet du triptyque est un captivant essai d'histoire des sciences et des techniques, qui, avec une clarté méritoire, montre dans la longue durée un processus d'améliorations, d'inventions supplémentaires, de progrès. L'horloge mécanique du quatorzième siècle marchait mal.



La spirale du progrès

Le ressort en spirale au début du quinzième siècle apporte un progrès décisif, la miniaturisation s'accélère. L'horloge devient mobile, portable, se transforme en montre individuelle. Ainsi s'ébauche une nouvelle ligne de partage dès la Renaissance entre temps public et temps privé.

Objet culturel, l'horloge devient même un objet d'art qui suit les transformations de la mode. Turcs, Allemands, Français rivalisent d'ingéniosité et de goût. Puis scandées par quelques grands noms – Galilée ou Huygens – et par d'autres demeurés plus obscurs, ce sont les inventions de l'échappement du pendule (d'où *la* pendule). Ici la rivalité est longtemps franco-anglaise. Depuis les années 1780 les chronomètres ne cessent de se perfectionner jusqu'à permettre de compter aux Jeux olympiques en dixièmes de seconde (Los Angeles 1932) puis en centièmes de seconde (Sapporo, 1972). Ce « garde-temps » semble avoir atteint (pour un temps ?) les limites utiles à l'homme.

Le troisième volet du triptyque, « la facture du temps », est un chapitre d'histoire économique, la passionnante histoire des techniques de manufacture et des modes de production successifs de l'horlogerie. Après sept siècles de domination, l'horloge-montre mécanique cède la place à des garde-temps électroniques dont le régulateur est un cristal de quartz.

Le grand champion de l'horlogerie mécanique, la Suisse, recule devant les géants de l'électronique : États-Unis et Japon. Mais, objet culturel, la montre reste, aux mains habiles des Suisses, un bijou de prestige, de haut prix et très lucratif. Le temps, quand c'est de la beauté, c'est encore de l'argent.

JACQUES LE GOFF.

★ L'HEURE QU'IL EST, LES HORLOGES, LA MESURE DU TEMPS ET LA FORMATION DU MONDE MODERNE, de David Landes, Gallimard (Bibl. illustrée des Histoires), 157 illustrations, dont 24 planches couleur. 330 F jusqu'au 31/8/88, ensuite 390 F.

Shirley Johnson-Bekaert

Etats-Unis :
la cuisine des origines

Préface de Gérard Chaliand

"Elle exprime dans un beau préambule toute sa nostalgie de la nourriture de l'enfance et trace une véritable mythologie de la culture noire américaine." (J.B. Baronian, Le Vif-L'Express)

80 recettes originales

éditions de l'aube



JAMES BALDWIN

Harlem quartet

Roman Stock

PRIX DE L'AMITIÉ FRANCE-AMÉRIQUE 1987

Stock

Tôt ou tard un enfant doit bien découvrir
qu'il y a d'autres grands hommes que son père.



Folio Junior en poésie



Biographies

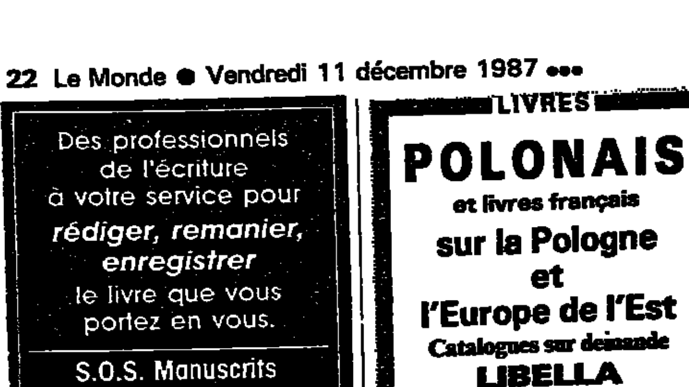


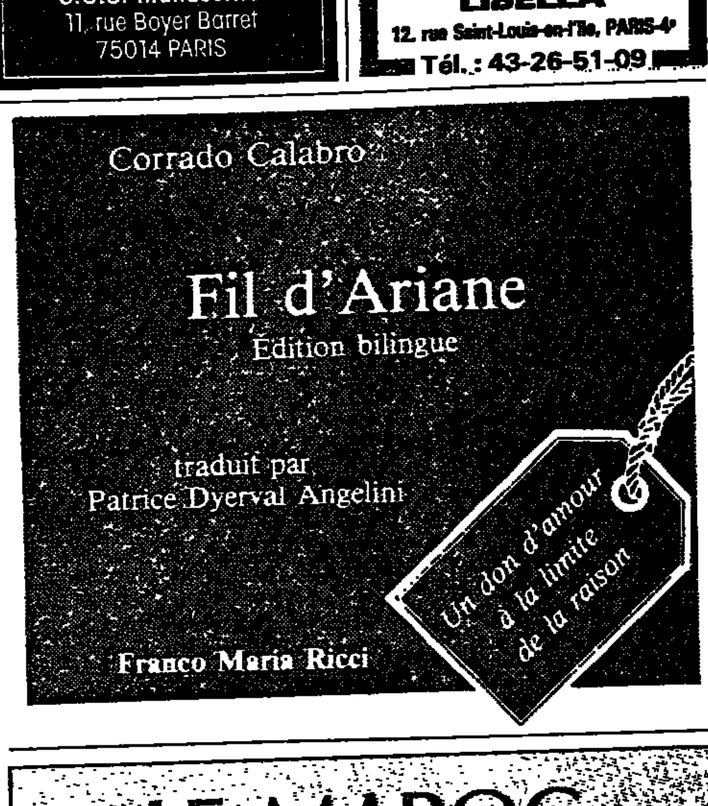
Découvertes Gallimard

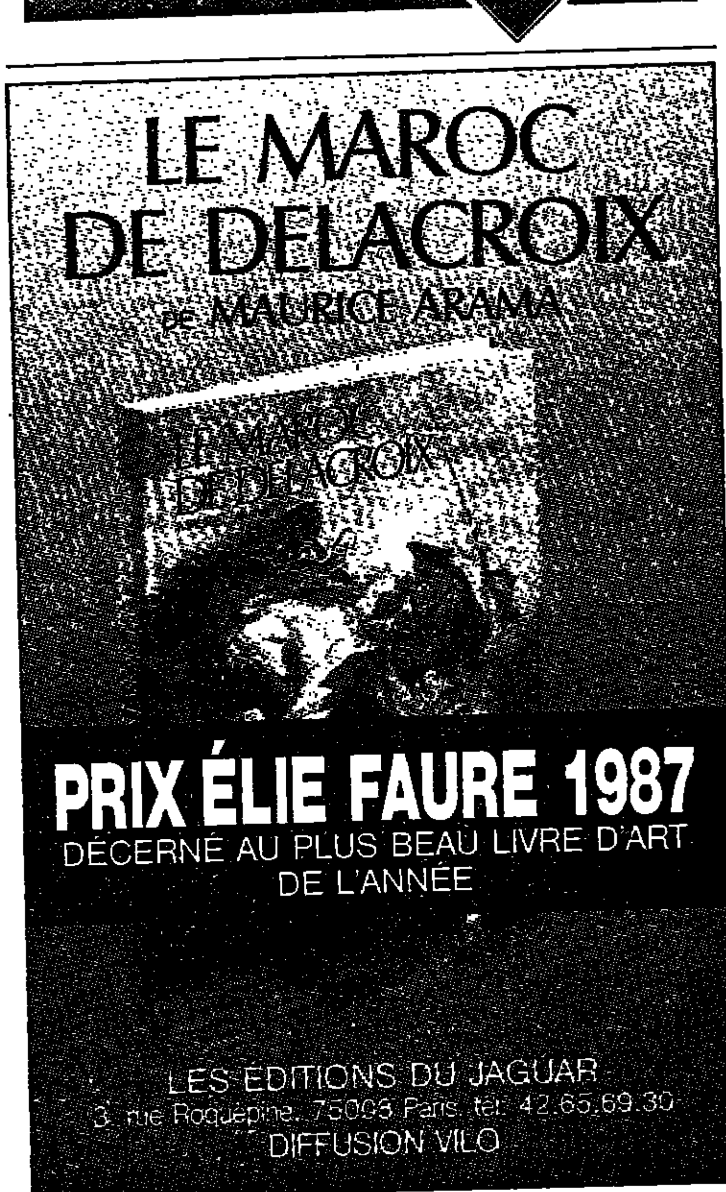
GALLIMARD JEUNESSE

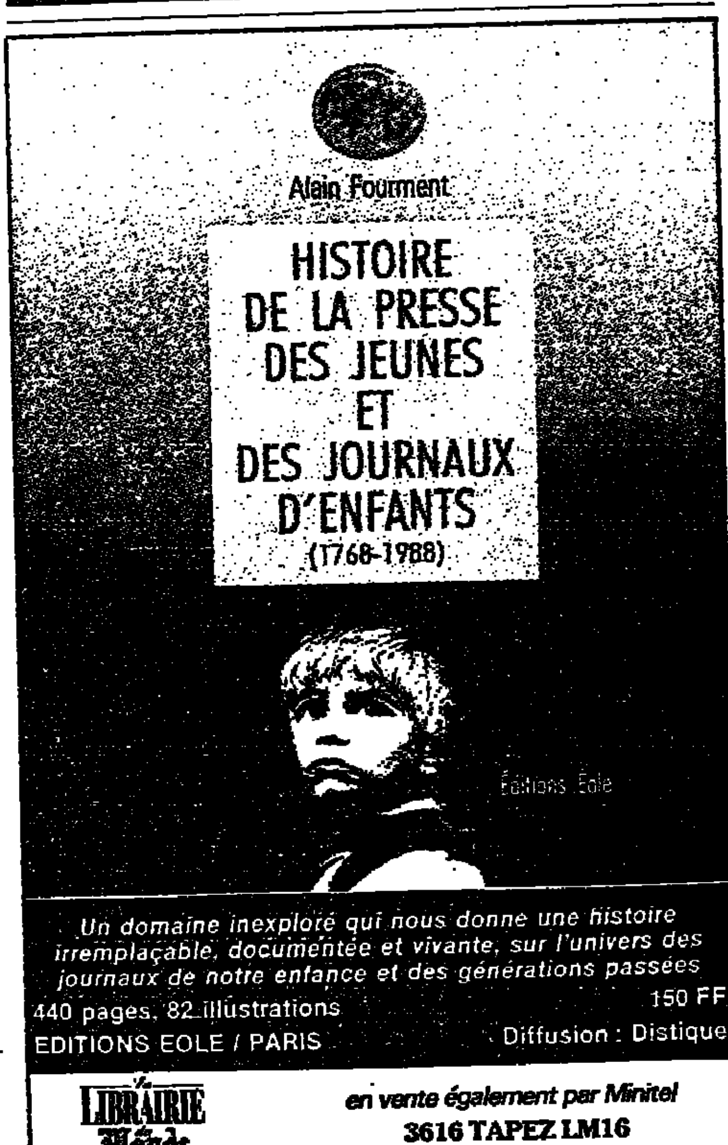
DES LIVRES DONT LES ENFANTS SORTENT GRANDIS

هكذا من الاجل









LETTRES

Un inédit de Mario Luzi

Recherche de ma propre image

L'œuvre du grand poète et prosateur italien Mario Luzi a désormais trouvé sa place en France, grâce notamment aux traductions de Bernard Simeone et Philippe Renard. Le livre de poèmes, *Pour le baptême de nos fragments,* qui paraît aujourd'hui (1) fut publié à Milan en 1985. Dans un entretien avec ses traducteurs, placé en tête du recueil, Mario Luzi s'explique sur le tournant important que ce livre marque dans son œuvre. Le texte (inédit en français) que nous présentons ici constitue une autre étape de ce retour sur soi par lequel le poète florentin se met en quête de sa « propre image ».



QUELLE idée de moi désirerais-je susciter chez mes éventuels lecteurs de demain que ceux d'aujourd'hui n'auraient pas perçue ? Il faudrait d'abord que j'en possède une, alors que j'en détiens à la fois plusieurs et aucune ; je veux dire : aucune qui soit fixe et cristallise mon aspect intérieur. Comme pour confirmer la multiplicité et l'instabilité que je perçois en chaque aspect du vivant, mon image aussi se transforme et me semble davantage réfléchie par une eau courante que par un miroir fixe. Le changement, la métamorphose : cela demeure le thème des thèmes de ma poésie, et il est juste que mon autoportrait intime aussi en soit investi, voire rendu impossible. Pourtant, je n'ai jamais conçu ce thème comme la simple commémoration élégiaque de ce qui fut perdu : le sentiment de la perte ne me fait pas défaut, il est même en moi dramatique ; toutefois il me semble qu'a prévalu sur lui la fascination d'un douloureux mystère. Plus tard, le sens prophétique de la transformation, avec sa promesse d'une maturation progressive des temps jusqu'au point oméga éblouissant de la totale révélation, a ajouté, plus qu'une certitude, une hypothèse — mais quelle ! — à l'interrogation sur notre destin. Entre ces deux façons de percevoir le thème du changement se situe plus ou moins tout le cours de mon travail. (...)

Drame et énigme, alternés ou mêlés (eux qui sont aussi deux mesures de l'esprit), ils n'ont pas cessé de gouverner ma perception de l'époque : le fascisme, la guerre, l'instabilité remplie de cauchemars de l'après-guerre et d'aujourd'hui.

Drame et énigme, j'essaie d'isoler ces deux mots et d'en faire un couple. J'ignore si je peux vraiment me résumer en lui, mais j'y reconnais certainement beaucoup de moi-même. Le sentiment de la créature, avec sa sensibilité propre, face aux peines et aux offenses, n'est pas moins fort que le jugement éthique et le sens historique de l'injustice. Ceci, je crois, explique pourquoi mon dialogue avec le monde prend des accents tantôt intimement, tantôt ouvertement dramatiques. (...)

J'ai opposé — et peut-être est-ce là une nécessité arbitraire de mon évolution intérieure — à un christianisme pascalien un autre plus apostolique et prophétique. J'ai aussi opposé, au sein de la tradition poétique italienne, à l'esprit issu de Pétrarque, univoque et spéculaire, qui a prédominé à travers les siècles, une invention de type dantesque, plus multiforme et magmatique, qui fait naître de l'intérieur des circonstances, de leur contraste et de leur évolution, la possibilité de la contemplation.

Peut-être cette antinomie aussi est-elle arbitraire et correspond-elle plus à l'apparence qu'à la vérité. Tout se recompose peut-être dans le grand fleuve de notre langue italienne et de notre idéation particulière : ce fleuve nomme les choses portées par les époques, cherche et rompt continuellement (mais avec de grandes stagnations) la splendeur de la cristallisation. D'une certaine façon, je suis inclus moi aussi dans ce courant.

Extrait de *le Silence, la Voix*, 1984, traduit de l'italien par Philippe Renard et Bernard Simeone.

(1) *Pour le baptême de nos fragments,* de Mario Luzi, traduit de l'italien par Bernard Simeone et Philippe Renard. Flammarion, 362 p., 120 F.

L'angoisse de Sereni

Un grand poète italien, mort en 1983, et encore trop peu connu en France.

MORT en février 1983, Vittorio Sereni n'a pas encore connu en France la relative fortune littéraire de ses contemporains, Mario Luzi et Giorgio Caproni, ou même celle de son cadet Andrea Zanzotto. En Italie même, son rôle, important mais peu public, à la tête de la célèbre collection de poésie « Lo Specchio », chez Mondadori — où il fut l'éditeur de ses pairs déjà cités, et aussi d'Eugenio Montale, le grand aîné, — a un peu éclipsé son œuvre propre.

Né en 1913 à Luino, au bord du lac Majeur, Sereni publie son premier recueil, *Frontiera (Frontière)* en 1941. Ses goûts poétiques vont alors vers Saba, Ungaretti et Montale. Officier en Grèce et en Sicile durant la guerre, il est fait prisonnier par les Américains en 1943. Des deux années de captivité qu'il passera en Afrique du Nord et qui le marqueront en profondeur, il tirera les proses et les poèmes réunis en 1947 dans *Diario d'Algeria (Journal d'Algérie).*

Les années de jeunesse à l'ombre du fascisme mussolinien puis l'expérience de la guerre, passée, par force, à l'écart d'un possible engagement dans la Résistance, donneront à Sereni, qui fut le traducteur de René Char, cette forme particulière de conscience historique qui habite l'ensemble de son œuvre.

« Le théâtre de toujours »

Ce n'est qu'en 1965 que paraît le grand livre de sa maturité. Son recueil majeur, *Gli strumenti umani (les Instruments humains).* L'importance de cette œuvre, qui tranche sur les tendances néo-avant-gardistes alors dominantes, ne sera reconnue qu'avec retard.

« Le point d'appui inébranlable de Sereni réside dans sa façon implacable de mesurer vie et mort sous leurs formes quotidiennes, à partir d'une expérience et non d'un savoir », écrit Franco Fortini dans sa solide préface au premier recueil du poète lombard traduit en français par Philippe Renard et Bernard Simeone, *Etoile variable,* chez Verdier.

« Toi guide-moi, étoile variable, tant que tu peux... » Stella variabile est le dernier livre de poèmes de Sereni, paru deux ans avant sa mort. Fortement pensé et structuré, il rassemble, et parfois fait correspondre, des poèmes de ton et d'inspiration différents. Cette variabilité est contingence. Rien n'assure l'existence de ce qui devrait guider, éclairer et protéger.

Les événements, les circonstances historiques ou intimes participent d'une confusion dont le poète prend acte et qu'il répercute : *« Les temps depuis combien/de temps nous donnent-ils tort ? »* Et dans *Un lieu de vacances,* le très beau et long texte central du livre :

C'est le théâtre de toujours,
c'est la guerre de toujours.
La mémoire fabrique des désirs,
puis on la laisse seule perdre son sang
sur ces miroirs multiples.

Le lyrisme — contenu, bridé — et le souci d'exprimer l'état d'une conscience dans toutes ses dimensions sont présents dans l'œuvre de Sereni, mais soumis à l'examen critique, à une ironie où le poète se prend lui-même parfois pour objet : *« Rien de pire, pensais-je, qu'une chose/écrite qui ait pour héros le scripteur... »* Pas plus que dans le temps et l'histoire, l'homme n'a sa demeure en lui-même. *« Sans humilité ni orgueil/sachant ne pas savoir... »*, Sereni exprime avec une grande force, sans apitoiement, l'angoisse et l'incertitude qui sont au cœur de l'être et du temps.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ ETOILE VARIABLE *(Stella variabile)*, de Vittorio Sereni, traduit de l'italien par Philippe Renard et Bernard Simeone, édition bilingue Verdier, collection « Terra d'altri », 176 p., 89 F.

★ Signalons également la belle anthologie de poésie italienne *Prisma* dans laquelle Philippe Renard présente un choix de poèmes de Sereni (Obsidiane, 280 p., 130 F).

Le livre qui ment

La confession « presque autobiographique » de Mario Soldati.

EN quelques semaines, d'un jet, Mario Soldati a produit pour ses quatre-vingts ans son quinzième roman, *l'Architecte,* une confession *« presque autobiographique »* qui le hantait depuis une vingtaine d'années. S'il ne l'avait écrit, affirme-t-il, il en aurait *« crevé ».*

Etrange confession, que Vittorio Franzi, célèbre architecte milanais, semble échafauder pour mieux masquer l'essentiel. *« Pourquoi dire la vérité »,* soupire ailleurs Soldati *« puisqu'elle réside dans le mensonge ? »* Mais le mensonge, son « péché favori », n'est pas le thème de cet ouvrage : comble du raffinement ou de la perversion, c'est le livre qui ment, tel un bilan truqué. Toutes les clés seront fausses et le secret de l'architecte ne sera pas divulgué.

Femmes de passage

Au moyen d'un procédé bien éculé, le magnétophone, Franzi se confie, depuis les bords du lac Michigan, à sa femme, Nini, demeurée en Italie. Septuagénaire fringant, il parachève la plus prestigieuse commande de sa carrière, une immense université près de Chicago, et de ses architectures de rêve. L'annonce d'une mort, celle d'une ancienne maîtresse presque oubliée, déclenche (prétexte usé, lui aussi) la kyrielle des souvenirs.

Nini en est le centre. Autour d'elle, son mari n'a cessé d'élaborer des machinations, de poser des pièges, pour la seule volupté de tromper et de risquer de l'être à son tour ; lorsque sa femme, manifestement infidèle, nie l'évidence, il frémit d'allégresse et passe des routines de l'adultère aux bonheurs insondables de la passion conjugale, amoureux de l'épouse complice...

Pour Franzi, la vie doit se réfugier dans ces jeux dont il détient seul les codes. A grands coups de théâtre, de révélations contradictoires, il dévoile les scénarios qui lui ont permis de manipuler son entourage, femmes de passage, épouse, amis. Mais il retarde le récit de sa propre déconfiture.

Tandis qu'il tramait ses pauvres ruses, ourdissait des complots vaudevillesques et croyait avoir réduit sa compagne au rôle de comparse, Nini avait déjà déserté. Loin des artifices de son mari, elle avait traversé sous ses yeux, à son insu, de vraies émotions, décidé d'un sacrifice. Auprès du plus anodin des protagonistes, si insignifiant que Franzi ne l'avait pas inclu dans ses distributions, elle avait été heureuse avant de le chasser. Et de souffrir, peut-être.

La vie de l'architecte ne se limite plus désormais aux espaces qu'il peut contrôler. Avec ses nostalgies, ses appels, son attente, Nini lui a échappé, comme son histoire, ignorée, échappe au livre dont elle était, sans doute, le sujet véritable ; comme elle s'est dérobée à Soldati, après tant d'autres êtres de chair, de désir et de sang, dont il n'a su faire que des personnages. Ceux d'une œuvre souvent brillante, toujours superficielle.

Devant l'édifice effondré, la confession prend fin. A l'écart de la vie brute, périlleuse, qu'ils ont fuie ou négligée et qui se cantonne ailleurs, exactement où ils ne sont pas, l'écrivain (qui fut aussi cinéaste) et l'architecte se taisent, glorieux encore, mais démunis. Un silence « presque autobiographique », poignant.

Comme pour accentuer ce désarroi, la traduction, correcte, fige cependant l'écriture de Soldati, souple, chaleureuse et dont Pasolini disait qu'elle était *« fraternelle ».*

VIVIANE FORRESTER.

★ L'ARCHITECTE, de Mario Soldati, traduit de l'italien par Charles Poitevin, Belfond, 161 p., 89 F.

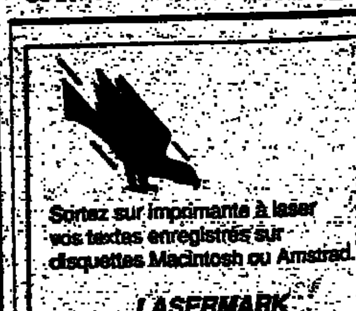
Parmi les autres parutions

● *Le Prince de Palagonia,* de Giovanni Macchia, traduit de l'italien par Christian Paolini. L'histoire d'un prince énigmatique qui crée, avant de mourir en 1788, un palais baroque, la « Villa des monstres », à Bagheria en Sicile (174 p., 110 F).

● *La Maison paternelle et autres nouvelles,* de Maria Messina, traduites de l'italien par Marguerite Pozzoli. C'est Leonardo Sciascia qui a redécouvert l'œuvre de cette Sicilienne, morte en 1944. Le même éditeur avait publié en 1986 son roman, *la Maison dans l'impasse* (Actes Sud, 98 p., 60 F).

● *Nouvelles,* d'Arrigo Boito, traduites de l'italien par Noëlle Andréini et Dino Beraito. Deux nouvelles du librettiste de Verdi (Ed. La Tourelle, 40, rue Fargès, 13008 Marseille, 70 p., 48 F).

● *Du Zibaldone,* Giacomo Leopardi, 133 fragments choisis, présentés et traduits de l'italien par Michel Orcel (Le Temps qu'il fait, Cognac, 180 p., 68 F). Michel Orcel, qui a récemment publié un essai sur la poétique du premier romantisme italien, *« Langue mortelle »* (l'Alphée, 214 p., 108 F, préface de J. Starobinski), a également traduit les *Poèmes et fragments* de Leopardi, présentés par Florin Rodari (la Dogana, Genève, distribution Distique, 206 p., 120 F).



ITALIENNES

Les mots en folie de Ferdinando Camon

CONTRAIREMENT à ce qui s'est passé en France, la psychanalyse n'a pas été l'un des pièges mortels du roman en Italie. De ce côté-ci des Alpes, quand ni personnage, ni intrigue, ni psychologie n'avaient droit de cité sur la page blanche, que les éditeurs refusaient presque tout ce qui n'était pas aérobic d'arpenteur et que vouloir raconter une histoire était devenu une maladie honteuse, certains crurent pouvoir naviguer loin de ces livres à sec en pagayant dans le lit du docteur Freud. Ce ne fut pas pire, mais ce ne fut pas bien mieux.

On se mit à faire des personnages-automates qui marchaient aux complexes d'Œdipe, de castration, et autres régressions au stade oral ou anal ; on se mit à démontrer à longueur de page : si le pauvre petit vole une bicyclette et, sitôt après, se casse la gueule contre un platane, c'est qu'il y a guerre intestine dans sa famille, parbleu, introjection de culpabilité, appel inconscient au père, modèle de virilité, sournoise petite lutte contre beau-papa, le falot qui couche avec maman, l'amour interdit dudit pauvre petit, etc. Et tout ça écrit avec la pompe de Bossuet sur le cercueil d'Henriette d'Angleterre... On ne voulait rien laisser dans l'ombre, tout expliquer : bien repasser son Freud, mettre à plat les plis de la robe romanesque, qui devint ainsi une robe cloche. L'imagination du lecteur n'était plus requise : on lui présentait des théorèmes tant bien que mal emboîtés les uns dans les autres. C'était mathématique.

Comme l'anti-roman, le roman psychanalytique y allait donc de son coup de pied de l'âne pour détruire le roman. Pendant les années 60 et 70, à de rares exceptions près, on voulut oublier, en France, que la seule règle du romancier, c'est de faire voir et d'émouvoir — et non pas de démontrer ; que toute démonstration tue dans l'œuf le romanesque. Nous eûmes de brillants essayistes : il fallut importer *Cent ans de solitude* ; et, pour notre bonheur, relire et traduire Italo Svevo. Et si, après *le Nom de la rose*, il y a une telle demande du livre italien en France, n'est-ce pas, en partie, pour combler nos lustres de disette romanesque et résorber une famine dont on commence tout juste à voir le terme ?...

Au début du siècle, Svevo avait pris des distances keatoniennes avec la psychanalyse. Il préféra sa cigarette au divan. Zeno est le premier personnage hautement romanesque du freudisme : il tâte et caresse ses symptômes chéris, sautille de lapsus en acte manqué et nous fait rire délicieusement de la délictueuse science des nouveaux Hippocrates (un parent de Svevo, quelques mois auparavant, était passé de Freud en Groddeck : la cure de ces deux éminences l'avait rendu encore plus fou). Mais, en Italie, l'humour décapant de Svevo n'a pas plus réglé leur compte aux analystes que l'éclat de rire de Molière n'a pu le faire avec les Diafoirus.

Preuve en est Ferdinando Camon, qui fut d'abord, avec le « Cycle des derniers », le barde sartrien des sous-hommes de la basse plaine de Padoue, puis le chroniqueur du terrorisme des années 70, avec le « Cycle de la terreur » (pour mémoire : *la Vie éternelle*, *Apothéose* appartiennent au premier cycle ; *Occident*, au deuxième). Traître à sa classe (le sous-prolétariat paysan) et aux maux de sa tribu, il est renié par son père et sa famille, attaqué en justice. On ne délaisse pas impunément le fléau pour les mots, le dialecte du peuple pour la langue de Dante, la glaise pour l'encre ; et l'on ne dénonce pas sans conséquences fâcheuses, à travers une trame romanesque qui saisit les meurtriers à la bombe facile avec la force d'un Robert Capa au front, ces terroristes qui saluent le bras tendu, la main en couperet...

SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Avec « la Femme aux liens », l'écrivain entreprend un extraordinaire voyage au centre de la femme. Cette Michela qui cherche le sens et le sexe de sa vie.

Le soumis et le rebelle

Alors, poussant toujours plus loin son enquête sur la misère humaine, davantage comme romancier jouant le jeu que comme patient acculé par le désarroi, Camon entreprend une cure psychanalytique qui durera des années. Le pire était à craindre, il nous donne le meilleur. Agent double, soumis (dans sa cure), rebelle (dans son écriture), Camon, qui se confond avec son protagoniste de *la Maladie humaine*, « *entre en analyse comme on entre en guerre* » : et, on s'en souvient, c'est avec grande jubilation, parfois, avec un humour grinçant, toujours, qu'il nous montre la tragi-comédie du divan ou les grotesques séances d'analyse collective.

Avec ce premier roman de son troisième cycle, le « Cycle de la famille » — ce nœud de névroses à la mesure d'un pays : point d'Etat, en Italie, rien que des familles..., — pour la première fois dans l'histoire littéraire, un écrivain ne se servait pas de la psychanalyse prise au sérieux comme d'une malheureuse béquille théorique à tout démontrer, mais il décrivait le combat singulier d'un homme étranglé dans les rets de notre société malade et délirante. Une bataille de mots en folie où, à juste raison, en stratège de la syntaxe, l'écrivain devait se trouver en première ligne. Seule l'écriture, et non la cure, peut mettre de l'ordre dans les désordres d'un cœur d'écrivain, qui trouve un rival dans le psychanalyste et n'a de cesse que ce rival en mots, officiant à même les tourments de l'âme humaine, ne soit détrôné.

L'arme de Camon est, depuis son pemier livre, le roman délateur. Les personnes dont il s'approprie la vie se révoltent en se reconnaissant dans ses personnages. Et Camon, l'homme du Deep North, vit de plus en plus un drame pirandellien : ses personnages en quête d'auteur lui écrivent et lui crient, telle la belle-fille des *Six personnages* : « *Non ! Ce n'est pas le moment de faire de la littérature !* » Et, tous, ils font à Camon le procès de la littérature. « *Plus j'écris, plus je me lie.* » (*Apothéose*)

Dans le sang

La Femme aux liens, pendant féminin de *la Maladie humaine*, porte en appendice le poignant témoignage de la femme qui s'est reconnue comme le modèle de Camon : trois lettres rassemblées par l'auteur, et qui flagellent d'accusations l'auteur. Dans un rebondissement dramatique la femme aux liens met Camon à la colonne. « *Un livre vaut bien une femme* », commence-t-elle, et elle poursuit son réquisitoire : « *Tu m'as violée... Tu m'as assassinée...* » C'est une détresse qui écrit bien, dirait Valéry. N'importe. Si Camon se justifie ensuite, il accepte, au fond, d'expier son crime littéraire.

Par la violence de ses images (qu'une traduction parfois, hélas, flottante, ne rend pas toujours — une « ménagerie » n'est pas un « sérail », faut-il le préciser ; « *Va bene* » peut difficilement se traduire par « A demain », etc. La littérature italienne *va benissimo*, merci ! Mais si on commence à la traduire à la va-vite, elle ira, d'ici peu, *malissimo*...), Camon nous entraîne dans un fulgurant voyage au centre de la femme, cette Michela qui n'a jamais pardonné à son père d'être mort à sa naissance, et qui cherche, au cours des treize séances analytiques, quel est le sens et le sexe de sa vie. Jamais un auteur n'a tant parlé des menstrues d'une femme : et ce sont là parmi les plus forts passages de ce livre impitoyable, comme si Camon avait besoin, pour devenir sublime, de tremper son stylo dans le sang plutôt que dans l'encre. Le livre dénoue peu à peu les fils qui emprisonnaient Michela, en de progressifs coups de sonde dans son cœur et ses entrailles. « *Dans le lit on fait l'amour, à la clinique on l'expie...* », dit-elle, après l'ablation de son utérus.

Un autel pour la mère, un divan pour la femme : dans les deux cas, Camon, fidèle à sa très haute et tragique morale, écrit dans le vif et donne ou redonne la parole à celles qui l'ont perdue. Camon descend de sa croix la femme crucifiée, comme il tirait de leur boue les hommes de son village. Mais, voilà son drame, il le sait, il le dit : « *L'écriture est une machine mortifère* ». Le troisième jour, c'est le livre qui ressuscite.

JEAN-NOEL SCHIFANO.

★ LA FEMME AUX LIENS, de Ferdinando Camon, traduit par Jean-Paul Nouganaro et D. Dubroca, Gallimard, 246 p., 88 F.

CENTRE DES EXPOSITIONS. MONTREUIL. 10.11.12.13 DECEMBRE 1987

SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

Conquérants du livre de 15 mois à 15 ans, le 3e Salon du Livre de Jeunesse est à vous ! Feuilleter, acheter, découvrir, offrir des milliers de bouquins, c'est au Centre des Expositions de Montreuil. Quatre jours de folie pour découvrir tous les éditeurs du livre de jeunesse et de la presse enfantine, pour participer aux animations, aux jeux et aux concours. Explorateurs des mots et des images, parents, enfants, réjouissez-vous : un conte sera improvisé avec vous par dix écrivains, et l'exposition sur l'œuvre de Maurice Sendak, le célèbre auteur américain, vous comblera. Enfin, vous connaîtrez les heureux vainqueurs du PRIX DU TOP 25 et du PRIX DE LA CREATION. Le Salon du Livre de Jeunesse c'est vraiment l'événement le plus important depuis l'invention du Père Noël.

-Télérama

Tous les jours de 10 h 00 à 19 h 00. 20 F pour les adultes.
Métro Mairie de Montreuil. Tél. et Minitel : 42.87.25.00.

J'EN PRENDS PLEIN LES PAGES

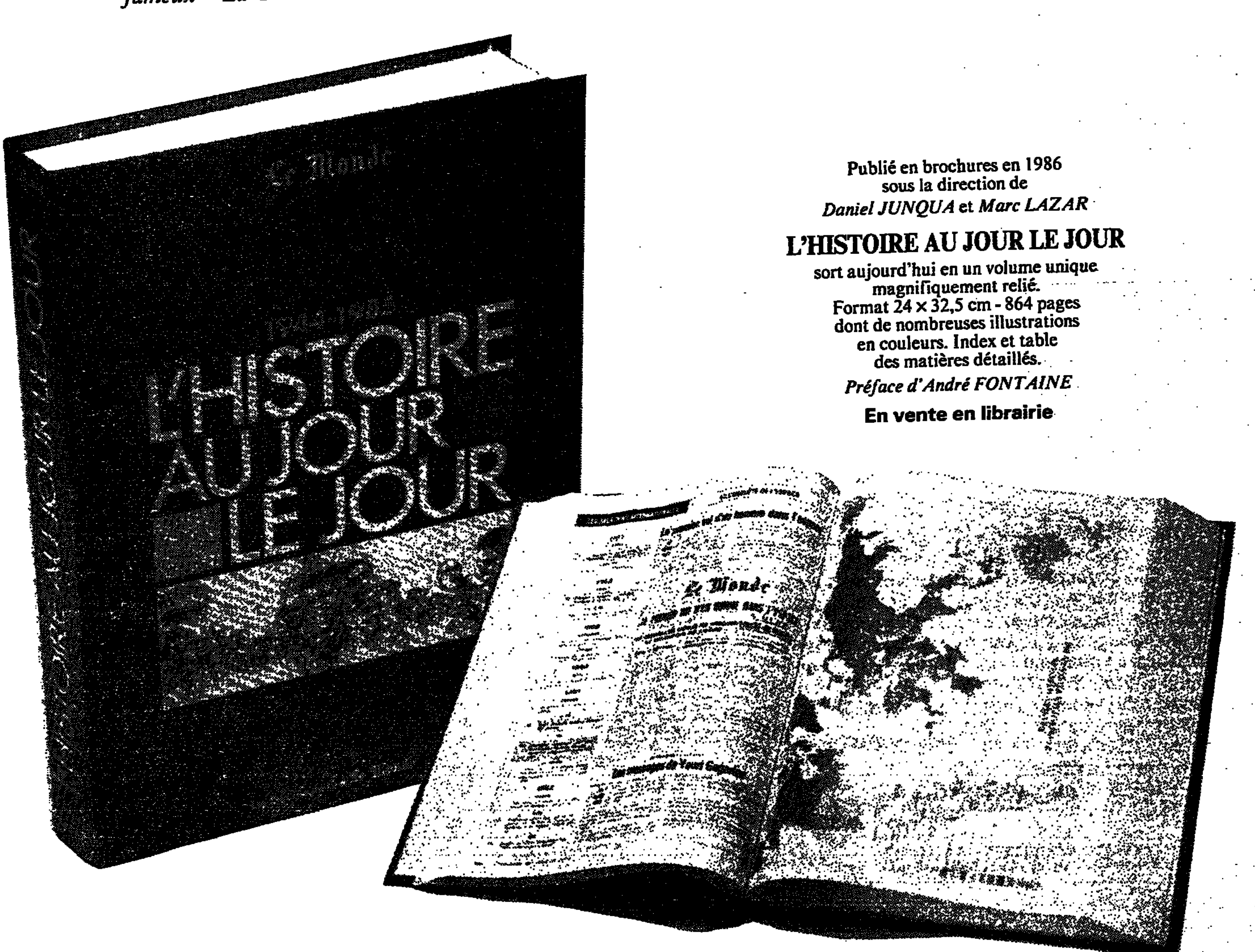
ville de Montreuil

Seine Saint-Denis le département
Conseil Général

هكذا من الأصل

1944 — 1985 LE GRAND RÉCIT DE NOTRE ÉPOQUE

Les archives du « Monde » :** quarante* **Le Monde** *années d'actualité ; aujourd'hui de l'histoire. Notre histoire. Celle de notre temps. Celle que vous raconte « L'histoire au jour le jour » ★ Pour réaliser ce livre, « le Monde » a fouillé ses archives et sélectionné, les complétant à l'occasion,* ***ses articles les plus significatifs. *Il a également établi des chronologies précises et pratiques rappelant, année après année, le cours des événements mondiaux et français. L'ensemble a été illustré de* ***cartes originales*** *et de portraits des principaux acteurs ★ « L'histoire au jour le jour », c'est un volume de 864 pages vous racontant la grande fresque de ces quarante dernières années. Un ouvrage passionnant pour* ***découvrir ou redécouvrir*** *les événements parfois oubliés d'un passé si récent : les débuts de la IVe République, le maccarthysme, la déstalinisation, la prise du pouvoir par Mao Tsé-toung ★ Un ouvrage essentiel pour* ***comprendre l'origine des situations actuelles*** *: la division de l'Europe, la naissance du tiers-monde, les débuts du Marché commun, les prémices du conflit Moscou-Pékin ★ Un ouvrage important qui permet de* ***revivre le climat d'une époque*** *: il fait resurgir les commentaires du moment, explique le mouvement des idées et rappelle pour quels événements, quels films ou quels champions sportifs un peuple se passionnait alors ★ « L'histoire au jour le jour » restera un* ***livre de référence*** *à conserver dans sa bibliothèque. Pour y relire, par exemple, les principaux éditoriaux d'Hubert Beuve-Méry, qui signait Sirius, ou le fameux « La France s'ennuie » de Pierre Viansson-Ponté, écrit quelques semaines avant mai 1968.*



Publié en brochures en 1986
sous la direction de
Daniel JUNQUA et *Marc LAZAR*

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

sort aujourd'hui en un volume unique
magnifiquement relié.
Format 24 × 32,5 cm - 864 pages
dont de nombreuses illustrations
en couleurs. Index et table
des matières détaillés.
Préface d'André FONTAINE

En vente en librairie

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

UN VOLUME RELIÉ DE 864 PAGES

Une coédition **Le Monde** Editions La Découverte



هكذا من الاصل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Bonheurs d'exils


WILLEM DIEPRAAM

Brodsky, l'exilé le plus heureux de l'année.

VIENNE. — Il y a presque autant de formes d'exils que d'exilés et, chaque fois que l'on réfléchit à ce thème majeur de notre temps, on doit constater que l'exil n'est pas une « internationale ». Le dernier colloque (international) qui, la semaine passée, réunissait à Vienne, sur le thème de « l'écrivain en exil », une trentaine d'écrivains issus d'une douzaine de pays — et de presque autant de langues — a pu, une fois de plus, nous faire vérifier cette évidence qui, pour paraphraser Orwell, peut se résumer par cette maxime : il y en a qui sont plus exilés que d'autres.

N'est-ce pas, en effet, une considérable revanche, pour lord Weidenfeld, d'avoir choisi Vienne, sa ville natale, pour faire disserter ses cadets exilés sur l'exil, coup du sort qui n'est pas forcément une fatalité ?...

Formidable itinéraire, en effet, que celui de l'éditeur britannique George Weidenfeld : né à Vienne, ayant quitté l'Autriche en 1938, il a travaillé pour les services de la BBC pendant la seconde guerre mondiale avant de fonder en 1945, à Londres, sa maison d'édition. Depuis 1985, en association avec Ann Getty, il a pris pied aux Etats-Unis, acquérant, du même coup, Grove Press. Sioniste, il n'a jamais caché son soutien actif à Israël, depuis le temps où, dès 1945, il avait été conseiller politique et chef de cabinet de Chaïm Weizmann en Israël, tout en étant anobli par la reine, en 1976. Il n'a pas oublié non plus que le chancelier Waldheim fut son condisciple à l'Ecole diplomatique de Vienne avant l'Anschluss et il offre le paradoxe, lui le juif, d'être, en Angleterre, le défenseur de Waldheim !...

A Vienne, lord Weidenfeld, assisté de Mrs Ann Getty, présidente de la Fondation Wheatland, recevait donc ce qu'on pourrait appeler la « nomenklatura » des exilés. Ou du moins un échantillon représentatif de personnes déplacées où les Est-Européens — les Soviétiques et les Tchèques, surtout, — s'étaient taillé la part du lion.

L'ITINÉRAIRE de chacun des participants aurait pu constituer à lui seul la trame d'un roman de notre temps : Sergueï Dovlatov, né en Bachkirie, éduqué à Leningrad, vivant à Forest-Hills, émigré dans les années 70 ; Lev Kopelev, le doyen de cette assemblée, emprisonné pendant dix ans en même temps que Soljenitsyne, expulsé en 1981, vivant à Cologne ; Vladimov, l'auteur de l'admirable nouvelle intitulée *le Fidèle Rouslan* (Seuil, 1978), émigré en 1983 et vivant près de Munich, tout comme Vladimir Voinovitch, l'auteur des désopilantes *Aventures d'Ivan Tchonkine* (Seuil, 1977) ; Edward Limonov, émigré en 1974 à New-York puis à Paris, invité pour jouer son rôle habituel de provocateur aux côtés de son copain de jeunesse de Kharkov, Yuri Milosiavski, parfois traité d'antisioniste à Jérusalem, où il vit depuis 1973. Les Tchèques, de leur côté, semblaient prendre leur revanche sur cette Vienne des Habsbourg qui les avait colonisés : Jiri Grusa, emprisonné pour avoir « *calomnié le socialisme* » dans son roman *Prière pour une ville* (Gallimard, 1981), exilé à Bonn depuis 1980 ; Libuse Monikova, qui vit depuis 1971 en Allemagne fédérale, écrit en allemand, et dont le dernier livre *Die Fassade* (en cours de traduction dans une dizaine de langues) va paraître chez Belfond ; Jaroslav Vejvoda, qui vit à Zurich depuis 1968. Tous trois germanistes, anciens de l'université Charles, de Prague, auxquels s'ajoutaient le Praguois Antonin Liehm, citoyen américain vivant à Paris et doué du don d'ubiquité pour sa *Lettre* (vraiment) *internationale* ; Jan Vladislav, un des premiers signataires de la Charte 77, qui réside à Paris ; Jan Novak, né en 1953, qui vit depuis l'âge de seize ans à Chicago, écrit en anglais, traduit Vaclav Havel et travaille actuellement avec Milos Foreman au scénario des *Liaisons dangereuses*.

Avec Slawomir Mrozek — l'auteur de *Tango, Emigrés, l'Ambassadeur*, etc., — Adam Zagajevski, né à Lvov — *Solidarité solitude* (Fayard, 1985), — et Wojcieh Karpinsky — qui termine actuellement un ouvrage sur « les écrivains polonais en exil », — les Polonais, tous trois Parisiens, restèrent plutôt silencieux (1). D'autres Européens, tel Tomas Venclova, un Lituanien diplômé des universités de Vilnius, de Tartu et Yale, fixé dans le Connecticut depuis 1980, et qui a traduit en lituanien les poètes Pasternak, Akhmatova, T.S. Eliot, Norwid, Alfred Jarry, Mandelstam ; un Allemand de l'Est, Hörst Bienek, né en Silésie (aujourd'hui polonaise), qui a travaillé à partir de 1946 au Berliner Ensemble de Brecht avant d'être condamné à vingt-cinq ans de travaux forcés, déporté en Sibérie et qui, depuis 1956, vit à Munich. Alors que Tanase, Roumain, étudiant de Roland Barthes, qui vit en France depuis dix ans, a toujours écrit en français puisqu'il savait qu'il n'avait aucune chance d'être édité dans son pays (*Portrait d'homme à la faux dans un paysage marin, Apocalypse d'un adolescent de bonne famille*, Flammarion).

DANS ce chassé-croisé de langues et de pays, l'expérience des non-Européens aurait pu donner une dimension différente à une expérience planétaire où la discussion sur le choix de la langue et le polyglottisme fut la plus intéressante et la plus passionnée, alors que l'espagnol, par exemple, ne faisait pas partie des langues officielles de la rencontre : le Cubain de Londres, Guillermo Cabrera Infante, ancien chargé d'affaires de Castro à Bruxelles (auteur de *Trois tristes tigres*, Gallimard, et de *Pavane pour une Havane défunte*, Seuil), considéré comme un des très grands virtuoses de la langue hispanique, s'exprimait en anglais, se qualifiait d'« *exilé invisible* ». Tout comme le Chilien Jorge Edwards, diplomate de Allende (*Persona non grata*, Albin Michel), membre d'un comité pour les élections libres, qui se partage entre Berlin et le Chili. On n'entendit guère le Sud-Africain de Pittsburgh Dennis Brutus, un enseignant né à Salisbury, dans l'ancienne Rhodésie ; ni davantage le Nord-Coréen Richard Kim, qui vit aux Etats-Unis et qui envisage, après trente ans d'exil, de revenir au coréen.

Autre sorte d'exil : celui d'Anton Shammas, né en Haute-Galilée, Arabe chrétien diplômé de l'Université hébraïque de Jérusalem, bilingue en arabe et en hébreu — il a traduit en hébreu Beckett, Athol Fugard, Emile Habibi — et qui écrit en hébreu dans un pays qui lui refuse la nationalité israélienne. « *J'écris en hébreu pour que ma mère ne puisse pas me lire* », explique cet habitant de Jérusalem, qui a choisi de s'adresser directement dans leur langue aux adversaires de son peuple, et qui n'estime pas nécessaire d'être traduit en arabe. (Son premier roman, *Arabesques*, doit paraître chez Actes Sud.)

Autre expérience : celle du Somalien Naruddin Farrah, qui a étudié la philosophie à l'université de Chandigarh, en Inde, et qui, interdit de publication dans son pays, vit à Khartoum, au Soudan, et écrit en anglais. « *Pour écrire une œuvre de fiction sur la Somalie, il me fallait la quitter*, dit-il. *Si je ne l'avais pas fait, j'aurais certainement passé beaucoup d'années en détention, la prison étant une autre forme de l'exil. On m'aurait donné tout mon temps pour écrire, mais ni stylo ni possibilité de publication. Le fait d'être hors de chez moi m'a donné la possibilité d'exercer mon métier, écrivain.* »

Avec d'autres termes, et en français, c'est à peu près ce que dit le Turc Nedim Gursel, qui, même détaché de sa langue maternelle, essaie de retrouver ce qu'il a « *failli perdre à jamais : [ses] mots* ». Ecrire est une forme d'existence qui isole. « *La feuille blanche exige la solitude* », explique l'auteur d'*Un long été à Istanbul* (Gallimard), qui réunit dans ses recherches Aragon et Nazim Hikmet. « *A vrai dire, je n'habite pas une ville, ni un pays, mais une langue. Le turc est ma cave où je suis dans l'écriture comme le noyau dans le fruit. J'écris donc ma langue maternelle et cela me rassure.* »

CHASSÉ-CROISÉ des langues et des pays. Cette énumération pourrait paraître fastidieuse si elle ne nous donnait une image plus vraie de la littérature et du monde des idées que les confortables tiroirs des Etats et des patries. Le paradoxe veut qu'en ce temps où l'on est à la recherche de ses racines, ce sont les expatriés qui, par souci de ne pas perdre la mémoire, par respect des parents, par amour pour la langue maternelle, se font les dépositaires de leur tradition. L'éloignement et le pays d'accueil finissent par enrichir l'œuvre d'artistes dont le cosmopolitisme ne peut se concevoir que dans l'exil. Dante aurait-il écrit *la Divine Comédie* autrement qu'en latin, s'il n'avait été exilé de Florence ?... Mais pourquoi Ivan Nobokov, élevé en anglais, a-t-il dû attendre vingt ans pour écrire dans cette langue alors que Thomas Mann, exilé, ne voulut jamais abandonner l'allemand (2), que Milan Kundera ne cesse d'approfondir la précision qu'il a de notre langue (sans se risquer encore à écrire en français ses romans), et que Iossif Brodsky, après quinze ans loin de Leningrad, écrit la plupart de ses poèmes en russe (et ses proses en anglais) ?

« *C'est à cause de la langue allemande que je suis devenue écrivain*, disait Libuse Monikova. *L'avantage, c'est que je n'ai pas connu dans l'allemand la langue des clichés.* »

L'image du pauvre exilé, émigrant à la Charlie Chaplin, a-t-elle vécu ? L'exil enrichit ceux qui sont aptes à se battre. « *Les déplacements de populations sont le lot commun de ce siècle. Et ce que l'écrivain exilé a en commun avec le travailleur étranger ou le réfugié politique est que, dans les deux cas, ils fuient le pire vers le meilleur.* » Iossif Brodsky avait écrit cela pour le congrès des exilés, mais il ne prévoyait pas, en acceptant l'invitation de Vienne, qu'il allait recevoir le Nobel de littérature... « *A cause de sa vie antérieure*, disait le poète dans cette pré-conférence Nobel rédigée il y a deux mois, *l'écrivain exilé est capable d'apprécier beaucoup plus intensément que les indigènes les avantages sociaux et matériels de la démocratie. Pour quelqu'un de notre profession, la condition d'exilé est, avant tout, un événement linguistique.* »

Paradoxe du poète qui, parce qu'il est poète dans sa langue, enfermé comme dans une fusée, ne nous arrive qu'avec retard. Déformé. Transformé. Différent. Polyglotte sans aucune communauté linguistique.

(1) Voir l'étude qui vient de paraître : *Emigration et exil dans les cultures tchèque et polonaise* (Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 18, rue de la Sorbonne, 75 230, Paris Cedex 05).

(2) Voir l'importante étude de J.-M. Palmier : « *Weimar en exil* » (Payot, 1987).

Le 19 décembre 1987, de 16 h à 19 h
à la Librairie LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e
Tél. : 43-26-51-09

Joseph CZAPSKI

peintre et écrivain polonais
dédicacera ses deux ouvrages
Proust contre la déchéance
et
Souvenirs de Starobielsk
parus récemment aux Éditions NOIR SUR BLANC

La vie politique vue de l'intérieur ou comment elle est confisquée par la classe politique.

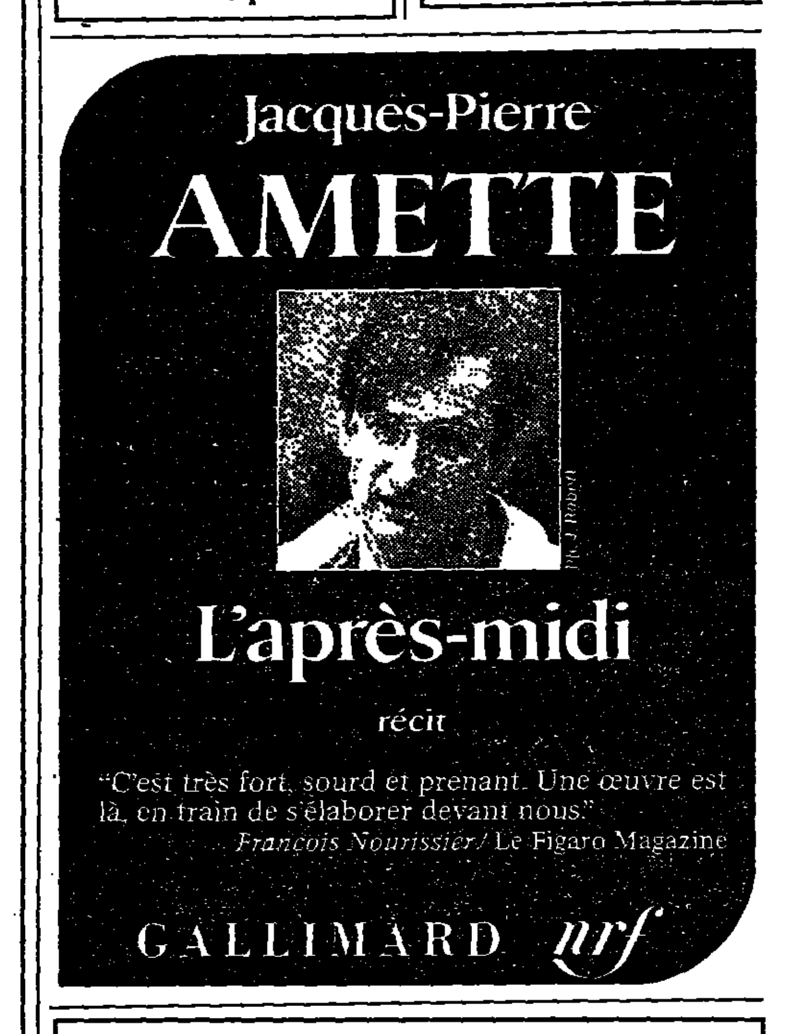
ERIC Hintermann

CITOYENS TAISEZ-VOUS

la politique, quelle horreur !
(Alain Moreau)
« Toutes les questions fondamentales qu'un homme concerné par la vie publique doit se poser »
(Jacques Lecucq/Sud-Ouest)

Chez les libraires
ou à Eric Hintermann
95, rue des Morillons, 75015 PARIS
Chèque de 88 F. franco

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356



ÉPOQUE

Revue trimestrielle d'analyse critique des phénomènes sociaux contemporains

n° 3, octobre 1987

Querelles autour d'une carte d'identité de la France

Le débat sur la nationalité, l'origine de la nation française, 1917 et la mémoire du PCF, Alain Finkielkraut et la culture

Abonnements : 1 an (5 numéros) : 150 F – 100 F (étudiant)
Chèque à l'ordre d'ÉPOQUE, tour Capri, 29e étage, 23, villa d'Este, 75013 PARIS

Les inconstances de Katherine Mansfield

(Suite de la page 15.)

Imaginez la scène : en février 1915, Miss Mansfield quittait précipitamment son amant londonien, John Middleton Murry, pour rejoindre en France le poète Francis Carco, dont elle s'était éprise. La guerre n'y changeait rien. Dans n'importe quelles circonstances, Katherine aurait accompli ce « *voyage téméraire* », car, selon son biographe, elle pensait que « *l'unique façon de se délivrer des tentations était d'y céder totalement* »... Mais la dame n'était vraiment pas reposante : dès le printemps suivant, Carco était abandonné, tandis que John Middleton Murry rentrait en grâce. Une nouvelle « cristallisation » s'était opérée en sa faveur.

Citati considère ces flambées comme les divers moments d'un théâtre intime. Katherine Mansfield « *ne pouvait supporter* » les jours qui ne valent pas la peine d'être vécus. Alors, « *elle stimulait ses sentiments* », elle brusquait l'existence, elle lui forçait la main, finissant par éprouver ce qu'elle avait feint de ressentir...

La passion se nourrit de littérature. On se rappelle les craintes du comte Mosca, dans *la Chartreuse de Parme* : « *Si le mot d'amour vient à être prononcé entre eux* (Fabrice et la Sanseverina), *je suis perdu.* » De la même manière, pour ranimer ses élans, revigorer ses enthousiasmes, Katherine avait besoin des mots qu'elle traçait sur le papier.

Et sans doute préférait-elle à ses passions les lettres qu'elle écrivait pour en faire l'aveu.

Les saintes et les joueurs

Forcer la main à la vie, c'est obéir au mouvement même de la littérature : on devient ce qu'on avait imaginé ; la fable se transforme en vérité. Ecrire encore et toujours, c'était l'obsession de Miss Mansfield. « *A writer first and a woman after* », disait-elle, payant cela de sa solitude. La littérature a dévoré ses journées, et l'a épuisée peut-être autant que sa maladie. On ne meurt pas d'une seule chose (les comptes seraient trop faciles), on paye plusieurs notes. Durant sa « brève vie » (très agitée), qui la mena seulement de 1888 à 1923, Katherine a fait de l'excès son ordinaire, sa manière d'être. Victime de la tuberculose, elle est morte aussi de ses intempérances : de ce goût de l'absolu qui la laissait toujours insatisfaite, et la brûlait comme les saintes ou les joueurs de casino.

Pietro Citati donne son plein emploi à l'art du portrait, en ressuscitant cette silhouette, avec beaucoup de charme et de tact. Katherine Mansfield appartenait à peine à nos arrondissements. Invitée par erreur dans la garden-party, elle cherchait la sortie de secours.

FRANÇOIS BOTT.

★ **BRÈVE VIE DE KATHERINE MANSFIELD, de Pietro Citati. Traduit de l'italien par Brigitte Pérol. Editions Quai Voltaire, 180 pages, 80 francs.**

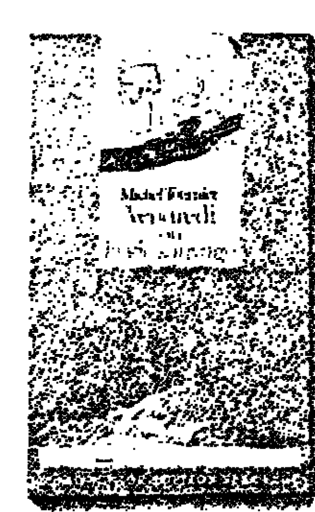
● Dans la collection Presses Pocket, Magali Merle publie, avec une intéressante préface, la première traduction française de *L'Aloès*. Katherine Mansfield écrivit cette longue nouvelle, en 1916 à Bandol. Elle s'inspira des personnages de sa famille, comme dans le récit qui s'intitule *Prélude*.

● *L'Œuvre romanesque* de Katherine Mansfield a paru aux Editions Stock (1966).

Il arrive à des gens très bien de retomber en enfance.



Collection Blanche



Folio Junior Edition Spéciale

C.L.M. & BBDO.

GALLIMARD JEUNESSE
DES LIVRES DONT LES ENFANTS SORTENT GRANDIS



LIVRES

Une sélection de « Beaux livres » est parue *dans le monde du 10 décembre.* En raison de l'abondance de la production, nous publions aujourd'hui un choix supplémentaire de livres-cadeaux.

Paris canaille et tendre

■ *« La foule y enferme l'univers »*, disait Mallarmé de ces boulevards de l'insolite où festoyait la Belle Epoque. Et la belle compagnie se mêlait volontiers au flot du populaire à la fête à Neuneu ou à la foire du Trône, hauts-lieux privilégiés de la belle étude de Christine Py et de Cécile Ferenczi. Qu'allaient donc chercher nos grands-pères, toutes classes confondues pour quelques heures, dans ces fêtes urbaines, vivement éclairées par la fée Electricité, qui avaient dès longtemps rompu avec le vieux cycle festif de la France rurale ?

La réponse est pittoresque et abondamment illustrée. Ce livre est d'abord un album à rêves, quand défilent Flora, la terrible Alsacienne, et Kobelkoff « l'artiste-tronc », les dompteurs de puces et la belle Fatma de M. Ben Amar, futur fondateur d'un cirque célèbre. Mieux encore : la fête foraine ayant été chantée par Daudet ou Queneau, Anatole France ou Aragon, peinte avec ferveur par Daumier et Gromaire, Toulouse-Lautrec et Delaunay, on y conduira toute réflexion utile sur ce lien intime qui marie l'art et l'encanaillement, le rire et le frisson, la création et l'illusion.

Mais la science et le talent des deux auteurs nous valent un fier livre d'histoire qui dépasse l'image traditionnelle des vertiges de la foire industrielle d'avant 1914. Elles esquissent une vraie sociologie inédite des forains, *marchands qui pensent au tiroir-caisse* et « banquistes » qui sautent sur tous les bancs (d'où leur nom, tiré de l'italien, « *saltimbanques* »), immigrés « orientaux » ou juifs, solides Lozériens ou Pyrénéens montreurs d'ours. Elles disent le scientisme ambiant qui mobilise pour le plaisir les rayons X et la photographie, le diorama, puis le cinématographe, la physique amusante et l'anatomie monstrueuse : une formidable soif de savoir irrigue ces flâneries, sans dispenser de devoir draguer les grisettes et les nounous. C'est même ce mélange de sensualité lourde, avec ces filles découvertes en balançoire, ou ces mondaines qui se pâment en tâtant les biceps tatoués des lutteurs, et d'excitation des curiosités de l'intelligence, qui donne à la fête foraine la vertu des émotions rares, à l'image d'une société brutale, mais où toutes les *initiations étaient pourtant possibles*. Ce livre savant et plein de flons-flons nous les fait regretter, à l'heure de Disneyland. Il y a bien longtemps qu'un si bel hommage n'avait été rendu à la Belle Epoque.

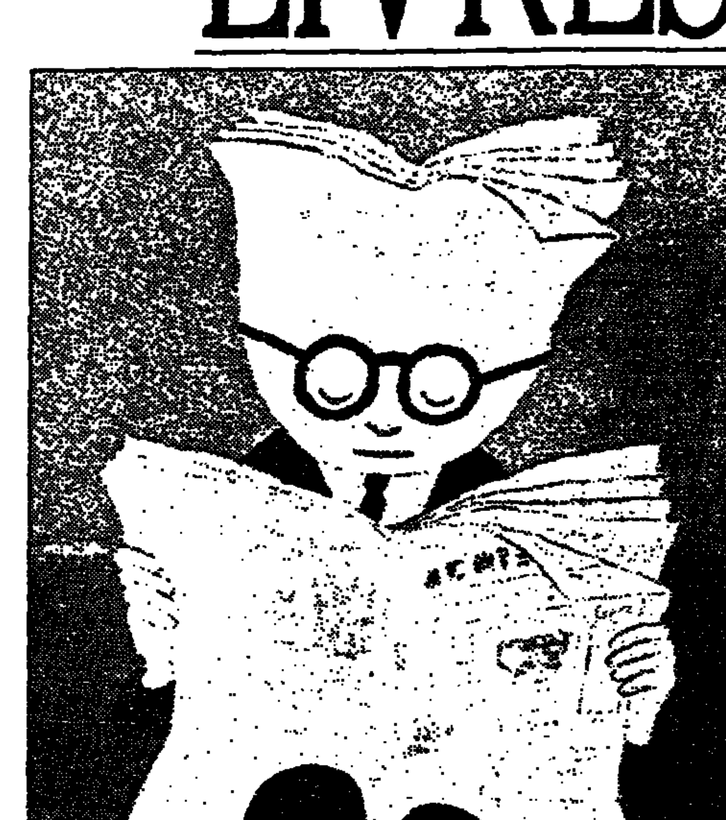
On prolongera l'excursion du côté des âges d'or parisiens en saluant bien les chevillards et les porteurs de la « cité du sang » aux grands jours de La Villette, exhumés par le texte et la photo dans le livre tout aussi savant et odorant de Gérard Ponthieu et Elisabeth Philipp. Là-bas, Victorine s'occupait des jeunes veaux *nés pendant le voyage des mères*, dont Moustache, le maître placier, tâtait le cul. On y trimait, les pieds dans la fange et le verbe haut, avant d'aller côtoyer les aristos au Cochon d'Or. Des *tripes à l'air, à la pensée politique* un peu courte, le pas est vite franchi : le livre aurait dû dire qu'on recruta sur place jusqu'en 1944 force mauvais garçons de l'activisme nationaliste et un brin « fachos », sans parler des « tueurs » à la dérive. Mais les braves gens y ont su faire masse, dans un tohu-bohu fort différent de celui des Halles. Et au mardi gras la fête reprenait là aussi tous ses droits, avec ces chars qui partaient à l'assaut de Paris et exhibaient un bœuf gras, dont le plus malingre frisait la tonne. La Villette historique est morte aujourd'hui, et rien ne prouve que la Cité des sciences et le Zénith sachent en accommoder les restes.

JEAN-PIERRE RIOUX.

La Fête foraine d'autrefois, les années 1900, de Christine Py et Cécile Ferenczi, La Manufacture, 302 p. ill., 340 F.

La Villette : les années 30, Un certain âge d'or, de Gérard Ponthieu et Elisabeth Philipp, Editions Atlas, 144 p., 247 F.



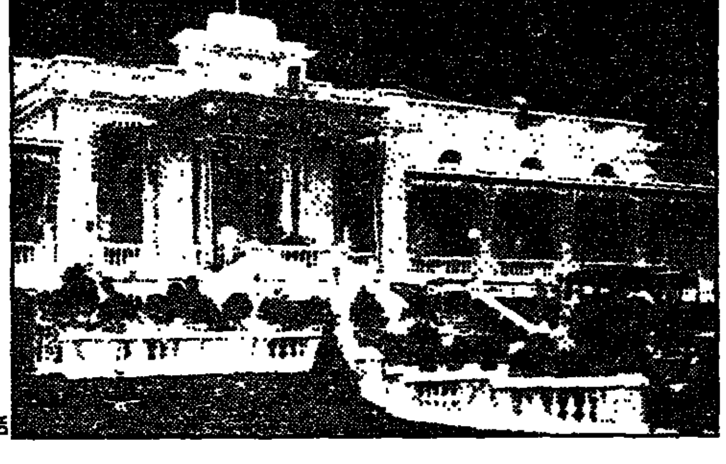


L'affichiste et l'une de ses œuvres, *l'Information* (1972).

Entre cachemires et palaces

■ C'est vers Noël que paraissent les livres pour rêver. Afin sans doute de rappeler que le rêve coûte cher. Ou qu'il n'a pas de prix, ce qui revient au même. Mais qu'il reste le meilleur des cadeaux.

Parmi une production rituellement abondante, et non moins rituellement inégale, deux ouvrages qu'un heureux hasard marie : *Palaces et grands hôtels d'Orient*, que publie Flammarion, *vaste exposition de photos assortie de textes prétextes*, et *Cachemires*, qui, sous un titre simple, déploie une somptueuse galerie de « tableaux » rassemblés par Mme Monique Lévi-Strauss.



L'hôtel Repulse Bay à Hongkong, vers 1920.

Bien que le dictionnaire Robert ne retienne pas cette explication, *palace* est notre *palais*, qui nous est revenu sous cette forme pour désigner les hôtels de luxe, exemple entre mille des allers et retours verbaux qui unissent, depuis Guillaume le Conquérant, les deux rives de la Manche, ou du Channel.

Un palace d'Orient est doublement un palais : par sa somptuosité, et parce que celle-ci s'étale au milieu d'un symétrique dénuement. A plus forte raison au début de ce siècle et avant lui, où le voyage n'était permis qu'aux plus riches, qui ne concevaient pas que les déplacements puissent rompre leurs habitudes de confort, le *comfort* des Britanniques.

Ce qui permet de regretter, par parenthèse, que le livre *ne fasse* pas une place à ces palaces flottants, les paquebots, qui emmenaient leurs lots de passagers privilégiés, *via* le canal de Suez, distraire leur curiosité oisive au *soleil de l'Orient*.

Un palace est un palais où l'on s'installe sans y être invité, mais moyennant finances. On notera par exemple le fac-similé de la note réglée le 8 juin 1914 par « Monsieur Laurence », autrement dit Lawrence d'Arabie, pour les séjours qu'il effectua en mars et avril de cette année-là au Baron's Hotel d'Alep.

Quant au reste, il n'y a pas de différence entre palace et palais, ainsi que le montre l'ouvrage préfacé par une tête semi-couronnée, Michel de Grèce : salons vertigineux, chambres à la taille d'un appartement, jardins dignes d'être parcs, décoration dont toute réserve est bannie, mobilier princier, domesticité du type fourmilière, et comme elle empressée.

Cette similitude est flagrante. D'ailleurs, combien de palais sont devenus du jour au lendemain des palaces pour compenser, quoi qu'ils en aient, la gêne ou les déboires de leurs propriétaires ! Au point que ce sont souvent les invités des uns qui sont les clients des autres.

Même si le livre qui est consacré à ces demeures en fait quelques rares mentions, il n'est pas d'hôtels contemporains qui méritent le titre de palace. Car c'est sa clientèle qui fait le palace, et non son luxe. Maintenant que des voisins de palier se croisent au Shiv Niwas d'Udaipur, le luxe n'est plus qu'une question de prix. On peut le regretter du moins pour l'esthétique.

*Les cachemires de Mme Lévi-*Strauss n'encourent pas de tels risques. La décadence ne menace pas ces châles-joyaux puisqu'ils ne sont plus du temps. Ils sont vestiges et reliques, dont le luxe ne saurait se gâter. *Ils* sont morts et intacts, puisqu'ils n'ornent plus de belles épaules, mais peuplent musées et collections.

Parti, comme son nom l'indique, *du nord de l'Inde où elle* prospérait depuis des siècles, l'industrie du cachemire s'épanouit en Europe au dix-neuvième siècle, qui marque aussi le triomphe de cette coûteuses pièce du vêtement. C'est ce qu'explique complètement et clairement Mme Lévi-Strauss dans un ouvrage aussi savant que beau, aussi intelligent que réjouissant pour l'œil. Son texte mêle l'histoire et la technique, la mode et la *bibliographie des auteurs qui* l'ont précédée, depuis les voyageurs qui ont les premiers chanté la splendeur du cachemire.

Un tel livre, il faut l'avouer, se prête mal à la description. Disons qu'à peine fermé l'envie vient de le rouvrir, pour admirer et admirer encore ces beautés qui n'ont hélas plus cours dans les rues d'aujourd'hui ; beautés figées sur le papier, mais beautés éternelles.

PHILIPPE BOUCHER.

Palaces et grands hôtels d'Orient, préface de Michel de Grèce, Flammarion éditeur, 264 p., 450 F.

Cachemires, de Monique Lévi-Strauss, Adam Biro éditeur, 196 p., prix de lancement jusqu'au 31 décembre : 475 F, ensuite : 550 F, édition de luxe : 980 F.

Savignac, poète de l'essentiel

■ Les hommes créent à leur image : *Dieu leur a donné la* recette. Ainsi finissent-ils par ressembler à leur œuvre. Einstein avait les cheveux en point d'interrogation, Dali la moustache en point d'exclamation, Savignac a la tête en points de suspension. Telles ses affiches, c'est un homme à suivre. Il a balisé notre vie de repères qui sont autant de prises de conscience. Il n'est pas affichiste, mais poète de l'essentiel. Ses messages sont des massages qui remettent nos neurones à l'heure. Normal, ce pionnier de la communication a consacré sa vie à ne pas vieillir dans sa tête. Il s'oblige à la perpétuelle contestation de soi. La remise en question est la meilleure des remises en forme. Publicitaire avant l'heure pour avoir compris la vertu de la concision, ce Coluche non scato et non violent assène d'une image plus qu'un long discours.

Accoucher d'une affiche est un enfantement dans la douleur. Ce grand pudique cache la sienne derrière des carnets à dessin qu'il vous présente sans mot dire. Voir cet homme tourner devant moi ses affres et ses ébauches est un de mes plus grands souvenirs publicitaires. Chaque esquisse prépare à l'étonnement de la suivante pour tomber KO sur le dessin final.

Vivre ainsi en direct la matérialisation d'une idée, quel choc ! Un peu comme ces petits livres d'images de notre jeunesse qui réinventaient entre nos doigts le cinéma. Aussi en ai-je autant appris dans ces quelques séances muettes qu'en vingt ans de tribulations professionnelles.

A traiter les yogourts comme *des crèmes de beauté ou les par*fums comme des lessives, la pub se fourvoie. Le public habitué à ses codes s'y perd. *Trouver le ton* authentique est l'arme suprême. A ce jeu, la recette de Savignac est simple : l'art est universel. Il touche donc à l'essentiel et sa publicité se fait art. Le monde de ses dessins parle à tous. Il communique au-delà des âges, des cultures, des langues.

Paul Colin disait de l'affiche qu'elle était un télégramme pour l'œil. Savignac l'a mise sur satellite en lui donnant le pouvoir de parler dans l'instant à tous les peuples du monde. Ainsi s'explique peut-être son secret d'éternelle jeunesse. L'universalité est indémodable. Quel publicitaire pourrait se permettre de ressortir ses annonces d'il y a vingt ans ou trente ans avec l'assurance de délivrer aujourd'hui le même message ? J'ai une explication à cette pérennité. L'affiche n'est pas un média imprimé, tel que les spécialistes l'étiquettent aux côtés de la presse, mais un support cinétique, tels la télévision ou le cinéma. Son immobilité n'est que façade. Nous marchons vers elle ou elle roule vers nous. A ce titre, elle est le *dernier écran* dans la rue. Le plus vendeur, parce que le plus proche du lieu de vente. Le plus efficace aussi, parce qu'elle oblige à l'essentiel. Une bonne affiche, ce sont trois *mots* (pas plus) *qui font un* enfant à une image et de cette union naît un électrochoc.

Ma première rencontre publicitaire date de mes six ans. Elle eut lieu dans le métro, en trois *secousses, Dubo, Dubon, Dubon*net. Rien ne me les fera jamais oublier. De même, j'avais en mémoire, *comme vous, la majo*rité des illustrations que vous retrouverez dans l'album de Savignac.

Comment ne pas aimer l'homme qui les a conçues ? La publicité est comme la culture : ce qui reste lorsque l'on a tout oublié. Savignac est donc notre culture des choses de la vie. Une évidence qui se lit aussi bien qu'elle se regarde. A ses phrases ciselées comme des poèmes et percutantes comme des slogans, vous découvrirez qu'il manie les mots avec la même étincelance que les pinceaux. Après tout, pourquoi le talent aurait-il des cloisonnements intérieurs ?

Savignac nous offre en bandes dessinées quarante années de réclame devenue grâce à lui communication. La pub a cette vertu *de jouer les témoins de l'histoire.* Savignac a croqué son siècle dans ses dessins comme Jacques Henri Lartigue l'avait *fixé par ses ins*tantanés. Qu'attendons-nous pour lui ouvrir un musée ?

Ainsi, au troisième millénaire, demain, les enfants de tous âges qui voudront connaître les soubre*sauts de la société de* consommation auront une visite à faire. Une seule.

Merci Savignac pour tant de bonheur. Tu es bien la plus belle idée depuis l'invention de la pub.

JACQUES SÉGUÉLA.

Savignac, de « A » à « Z », Editions Hoëbeke, 20, rue d'Aumale, 75009 Paris, 144 p., 385 F.

La France d'un Anglais amoureux

■ Terence Conran, sujet anglais, fondateur de la chaîne des magasins Habitat, a écrit un livre sur la France qu'il aime. Comme il nous caresse dans le sens du poil et qu'il se montre francolâtre à *toutes les pages, nous n'allons pas* bouder notre plaisir. C'est vrai : on ne découvre jamais aussi bien son pays qu'au travers des yeux d'un étranger. Le banal, l'ordinaire, l'implicite – si difficiles à percevoir, – deviennent alors évidents. Et la première leçon à tirer de ce livre, *qui parle de la dou*ceur de vivre et de la beauté des détails, qui chante les bons vins et les petits plats cuisinés, qui s'émeut de la ligne des objets les plus simples, c'est que nous vivons le quotidien sans le voir !

La deuxième leçon est générationnelle. Terence Conran tombe amoureux d'une cafetière émaillée, des casseroles Le Creuset, de la 2 CV Citroën et du logo gothique du journal *le Monde*. Les Gauloises et les Gitanes bleues sont, pour lui, des plaisirs exotiques. Si bien qu'étranger découvrant la France il parle aussi aux adolescents qui découvraient la *France à la même époque*...

Nous sommes fiers (et un peu *jaloux*) *d'apprendre que* cet Anglais s'est inspiré de nos quincailleries de province pour inventer la formule d'Habitat. L'entassement des objets l'a fasciné et il l'a reproduit ailleurs, avec beaucoup de succès.

Terence Conran développe aussi le thème de la France généreuse et de l'Angleterre étriquée, ce qui dénote un peu de *naïveté*, même s'il situe historiquement son propos : l'Angleterre et la France *n'ont* jamais été aussi idéalement contraires qu'il le dit. Mais son truc a du bon, car il joue du voyage, de l'émotion, de l'identité, du snobisme à rebours, pour déboucher sur une sorte d'ethnologie à deux étages : sentimentale et possessive.

Oui ! nous sommes les « bons sauvages » ravis et respectueux de ce qu'il dit. Nous l'écoutons, émerveillés, et nous en redemandons. Il nous apprend la France des toiles cirées, des recettes de grand-mère, des rues étroites, des quartiers conviviaux, des places ensoleillées, des vitrines décorées, des plateaux de fromages, des *courses cyclistes, des boulistes*, et fait l'apologie de nos rites quotidiens. Oui ! nous nous reconnaissons *dans le portrait moral qu'il* fait de nous et surtout dans cet hédonisme populaire qu'il a su entrevoir. Sans parler de l'album photos qui donne envie de partir, tout de suite, en stop ou sac au dos. Tout de même... M. Conran est un fieffé commerçant : voilà maintenant qu'il revend la France aux Français !

JACQUES MEUNIER.

France ma douce, de Terence Conran, *Flammarion*, 400 photos couleurs, 256 p., 198 F.

D'ETRENNES

Côté jardins

■ Les jardins redeviennent à la mode. On ne se contente plus de dispenser, aux pieds de tours informes, des « espaces verts », quelques mètres carrés de gazon mité. On redessine, au centre des villes, des parcs élaborés. Celui de La Villette et – bientôt – celui du quai de Javel en sont à Paris les preuves les plus frappantes. Ce n'est donc pas un hasard si les ouvrages concernant ce sujet se multiplient. Parmi ceux qui échappent au simple album de photos, il faut signaler *De folies en folies*, de Michel et Sylvia Saudan et *Hubert Robert et les jardins*, de Jean de Cayeux.

Le premier retrace l'histoire du jardin en Europe jusqu'à la veille de la Révolution. Né du cloître et du verger médiéval, il a pris son essor à la fin du quinzième siècle en Italie. Ses modèles sont antiques – la villa Hadriana de Tivoli, entre autres, – mais c'est un livre, *le Songe de Poliphile*, qui en codifia les thèmes pour de longues années. Le héros, Poliphile, est à la recherche de sa bien-aimée, Polia. Au cours de sa quête, il rencontre forêt, ruines, animaux fabuleux, architectures étranges, et doit à chaque fois en déchiffrer les symboles : la connaissance du monde physique lui révèle celle du monde métaphysique.

Esthétique et métaphysique

Les jardins qui se multiplient aux environs de Florence et de Lucques – Castello, Pratolino, Collodi, – puis de Rome – Bagnaia, Caprarola, Frascati – reprennent cette thématique où *« les sens doivent s'allier à la raison par le biais de l'imaginaire »*. Symbole de l'humanisme, toute la connaissance du monde peut se ramasser dans un jardin. Il suffit d'en saisir les signes, bois touffus, grottes mystérieuses, sources jaillissantes, labyrinthes compliqués ou statues allégoriques parfaitement intelligibles au promeneur lettré. Cet art complexe, dispensé selon l'imagination changeante du jardinier, allait évoluer peu à peu vers le spectaculaire. La villa d'Este, à Tivoli, est encore chargée de sens, mais l'enchantement de ses cascades suffisent finalement au ravissement du visiteur. La pure esthétique supplante la métaphysique.

Mais grâce aux Italiens amenés dans les fourgons des Valois, l'école française met en place ses parterres brodés et ses charmilles taillées au cordeau. Avec Le Nôtre, la référence n'est plus le livre, mais la peinture qu'il étudia avec son condisciple et complice Le Brun. Une peinture savante qui joue sur le clair-obscur, les allées inondées de lumière et les ombrages des bosquets, le ciel et sa réflexion dans le miroir des eaux, les taches de couleurs des parterres dont les fleurs sont changées chaque saison.

Il utilise les lois de la perspective, savamment accélérée ou ralentie, pour provoquer le mouvement, comme si la nature détenait elle-même ce pouvoir dynamique. Ses parcs sont des mises en scène que le visiteur ne peut découvrir qu'en participant à la pièce qui se joue.

Mais le visiteur se lasse de ce théâtre majestueux. Il réclame une liberté qu'il va découvrir en Angleterre avec Voltaire, en Orient avec les jésuites qui dessinent pour l'empereur de Chine de simili-Versailles ornés de rocailles mandarines, tandis que l'on implante des pagodes sur les bords de la Loire ou de la Tamise et des tentes tartares en tôle peinte jusqu'en Suède et en Prusse.

Au milieu des temples en ruine

Hubert Robert ira moins loin. Il *retrouvera l'Italie et ses parcs*, abandonnés aux herbes folles, aux broussailles qui poussent au *milieu des temples en ruine*. De retour en France, il imposera cette esthétique « naturelle » où la métaphysique pointe le bout de l'oreille.

A Méréville il compose pour son ami La Borde un parc « sensible » *que l'on retrouve avec des* variantes à Ermenonville, à Betz, à Chantilly, voire au Trianon. Le *jardin est le miroir de son propriétaire. Le promeneur découvre partout une partie de soi*, nous dit Michel Serres dans sa préface à l'ouvrage de Jean de Cayeux. *Fragment de connaissance, rappel philosophique, le jardin compose un espace puzzle, une marquetterie de connaissance, un espace d'utopie.* Va-t-on retrouver, à La Villette, aux alentours de la cité des Sciences cette marquetterie de connaissance, entre les « folies » de Bernard Tschumi ? *Pour redessiner un jardin comme autrefois*, affirme Michel Serres, *il faut donc repenser la vie. Et rire des automates.*

EMMANUEL DE ROUX.

De folies en folies, de Michel Saudan et Sylvia Saudan-Skira, La Bibliothèque des arts, 225 p., 540 F.

Hubert Robert et les jardins, de Jean de Cayeux, préface de Michel Serres, Herscher, 167 p., 480 F.

L'herbier de rêve du pharmacien Besler

■ Un enchantement. Un objet si beau, si lourd, qu'il en est d'abord intimidant. C'est *l'herbier des quatre saisons* de Basilus Besler. Il faut y entrer comme on pénètre dans le parc d'un *château de* conte de fées. Pierre Gascar le dit dans sa préface : *« Ici comme dans le jardin d'Eden la ciguë a trouvé place près de la marjolaine, l'herbe aux sorcières (la circée) près de la violette. »* Dans le gros livre aux merveilles, mille cent figures dessinées voici près de quatre siècles, venant de six cent soixante espèces et de quatre-vingt-dix familles de plantes, composent le parterre le plus extraordinaire qu'on puisse rêver. D'une telle fraîcheur, d'une telle vérité, que l'on se prend en tournant les pages à respirer plus fort, comme si le plaisir des yeux allait soudain se doubler du bonheur des parfums.

Basileus Besler né en 1521, pharmacien « philiâtre », était avant tout botaniste. Imaginez une boucle paresseuse du Danube enserrant les collines méridionales du Jura franconien. Et, sur un promontoire, à l'ouest, une cité colorée, Eishstätt. C'est là.

C'est là que, vers 1600, le prince-évêque Konrad commanda un ouvrage décrivant les richesses du jardin épiscopal. Le bon Basileus se mit au travail avec beaucoup de talent, d'amour et de liberté, refusant les classifications systématiques comme si la nature, plus forte que tout, se moquait parfois de l'ordre. Il respecta également si fort ses modèles qu'il présenta toutes les fleurs, toutes les feuilles tournées vers l'extérieur. Ainsi, toutes les fleurs, toutes les feuilles nous regardent et s'offrent à nous avec une coquetterie, un abandon et une grâce sans pareille.

Il a existé jusqu'à trois cents exemplaires de l'Herbier de Besler. Actuellement, moins de dix specimens mis en couleurs sont répertoriés dans le monde, c'est dire combien cette réédition parfaite, établie sous l'impulsion de M. Gérard G. Aymonin, est précieuse.

Chaque dessin est précédé d'une note, scientifique, certes, mais rédigée avec tant de simplicité et de précision qu'elle débouche sur la poésie : *« La petite pervenche Vinca Minor L. est une herbacée vivace à tiges rampantes et colonisatrices... »* Ou parfois, sur le surréalisme des appellations : *« Soucis d'Afrique plus connus sous le nom d'œillets d'Inde... »*

Entrez, entrez dans les onze pages de jacinthes où se glisse, modeste et jaspée, la tulipe précoce, regardez les cosses mystérieuses du baguenaudier de la famille des papilionacées, contemplez les appareils souterrains de certaines espèces, les bulbes, les racines, les rhizomes que l'on verrait bien bouillir dans le chaudron des rebouteux et des sorciers. Observez la virilité agressive du Serpentaires, avec son pistil en forme de dard érigé, ou la féminité troublante de la *Mandragora foemina*, avec sa racine en forme de pubis... Promenez-vous, léger, au milieu des plates-bandes de digitales et campanules, bugranes et coquecigrues, nielles, silènes, dauphinelles et résédas. Ne résistez pas à la mélancolie de l'ancolie ni à la dignité de l'iris veuve, d'un noir de fourrure. Saluez la splendeur de la couronne impériale de la fritillaire, sortie triomphante du sommet d'un bouquet de Jan Bruegel et qui a mérité une épître de Shakespeare dédiée au prince d'Aremberg : *« Fleurs qui sont moulez sur le patron des lis/Qui font une couronne ensembles ameubli,/Diadème superbe encore bien davantage/Il est souvente fois à deux ou trois étages. »*

Admirez aussi les rousseurs automnales de l'amarante multicolore et le courage hivernal du bois gentil de la famille des thyméléacées qui, sur ses petites branches nues, sans feuilles, accroche des fleurettes roses comme autant d'humbles espérances.

Enfin, souhaitez-vous pour Noël cet *Herbier des quatre saisons*, il fleurira votre maison.

DANIÈLE HEYMANN.

Herbier des quatre saisons, de Basileus Besler, Mazenod éditeur, 390 p., 1 662 F jusqu'au 31 décembre, 1 800 F ensuite.



La « joubarbe des montagnes » et la « pivoine officinale ».

Le parfumeur et le magicien

■ Flaubert se levait la nuit pour relire les lettres de Louise Colet et en respirer l'odeur musquée. Des Esseintes dans son pavillon de Fontenay soupesait des flacons d'amande et de vanille, joignait la tubéreuse et la rose à l'oranger pour obtenir un nouveau mélange à rebours de la mode. Balzac, devant la réussite de Pierre-François-Pascal Guerlain, qui ouvrit sa boutique rue de Rivoli en 1828, *ne trouva pas déplaisant* de mettre un parfumeur, César Birotteau, sur la paille. Guerlain connut la grandeur sans la servitude de son concurrent de papier. Magnanime, la maison ne garda pas rancune aux littérateurs, et longtemps ses parfums furent un témoignage *de complicité avec* les succès romanesques. *Mitsouko*, créé en 1919, dut son nom à l'héroïne de Claude Farrère, qui avait dépeint dans *la Bataille* les souffrance de la femme d'un amiral japonais pendant la guerre de Russie en 1905. *Chamade*, dans les années 70, fit battre plus d'un cœur dévoué à Françoise Sagan.

« Un parfum réussi et celui dont l'odeur correspond à un rêve initial », disait Jacques Guerlain.

Eternité, musique, exotisme : *chaque parfum de Guerlain* est tout à la fois un hommage et un défi à la mode. *Jicky* (1889) inaugura le vingtième siècle, l'ère de la vitesse, du cinéma. *Shalimar* (1925) déclencha la vogue orientale – *Mitsouko*, pour Jean-Paul Guerlain, rappelle l'odeur rêvée d'une peau de femme, tandis que *Shalimar* est l'image d'une « robe outrageusement décolletée », – *Nahéma* marqua en 1979 le point d'orgue de l'engouement pour le *Boléro* de Ravel.

Colette Fellous, écrivain et productrice à France-Culture, évoque à merveille ce « musicien des odeurs » qu'est Guerlain. A nous le plaisir, comme dit Jean Baudrillard, *de humer l'insolence* d'un parfum qui *« se rit du temps qui passe »*.

Erté doit rire, lui aussi, du temps qui passe et n'a aucune prise sur lui. Ce vieux jeune *homme, de son vrai nom* Romain de Tirtoff, né à Saint-Pétersbourg en 1892, a traversé sans encombre son siècle. Des couvertures du *Harper's Bazaar* aux cartes à jouer de Dunhill, des Ziegfeld Follies à *la Traviata*, de *la Bohème*, de King Vidor aux shows de Zizi Jeanmaire, de *Schéhérazade* aux Folies-Bergère, Erté a été de toutes les grandes fêtes, *dessinant les costumes* et les décors avec une bonhomie inventive comme il a introduit dans ses lithographies une esthétique de conte de fées. La captive de l'amour, le triomphe de la courtisane, le miroir, les souvenirs, le clair de lune, sont ses thèmes favoris. Ornées de volutes, les silhouettes de ses lithographies exécutent une danse baroque, jouant avec les masques orientaux et les couleurs chatoyantes.

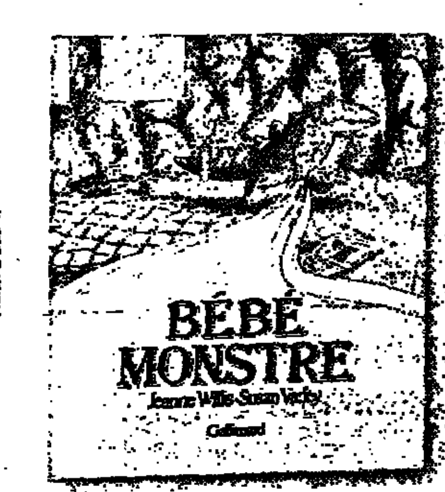
Dans ses Œuvres graphiques nouvelles, Erté révèle au lecteur ses secrets et ses succès. Le « magicien du vingtième siècle » étale ses cartes. Profitons-en !

ROLAND JACCARD.

Guerlain, de Colette Fellous, Denoël, 160 p., 380 F.

Erté, œuvres graphiques nouvelles, introduction par Erté, préface de David et Leslee Rogath, *163 dessins reproduits en couleurs*, Albin Michel, 190 p., 490 F.

De toutes façons votre enfant aura de mauvaises fréquentations, alors autant que vous les choisissiez vous-même.



Album



Folio Benjamin

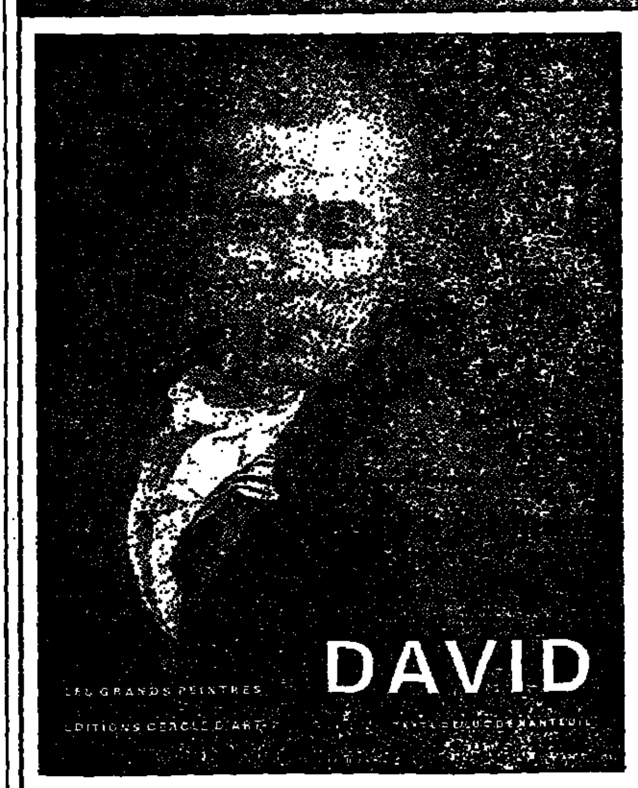


Folio Junior

GALLIMARD JEUNESSE

DES LIVRES DONT LES ENFANTS SORTENT GRANDIS

LES GRANDS PEINTRES



« De quoi tout savoir sur le tyran du néoclassicisme... »

Jean-Louis Pradel, L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

« Un portrait vivant et critique de ce génie complexe et prolifique. »

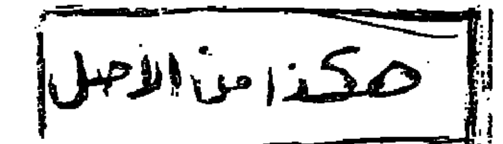
Solange Thierry, L'ŒIL

« Tout y est magnifiquement exprimé avec une connaissance très fouillée des tableaux. »

EST ECLAIR

Format 24 × 32 cm, 162 pages, 48 hors-texte en couleurs, 100 illustrations en noir, reliure pleine toile sous jaquette. 350 F

ÉDITIONS CERCLE D'ART



SANS FUMÉE, UN AIR DE LIBERTÉ


non-fumeur responsable


non-fumeur prévenant


non-fumeur attentif


non-fumeur tolérant

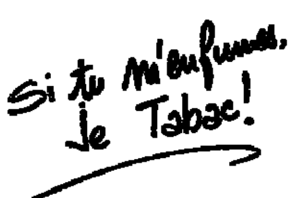

non-fumeur respectueux

SMOKY

vous donne rendez-vous le 21 MARS 1988 pour la 1ère journée nationale sans fumée.



Pour tous renseignements s'adresser à : EURODIP, 22 rue Robert de Flers. 75015 Paris Tél : 45.78.65.28.
Demandez SMOKY



هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

« Le Trio en mi bémol », d'Eric Rohmer

Boulevard du couple (bis)

Après Conversations conjugales, *de Danièle Sallenave, nouvelle variation sur le couple signée Eric Rohmer. Nouvelle déception.*

Comédie et proverbes, de l'écran à la scène. Eric Rohmer, valeur sûre du cinéma d'auteur — production régulière, petits budgets, deux cent mille entrées à Paris à tout coup, — fouille avec obstination, maniaque invétéré, méticuleux à donner parfois le vertige, les attitudes sociologiques, psychologiques, linguistiques de la société française contemporaine.

Cet apôtre de la simplicité dans la forme, sorte de naturaliste, n'a qu'un but affiché : l'authenticité. Il fait, ces jours-ci, un détour par le *théâtre* ; pour la seconde fois, il est metteur en scène — il avait présenté à Nanterre sa vision de *Catherine de Heilbronn*, de Kleist, en 1979 — et, pour la *première fois*, auteur dramatique. Humble et prudent, il a choisi la petite salle du théâtre Renaud-Barrault pour présenter un spectacle d'une heure trente écrit pour deux personnages.

Pour se rassurer encore, s'il en était besoin, Eric Rohmer s'est appuyé sur la musique de Mozart. Il a dû se souvenir des quelques mesures des *Noces de Figaro*, qui jalonnaient *la Carrière de Suzanne* et, surtout, d'une sonate pour violon et piano dont les notes parcouraient la distance qui séparait le fauteuil du lit de *Ma nuit chez Maud*. Le nom de sa première pièce ainsi que son rythme lui sont venus du dialogue fraternel, presque juvénile, d'un piano, d'un alto et d'une clarinette, tel que l'avait imaginé Mozart en *écrivant son trio en mi bémol*. Le spectacle commence par l'interprétation sur scène du premier mouvement de ce trio, interprétation malheureusement maladroite, et de mauvais augure.

Le rideau s'ouvre sur la salle de séjour de l'appartement d'un jeune homme au goût bon et simple, manifestement janséniste, ce qui ne surprendra ni les habitués d'Eric Rohmer ni ceux du décorateur Yannis Kokkos. Tout est ici harmonie, calme, dépouillement : moquette grise, murs jaune tendre, un piano droit, une table, un fauteuil et un petit canapé néo-classiques. Au fond, posée sur une chaîne stéréo avec platine laser, une lithographie, certainement signée du nom du décorateur, redondante de l'ensemble. Sur un coin de la table, un exemplaire du *Monde*.

Paul (Pascal Greggory) est un homme beau, cultivé, habité des partitions de Wolfgang et surtout de celles de Beethoven. Il y a quelques mois, Adèle (Jessica Forde) l'a quitté pour Romain puis Stanislas, deux jeunes hommes que Paul connaît, sans les apprécier. Mais elle n'a pas oublié celui qui pourrait bien avoir été son premier amour. Alors elle revient à lui, en sept brefs tableaux, mots après mots, gestes après gestes, émotions après émotions. A la Rohmer.

La mise en scène est simplissime : je te serre la main, ma joue effleure ta joue, je pose ma main sur ton épaule, tu poses ta main sur ma hanche, je m'éloigne, tu reviens, je t'embrasse cette fois plus nettement, tu recules, j'insiste, je frissonne, tu cèdes, non, tu te *reprends*... Une telle économie confine à l'indigence. D'autant que les situations, les paroles échangées, tantôt anodines, tantôt... proverbiales, pour être souvent jolies, polies, serties comme on le dirait de l'ouvrage d'un joaillier, sont, avant tout, simplement banales dans la bouche de deux comédiens très incertains.

Comment croire à l'ingénuité de Jessica Forde dont les maladresses, dans la voix et dans le mouvement, sont en un tel lieu et sous l'œil d'un tel metteur en scène à ce point ahurissantes ? Comment croire à l'attachement de Pascal Greggory, au ton plus juste — quoiqu'il n'ait pas l'air de savoir vraiment quoi faire de son physique, — pour une telle jeune fille ?

Le théâtre devrait se moquer du fade dont la *télévision* se nourrit et nous gave. Ne voilà-t-il pas que, coup sur coup, au Théâtre Ouvert avec *Conversations conjugales*, de Danièle Sallenave, et au théâtre du Rond-Point, avec *Trio en mi bémol* d'Eric Rohmer, il nous sert deux *variations sur le couple au goût* de boulevard chic, dont on n'aperçoit ni la nécessité ni l'urgence, qui demeurent les plus probants moteurs de la création.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre Renaud-Barrault, du mardi au samedi à 21 h, le dimanche à 15 h. Tél. : 42-56-60-70.

« Le Faiseur de théâtre », de Thomas Bernhard

Un râleur enragé

A Villeurbanne, Jean-Pierre Vincent a mis en scène une pièce de l'autrichien Thomas Bernhard, le Faiseur de théâtre. *Elle dure près de trois heures, et pendant tout ce temps tous les spectateurs meurent de rire.*

La pièce, c'est un acteur, encore dans la presque force de l'âge (il doit avoir cinquante-six ans, comme Thomas Bernhard), qui déblatère du début à la fin. Qui vitupère sans reprendre haleine, contre tous et contre tout. Le coup de génie, c'est que ce râleur est à la fois un fou furieux et un type on ne peut plus lucide. La douche écossaise. Mais sans cesse à bout de nerfs.

Cet acteur râleur, c'est *« le comédien Bruscon, qui a joué Faust à Berlin et Mephisto à Zurich »*. Dans les petits villages d'Autriche, il trimbale une œuvre de lui, *la Roue de l'histoire*, où des gens comme Metternich, Mme Curie, Napoléon, Lady Churchill, Freud, César, se crêpent le chignon (il semble que les épingles à chapeau soient l'arme favorite, dans cette « guerre des étoiles »).

Bruscon trimbale aussi sa femme, Agathe, qu'il hait car elle est toujours soi-disant malade (*« Elle en prend à son aise, elle simule un refroidissement... Une objection de donner continuellement le spectable de maladies qu'elle n'a même pas... Elle a un réservoir formidable de symptômes pathologiques »*), et sa fille, Sarah, pas mal demeurée d'apparence.

Il les traîne : il les fait jouer, c'est gratuit. Famille ou pas famille, il déteste les femmes au théâtre : *« Faire du théâtre avec des femmes est une catastrophe... ce sont toujours les interprètes féminins qui tuent le théâtre... Elles ne comprennent rien... Mais nous avons besoin de femmes, au théâtre, c'est la vérité, aussi amère soit-elle. »*

Il traîne aussi son fils, Ferruccio, *qu'il trouve stupide : il lui donne* les petits rôles, lui fait installer les rideaux... De temps en temps, il se plante devant son fils, le regarde longuement, et lui dit, d'un ton pénétré : *« Tu es ma plus grande déception. »*

Il râle contre le théâtre : *« L'écrivain est mensonge, les interprètes sont mensonges et les spectateurs aussi sont mensonges... Le théâtre est en soi une absurdité. »* Il râle contre les médecins : *« Nous sommes maîtres de nous-mêmes seulement quand nous sommes dans leurs griffes, mais ce sont tous des idiots. »*

Il râle avant tout contre son pays, l'Autriche. Cela, c'est une constante, dans l'œuvre de l'Autrichien Bernhard. Il en est aujourd'hui au point d'interdire que ses livres soient mis en vente, en Autriche. Dans *le Faiseur de théâtre*, Bruscon n'arrête pas : *« L'Autriche... grotesque... retardée... irresponsable... Nulle part ailleurs ils n'abordent l'art avec une telle stupidité... L'Autriche, Austria, Osterreich... Il me semble que nous sommes en tournée dans une fosse d'aisances, dans la poche purulente de l'Europe... Là où il y avait un être humain, il y un nazi... Ici, tous les hommes représentent Hitler, ici, tous les hommes sont Hitler. »*

Et, dans la misérable salle d'auberge, lépreuse, puante, où Bruscon doit en principe jouer ce soir *la Roue de l'histoire*, trône en effet un portrait de Hitler. *« Il est accroché là depuis toujours »*, dit Bruscon. *« Oui, bien sûr »*, répond l'aubergiste. *« Des dizaines d'années »*, insiste Bruscon. *« Oui, bien sûr »*, répète l'aubergiste, qui est sérieusement abruti et qui, de plus, a la tête ailleurs (il tue des cochons, et c'est le jour de fabrication du boudin).

Grandeur du mensonge

La mise en scène de Jean-Pierre Vincent est tout à fait remarquable. Il n'a rien gommé de la folie de la pièce, rien gommé de son comique explosif ininterrompu. Et pourtant, il a su montrer à quel point Bruscon lui-même, mais aussi sa femme, ses enfants, et l'aubergiste et sa famille, sont bouleversants. Et Vincent a su montrer aussi, par le réalisme transposé du décor de Jean-Paul Chambas, par les froids des éclairages, par les mises en place et les mouvements des protagonistes, très étranges et décomposés dans un flux pourtant libre et naturel, oui, il a su montrer avec *quel génie*, c'est bien le mot, Thomas Bernhard joue des mystères et des arcanes enfouis de cet art du théâtre. *« Nulle part le mensonge n'est plus grand et plus passionnant qu'au théâtre »*, dit Bruscon.

Clotilde Mollet (la fille de Bruscon, on ne sait si elle est un peu débile ou très douloureuse), Daniel Znyk (le fils, complètement fermé dans une absence douce), Armand Meffre (l'aubergiste tueur de cochons, qui regarde en silence, comme du fond des temps, cette famille de fous), Chantal Darget (Agathe, l'épouse que Bruscon avait rencontrée au Havre, et qui fait de sa fausse bronchite une arme défensive), jouent à la perfection.

C'est un comédien très lié à Vincent, Bernard Freyd, qui tient le rôle énorme, fabuleux, du *Faiseur de théâtre*. C'est, trois heures durant, une formidable démonstration de l'art de l'acteur, qui ne faiblit pas une seconde ; une débauche d'imagination créatrice de la tête, de toutes les inflexions de la voix, du corps jusqu'au bout des index. Et c'est à ce prix que cet incroyable monologue ne lâche pas une seconde la salle, et fait passer tous les spectateurs, en cascades, du fou rire à l'interdit.

Cela est d'autant plus fort que Bernard Freyd, à première vue, n'est, ni physiquement ni en conscience, le personnage. Il est l'image de tout, sauf d'un râleur. Il est, *optiquement*, auditivement, l'image de la douceur, de la finesse, du calme, d'une habileté souple. Il ressemble beaucoup, physiquement, dans cette pièce, à Léon Blum. C'est dire comme nous sommes loin du compte. Et puis, à la longue, finalement, à force d'avoir regardé et écouté l'anti-Bruscon, c'est Bruscon en personne que nous avons vu et entendu.

Miracle de l'art. Et qui rappelle ce mot de Jean Cocteau : *« Faute de places libres devant les chefs-d'œuvre du Louvre, une dame installe son chevalet devant le gardien de salle qui dort sur une banquette. Après deux heures de travail attentif, elle achève une excellente copie de* la Joconde. »

MICHEL COURNOT.

★ TNP, Villeurbanne, jusqu'au 19 décembre inclus.

« Le Marabout », de Bruno Boëglin

Nicaragua

Quarante-cinq brèves minutes qui montent à la tête. C'est le Nicaragua de Bruno Boëglin. Rien d'une excursion, tout d'un voyage indispensable.

Une soufflerie de chauffage ronronne entre de hauts murs jaune terne, impersonnels. Des chaises sont entassées en désordre. Dans le coin d'un tableau noir, la photographie en couleur du pape semble d'une béatitude déplacée face à d'incertaines photocopies de portraits d'hommes scotchés à la hâte sur du mauvais papier kraft. Affalé sur une table, bouteille de bière à portée de la main, un soldat en treillis vert, bras nus jusqu'aux épaules, mange une tambouille non identifiable à même une boîte de conserve.

Quelques mots sont prononcés en espagnol. On en reconnaît un avec ses « r » doucement roulés : guerra. *« Je ne sais pas »*, murmure un homme blafard, froissé, gris muraille. Une porte claque. Un officier retire posément ses chaussures, ses chaussettes, se cure les dents. Poussé par le militaire, l'homme gris s'est écroulé dans le fracas métallique des chaises. A la respiration brûlante et sourde de la soufflerie répond en écho, dans un silence de plus en plus poisseux, celle du réchaud où cuit une omelette graisseuse.

Sur le tableau noir, à côté de la photographie du pape, l'homme gris, un professeur, on l'apprend, dessine un cercle, un triangle. Il raconte au soldat indifférent comment soudain un bol de lait où flottaient des poils de rat lui a révélé l'inanité de l'art mathématique et le goût de la révolution.

Le Marabout, une histoire et un spectacle de Bruno Boëglin, est l'une des parties d'une trilogie sur la révolution sandiniste, *Novelas del Caribe*, qu'il n'a jamais présentée dans son intégralité. Boëglin y met le théâtre sur le feu comme une marmite en ébullition dont le couvercle sauterait toutes les trois secondes. Il prélève quelques lambeaux très fins sur le réel jusqu'à se rendre indécent à force de violence feutrée. Il engage le théâtre dans une histoire de notre temps comme on engagerait une vrille dans la chair. Tout son art est là, entre le bol de lait et les poils de rat. C'est très simple et cela suffit pour faire sauter toutes les soupapes de sécurité.

Bruno Boëglin est entouré de Louis Mérino, le professeur, et de deux soldats, François Sinapi et Christian Fenouillet, son décorateur.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 12 décembre, 19 h 30 et 21 heures, lycée Fénelon, 2, rue de l'Eperon, 75006 Paris, tél. : 45-35-40-20.

« Arts », une nouvelle revue lancée par le ministère de la culture

Arts renaît de ses cendres. L'hebdomadaire des années cinquante et soixante où écrivirent, entre autres, François Truffaut et Jacques Laurent ressort sous la forme mensuelle de « cahiers multimédias ». A côté des numéros traditionnels sur papier, consacré à un thème, on parlera dans *Arts* de musique avec un disque, de livre avec un livre, de *cinéma*, de danse ou de philosophie avec une cassette vidéo. Le numéro « zéro », consacré aux enseignements artistiques, est accompagné de l'enregistrement d'une conférence prononcée le 17 mars 1987 par Gilles Deleuze à la Fondation européenne des métiers de l'image et du son sur le thème de « Qu'est-ce que l'acte créateur ? ».

Ces cahiers étant une émanation du ministère de la culture, ils ont été présentés par François Léotard, au cours d'une conférence de presse. Ce qui ne va pas sans quelques paradoxes. Il est en effet piquant de voir un ministre *libéral* lancer sur le marché une revue soutenue par des fonds de l'État. Elle reflètera, selon le ministre, *« l'air du temps culturel, vue de la rue de Valois »*.

Son responsable est de la maison. Il s'agit de l'administrateur civil, M. André-Marc Delocque-Fourcaud, ancien directeur général de la cinémathèque, qui dirige, en outre, la sous-direction de la communication et des relations extérieures nouvellement créée au ministère. Ce nouveau rédacteur en chef aura un assez gros travail à fournir avant la sortie du premier numéro pour améliorer la mise en forme de ces *96 pages sur papier glacé, illustrées* de photos noir et blanc, et donner plus de contenu à des textes un peu minces. Reste la conférence de Gilles Deleuze : une belle idée.

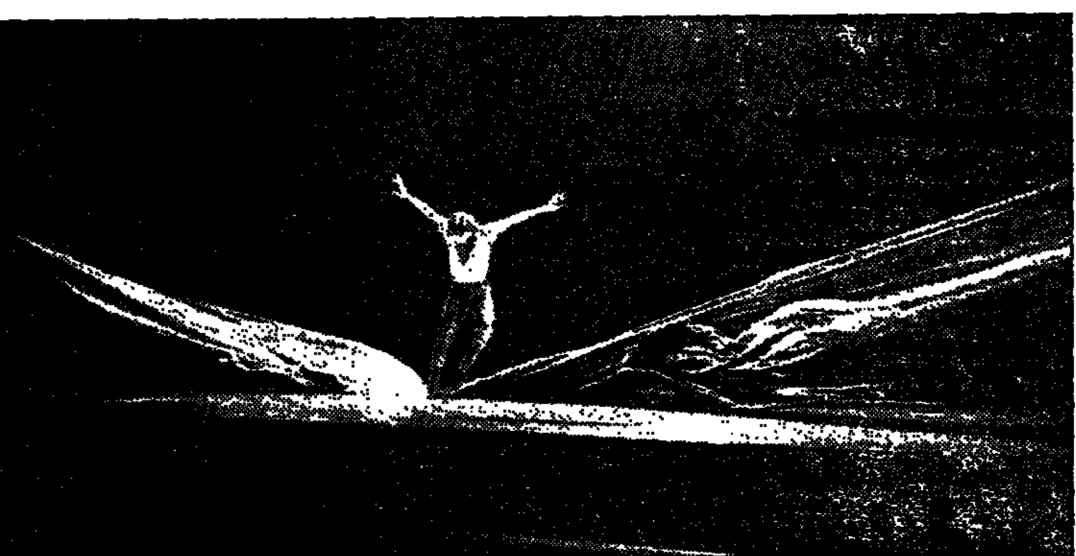
E. de R.

★ *Arts*, 3, rue de Valois, 75001. Dix numéros par an. Chaque numéro, 35 francs, les numéros avec suppléments audiovisuels, 140 francs. Abonnement, 980 francs l'an.

DANSE

Le Nederlands Dans Theater, au Théâtre de la Ville

Bulles de savon et flammes d'enfer



JOEL MALERBA

« L'Histoire du soldat »

Jiri Kylian revient avec trois créations récentes. Il nous offre un bonheur devenu rare : l'union de la musique et de la danse.

Merce Cunningham a beau nous avoir enseigné que la danse et la musique doivent vivre chacune sa vie en toute indépendance, il est parfois bon, physiquement bienfaisant, de les voir aussi unies que chez Jiri Kylian. C'est fou ce qu'il se passe d'événements chorégraphiques à la minute, chez lui : il fait un sort à chaque note, et s'il n'y a pas le temps d'un pas il case au moins un hochement de tête, un geste des doigts, à toute vitesse.

Cette technique atteint son sommet d'efficacité et de bonheur dans *Six danses* de Mozart, un petit chef-d'œuvre de treize minutes. Deux groupes s'y opposent. Des adolescents d'aujourd'hui, en gris et noir, qui ne font que passer *sur fond de* grondements sonores. Et quatre couples en costumes blancs et perruques dix-huitièmes siècle, qui tourbillonnent sur Mozart. Ils font songer à Suzanne et Figaro, Zerline et Masetto, tout espièglerie et tendresse.

Jamais là où on l'attendait, souvent cocasse, geyser d'invention, la chorégraphie est parfaitement servie par les danseurs, rompus aux exigences du maître en matière de vélocité et de haute précision. A la fin, Kylian fait descendre des cintres des dizaines de bulles de savon, c'est presque dommage, il nous souffle la comparaison : oui, c'était léger, irisé et bref comme ces bulles...

Silent Cries, sur le *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Claude Debussy, est un étrange solo pour androgyne (Sabine Kupferberg), derrière un rectangle de verre dressé sur le plateau. Des impressions, des sensations, des sentiments passent, fugaces. Exploration sensuelle du corps, angoisse, rêverie, plaisir, affolement... *« Se reconnaître et s'accepter, là réside toute la difficulté de l'être »*, nous dit le chorégraphe.

« Tout le bonheur »

« Silent Crises *a été créé en l'honneur de Sabine et célèbre sa beauté, ses imperfections, ses doutes.* » Au début, on est très pris par cette créature derrière sa vitre, on se dit : tiens, voilà une idée originale. Elle fait un peu long feu.

« A marché, a beaucoup marché... »

Voici le plat de résistance, *l'Histoire du soldat*, de Ramuz et Stravinski. De trappes ouvertes par le diable s'échappent les feux et fumées de l'enfer, le livre magique *« qui dit les choses avant le temps »*, l'immense voile d'or de la richesse, ou bien des mini-décors, village, sapins, qui se dressent comme dans les livres d'enfants. Echange du petit violon contre la fortune, partie de cartes, guérison de la princesse par le tango de la séduction, la valse du désir, et le rag-time du plaisir : *tout cela est raconté* avec ingéniosité et vivacité.

Pourquoi reste-t-on un peu sur sa faim ? Peut-être parce que, si la musique inspire toujours Kylian, les passages parlés donnent lieu à une pantomime moins riche. On ne dépasse pas le premier degré. Et l'enregistrement de l'œuvre choisi par Kylian (texte dit par Gabriel Cattand, Philippe Clay et Pierre-Marie Escourrou, on ne nous dit rien *des musiciens) n'est pas le meilleur* qui soit : on eût préféré la version de Charles Dutoit, avec François Simon ensorceleur en diable, ou celle de Boulez, avec le *trio des stars* de la mise en scène, Chéreau, Planchon et Vitez.

Une réussite absolue et deux semi-réussites donc. La proportion est plus qu'honnête, soyons contents. Car la morale de l'affaire, c'est le récitant de *l'Histoire du soldat* qui la tire : *« Un bonheur, c'est tout le bonheur ; deux, c'est comme s'il n'y en avait plus. »*

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 13 décembre. Second programme du 15 au 20 décembre.

● **Pink Floyd au château de Versailles en 1988.** — Le groupe Pink Floyd fera sa rentrée en France en juin prochain, dans le cadre prestigieux de l'esplanade du château de Versailles. Aux termes de longues tractations, une convention a été signée avec la mairie de Versailles, prévoyant la mise à disposition de la place d'armes, pour deux concerts, les 21 et 22 juin 1988.

GALERIE TRIFF

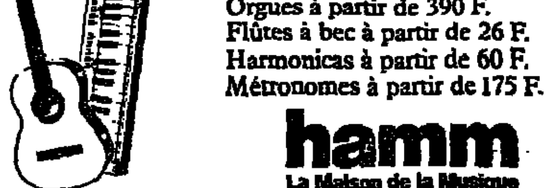
AVANT TRANSFORMATION
— 40 % SUR NOS KILIMS ANCIENS

11 h - 19 h Dimanche inclus

6, rue de l'Université
PARIS 7e
TEL. 42 60 22 60

OFFRE SPECIALE FÊTES

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
LES PLUS GRANDES MARQUES A TOUS LES PRIX.



Guitares classiques à partir de 395 F.
Orgues à partir de 390 F.
Flûtes à bec à partir de 26 F.
Harmonicas à partir de 60 F.
Métronomes à partir de 175 F.

hamm
La Maison de la Musique

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. : 45.44.38.66 - Parking à proximité.

Culture

CINÉMA

« L'Irlandais », de Mike Hodges

Mickey fait la bombe

Un mélo, une tragédie parfois ridicule, à laquelle l'Irlande sert de décor, et que Mickey Rourke regrette, dit-il, d'avoir tourné.

Dans la campagne irlandaise, ravissante, des terroristes de l'IRA, dont Fallon (Mickey Rourke), guettent le passage des camions militaires ennemis. Pas de chance, c'est un car scolaire tout pépiant d'enfants qui explose sur la mine. Générique. Fallon se réfugie en Angleterre où ses camarades le traquent autant que la police de Sa Majesté. Il ne reverra plus jamais l'Irlande, nous non plus, d'ailleurs. La question irlandaise est caricaturée, escamotée avec une désinvolture sidérante. (On se demande si les producteurs oseraient traiter le problème palestinien avec autant d'insouciance... En revanche, les Irlandais ou les Basques, ça ne leur fait pas peur. Intéressant.)

A Londres, Fallon quitte la politique pour le polar en attendant le *mélo. Pour un passeport et un* bateau vers l'Amérique, il accepte un contrat de l'abominable Meehan (Alan Bates, momouté, poudré, la prunelle sur roulement à billes, délicieux), truand de haut vol et entrepreneur de pompes funèbres dans le civil, et exécute le rival de celui-ci, dans un cimetière où le malheureux était en prière sur la tombe de sa femme (ça fait moins loin, a dû songer la production, qui semble avoir beaucoup pensé à l'économie : peu de décors, peu de figurants). A nouveau, pas de chance, un prêtre a tout vu. Fallon l'épargne parce qu'il en a assez de verser le sang, et que le sang d'un ministre de Dieu, ça doit compter double. *Mais* pour empêcher le prêtre de témoigner, il a l'astuce de se confesser à lui de son crime, ce qui le protège absolument de la dénonciation (le fameux humour catholique, sans doute).

Il se trouve que le prêtre (Bob Hoskins) est un ancien de la guerre de Corée, un dur-à-cuire, vif et sincère, très sympathique, doté d'une gentille nièce *aveugle* et *organiste* à l'église. Fallon, qui fut enfant de chœur avant de prendre les armes, répare les orgues de la demoiselle et joue de temps à autre une fugue, tandis que l'étau se resserre autour de lui. Il pousse même la charité *jusqu'à faire voir le loup à la petite* aveugle. Après quoi, on a droit à un sommet de l'art préchi-pompier : Fallon le criminel au grand cœur, suspendu au lourd crucifix qui pend en haut de la nef, étreignant le Christ et tombant à terre les bras étendus, illico écrabouillé par la croix, pour faire bonne mesure. Tout le film est de ce tonneau, les symboles sont apportés par camions, les *rebondissements* annoncés au portevoix et, au cas où ça ne suffirait pas, la musique de Bill Conti souligne, explique tout, avec violons et binious déchaînés. Du cinéma pour les malentendants.

C'est dommage, d'autant que l'ensemble est long. *Bob Hoskins* est excellent et spontané. Alan Bates maquillant ses cadavres avec une houppette et un pinceau est un grand méchant pervers de comédie, sadique évaporé plutôt rafraîchissant. Quant à Mickey Rourke, il est, paraît-il, *furieux de s'être donné tant* de mal pour ce résultat. Il a raison. Ni tragique ni polar classique, c'est un mélo, une tragédie parfois ridicule, qui n'a pas grand-chose à faire avec l'Irlande. Il s'est teint en roux, le grand Mickey, ce qui fait ressortir *la pâleur de son beau visage las, il a* les traits un peu bouffis, flasques, le cheveu gras. Pas gros, mais barbouillé. Sûrement, quelque chose dans son alimentation qui ne lui réussit pas.

MICHEL BRAUDEAU.

« Midnight », de Mitchell Leisen

Le jeu des quiproquos

Voilà un film qui est sorti à Paris, en mai 1939, sous le titre : la Baronne de minuit, *et qui n'a jamais été repris depuis, même à la télévision.*

Midnight, de Mitchell Leisen est un film pétillant d'humour, alertement réalisé, interprété à ravir et qui paraît plus jeune que bien des « nouveautés ». Son secret : il exalte la fantaisie, le bonheur de vivre, il a été conçu avec esprit, avec art, pour le divertissement du public.

Eve Peabody, « girl » américaine, arrive *un soir à la gare de Lyon*, par le train venant de Monte-Carlo. Elle porte une robe du soir en lamé, avec capuchon assorti. Pas de bagages, tout est resté en gage à Monte-Carlo, juste un sac à main assorti à la robe, contenant 25 centimes, une boîte d'allumettes et le bulletin du Mont de Piété. Eve Peabody sort de la gare. Il pleut. Avec ses 25 centimes, elle achète un journal *pour* se protéger de la pluie. Que va-t-elle faire ?

Ou plutôt, que vont faire les scénaristes Charles Brackett et Billy Wilder à partir de ce personnage et de ce point de départ. Ils adaptent un sujet d'Edwin Justus Mayer et de Franz Schulz, mais ce sont des as de la comédie américaine. D'après des *pièces de boulevard, ils ont écrit* pour Ernst Lubitsch *la Huitième Femme de Barbe-Bleue* (avec Claudette Colbert, qui revient dans *Midnight*) et *Ninotchka*. Le réalisateur Mitchell Leisen, qui touchera un peu à tous les genres (films policiers, mélodrames, drames historiques), donne à cette époque dans la comédie sophistiquée et compte à son actif une belle réussite, *Vie facile*. La jubilation qu'on éprouve à voir *Midnight* relève à la fois d'un terrain connu (le jeu des quiproquos et des malentendus amoureux) et d'une surprise constante apportée par le scénario et les gags.

Sachez simplement qu'Eve Peabody rencontre un chauffeur de taxi d'origine hongroise, Tibor Czerny (Don Ameche), qui la promène un *moment dans Paris pour chercher* du travail dans les boîtes de nuit. Elle n'en trouve pas, descend en douce de la voiture et tente l'aventure en robe du soir, car elle a le tempérament aventureux d'une *gold digger*. A partir de là, tout peut arriver, *même* l'impossible. De fait, l'impossible arrive si bien qu'Eve va se retrouver logée au Ritz sous le nom de Baronne Czerny et nantie d'une garde-robe superbe.

La robe et le capuchon en lamé de Claudette Colbert rappellent une toilette égyptienne, et c'est tout naturel si l'on songe que l'actrice avait été Cléopâtre chez Cecil B. de Mille. On dit que Brackett et Wilder ont songé, aussi, au conte de Cendrillon en faisant d'un chauffeur de taxi un prince charmant et de John Barrymore (désopilant en riche bourgeois intrigant pour son compte) la bonne fée : l'ironie satirique, le comique allusif, les répliques lancées comme des balles de ping-pong, nous ramènent, en tout cas, à Lubistch et non à Capra, qui, lui, aimait moraliser. Dans le film de Leisen, l'argent fait le bonheur.

JACQUES SICLIER.

Communication

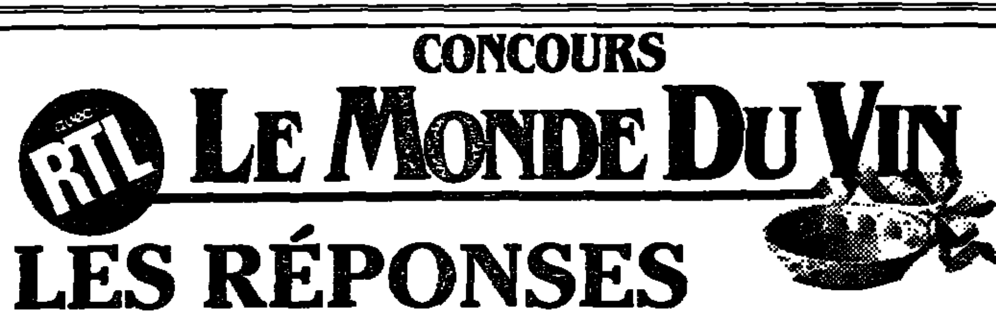
M. Michel Lépinay rédacteur en chef de « Lyon-Libération »

M. Serge July, directeur-gérant de *Libération*, a annoncé le 4 décembre à l'équipe de *Lyon-Libération* la nomination de son nouveau rédacteur en chef. M. Michel Lépinay, trente-cinq ans, remplace M. René-Pierre Boullu. Celui-ci, qui dirigeait *Lyon-Libération* depuis sa création en septembre 1986, était en désaccord avec le plan prévu pour le journal par la direction. Outre la suppression de 19 postes, la direction veut recentrer *Lyon-Libération* sur l'actualité de la métropole lyonnaise avec un cahier de huit pages intégré à *Libération* mais doté d'une « une » autonome.

M. Michel Lépinay, qui appartient à la rédaction de *Libération* depuis 1978, a été successivement correspondant à Toulouse et chef du service scientifique. Il secondait M. René-Pierre Boullu à *Lyon-Libération*, avant de revenir au service économique à Paris.

● **Michel Platini sur Canal Plus.** – L'ancien numéro 10 de l'équipe de France de football va faire son entrée *sur Canal Plus* dès le samedi 12 décembre, pour le tirage de la Coupe du Monde, puis, à partir de janvier, pour le commentaire de matchs. Sans abandonner TF 1, avec laquelle il projette des émissions sur des personnalités, Michel Platini *choisit ainsi de rejoindre* l'équipe des sports de la chaîne cryptée qui diffusera au moins vingt-cinq rencontres de football en 1988.

CONCOURS



LES RÉPONSES

aujourd'hui : Questions 31 à 40

QUESTION N° 31

La concentration des moûts consiste à retirer une partie de l'eau qu'ils contiennent – soit par le froid, soit par la chaleur – afin d'en augmenter la proportion de sucre. En Beaujolais, cette pratique est-elle autorisée ou interdite ?

RÉPONSE N° 31 : **interdite**

QUESTION N° 32

Les concours de dégustation n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui. Une récente épreuve (*automne 1986*) *visant à juger les vins de Bordeaux et de Californie a fait l'objet d'une très* vive polémique internationale. Où cette épreuve était-elle organisée ?

RÉPONSE N° 32 : **à New-York**

Il s'agissait d'une dégustation comparative organisée par M. Steven Spurrier (le Monde *du 15 novembre 1986*).

QUESTION N° 33

En 1846 paraît à Londres un ouvrage intitulé *Bordeaux, its Wines and the Claret Country*. Sous quel titre exact paraîtra cet ouvrage, légèrement modifié, à Bordeaux en 1850 ?

RÉPONSE N° 33 : **« Bordeaux, ses environs et ses vins classés par ordre de mérite ».**

L'auteur en est M. Charles Cocks, agrégé de l'Université de France.

QUESTION N° 34

Quel (s) cépage (s) est (sont) autorisé (s) pour le chinon blanc millésimé 1987 ?

RÉPONSE N° 34 : **chenin**

QUESTION N° 35

Les vins d'appellation Bourgueil ne peuvent provenir que d'un nombre limité de communes. Combien ?

RÉPONSE N° 35 : **8**

Ingrandes-de-Touraine, Bourgueil, Benais, Saint-Patrice-sur-Loire, La Chapelle-sur-Loire, Chouzé-sur-Loire, Restigné, Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

QUESTION N° 36

Le viognier est un cépage aussi prestigieux que rare. On peut (ou on doit) le trouver dans les vins d'appellation ?

RÉPONSE N° 36 : **château-grillet, condrieu, côte-rôtie.**

QUESTION N° 37

L'emploi du mot « Château » est-il réservé aux vins d'appellation d'origine contrôlée ?

RÉPONSE N° 37 : **non**

QUESTION N° 38

Qui a signé en personne le 21 juin *1973 l'arrêté du ministre de l'agriculture et du développement* rural au titre de « premier cru classé » le château Mouton-Rotschild » ?

RÉPONSE N° 38 : **Édouard Duchêne-Marullaz**

QUESTION N° 39

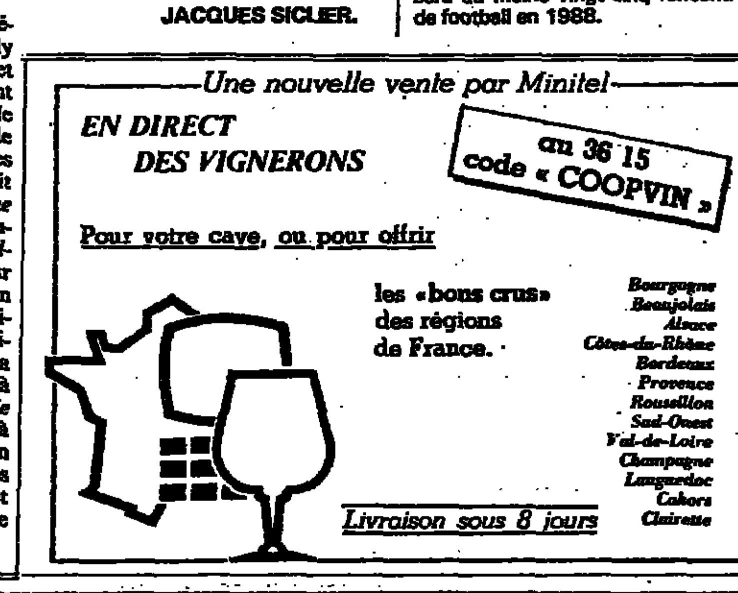
Où l'aloxe-corton est-il récolté ?

RÉPONSE N° 39 : **près des parcelles de Ladoix-Serrigny et de Pernand-Vergelesses.**

QUESTION N° 40

Pour l'appellation d'origine contrôlée « Saint-Emilion grand cru », les mentions « grand cru classé » et « premier grand cru classé » sont réservées aux exploitations viticoles ayant fait l'objet d'un classement officiel. Quelle est la fréquence de révision de ce classement ?

RÉPONSE N° 40 : **tous les dix ans**





Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

SCARAMOUCHE. Malakoff, Th. 71 (46-55-43-45). 20 h 30.
COCHON QUI S'EN DÉDIT. Théâtre de la main d'or (48-05-67-89). 22 h.
LES MUSICOMÉDIENS. Th. des Arts Héberthot (43-87-23-23). 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 20 h 45.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Une année sans été (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ Daphnis et Chloé + l'île de Tulipatan : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30.
BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, le fou : 21 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CENTRE CULTUREL 17 (42-27-68-81). Force de Clichy la Troisième Foire du théâtre d'Interclub 17 : 19 h 30. Panache Tendresse la Troisième Foire du théâtre d'Interclub 17 : 21 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◊ Macbeth, le sommeil : 20 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Bérénice : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet enfui : 21 h.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Nuit remue : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.
GALERIE 55 (43-26-63-51). Be Trayal : 21 h.
GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◊ La petite chatte est morte : 19 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◊ Madame Sans-Gêne : 20 h 30.
HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.
JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). ◊ Conversations conjugales : 21 h.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.
LES FLOTS NOIRS (46-36-60-21). ◊ Théophile en spectacle : 22 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Un riche, trois pauvres : 21 h 15.
LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51). ◊ le Marabout : 19 h 30 et 21 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◊ Attila Joszef : 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Haute Autriche : 20 h 30. Le Bal des monstres : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Lavoir : 20 h 45.
NICOLAITE DE CHAILLOT (45-54-84-59). ◊ Le Festin de Balthazar : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). L'Ange de l'information : 18 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ Macbeth : 19 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◊ Cendrillon : 14 h 30.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45. Salle II. Ma chère Rose : 21 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). ◊ Bastien et Bastienne : 20 h 30.

Jeudi 10 décembre

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau ! : 20 h 30.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Cochon qui s'en dédit : 22 h. Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30. Salle II. ◊ La Métamorphose : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30.
THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Pantomimes de style et Pantomimes de Bip : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Quel Petit Vélo ? : 21 h.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◊ Porgy and Bess : 20 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◊ Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 20 h 30. Petite salle. Une heure avec : Rrose Selavy : 18 h 30. Le Trio en mi bémol : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.
TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZÈBRE (43-57-51-55). La Maison accepte l'échec : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
Les Périls de Pauline (1914), de Louis Gasnier et Donald Mackenzie, 16 h ; Vingt-quatre heures ou plus (1971-1976, v.o.), de Gilles Groulx, 19 h ; l'Homme des Folies-Bergère (1935), de Marcel Achard, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)
Adhémar ou le Jouet de la fatalité (1951), de Fernandel et Sacha Guitry, 15 h ; la Légende du Boto (1987, v.o.s.t.f.), de Walter Lima jr, 17 h ; l'Hôtel Mère Patrie (1987, v.o.s.t.f.), de Omer Kavur, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)
Hommage à Pierre Braunberger : le Petit Café (1963), de François Reichenbach, 14 h 30 ; le Roman d'un jeune homme pauvre (1935), d'Abel Gance, 14 h 30 ; Calligraphie japonaise (1961), de Pierre Alechinsky, 17 h 30 ; les Trois Couronnes du matelot (1982), de Raoul Ruiz, 17 h 30 ; les Veuves de quinze ans (1966), de Jean Rouch, 20 h 30 ; Don Quichotte (1957), de Georg-Wilhelm Pabst, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE BAYOU (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
L'ŒIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
VENT DE PANIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
YEELEN (malien, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

AVRIL BRISÉ. Film français de Liria Begeja, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA CONFÉRENCE DE WANNSEE. Film allemand de Heinz Schirk, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ENNEMIS INTIMES. (*) Film français de Denis Amar : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LES MAITRES DE L'UNIVERS. Film américain de Gary Goddard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MAURICE. Film britannique de James Ivory, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
OU QUE TU SOIS. Film français d'Alain Bergala : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PROMIS... JURÉ. Film français de Jacques Monnet : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
QUOTIDIEN A LA UNE. Film français de Bernard Laboureau : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
ROXANNE. Film américain de Fred Schepisi, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
TOI ET MOI AUSSI. Film allemand de Anja Franke, Dani Levy, Helmut Berger, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

« Collection Pomme de Mirimonde, les richesses du dix-huitième siècle », 10 heures, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Trésors des princes celtes », 13 h 30, Grand Palais, dans le hall (Jeannne Angot).

« L'Opéra », 13 h 30, dans le hall (ARS Conférences).

« Exposition Chicago au Musée d'Orsay », 14 h 15, porte Laloux, quai d'Orsay (Didier Bouchard).

« Hôtels de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, parvis (Michèle Pohyer).

« Les regalia, instruments du sacre des rois de France », 14 h 45, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Interprétation alchimique des vitraux de Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, 4, rue des Carmes (Isabelle Hauller).

« Musée Cognaq-Jay, meubles et objets du dix-huitième siècle », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Anne Ferrand).

« Trésors des princes celtes », 15 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Paul Poiret et le temps des ballets russes », par Guillaume Garnier (Musée d'art moderne de la Ville-de-Paris).

Théâtre des Arts-Hébertot, rue Léon-Droux, 16 h 30 : « La Toison d'or », par Caroline Gaultier.

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La magie de la prière ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « L'Egypte éternelle » (Clio-Les amis de l'histoire).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « La complexité des liens entre la créativité et la finance », avec Jean Peyrelade (Centre Varenne).

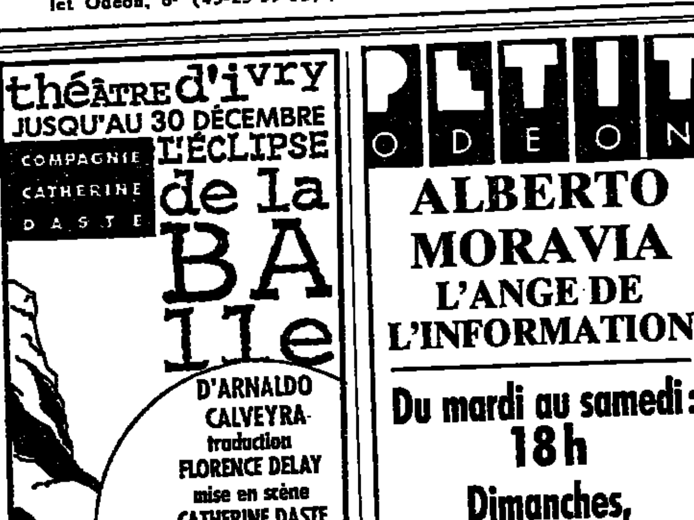
Domus medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Hypnose et psychothérapie » (Institut Milton Erickson).

Au cours de son assemblée générale annuelle, le Groupement Interprofessionnel des Publicitaires du Spectacle (GIPS) a renouvelé son conseil d'administration qui est constitué comme suit :

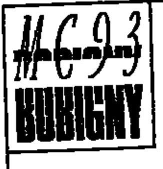
Présidents d'Honneur : Georges Guignard, André Nicard
Présidente : Marthe Delescluse
Vice-présidents : Gérard Gros, Arnaud Legrez
Secrétaire général : Yves Brunnarius
Trésorière : Christine Brierre
Délégué Général auprès du festival de Cannes : Jean-François Couvreur
Administrateurs : Jean-Claude Barbion, Monique Bondil, Bruno Chalmandrier, Michel Landi



JARDIN D'HIVER / THÉATRE OUVERT
DERNIÈRE SAMEDI 12
Conversations conjugales
Sallenave - Jacopin
Libolt - Strancar
LIBÉRATION : ça marche à toute allure sur la scène du Jardin d'Hiver (cette salle est l'une des plus surprenantes de la capitale).
LE POINT : Drôle, vif, vrai, superbement joué.
LOC. 42.62.59.49







MARCELLO MASTROIANNI
est « PLATONOV »
SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE de la MC93 à BOBIGNY DANS « PARTITION INACHEVÉE... »
Mise en scène NIKITA MIKHALKOV
Production TEATRO DI ROMA
DU 12 AU 20 DÉC. 87
NOUVEAUX HORAIRES : 20 h 30 - Dimanche 15 h

هكذا من الأصل

L'ALSACE L'ESPRIT NOBEL

L'Alsace a donné à la France 3 prix Nobel en 35 ans, dont 2 dans le domaine scientifique.

Aujourd'hui, à Stockholm, Jean-Marie Lehn se voit remettre le Prix Nobel de Chimie. C'est la consécration d'un homme et de son équipe. C'est aussi celle des 4000 chercheurs de 23 pays qui ont su donner un caractère pluridisciplinaire à la recherche en Alsace.

Les biotechnologies, la chimie, les médicaments, les matériaux, l'image et la physique nucléaire font de Strasbourg, de l'Alsace, un pôle européen de la recherche.

Performance conceptuelle, recherche fondamentale, mais aussi recherche appliquée, comme en témoignent les nombreuses entreprises créées avec le concours des chercheurs de l'Université Louis Pasteur, du CNRS, de l'INSERM et de capitaux privés.

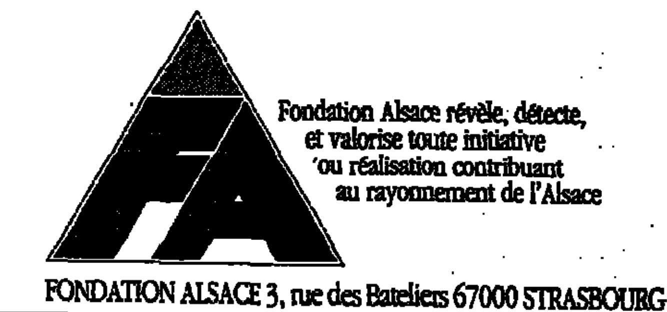
Cette synergie entre les scientifiques et les entreprises s'inscrit dans l'espace du Technopôle de Haute-Alsace (Mulhouse) et du Parc d'Innovation d'Illkirch (Strasbourg).



Prix Nobel de Physique 1966
Précurseur du laser

ANSTETT/M.B.A.

Chefs d'entreprise du futur, vous qui avez l'esprit Nobel, l'Alsace vous offre les atouts majeurs de la réussite.

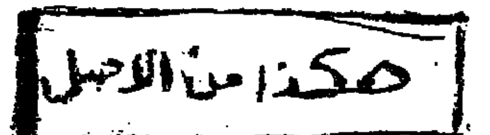


Fondation Alsace révèle, détecte, et valorise toute initiative ou réalisation contribuant au rayonnement de l'Alsace

REGION ALSACE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
VILLE DE STRASBOURG

FONDATION ALSACE 3, rue des Bateliers 67000 STRASBOURG

Et le concours de:
AGRR ASSOCIATION GENERALE DE RETRAITE PAR REPARTITION, GROUPE INTERTEL, CAISSES D'EPARGNE D'ALSACE,  CCI DE STRASBOURG ET DU BAS-RHIN,
SADE SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL D'ALSACE, SPIE-TRINDEL, AUGUSTE THOUARD & REGIONS,  CAVE VINICOLE EGUISHEIM



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 10 décembre

TF 1

▶ **20.30 Téléfilm :** Le transfuge. De Philippe Lefebvre. Avec Bruno Cremer, Jean-François Balmer, Victor Garrivier. **22.10 Magazine :** *L'enjeu.* De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. La bataille des armes ; Des hommes dans la bataille ; Les Français contre les Japonais ; La bataille Amérique-Allemagne ; La bataille des normes. **23.25 Journal. 23.38 La Bourse. 23.40 Permission de minuit.**

A 2



20.35 Cinéma : *Rendez-vous* ■■ Film français d'André Techiné (1985). Avec Juliette Binoche, Lambert Wilson, Wadeck Stanczak, Jean-Louis Trintignant, Dominique Lavanant. **21.55 Magazine :** *Edition spéciale.* D'Alain Wieder, présenté par Bernard Rapp. Sommaire : Est-Ouest, l'effet Gorbatchev. **23.30 Informations :** 24 heures sur A2. **23.45** Histoires courtes *le Bridge*, de Gilles Dagneau, avec Bernard Haller et Alexandre Arbatt ; *1 + 1 = 1*, de Jean-Pierre Vuillaume, avec Eric Bouvier, Dany Bourdin et Alexandre Meury. **0.00** *Entrez sans frapper.* Emission présentée par Christian Barbier et Evelyne-Dress.

FR 3

20.35 Cinéma : *l'Impossible témoin* ■ Film américain de James Caan (1980). Avec James Caan, Jill Eiken Berry, Robert Viharo, Joe Grifasi, Barbra Rae. *Un ouvrier américain séparé de sa femme cherche à récupérer ses deux enfants enlevés avec leur mère par un voyou que la police veut utiliser comme témoin contre la Mafia. Une affaire très embrouillée. Le film est inédit.* **22.15 Journal. 22.40 Magazine :** Océaniques. Gens d'Europe. Double regard sur l'Italie. **23.30 Musiques, musique.** Les collines d'Anacapri et *Des pas sur la neige*, de Debussy, par Pascal Rogé, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : *le Sixième Jour* ■ Film franco-égyptien de Youssef Chahine (1986). Avec Dalida, Mohsen Mohieddine, Maher Ibrahim, Chewikar, Hamdy Ahmed. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma :** *les Insectes de feu* ■ Film américain de Jeannot Swarc (1972). Avec Bradford Dillman, Joanna Miles, Richard Gillicand. **23.55 Cinéma :** *le Clan de la caverne des ours* □ Film américain de Michael Chapman (1985). Avec Daryl Hannah, Pamela Reed, James Remar. **1.30 Les superstars du catch. 2.20 Série :** Les épées de feu.

LA 5

20.30 Cinéma : *Un moment d'égarement* ■ Film français de Claude Berri (1977). Avec Jean-Pierre Marielle, Victor Lanoux, Christine Dejoux, Agnès Soral. **21.50 Série :** Capitaine Furillo. *Et ta sœur.* **22.45 Série :** *Lou Grant.* **23.40 Série :** Max la menace (rediff.). **0.05 Feuilleton :** Le temps des copains. **0.30 Les cinq dernières minutes.** Régis (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Dernière mission à Shanghai. **21.20 Cinéma :** *Passion sous les tropiques* ■ Film américain de Rudolph Maté (1952). Avec Robert Mitchum, Linda Darnell, Jack Palance. *Un tueur poursuit, au Venezuela, l'ancienne maîtresse d'un gangster, amoureuse d'un boxeur qui la protège. L'histoire ne tient pas debout mais les scènes d'action peuvent impressionner et, heureusement, il y a Mitchum.* **22.45 Magazine :** M 6 aime... André Delvaux et son adaptation de *l'Œuvre au noir*, de Marguerite Yourcenar ; Festival du cinéma italien à Annecy ; Joe Dante, réalisateur de *Inner space.* **23.15 Journal. 23.25 Météo. 23.30 Magazine :** Club 6. De Pierre Bouteiller. **0.15 Musique :** Boulevard des clips. **1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : l'Eutydème, de Platon (dernière partie). **21.30 Profils perdus.** Henri Langlois. **22.40 Nuits magnétiques.** Les pieds-noirs (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Notre-Dame du Travail) : Alleluia Nativitas, de Perotin le Grand ; Trois Noëls, de Praetorius. Les enfants à Bethléem, de Pierné, par la Maîtrise de Radio-France et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Michel Lasserre de Rozel. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Pierre-Yves Artaud, flûte, Madile Puisalon, piano, interprètent des œuvres de Lacheman, Dalla Piccola, Brizzi, *Gentile*, Molteni. **0.30 Mélodies.** Beethoven, Schubert, Wolf, Loewe.

Vendredi 11 décembre

TF 1

19.00 Feuilleton : Santa Barbara. **19.30 Jeu :** La roue de la fortune. **20.00 Journal et Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Variétés :** Sardou fait la Une. Avec Michel Sardou, Bernard Blier, Alain Delon, Véronique Sanson, Raymond Devos, Charles Aznavour, Catherine Lara, Jackie Sardou, Gold, Guy Bedos, Bernard Blier. **22.30 Feuilleton :** Le joyau de la Couronne. De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après Le quatuor indien, de Paul Scott (8e épisode). **23.25 Journal et Bourse. 23.40 Magazine :** Rapido. Emission d'Antoine de Caunes. *Invité :* le groupe 3 Mustaphas 3. Interviews de Mongo Jerry, Garry Glitter, Orange Juice, Joe Dante, David Gilmour ; Vidéo de Gremlins.

A 2

19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton :** Bonjour maître. De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darieux, Georges Wilson, Gérard Klein (6e épisode). **21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Qualité France », sont invités : Yvan Audouard *(Cinquante ans d'impertinence)*, André Brunelin *(Gabin)*, Bernard Chapuis et Hermine Herscher *(Qualités-objets d'en France)*, Dominique Lebrun *(Paris-Hollywood)*, Peynet *(De tout cœur)*, Michel Platini (en collaboration avec Patrick Mahé : *Ma vie comme un match)*. **22.45 Journal. 22.55 Ciné-club :** *Monsieur Verdoux* ■■■ Film américain de Charlie Chaplin (1946). Avec Charlie Chaplin, Mady Correl, Allison Roddan, Robert Lewis. **0.55** *Entrez sans frapper.*

FR 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé :** Il était une fois la vie. La bouche et les dents. **20.05 Jeux :** La classe. Présentés par Fabrice. **20.35 Feuilleton :** Guillaume Tell. 21e épisode : Lotus. **20.57 Le jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton :** Guillaume Tell. 22e épisode : Le médecin. **21.30 Magazine :** Thalassa. De Georges Pernoud. Vieux safrans. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire :** Cent ans de jazz. De Claude Fléouter et Denys Limon. 3. La révolution du bop. Avec Dexter Gordon, Don Cherry, Miles Davis, Leonard Feather, Nat Hentoff, George Wein, Max Gordon. **23.30 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. *Invité :* Christophe Malavoy. **20.30 Série :** *Le retour de Mike Hammer.* ▶ **21.15 Cinéma :** *L'Atalante* ■■■ Film français de Jean Vigo (1934), avec Michel Simon, Dita Parlo, Jean Dasté, *Louis Lefèvre.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Les superstars du catch. 23.30 Documentaire :** L'oiseau impossible. **23.55 Cinéma :** *les Insectes de feu* ■ Film américain de Jeannot Swarc (1972). Avec *Bradford* Dillman, Joanna Miles, Richard Gillicand. **1.30 Cinéma :** *Tendres passions* ■ Film américain de James L. Brooks (1983). Avec Shirley MacLaine, Debra Winger, Jack Nicholson (v.o.). **3.35 Cinéma :** *Maud* (classé X). Film *français* de Michel Baudricourt (1981). Avec Chris Berg, Richard Allan, Shirley, Khris. **4.50 Documentaire :** Le triathlon historique, caravane sur les traces du western. **5.45 Série :** Rawhide.

LA 5

19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm :** *Pas mon enfant.* De Michael Turner. Avec George Segal, Stockard Channing. *Tout allait bien chez les Bower jusqu'à ce que les parents, un chirurgien de renom et sa femme, découvrent que leur fille se drogue...* **22.10 Loto sportif :** Foot vos jeux. Présenté par Michel Hidalgo. **22.25 Série :** L'inspecteur Derrick. Une triste fin. **23.30 Magazine :** Bains de minuit. Présenté par Thierry Ardisson. **1.00 Série :** Max la menace (rediff.). **1.25 Feuilleton :** Le temps des copains. **1.50 Les cinq dernières minutes.** Paris 15 août (rediff.).

M 6

19.05 Série : Cher oncle Bill. Permission de minuit. **19.30 Série :** Hawaï police d'Etat. Chantage. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série :** Le Saint. Un vieil ami. **21.20 Feuilleton :** *La clinique de la Forêt-Noire* (15e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière :** Les privés ne meurent jamais. Présentée par Guy Marchand. Séries : *Peter Gunn* ; Mr. Lucky. **23.45 Magazine :** Charmes (rediff.). **0.15 Musique :** Boulevard des clips. **1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Résidence nocturne.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Bon voyage Raymond Rouleau. **21.30 Musique :** Black and blue. Jimmy Giuffre, clarinettiste, saxophoniste américain. **22.40 Nuits magnétiques.** Les pieds-noirs (dernière partie). **0.05** *Du jour au lendemain.* **0.50 Musique :** Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie concertante pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre en si bémol majeur, de Haydn ; A Child of our time, oratorio de Tippett, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et le Chœur du Süddrundfunk, dir. Neville Marriner. **22.20 Premières loges.** Hommage à Joseph Benvenuti, piano. Guitare de Bizet ; Marquise, vous souvenez-vous, de Saint-Saëns ; Le jardin clos, op. 106, de Fauré ; Noël des enfants qui n'ont plus de maison, de Debussy ; Deux duos, de Fauré ; extraits de Mozart, Brummel, Ciboulette, de Hahn. **23.07 Club de la musique ancienne.** Work in progress, avec le Concert français. **0.30 Archives.** Cycle Joseph Krips et l'Orchestre national : Obéron, de Weber ; Suite du Bourgeois gentilhomme, de R. Strauss.

Audience TV du 9 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.0	Santa Barbara 23.8	Actual. région. 5.9	Actual. région. 3.5	Nulle part 1.5	Porte magique 8.4	Oncle Bill 5.0
19 h 45	56.9	Roue fortune 24.8	Maguy 12.4	Actual. région. 1.5	Nulle part 4.5	Boulev. Bouvard 8.9	Hawaï 4.5
20 h 16	68.8	Journal 26.7	Journal 19.3	La classe 11.4	Nulle part 4.5	Journal 4.0	Hawaï 3.0
20 h 56	71.3	Sacrée Soirée 30.2	Bonne Fête 14.9	La Commère 5.0	Ciné Sallee 7.4	Collaricocco 10.4	Passions Céline 4.0
22 h 08	55.4	Sacrée Soirée 35.6	Parlez Histoire 5.9	Océaniques 2.5	Honkytonk 4.0	Lol Los Angeles 5.9	Libre et Change 2.0
22 h 44	38.5	Super Sexy 23.3	Parlez Histoire 5.0	Océaniques 2.5	Honkytonk 3.0	Arabesque 5.0	Libre et Change 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 décembre à 0 h TU et le dimanche 13 décembre à 24 h TU.

Le temps froid et ensoleillé persistera sur la majeure partie de la France jusqu'à *samedi*. A partir de vendredi soir, un régime perturbé de sud-ouest s'établira, qui amènera progressivement sur notre pays un temps *nuageux* plus doux, accompagné de pluie ou de neige.

Vendredi : la majeure partie du pays connaîtra un temps ensoleillé mais toujours froid.

Des nuages donneront encore quelques averses de neige près des frontières du nord et en Alsace, le matin seulement sur les Alpes du Nord. En Corse, les éclaircies seront rarement interrompues par des averses de pluie. Par ailleurs, les nuages d'une perturbation s'étendront le matin sur les régions du Roussillon au sud de la Garonne. Ils couvriront le ciel en donnant des précipitations faibles, pluie en plaine mais localement verglaçante, neige à partir de 200 m d'altitude. Dans l'après-midi, les nuages progresseront sur la façade atlantique jusqu'à la Bretagne. Mais la couverture nuageuse sera moins dense et les précipitations limitées à des chutes de neige faibles sur les Pyrénées, quelques gouttes de pluie sur les côtes du nord.

Partout ailleurs, le soleil brillera mais les températures ne dépasseront guère 0° l'après-midi, sauf près de la Méditerranée.

Les températures minimales baisseront encore, notamment du Massif Central aux Alpes du nord. Une exception : le Pays basque et les régions situées au pied des Pyrénées où les minima seront de l'ordre de 6 degrés.

Ailleurs, on obtiendra : – 6 à – 10 degrés sur un tiers nord-est, jusqu'à la Normandie, au Massif Central et aux Alpes du nord, et même – 12° degrés des Ardennes à la Lorraine et à l'Alsace, 5 à 7° degrés sur les côtes de Méditerranée, – 1 à 4° degrés sur celle de la Manche, 1 à 5° degrés sur celle de la Gironde au Morbihan ; 0 à – 5° degrés ailleurs. Les maxima seront de 6 à 9° C au sud de la Garonne et sur le littoral méditerranéen, 1 à 5° degrés près de l'Atlantique, – 4 à + 12° degrés sur les autres régions.

SAMEDI 12 : le matin, le ciel sera clair sur tout le pays, exceptée la côte Atlantique, où on pourra observer quelques passages nuageux, et sur le Nord-Est où des brouillards givrants seront localement à craindre. Dans la journée, les nuages gagneront la Normandie, les pays de Loire, les Charentes, tandis qu'un temps couvert et pluvieux affectera l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Il neigera à basse altitude sur les massifs pyrénéens.

Les températures minimales iront de 3 à 6 degrés sur les côtes atlantiques et sur l'Aquitaine, de 1 à 5 degrés sur le pourtour méditerranéen. Ailleurs, elles s'étageront de – 12 degrés dans le nord-est à 0 degré dans l'ouest et le sud du pays.

Les températures maximales iront de – 4 à + 7 degrés d'est en ouest sur la moitié nord, à + 3 degrés dans le centre, jusqu'à 10 à 12 degrés sur les côtes de la Méditerranée et de l'Aquitaine.

DIMANCHE 13 : la zone de temps pluvio-neigeux qui s'étendra le matin sur les régions du sud-ouest se décalera vers l'est en cours de journée, et affectera encore le soir les régions allant du Nord au Nord-Est aux Alpes et à la Provence. Ailleurs, le ciel peu nuageux le matin se couvrira progressivement. Quelques éclaircies seront cependant possibles en fin d'après-midi sur la façade atlantique.

Les températures minimales seront généralement en hausse mais resteront négatives sur le Nord, le Bassin parisien, le Nord-Est et le Centre.

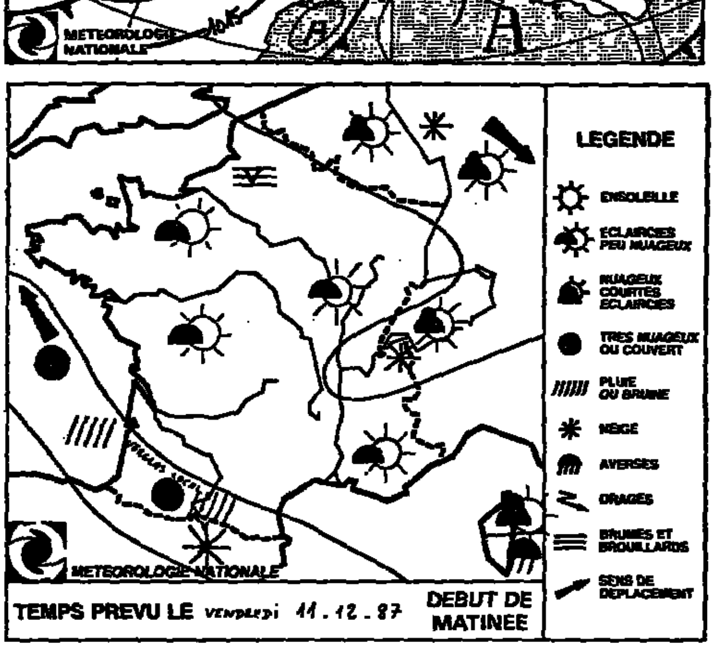
Les températures maximales, également en hausse, pourront rester négatives sur le Nord-Est.

SITUATION LE 10 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-12 à 6 heures TU et le 10-12-1987 à 6 heures TU — le 10-12-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	16	7	C
BIARRITZ	9	5	C
BORDEAUX	3	0	C
BOURGES	–1	–5	C
BREST	3	–3	D
CAEN	2	–7	D
CHERBOURG	3	0	D
CLERMONT-FERR.	–1	–2	*
DIJON	–2	–5	C
GRENOBLE St-M-H	3	2	B
LILLE	–1	–8	*
LIMOGES	0	–3	C
LYON	1	–1	C
MARSEILLE-MAR.	9	0	D
NANCY	–2	–10	D
NANTES	0	–5	D
NICE	14	7	P
PARIS-MONTS.	0	–5	D
PAU	7	3	C
PERPIGNAN	12	7	D
RENNES	2	–6	D
ST-ÉTIENNE	1	–2	B
STRASBOURG	–2	–9	D
TOURS	–2	–6	D
TOULOUSE	6	4	P
POINTE-A-PITRE	31	24	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	22	12	O
AMSTERDAM	–1	–5	C
ATHÈNES	20	13	C
BANGKOK	28	18	D
BARCELONE	9	6	P
BELGRADE	–4	–6	*
BERLIN	–5	–7	*
BRUXELLES	–2	–8	B
LE CAIRE	26	12	D
COPENHAGUE	3	2	C
DAKAR	25	18	D
DELHI	24	9	B
DJERBA	21	15	D
GENÈVE	0	–2	C
HONGKONG	20	15	D
ISTANBUL	14	8	O
JÉRUSALEM	18	14	C
LISBONNE	16	12	P
LONDRES	5	–1	N
LOS ANGELES	22	9	N
LUXEMBOURG	–3	–9	D
MADRID	14	6	P
MARRAKECH	18	10	C
MEXICO	23	8	B
MILAN	3	0	D
MONTRÉAL	5	0	P
MOSCOU	–7	–12	*
NAIROBI	28	14	D
NEW-YORK	14	5	D
OSLO	1	–1	N
PALMA-DE-MAL.	14	9	N
PÉKIN	2	–4	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	N
ROME	16	3	D
SINGAPOUR	31	25	P
STOCKHOLM	2	–1	*
SYDNEY	28	20	N
TOKYO	11	8	C
TUNIS	20	11	C
VARSOVIE	–2	–4	C
VENISE	4	–2	D
VIENNE	–3	–7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4633

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI

HORIZONTALEMENT

I. Sont susceptibles de répondre aux besoins de ceux qui veulent qu'on leur apporte tout sur un plateau. – II. Tomber dans les pommes ne peut lui être que profitable. A vite fait de se redresser après avoir été plaqué. – III. Il y a gros à gagner en les épargnant. Derrière celui qui est parvenu à remonter la pente. – IV. En le frappant, on ne donnait certes pas des coups d'épée dans l'eau. Peut faire fondre. – V. Mots de la fin. Le jour de sa fin est connu. – VI. Une vraie partie de plaisir. Invite à se découvrir. – VII. Animal. Est à l'origine de mauvaises appréciations. – VIII. Passe sur la ligne. Tel que l'on peut dire, sans risque de se tromper, qu'il y a eu de l'abus. – IX. Note. Peuvent se faire dévorer dans les deux sens du terme. – X. Reste souvent en carafe. Trop gras pour être unanimement apprécié. – XI. De quoi boucher un trou.

VERTICALEMENT

1. Etait bien placé pour cirer les bottes des autres. Ne meurt qu'après avoir très bien vécu. – 2. Où nombreux sont ceux qui mettent tous leurs œufs dans le même panier. – 3. Desserre souvent les lèvres. Devant La Rochelle. – 4. Possessif. Possédée par de nombreux bâtards. Permet d'avoir beau jeu. – 5. Préposition. Rebut de la société. – 6. Tel qu'on est sûr de débrouiller. Morceau de savon. – 7. Coule dans des veines. Rien d'étonnant à ce qu'il fasse l'enfant. – 8. Créa un effet de surprise. Qui n'ont certainement pas créé la surprise. – 9. Ne peut évidemment pas se faire avec le « foin ». Est propice à de multiples échanges.

Solution du problème n° 4632

Horizontalement

I. Economies. – II. Quiete. Nu. – III. Uretère. – IV. As. Seiche. – V. Tic. Nuit. – VI. Overdoses. – VII. Revers. – VIII. Ise. Sac. – IX. Noir. Li. – X. Nao. Tâter. – XI. Salle. Usé.

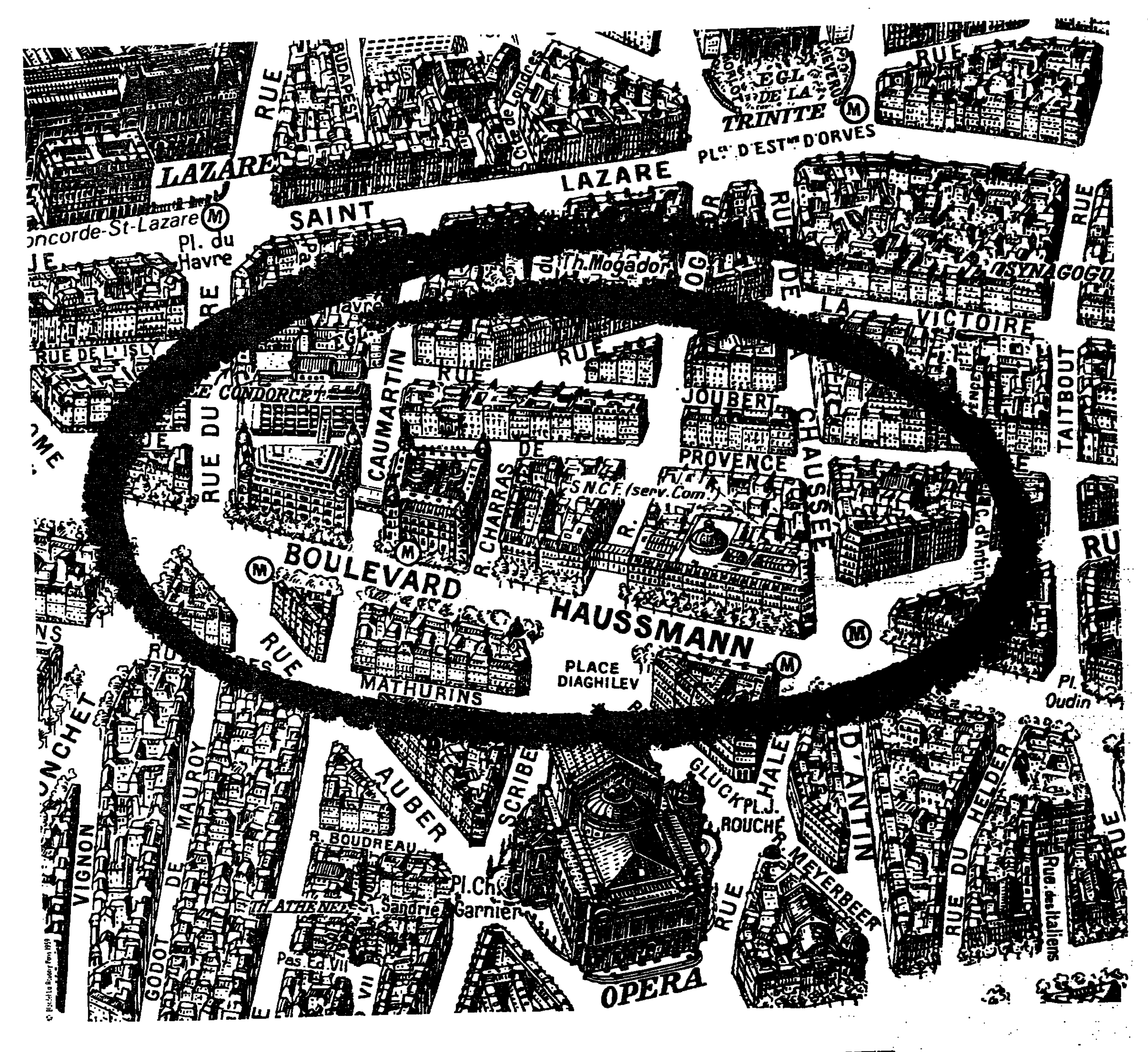
Verticalement

1. Equatoriens. – 2. Cursives. Az. – 3. Oie. Cévenol. – 4. Nets. Ré. – 5. Otée. Droite. – 6. Mérinos. Râ. – 7. Ecus. Tu. – 8. En. Hiémales. – 9. Sujets. Cire.

GUY BROUTY.

هكذا من الأجل

NOËL A HAUSSMANN, MÊME LE DIMANCHE.



PRINTEMPS, GALERIES LAFAYETTE, MARKS & SPENCER, BOUCHARA, PRISUNIC, MONOPRIX,

SERONT OUVERTS LES 13 ET 20 DÉCEMBRE.

Printemps, Galeries Lafayette, de 10 h à 18 h 30. Marks & Spencer, Bouchara, de 10 h 30 à 18 h 30. Prisunic, Monoprix, de 10 h à 19 h.

Economie

SOMMAIRE

La réalisation du marché unique européen

Une grande partie des emplois publics devront s'ouvrir aux ressortissants de la Communauté

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les Etats membres vont devoir ouvrir une large partie des emplois publics, jusqu'ici réservés à leurs nationaux, aux ressortissants des pays partenaires. La Commission européenne vient de décider à cet effet d'une opération qui s'appliquera à quatre grands secteurs professionnels : la recherche à des fins civiles ; les services publics commerciaux, genre chemins de fer, transports aériens, radio-télévision, etc. ; l'enseignement dans les établissements publics, de la maternelle à l'université ; les hôpitaux et autres services de santé.

Les lignes directrices approuvées mercredi 9 décembre par la Commission prévoient une période de six mois pour délibérer des modalités de mise en œuvre du nouveau régime avec les administrations nationales, les organisations professionnelles et syndicales. Au-delà de cette période, les réglementations nationales comportant des clauses préférentielles pour les ressortissants nationaux devront être adaptées afin de rendre possible la libre circulation, que la Commission, à l'heure du « du grand marché sans frontière », estime tout à fait indispensable.

Si les corrections nécessaires ne sont pas faites dans des délais raisonnables, sur lesquels on se mettra d'accord durant la phase de dialogue qui va maintenant s'engager, la Commission portera le litige devant la Cour européenne de justice.

Il y a belle lurette que la Cour européenne de justice de Luxembourg, saisie de cas où des ressortissants d'un pays communautaire se sont vu refuser un poste pour cause de nationalité, souligne dans ses arrêts que l'existence du traité de Rome interdit aux Etats membres d'agir de manière arbitraire en matière d'emplois publics. Une infirmière, candidate sans succès au Royaume-Uni dans un hôpital public, a ainsi obtenu gain de cause. De même, un ouvrier poseur de rails qui, parce qu'il n'était pas belge, se voyait refuser une place à la SNCB (Société nationale des chemins de fer belges). La Commission a agi, de son côté, en déclenchant des procédures d'infraction, par exemple contre la France, parce qu'un professeur de piano, pour des raisons de passeport, se voyait obstinément fermer les portes d'un conservatoire d'une petite ville méridionale.

La Commission, afin d'accélérer le processus, renonce désormais au coup par coup et énumère, dans chacun des grands secteurs, les activités pour lesquelles l'accès à l'emploi devrait sans restriction être libéré. Soucieuse d'éviter toute provocation, elle écarte de la libéralisation les professions où s'exercent, peu ou prou, des prérogatives de la puissance publique. L'ouverture des emplois publics n'a rien à voir avec l'abandon de souveraineté ! En revanche, chaque fois qu'il y a lieu, elle souligne dans son document la relation qui existe entre l'établissement du « grand marché sans frontière » et l'accès à l'emploi public. N'est-il pas logique que la multiplication des programmes communautaires de recherches, tel ESPRIT (technologie de l'information) ou RACE (télécommunications) s'accompagne d'une complète mobilité des chercheurs ? Ou encore que la libéralisation des transports aériens en Europe soit suivie d'un libre accès aux professions de pilote, de steward, etc.

A quoi bon la reconnaissance mutuelle des diplômes, que les Douze sont en train de généraliser, ou encore l'adoption d'un programme de mobilité universitaire (ERASMUS), si les hôpitaux publics ou les établissements d'enseignement restent exclusivement nationaux ? Quel sens aurait une TV sans frontière dès lors que le recrutement des j ournalistes devrait continuer à s'opérer sur des bases nationales, comme c'est, par exemple, le cas aujourd'hui en Belgique ?

Certes, dans chaque Etat membre, on craint que le voisin ne s'empare d'un emploi déjà rare. Outre les avantages économiques et politiques qu'une telle mobilité professionnelle implique, la Commission fait valoir que l'expérience des professions libérales, pour lesquelle la réglementation communautaire a instauré la liberté d'établissement, témoigne que les déplacements, les migrations professionnelles à l'intérieur de la CEE sont restés très limités. Dans le cas des médecins, alors que les réserves de la profession, en particulier en Belgique, furent considérables, c'est tout juste 1 % du corps médical qui a profité de la possibilité d'aller exercer ailleurs que dans son pays d'origine.

PHILIPPE LEMAITRE.

Budget communautaire

La Commission de Bruxelles veut faire condamner le conseil des ministres pour « carence »

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a fait appel, le 9 décembre, à la Cour de justice de la CEE, afin qu'elle condamne pour « carence » le conseil des ministres des Douze, qui a été dans l'incapacité de présenter un projet de budget pour 1988. La commission budgétaire, présidée par M. Jean-Pierre Cot (PS), de l'Assemblée de Strasbourg, a pris le même jour une décision identique qui devrait être ratifiée lors de la session plénière de la semaine prochaine.

Les ministres du budget de la CEE ont renoncé, à l'issue d'une brève réunion tenue mercredi 9 décembre à Bruxelles, à établir un plan de dépenses pour le prochain exercice. L'échec du conseil européen de Copenhague sur l'augmentation des recettes de la CEE rendait l'obstacle insurmontable dans une affaire qui était déjà dans l'impasse depuis juillet dernier.

Les juges de Luxembourg ne se prononceront pas avant plusieurs semaine, voire plusieurs mois. La condamnation éventuelle du conseil des ministres pourra paraître symbolique, mais il n'empêche qu'en entamant en 1985 une action comparable dans le secteur des transports, l'assemblée avait mis les Douze dans l'obligation de se montrer plus actifs. Aujourd'hui, l'aviation civile européenne est entrée dans l'ère de la déréglementation.

Trouver une solution

En attendant l'arrêt de la Cour de justice, l'exécutif communautaire appliquera à compter du 1er janvier le régime « des douzièmes provisoires », qui lui permettra d'appeler les contributions des Etats membres au même rythme mensuel que celles versées cette année. Selon M. Christophersen, commissaire chargé du dossier, les ressources disponibles pour 1988 sur la base de l'actuel mécanisme financier atteindront 34 milliards d'ECU (235 milliards de francs) alors que les dépenses prévisibles s'élèveront à 44 milliards d'ECU (304 milliards de francs) dont 6 milliards d'ECU (41 milliards de francs) de report de crédits au titre de l'exercice en cours.

Toujours d'après Bruxelles, les difficultés de trésorerie de la Communauté se poseront à la fin du premier semestre 1988. D'ici là, les chefs d'Etat et de gouvernement auront l'occasion par deux fois – en février à Bruxelles et en juin à Hanovre – de trouver une solution à la crise financière de l'Europe.

MARCEL SCOTTO.

Des mesures en faveur des entreprises

Les règles de l'amortissement fiscal vont être assouplies

S'exprimant, le mercredi 9 décembre, dans un colloque organisé par le Crédit national, *les Echos* et HEC, M. Edouard Balladur a fait connaître les grandes lignes d'une réforme du régime de l'amortissement fiscal en France, après le dépôt du rapport Mentré. Ce rapport a d'abord établi que les durées d'amortissement dans notre pays sont semblables à celles en vigueur dans les autres pays européens. Ensuite, il est apparu que le régime de l'amortissement dégressif, c'est-à-dire plus rapide au départ et plus lent par la suite, institué en 1960 et historiquement limité à un certain nombre d'investissements utilisés à haute cadence, ou sujet à un vieillissement accéléré, devait être étendu à une gamme plus large. Enfin, le rapport relève que dans la fixation et l'application des règles d'amortissement, l'entreprise, dans ses relations avec le fisc, jouissait d'une liberté moins grande en France qu'à l'étranger. M. Balladur a précisé que tout en préservant le principe de la libre durée d'amortissement dans le respect des « *usages de la profession* » il fallait assouplir les règles, afin d'éviter les conflits avec l'administration, en fixant un « seuil de tolérance fiscale », c'est-à-dire une marge de manœuvre pour l'entreprise par rapport aux appréciations du fisc. On connaît la discussion qui s'instaure fréquemment au sujet de la nature comptable d'un investissement financé sur la marge brute d'exploitation ; assimilé à un renouvellement, il est déductible fiscalement, considéré comme un accroissement de capacité de production, il n'est plus déductible. A cette occasion, le ministre a indiqué que, souvent les « *usages de la profession* » sont mal connus. Il serait donc institué un dispositif permanent de concertation entre l'administration, les entreprises et les comptables, pour codifier les durées spécifiques d'amortissement. Des mesures concrètes seront prises concernant l'amortissement de certains biens, notamment immatériels, comme les brevets.

Les implantations commerciales à l'étranger vont être fiscalement encouragées

Dans un amendement gouvernemental à la loi de finances rectificative pour 1987, votée mardi 8 décembre par l'Assemblée nationale, M. Alain Juppé a prévu deux mesures concernant les investissements commerciaux, d'une part dans les pays de la CEE, d'autre part dans les pays extérieurs au du Marché commun.

Dès lors qu'une entreprise française acquerra plus de 50 % du capital d'une filiale commerciale dans un pays de la CEE, elle pourra constituer une provision, qui sera exemptée de l'impôt sur les bénéfices, pour le montant des pertes subies par cette filiale dans la limite de l'investissement réalisé (les fonds propres). Ce droit, qui jouera l'année d'acquisition et les quatre années suivantes, sera également accordé à chaque fois qu'il y aura augmentation de capital, pour le renforcement de l'implantation par exemple.

Cette provision sera intégrée par la suite au rythme des bénéfices des filiales, et au plus tard la dixième année qui suivra l'implantation ou son renforcement. Ce nouveau régime, qui est inspiré de celui existant en RFA et qui est aussi plus généreux – outre-Rhin, la réintégration de la provision doit se faire dans les cinq ans, – va améliorer le système en vigueur depuis les années 70, qui prévoyait des encouragements fiscaux, mais seulement pour les premières implantations. De même, ces encouragements n'étaient accordés que sur agrément. Cette mesure va, on le voit, dans le sens des fiscalités de groupe pratiquées à l'étranger, puisque les pertes essuyées par des filiales vont désormais être prises en compte par les maisons mères.

Les implantations commerciales se faisant dans les pays extérieurs à la CEE vont être davantage facilitées. Les entreprises réalisant une première implantation pourront constituer une provision en franchise d'impôts égale au montant de l'investissement réalisé.

Cette deuxième mesure va notamment assouplir les dispositions actuellement en vigueur, qui prévoyaient un agrément (sauf pour les investissements inférieurs à 5 millions de francs) et qui imposaient une condition : que l'implantation dégage un flux d'exportation au moins égal à quatre fois l'investissement. Désormais, toutes ces conditions seront supprimées.

SCIENCE & VIE MICRO
SVM
DÉCEMBRE
Avant-première :
LE PORTATIF D'AMSTRAD AU BANC D'ESSAI
Un compatible portatif à prix explosif!

RENTRÉE 26 JANVIER 88
NIVEAU DEUG, DUT, BTS...
Préparez-vous immédiatement à
UN NOUVEAU METIER
ASSISTANTE EUROPEENNE DE MANAGEMENT DIPLOME ESA
Formation intensive: 9 mois en France, 5 en Californie ou en Allemagne, 5 en entreprise débouchant sur 3 diplômes reconnus par les professionnels.
ECOLE SUPERIEURE D'ASSISTANTES DE MANAGEMENT
ESAM
ESAM 1re école française habilitée à préparer le diplôme européen ESA délivré dans 10 pays depuis 25 ans.
ESAM membre du groupe IGS et de l'Académie Européenne de Secrétariat et de Management.
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Bon à retourner à ESAM 63, av. de Villiers 75017 Paris. Tél. : 42 27 20 69
Mlle ______ Adresse ______
Tél. : ______
☐ souhaite un rendez-vous d'orientation ☐ souhaite une documentation

ASSIMIL
Le don des langues
CHEZ VOUS - PAR VOUS-MÊME
ENVOYEZ-MOI UNE CASSETTE ET UNE BROCHURE D'ESSAI
(sans engagement de ma part)
ASSIMIL B.P. 25 94431 CHENNEVIÈRES-sur-M. Cedex
NOM : ______ PRÉNOM : ______
ADRESSE COMPLÈTE : ______
LANGUE CHOISIE : ______
(Je joins 3 timbres à 2,20 F pour participation aux frais d'envoi). LM 12

TELETEL
PLUS QUE JAMAIS A L'HEURE PROFESSIONNELLE
7 ACCÈS PROFESSIONNELS DE 0 A 130,40 F DE L'HEURE TTC*
En un an, les applications professionnelles ont plus que doublé. Pour accompagner cette croissance, les TELECOM offrent 7 accès télématiques pour l'entreprise. Chaque accès correspond à une tarification différente adaptée aux besoins des professionnels.
3605 : Numéro Vert Télétel (appel gratuit pour l'utilisateur).
3613 : Services internes aux entreprises.
3614 : Services professionnels et pratiques.
3616 et 3617 : Services à forte valeur ajoutée et d'informations spécialisées.
3621 : Services de téléinformatique classique (norme ASCII) permettant l'accès à des banques de données nationales et internationales.
11 : L'annuaire électronique avec ses catalogues professionnels.
Pour découvrir la liste des services, tapez 3616 code MGS. Pour avoir plus d'informations sur la création des services, appelez gratuitement notre Numéro Vert : 05.19.40.56.
teletel
TELECOM
*T.V.A. 18,60 % en France métropolitaine. Tarifs utilisateurs au 1.12.87.
TAPER TELETEL C'EST TAPER FORT EN AFFAIRES

هكذا من الأصل

Energie

La conférence de l'OPEP et les conséquences du blocus occidental

Les pays du Golfe s'efforcent d'isoler Téhéran

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Oubliés l'intérêt général, la défense des prix du pétrole, la stabilisation du marché, menacé d'effondrement, la conférence ordinaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) qui s'est ouverte le mercredi 9 décembre à Vienne a viré d'entrée de jeu à l'empoignade politique.

Dès le premier jour, alors même que les négociations sérieuses n'étaient pas engagées, il est apparu nettement que le principal objectif des pays arabes du Golfe, tous unis derrière l'Arabie saoudite et le Koweït, n'était pas de discuter de la meilleure façon d'éviter une rechute des prix du brut, mais d'infliger une défaite cuisante à l'Iran, provisoirement isolé et en position de faiblesse.

« Les Iraniens vont perdre sur le plan politique », assurait un délégué koweïtien à mi-voix au cours de la séance d'ouverture officielle, alors même qu'au micro le président de l'organisation appelait les treize pays membres à conclure un *« accord réaliste »* permettant de *« traverser les turbulentes années 80 pour atteindre une ère de plus grande stabilité »*.

« C'est l'esprit qui présidera aux accords plus que les chiffres qui sera l'élément essentiel de cette réunion », assurait fort justement le ministre algérien du pétrole. A première vue, l'esprit régnant dans les couloirs ne laisse présager rien de bon pour la stabilité des prix du brut. Car l'entente et la cohésion qui depuis un an ont permis à l'OPEP de reprendre le contrôle du marché et de stabiliser les prix autour de 18 dollars, en limitant volontairement sa production, ont bel et bien disparu.

La principale préoccupation des pays du Golfe semble désormais de réintégrer l'Irak, exclu depuis un an des accords, en lui octroyant un quota de production confortable nonobstant l'opposition de l'Iran, quitte à laisser ce dernier se dégager à son tour des accords et *« produire jusqu'à 4 millions de barils/jour »* comme il en a brandi la menace. Il y a plus grave. Car derrière ces objectifs politiques semble se dessiner un retour vers la stratégie dite de *« défense des parts de marché »* qui avait entraîné en 1986 un effondrement des prix du brut.

La lassitude de l'Arabie saoudite

Certains membres de la délégation saoudienne soulignaient en privé la lassitude du royaume et sa détermination à protéger, quoi qu'il arrive, sa propre part du marché, quitte à laisser *« le marché mondial trouver lui-même son équilibre à un prix quelconque »*, si l'ensemble des pays membres de l'organisation n'arrivaient pas à se discipliner. En clair : le royaume saoudien, principal producteur de l'OPEP, qui a depuis 1983 joué le rôle ingrat de producteur d'appoint en réduisant sa production au gré des évolutions de la demande et, de fait, sauf en 1986, a tenu presque à lui seul à bout de bras les prix du pétrole – y compris au début de cette année, – a décidé pour de bon de renoncer à cette responsabilité.

Ce faisant, il accepte, presque inévitablement, une rechute des prix du brut, car les douze autres pays membres ne sont jamais, depuis cinq ans, parvenus à respecter une discipline de production plus de quelques semaines. Conviendraient-ils tous, officiellement, de réduire ensemble leur rythme d'extraction au niveau requis pour équilibrer le marché que nul, dans les milieux pétroliers, ne se ferait d'illusion sur les capacités de l'OPEP à respecter ses engagements, dès lors que le parapluie saoudien serait retiré.

Il était toutefois encore trop tôt, jeudi 10 décembre, pour savoir si une issue plus favorable pourrait se dessiner derrière ces positions de négociation. Mais le pessimisme régnait dans la plupart des délégations non impliquées dans le conflit politique du Golfe, contraintes de jouer les arbitres d'un match où elles ne sont pas parties prenantes. *« Douze dollars par baril ? Vous êtes optimiste »*, plaisantait, mi-amer, un délégué africain. *« L'enjeu véritable est de savoir qui l'emportera de ceux qui veulent un gel des prix ou de ceux qui veulent une nouvelle chute »*, assurait un expert proche des pays du Golfe.

VÉRONIQUE MAURUS.

L'économie iranienne au bout du rouleau

Après sept années de conflit militaire et deux ans de guerre économique suivant le contrechoc pétrolier, l'Iran semble aujourd'hui approcher des limites de sa résistance. L'idée n'est pas nouvelle : voilà des années qu'on prédit l'effondrement du régime par épuisement de ses ressources financières. Voilà des années que la République islamique tient bon, au prix de sacrifices croissants imposés à sa population.

Cette fois, pourtant la menace paraît sérieuse. *« Ils ne sont pas encore tout à fait au bout du rouleau, mais ils ne peuvent plus continuer longtemps dans ces conditions »*, assure M. Gadon, de l'Institut français du pétrole. Car l'incroyable est arrivé : le blocus économique imposé depuis l'été au pays commence à porter ses fruits. Téhéran paye cher son isolement diplomatique, et s'il cherche, en se rapprochant, de la France, à desserrer l'étau, c'est qu'il ne lui reste plus environ qu'une année de réserves devant lui.

Principal goulet d'étranglement : les devises. Le « trésor » accumulé avant la guerre a fondu. Selon la banque des règlements internationaux, les réserves en devises de l'Iran ne s'élevaient plus, à la mi-1987, qu'à 5,3 milliards de dollars, soit un quart du « magot » de 1980 (20 milliards) et 2,5 milliards de moins qu'un an auparavant. Et si le pays, contrairement à l'Irak, ne souffre quasiment pas d'endettement extérieur, il n'a pas non plus de crédit. Quelle banque occidentale accepterait dans les conditions actuelles d'ouvrir à Téhéran une ligne de crédit ?

Importations minimales

Contraint de régler ses importations au « comptant » ou presque, Téhéran ne peut donc miser que sur ses recettes de l'année pour financer ses besoins. Or, depuis l'an dernier, elles ne suffisent plus à assurer le minimum vital pour poursuivre la guerre et nourrir la population. *« L'Iran a un vrai problème d'équilibre extérieur »*, estime Mme Monique Benisti, de l'Institut français des relations extérieures (IFRI), *« les recettes d'exportations ne s'améliorent pas et il ne peut plus continuer à réduire les importations »*.

En dépit du redressement des prix du brut, 1987 ne devrait pas être meilleur de ce point de vue que 1986. L'an dernier, les revenus du pétrole étaient tombés à 6,6 milliards de dollars environ, soit la moitié de l'année précédente et trois fois moins qu'en 1983. Cette année, ils ne devraient guère dépasser 8 milliards de dollars, ce qui, compte tenu de la dépréciation du billet vert, ne laisserait à Téhéran, contraint de s'approvisionner hors des Etats-Unis en monnaies fortes (yen, mark, etc.) qu'un pouvoir d'achat stagnant.

Après un premier semestre satisfaisant, la montée des tensions dans le Golfe et surtout l'embargo décidé par la France en juillet, puis par les Etats-Unis en septembre, a rendu l'écoulement du brut iranien de plus en plus difficile. Téhéran s'est placé dans une situation de dépendance absolue vis-à-vis de son principal client, le Japon, lequel, sans suivre officiellement les Etats-Unis et la France, n'en a pas moins gelé ses achats aux contrats existants.

L'Iran, pour écouler les surplus résultant de l'embargo a dû littéralement brader son pétrole, d'autant que la plupart des autres pays occidentaux soumis à d'amicales pressions des pays arabes du Golfe ennemis de l'Iran observaient, comme le Japon, une attitude des plus réservés vis-à-vis du brut iranien. Résultat : une décote de plusieurs dollars par baril, qui, ajoutée aux frais énormes d'assurance et de transport (2 à 3 dollars par baril) supportés par l'Iran pour acheminer son pétrole en dehors de la zone de guerre (grâce à une navette de vingt-deux cargos), ramène le prix réellement perçu par l'Iran aux environs de 15 dollars, soit le prix moyen de 1986.

La faiblesse des revenus pétroliers, qui constituent l'essentiel des ressources, ne laisse à l'Iran qu'une marge de manœuvre des plus limitées. Car les importations ont d'ores et déjà été réduites au strict minimum. La guerre, du côté iranien, est une guerre de pauvres. Elle coûte néanmoins bon an mal an environ 5 milliards de dollars.

La grande industrie, paralysée par le manque de pièces et de matières premières, a été contrainte l'an dernier, de mettre au chômage partiel quelque sept cent cinquante mille travailleurs. Le gouvernement a dû, cette année, desserrer un peu la vis des entreprises nationales pour limiter le chômage. Quant à l'agriculture, qui, jusqu'ici, parvenait à tenir, elle a été affectée cette année à la fois par des inondations et par la sécheresse, et devrait voir sa production au mieux stagner.

En outre, les coûts indirects de la guerre deviennent de plus en plus pesants. Les raids irakiens ont détruit une partie des capacités de raffinage, ce qui oblige l'Iran à importer plus de 200000 barils/jour de produits raffinés, à un coût d'autant plus important que le Koweït et l'Arabie saoudite ont récemment « conseillé » aux compagnies qui font affaire avec eux de cesser toute livraison indirecte de produits pétroliers comme le fuel, dont l'Iran manque cruellement en hiver.

Pénuries et inflation

Pour assurer l'exportation de son brut, l'Iran a dû en plus engager des efforts coûteux, dont la construction d'un nouvel oléoduc et de terminaux de chargement plus au sud du Golfe. Les centrales électriques et l'industrie n'ont pas non plus été épargnées, ce qui entraîne des pannes et des pénuries incessantes.

Jusqu'ici stoïque, en dépit de l'inflation (plus de 30% l'an), la population pourrait-elle supporter sans broncher de nouvelles privations ? C'est pourtant sans doute le seul élément de « souplesse » dont dispose le gouvernement.

Car, au rythme actuel, les réserves extérieures seront épuisées dans moins d'un an. En 1986, les importations, en dépit des restrictions, ont atteint 10 milliards de dollars environ. Pour financer le déficit, l'Iran a dû puiser plus de 2,5 milliards de dollars dans ses réserves. Cette année, on voit mal comment il pourrait en être autrement. A moins d'une improbable remontée des prix du brut, les réserves de l'Iran seront de nouveau sollicitées. Il ne restait plus alors que de quoi tenir en 1968.

On comprend dans ces circonstances, à quel point la *« normalisation »* engagée avec la France et surtout les négociations financières visant au remboursement même partiel du prêt de 1 milliard de dollars consenti par le régime du shah à Paris sont vitales pour l'Iran. Les 330 millions de dollars versés au début de cette année, auxquels pourrait s'ajouter bientôt une seconde tranche du même tournant, représentent tout bonnement pour le pays aux abois quelques mois de survie supplémentaires. Mais, au-delà, *« l'Iran doit absolument retrouver des appuis extérieurs pour desserrer l'étau. Il ne peut pas supporter longtemps l'isolement dans lequel ses maladresses de l'été l'ont placé »*, explique en privé le président d'une grande compagnie pétrolière, familier du Moyen-Orient, avant d'ajouter : *« Dans ce contexte, la libération des otages ne m'a pas surpris... »*

V. M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le 2 décembre 1987

The Motor Division of TRW Inc.

a été acquise par

Précision Mécanique Labinal S.A.

La société soussignée a fait office de conseiller financier de TRW Inc.

Salomon Brothers Inc

One New York Plaza, New York, New York 10004
Atlanta, Boston, Chicago, Dallas, Los Angeles, San Francisco, Zurich.
Affiliates: Frankfurt, London, Tokyo.
Member of Major Securities and Commodities Exchanges.

Social

Après neuf jours de conflit

Les pouvoirs publics cherchent à limiter les conséquences de la grève à la Banque de France

A la Banque de France, la situation paraissait totalement bloquée jeudi matin. La situation varie d'une région à l'autre : la participation à la grève est pratiquement nulle en Alsace, presque totale à Marseille. Les grévistes refusent toujours les propositions salariales de la direction, qui consistent à augmenter les salaires de 0,55% en masse et de 0,2% en niveau par une prime ou bien à reporter l'augmentation de 0,2% en niveau au 1er janvier, et à faire 0,6% en masse. L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC, SNARBF) veut au moins ce qui a été accordé aux fonctionnaires (1% au 1er mai). Sur les carrières, elle réclame un déblocage des promotions, alors que la direction souhaite maintenir les règles appliquées en 1987 destinées à réduire le poids de celles-ci dans la masse salariale. Elle refuse d'autre part les réductions d'effectifs (par non-remplacement d'une partie des départs en retraite) qu'a proposées la direction (*le Monde* du 10 décembre) et s'inquiète de projets éventuels de fermeture de certains centres et de l'appel à des auxiliaires pour le tri des billets. Ces propositions ont été réaffirmées mercredi au cours d'une conférence de presse. De son côté, la direction de la Banque estime qu'elle ne peut aller au-delà des propositions faites et que la balle est dans le camp des grévistes.

L'intervention des CRS à l'intérieur de la Banque de France a été vivement dénoncée par l'intersyndicale. Protestant contre *« les violences policières »*, elle a annoncé une manifestation, jeudi à 14 heures, du siège de la Banque de France au ministère des finances. Les fédérations des finances de la banque FO, CFDT et CFTC, dans un communiqué commun, et celle de la CGT ont appelé leurs adhérents à participer à cette manifestation.

Les grèves qui perturbent depuis neuf jours l'activité de la Banque de France n'ont pour l'instant que des conséquences limitées sur la vie économique et celle des particuliers. Les pouvoirs publics, d'une part, les banquiers, d'autre part, tentent de mettre en place des dispositifs pour en réduire l'impact. Si le mouvement de grève devait se poursuivre, certains banquiers craignent néanmoins des difficultés plus importantes. Interrogé à ce sujet jeudi 10 décembre, M. Balladur a répondu que le gouvernement lui avait *« assuré qu'il n'y a pas lieu d'avoir des inquiétudes »*.

Principale interrogation : va-t-on vers une pénurie de billets ? La grève a pour première conséquence l'arrêt de l'impression de billets neufs à l'usine de Chamalières (Puy-de-Dôme) 655,2 millions de billets en 1986. *« Il n'y a aucun risque de pénurie, et cela quelle que soit la durée de la grève »*, affirme-t-on Rue de Rivoli. En fait, le stock de billets en circulation est important (1,261 milliard de coupures). Ces billets s'usent et sont remplacés généralement au bout de deux ans. Rien n'empêche de les laisser circuler plus longtemps. Le stock actuel suffit donc *« pendant longtemps »*, estime-t-on Rue de Valois, au siège de la Banque.

Pour les particuliers, un problème risque en revanche de se poser rapidement : celui des distributeurs automatiques de billets. Au cours des cinq dernières années, ces appareils se sont multipliés en France. On en compte désormais plus de dix mille. Les Français ont pris des habitudes. Or les premiers appareils, les plus anciens donc, ne fonctionnent pratiquement qu'avec des billets neufs ou en très bon état. Les banques ne disposent que de stocks limités de billets neufs, environ une semaine dans la plupart des grands établissements. Certaines banques ont ressorti les « fers à repasser », ces machines qui permettent de remettre presque à neuf des billets usés. Malgré cela, les banquiers estiment qu'il pourrait rapidement y avoir rupture d'approvisionnement des distributeurs automatiques. D'ores et déjà, dans plusieurs villes – Clermond-Ferrand, Paris... – les machines automatiques renvoient aux guichets manuels.

Pour les chèques, il devient difficile actuellement d'ouvrir de nouveaux comptes. La Banque de France assure, en effet, la gestion du fichier central des interdits de chéquiers et la centralisation des impayés. Avant d'ouvrir un compte, la banque commerciale vérifie auprès de la banque centrale que le client n'est pas sur la liste rouge. Actuellement, ces fichiers n'étant pas accessibles, les banques sont réticentes pour accepter de nouveaux clients.

La « compensation », c'est-à-dire l'échange des chèques entre les différentes banques, s'effectue généralement par l'intermédiaire de la Banque de France. La grève actuelle perturbe ces opérations, sans les empêcher. Celles-ci sont de plus en plus informatisées. Elles sont organisées, actuellement, en dehors des comptoirs de la banque centrale, soit dans des banques commerciales de la place, soit dans des lieux tenus secrets. Cette organisation des opérations pourrait se traduire par des retards dans le débit et le crédit des comptes de certains particuliers.

La paie des fonctionnaires

La Banque de France étant la banque du Trésor, la grève actuelle risque de perturber le paiement de certaines de ses dépenses – notamment les salaires des fonctionnaires des collectivités locales – et l'encaissement de certaines recettes notamment les impôts locaux et le solde de l'impôt sur le revenu. *« Il pourrait y avoir dans ce domaine quelque retard. »* Les contribuables, qui pourraient ainsi être débités avec retard ne devraient pas s'en plaindre. En revanche, certains fonctionnaires pourraient s'inquiéter. Les pouvoirs publics ont fait savoir que le découvert bancaire, qui pourrait être nécessaire pour la période transitoire, sera gratuit pour les intéressés.

Comme la direction du Trésor, les banques commerciales ont désormais du mal à suivre l'état de leur compte auprès de la banque centrale. Les autorités monétaires ont d'ores et déjà informé les banquiers qu'ils disposeront d'un délai supplémentaire d'un mois pour la constitution de leurs réserves obligatoires auprès de la Banque de France (au 15 janvier prochain au lieu du 15 décembre).

La surveillance des marchés des changes et celle du marché monétaire – une autre mission importante de la banque centrale – est assurée par les opérateurs de la banque centrale, qui travaillent dans les salles de marché de banques « amies ».

Les pouvoirs publics ont ainsi mis en place un dispositif qui doit permettre de réduire l'impact de la grève. Dans la communauté bancaire, on s'interroge cependant sur la solidité de ce dispositif. Certains, surtout, commencent à craindre que le mouvement de la Banque de France n'ait un effet de contagion. Les banques en grève avant Noël ! Pour le coup, les particuliers en ressentiraient directement les effets.

E. I.

Les élections prud'homales

Record d'abstentions et chute de la CGC

(Suite de la première page.)

M. Bergeron s'en était, lui aussi, inquiété, allant jusqu'à déclarer qu'il préférait que les salariés votent pour d'autres centrales syndicales que la sienne plutôt que de se réfugier dans l'abstention. Vœu non exaucé.

Si l'on cumule la baisse importante du nombre des inscrits de 1982 à 1987 (due à la montée du chômage mais aussi à la croissance du nombre des retraités et des préretraités) avec la progression considérable du nombre d'abstentionnistes, on arrive en métropole à un total de suffrages exprimés inférieur de 2 226 828 *à celui des élection* prud'homales d'il y a cinq ans. Particulièrement forte dans l'industrie *(– 1 166 712 suffrages)*, cette chute se retrouve dans toutes les sections. Il en résulte que, par rapport à la précédente consultation, toutes les organisations syndicales ont perdu des voix : 845 099 pour la CGT, 547 800 pour la CFDT, 248 950 pour FO, 197 479 pour la CFTC et... *344 157* pour la CGC.

A l'exception de dix régions, l'abstention est supérieure à 50 % partout, avec des pointes en Provence-Côte-d'Azur (59,92 %), en Ile-de-France (60,21 %) et en Corse (62,12 %). A Paris, le syndicat des abstentionnistes regroupe près des deux tiers (65,43 %) des salariés *inscrits. Dans la quasi-totalité* des régions, les abstentions sont plus fortes dans la section encadrement. Ce phénomène atteint toutes les organisations syndicales, mais sous réserve d'une analyse plus affinée par département, il semble que la CGT *ait été plutôt moins touchée*, son électorat étant généralement plus militant et plus déterminé que celui des autres centrales.

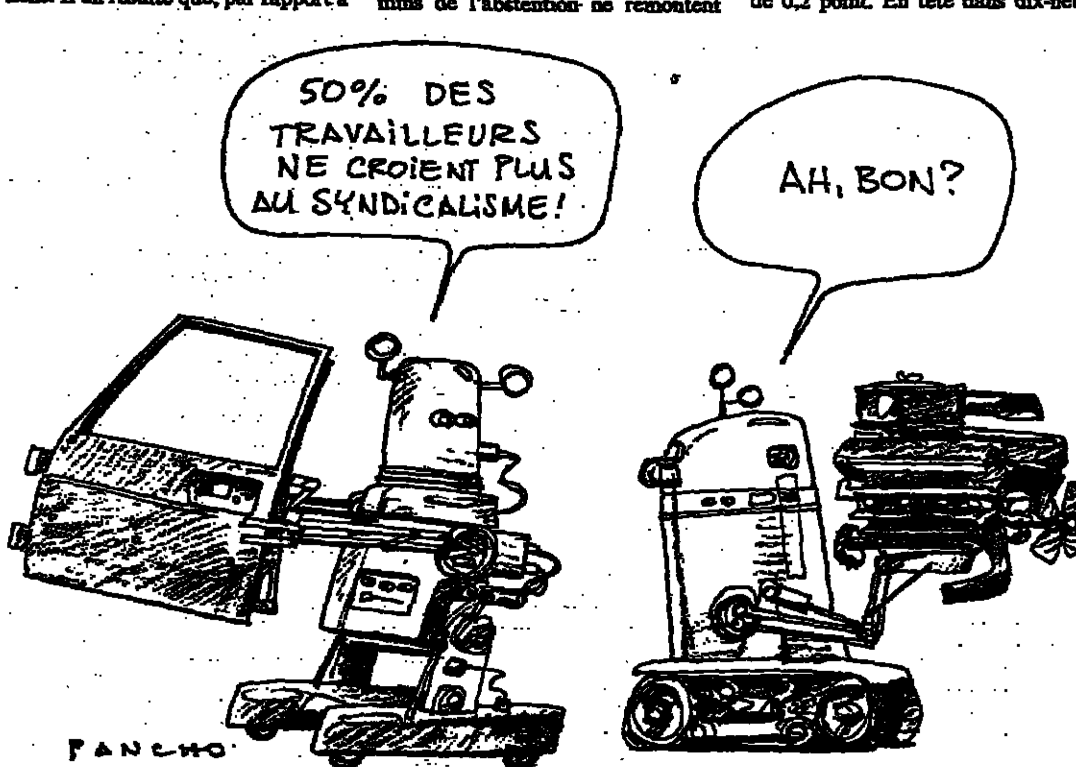
Quoi qu'il en soit, ce scrutin est un sérieux *revers* pour le syndicalisme. Il montre en effet, malgré les efforts des confédérations pour se lancer dans une campagne électorale *plus moderne* – occasion d'une véritable toilette de printemps pour certains slogans syndicaux, – que si les salariés ne sont pas hostiles au mouvement syndical, ils *manifestent* une certaine indifférence à son égard. Cela peut signifier aussi que, dans la période actuelle, en dépit du changement politique qui est intervenu depuis la consultation de 1982, ils ne sont pas vraiment convaincus de l'efficacité *de leur action*.

Relance du débat sur la représentativité

Faut-il, pour autant, tomber dans le catastrophisme ? Tous les chemins de l'abstention ne remontent pas aux syndicats. La sensibilisation à l'enjeu prud'homal, malgré la campagne publicitaire du ministère des affaires sociales, n'a pas été très forte sur les chaînes de télévision. Les *conseils de prud'hommes* eux-mêmes apparaissent bien lointains à la majorité des salariés : tant qu'on n'a pas eu directement affaire à eux, on se *sent* peu concerné. C'est un peu comme le chômage : tant qu'il ne vous atteint pas vous-même, vous ne prenez pas conscience du drame qu'il peut représenter s'il se prolonge.

Ce taux d'abstention risque toutefois d'avoir des *conséquences graves*. Certains hommes politiques pourraient ou tirer argument pour relancer ledébat sur la représentativité *des syndicats* et la *mise en* cause du *« monopole syndical »*. M. Le Pen a ouvert le feu dès jeudi matin.

M. Séguin a répliqué à l'avance, *dans la nuit du mercredi à jeudi*, en soulignant qu'il ne voyait pas de raisons de remettre en cause les règles de *représentativité* syndicale. Une réaction sage, mais qui ne clôturera pas forcément le débat au sein de la majorité parlementaire du RPR lui-même.



La CGT en tête dans dix-neuf régions

La CGT surprend son monde – et se surprend elle-même – en restant *stable*. Avec 36,34 %, elle ne perd, par rapport à 1982, que 0,47 point. Elle est en tête dans toutes les sections, sauf l'agriculture et l'encadrement (où malgré un léger gain de 1,61 point, elle ne se classe que quatrième). Avec 45,16 %, dans l'industrie, elle enregistre un tout petit gain de 0,2 point. En tête dans dix-neuf régions sur vingt-deux, soit une de *plus qu'en 1982, elle régresse* dans treize de ces régions, parfois dans des proportions importantes comme en Corse *(– 12,03 points)*, en Languedoc-Roussillon ou en Limousin. En revanche, elle progresse en Auvergne, en Haute-Normandie et *réussit globalement* à résister à une pression démographique qui lui était fortement défavorable.

Pour la centrale de M. Krasucki, dont l'image reste très mauvaise *dans la plupart des enquêtes d'opinion*, ce score du 9 décembre tombe à pic. La bonne mobilisation de l'électorat CGT reflète d'une certaine façon la légère progression que cette centrale enregistre dans les élections professionnelles. Mais il ne *faut pas oublier qu'elle vient de loin.* Une stabilisation n'est pas une victoire. Par rapport aux prud'homales de 1979, elle perd tout de même six *points.*

La CFDT progresse dans l'encadrement

La CFDT parvient, elle aussi, à sauver les meubles. Avec 23,05 %, elle n'enregistre qu'un très léger tassement de 0,45 point, comparable à celui qu'elle avait déjà subi en 1982, comparable aussi à celui de la CGT en 1987. *Elle garde sa deuxième* place, conservant même un écart de 2,56 points avec FO. La cuisante défaite des élections de la sécurité sociale *en 1983 se trouve* ainsi en partie effacée, ce qui évitera à M. Maire, à moins d'un an d'un congrès *confédéral qui doit discuter* de sa succession, de connaître de nouveaux problèmes internes. Avec une campagne très *personnalisée*, M. Maire ne pouvait qu'assumer totalement le succès ou l'échec qui en ressortirait. L'épreuve tourne plutôt à son avantage.

Si la CFDT perd la majorité en Basse-Normandie, chez les ouvriers et les employés, au profit de la CGT, *elle demeure en tête en* Alsace, en Bretagne et dans les pays de Loire. Elle est également à la première place, pour l'ensemble de la *métropole*, dans les sections agriculture. Enfin, elle enregistre une progression de près de quatre points dans la section de l'encadrement où elle bénéficie plus que d'autres de l'effondrement de la CGC.

Force ouvrière en pointe

FO ne parvient pas à établir la même performance qu'aux élections *de 1983 à la Sécurité sociale où elle* avait conquis la deuxième place. Elle n'avait pas, à ce scrutin, les renforts des retraités et des fonctionnaires. Mais, au vu des résultats de la métropole, la confédération de M. André Bergeron est la grande gagnante *de cette élection* : elle progresse de 2,71 points. Cette progression se retrouve dans toutes les sections : industrie (+ 2,67 points), commerce (+ 2,62), agriculture (+ 1,44) et surtout encadrement (+ 4,66). Il n'y a que dans la sec*tion activités diverses qu'elle stagne.* Le syndicalisme du bon sens et du réalisme tranquille tient bien la *route puisque* FO se retrouve en deuxième position chez les ouvriers et les employés dans onze régions contre six seulement en 1982. Elle *améliore nettement ses positions en* Haute-Normandie, en Languedoc-Roussillon, en Limousin, en Picardie et dans le Centre.

Cette percée de FO ne devrait pas *inquiéter outre mesure le gouvernement*. Si M. Bergeron a fait défiler ses troupes dans la rue il y a deux mois pour protester *contre* la politique gouvernementale, il s'est abstenu, dans l'ensemble de la campagne électorale, de s'en prendre au gouvernement. Il a ainsi pêché des voix à droite et à gauche, ce qui est conforme à l'audience électorale traditionnelle de Force *ouvrière*.

La CFTC, en revanche, ne peut qu'être déçue. Certes, elleretrouve sa quatième place – ne figurant plus ainsi comme la petite dernière de la bande des cinq, – *mais elle* n'atteint pas un objectif de 10 % qui paraissait d'autant plus accessible qu'elle avait fait une bonne campagne. Avec 8,30 %, elle ne perd que 0,16 point, cette baisse se retrouvant dans toutes les sections, à l'excep*tion de l'encadrement où elle gagne* 1,61 point. Alors qu'en 1982, elle avait dépassé les 10 % dans six régions, ce n'est plus le cas en *1987 que* dans trois : Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, pays de Loire. Un résultat amer.

La grosse surprise

Mais la grosse surprise est venue de la CGC, à qui justement M. Drilleaud, le secrétaire général de la CFTC, avait promis une « déculottée ». Pour la confédération de *M. Marchelli, qui a voulu interpréter* la fable de la grenouille qui se voulait aussi grosse que le bœuf, il s'agit purement et simplement d'une *défaite. Et même d'une grave* défaite. Il avait voulu présenter des candidats partout, quitte à faire concourir sous ses couleurs des ouvriers et des employés, et voilà qu'il baisse dans toutes les sections sauf l'agriculture. avec 7,43 % il *perd 2,21 points par rapport* à 1982.

A *vouloir courir plusieurs lièvres* à la fois, l'encadrement mais aussi les autres catégories de salariés, la *CGC* n'en a attrapé *aucun. Le* signe le plus préoccupant de son échec est le formidable recul qu'elle subit dans la section de l'encadrement où, *si elle conserve* la *première place*, elle pert 12 points ! Si elle est en tête, dans 19 régions sur 22 pour l'encadrement, elle enregistre partout des reculs de neuf à près de quatorze points, comme en Ile-de-France ou à Paris où avec 4,32 % *elle se retrouve chez* les ouvriers et les employés derrière la CSL. Un échec qui donne aussi à réfléchir.

MICHEL NOBLECOURT.

Ambiances

Au ministère des affaires sociales et de l'emploi, rue de Grenelle, à Paris, c'était l'ambiance – pour ne pas dire la fièvre – *des grands soirs dans* la nuit du 9 au 10 décembre. Dès 20 heures, un grand nombre de personnalités du monde écono*mique et social* se pressaient autour d'un somptueux buffet, échangeant des tuyaux sur les premières estimations des élections prud'homales. Prudent, M. Philippe Séguin se contentait d'affirmer devant les télévisions *que la participation au scrutin était « autour »* de 50 %, sans doute un peu en dessous, mais *peut-être un peu au-dessus.*

Avant même que des syndicalistes se hasardent à venir commenter les premières indications, une *importante* délégation de dirigeants du patronat affichait une satisfaction de bon aloi sur le score *impressionnant* des listes d'union Entreprises plus. A proximité de M. François Perigot, pré*sident du CNPF, son vice*-président chargé des affaires sociales, M. Pierre Guillen, jouait *l'ignorant devant les journalistes* en leur confiant, peu après 22 heures, qu'il avait passé son *début de soirée à regarder « Collaricocoshow »...*

Peu après 23 heures, M. Paul Marchelli dissimulait mal son *embarras : son organisation,* donnée comme la grande favorite, n'allait-elle pas être la grande perdante ? *Le* président de la CFE-CGC voyait encore son organisation à *« plus de 12 % »*. Il dut se livrer devant la presse à *un exercice plus difficile pour* expliquer pourquoi sa confédération, qui avait claironné que *c'était elle qui, avec 14 742 postulants,* avait le plus de candidats ne se retrouvait à l'arrivée, selon les chiffres officiels du *ministère, qu'avec* 9 894 candidats. A *entendre* M. Marchelli, le premier chiffre résultait des indications (imprudemment) fournies par ses unions départementales. Des intentions de candidatures ne s'étaient pas confirmées... mais la CFE-CGC affichait un taux de couverture des sections de 135 %...

Tandis que la CGT, à Montreuil, dressait un buffet campagnard ce qui permit à M. Henri Krasucki *d'afficher* rapidement sa satisfaction, les autres syndicats se montraient plus discrets. FO (sans M. Bergeron), *la CGC et* la CFTC jouaient les portes ouvertes. La CFDT jouait, elle, la présence *au ministère des* affaires sociales avec une importante délégation : M. Edmond Maire, entouré des deux postulants à sa succession, Mme Nicole Notat et M. Jean Kaspar. Mais autour du buffet ministériel, le silence *était de rigueur* pour les cédétistes. MM. Maire et Kaspar confiaient toutefois leurs espoirs de *conserver* la *seconde place*... Quant à M. Jean Bornard, président de la CFTC, il estimait que *« s'il y avait eu davantage de débats, permettant à chaque syndicat d'exprimer mieux sa personnalité, cela aurait contribué à un taux supérieur de participation »*.

Au milieu des conciliabules entre M. Maire, M. Marchelli et M. Guillen (où il était sans doute autant question d'assurance-chômage que d'élections *prud'homales*), M. Séguin *faisait*, vers 23 h 30, une nouvelle déclaration aux télévisions pour relativiser la hausse des abstentions et souligner la *« percée »* de FO. *« Vous voyez, on n'est pas si archaïque »*, commentait M. Mar*cel Lalonde, un secrétaire confé*déral de FO.

M. N.

Désintérêt patronal

L'unité patronale a été *« payante » puisque* la liste, dans le collège des employeurs regroupant le CNPF, la CGPME, la FNSEA pour *l'agriculture*, l'UNAPL pour les professions libérales, l'UPA pour l'artisanat sous la bannière Entreprises *Plus*, a recueilli plus de 9 voix sur 10.

Avec 91,82 % des voix pour les collèges industrie, commerce, *agriculture* et activités diverses, et 98,75 % pour l'encadrement, soit une moyenne de 92,12 % au *total, Entreprises Plus ne* laisse qu'une part infime aux autres listes. C'est le SNPMI qui subit la *défaite la plus cinglante*, puisque sa liste n'obtient que 2,98 % au lieu de 14,68 % en 1982. Effondrement *comparable en* nombre absolu de voix : 8 219 au lieu de 72 800.

Mais le CNPF et les autres organisations patronales ne doivent pas trop se réjouir, car les employeurs ont été cette année *encore moins « civiques »* que les salariés. Dans leur collège, le taux d'abstention pour la France *métropolitaine* atteint presque 66 % alors qu'il est de 54 %, ce qui est déjà *considérable*, chez *les salariés. En* 1982, le taux d'abstention chez les patrons dépassait juste 62 %.

Démobilisation syndicale et désintérêt patronal. Un an après sa prise de pouvoir à la tête du CNPF, M. François Périgot aura l'occasion, le 15 décembre lors de l'assemblée générale de l'organisation patronale, de tirer les leçons de ce scrutin à bien des égards décevant.

F. Gr.

Les réactions

Les réactions enregistrées au matin du jeudi 10 décembre traduisent la satisfaction non seulement à Force ouvrière, la centrale gagnante, mais aussi à la CGT et à la CFDT, ainsi qu'à la CFTC, avec plus de modération. *La CGC*, seule vraie perdante, ne masque pas sa déception.

● **CGT : « L'esprit de lutte grandit. »** – Dans un premier commentaire, M. Henri Krasucki s'est *félicité de ce que la* CGT ait *« maintenu »* son influence dans toutes les catégories de salariés, aux *élections, alors que*, en raison des pertes d'emploi, notamment dans l'industrie, elle aurait dû *« mathématiquement perdre 2 % à 3 % des voix. Il a donc fallu que de nombreux salariés aient voté CGT pour compenser »*. Il a fait remarquer *« la progression de la CGT dans de nombreux secteurs de l'encadrement, ce qui est très significatif : en dépit de la désindustrialisation, en dépit de la répression, l'esprit de lutte grandit et cela crée en même temps un large champ pour la syndicalisation »*.

Cependant, M. Krasucki, considérant le nombre d'abstentions, a noté que cela *« ne peut laisser la CGT indifférente »*.

De son côté, M. Alain Obadia, secrétaire général de l'UGICT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens) CGT, observant le recul de la CGC, a déclaré *que « le soutien de la CGC à la politique patronale a été désavoué »*.

● **CFDT : « L'organisation la plus homogène. »** – Se référant implicitement aux résultats des élections à la Sécurité sociale, qui avait vu un recul de sa centrale, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a déclaré : *« La CFDT se porte bien. Le syndicalisme de proposition commence à rencontrer un écho prometteur. »* Selon M. Maire, *« la CFDT est l'organisation la plus homogène, la seule à avoir plus de 20 % dans toutes les sections. Elle confirme sa place de deuxième organisation chez les salariés, y compris si l'on compte les fonctionnaires. Chez les cadres, la CFDT fait un progrès important. Elle se rapproche très nettement de la CGC pour l'ensemble des salariés* (cadres) *y compris les fonctionnaires, elle fait pratiquement jeu égal. »*

Sur la faible participation, le secrétaire féneral de la CFDT estime que *« le caractère calme et non agressif de la campagne électorale a joué un rôle. Au-delà, cela confirme la CFDT dans sa volonté de rendre le syndicalisme plus proche de tous les salariés »*.

● **FO : « Nous existons dans le secteur privé. »** – M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, dans une déclaration à l'AFP, s'est dit sobrement *« très satisfait »* du résultat. *« Je ne pensais pas que nous aurions une poussée aussi forte. Au cours de mes cinquante-deux réunions en province, j'ai toujours eu du monde, mais je prévoyais un maintien ou éventuellement une légère amélioration. »* Soulignant que dans certains départements *« FO progresse de plus de 5 % »*, il a affirmé : *« Je ne suis pas déçu que nous ne soyons pas passés devant la CFDT. Nous avons fait la preuve que FO existe dans le secteur privé. »*

Au cours de la nuit, M. Claude Jenet, membre du bureau confédéral, porte-parole de la centrale, s'était élevé contre la déclaration du ministre des affaires sociales évoquant la deuxième place de la CFDT, et avait annoncé que *« FO est la deuxième organisation syndicale de ce pays et sera la première, ce qui correspond à son rôle historique. »*

● **La CFTC : « Mieux que se maintenir. »** – *« La CFTC fait mieux que se maintenir »*, a déclaré M. Jean Bornard, président de la centrale. Dans un communiqué, la CFTC estime avoir *« sauvegardé des positions, malgré la baisse regrettable de la participation, les conditions difficiles de la campagne et le climat économique et social »*. Elle souligne qu'elle reprend sa place de quatrième organisation syndicale, *« malgré la présentation de listes CGC dans toutes les sections »*.

Sur l'importance des abstentions, M. Bornard a fait preuve d'optimisme : *« Compte tenu de toutes les difficultés qu'il y a pu y avoir pour les inscriptions, compte tenu du problème des chômeurs, cette élection garde tout son sens. »*

● **CGC : « Repli des cadres sur les problèmes individuels. »** – Constatant la défaite de son organisation, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé que *« la formidable vague d'abstentions »* dans l'encadrement n'est pas *« la seule cause »*, bien qu'*« on assiste à un repli sur les problèmes individuels et à une indifférence pour les problèmes collectifs »*. Il a constaté aussi que *« la progression des autres centrales*, [notamment] *une attirance pour les organisations de lutte de classe, ce qui signifie que notre message n'est pas assez explicite pour mobiliser l'encadrement à nos côtés »*.

Selon M. Marchelli, d'autre part, les abstentions vont *« laisser des traces profondes et changer le dialogue social dans notre pays »*.

● **CNPF : « lorsqu'on est uni, on gagne ».** – Du côté patronal, M. François Perigot, président du CNPF, constatant le succès complet des listes Entreprises plus, réunissant le CNPF, l'Union nationale des professions libérales, l'Union professionnelle artisanale et la FNSEA (exploitants agricoles), a souligné que *« la conclusion essentielle que l'on peut tirer est que lorsqu'on est uni, on gagne. Chaque fois qu'il y a des échéances importantes dans la vie des entreprises françaises, nous essayons de faire les choses ensemble, parce que nous partageons les mêmes idées et nous représentons les mêmes intérêts. C'est pourquoi nous avons fait liste commune et c'est pourquoi nous avons remporté la victoire. »* L'ensemble des organisations associées dans les listes Entreprises plus, soulignent aussi dans un communiqué que *« l'unité des employeurs est toujours un facteur déterminant d'efficacité »*.

EN BREF

● **UNE PLAINTE DE FO.** – L'union départementale de FO de Paris assure, dans un communiqué, que cinquante mille salariés sont privés du droit de vote à Paris : *« Un nombre important d'employeurs de petites et moyennes entreprises ont purement et simplement négligé ou refusé de remplir les formalités »* pour inscrire leurs salariés. Par ailleurs, selon FO, *« quatre-vingt mille chômeurs ont été de fait exclus de la possibilité de voter, car les modalités d'inscription sont discriminatoires à leur égard et n'ont même pas fait l'objet d'une information sérieuse en temps voulu. »*

● **PRÉCISIONS.** – A la suite de l'article paru dans *le Monde* du mardi *8 décembre, sous le titre « Ça roule* au Conseil de Paris », le conseil des prud'hommes de Paris nous a précisé certaines règles de fonctionnement. A la tête de ce conseil, M. Louis Fenollar, président pour cette année, représente le collège des salariés. Il est retraité syndiqué à la CGT, alors que M. Maurice Gruson, vice-président pour cette même année, représente, lui, le collège des employeurs ; il est président de l'Union patronale CNPF d'Ile-de-France. MM. Fenollar et Gruson dirigent les sept cent quarante conseillers de Paris, alors que le personnel est dirigé par le greffier en chef du Conseil de Paris. Le conseil des prud'hommes de Paris a actuellement ses services dispersés sur trois sites ; en particulier, les référés qu'il prononce sont rendus dans ses annexes de la Cité.

Lire les résultats pages 38, 39 et 40.

هكذا من الاصل

Les élections

Les résultats du collège salariés

ALSACE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 345 616
Abstentions . 171 412 (49,59 %)
Exprimés ... 164 228 (47,51 %)

	1987	1982
CFDT	29,51 %	32,20 %
CGT	24,60 %	22,49 %
FO	21 %	19,22 %
CFTC	17,45 %	16,87
CGC	5,09 %	7,14 %
CSL	2,07 %	1,95 %
FGSOA	0,23 %	–
DIVERS	–	0,10 %

ENCADREMENT

Inscrits 42 702
Abstentions . 24 810 (58,10 %)
Exprimés ... 17 177 (40,22 %)

	1987	1982
CGC	31,07 %	44,44 %
CFDT	21,87 %	18,72 %
FO	18,16 %	12,16 %
CFTC	17,18 %	14,47 %
CGT	8,99 %	7,23 %
CSL	2,38 %	1,94 %
DIVERS	0,32 %	1 %

La CFDT demeure, en Alsace, la première organisation syndicale, mais subit une véritable érosion. Elle perd deux point, alors qu'elle dépassait, en 1982, la barre des 30 %. Cette baisse d'audience profite à trois autres syndicats : Force ouvrière, surtout, qui gagne trois points tout en gardant sensiblement le même écart avec la CGT, deuxième syndicat alsacien avec plus de 23 % des votes ; enfin, la CFTC améliore son score d'un point et demi, surtout dans le Haut-Rhin, où elle n'affrontait pas la CSL, dont elle a absorbé les militants.

La CGC, pourtant présente dans toutes les sections, perd jusque deux points et demi, soit un électeur sur cinq. Elle est parfois dépassée par la CSL, comme dans la section du commerce à Strasbourg.

Mais si la carte syndicale alsacienne bouge un peu, c'est surtout le taux d'abstention qui inquiète les confédérations : alors que 58,61 % des électeurs s'étaient déplacés il y a cinq ans, ils n'étaient plus que 49,52 % en 1987.

AQUITAINE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 447 948
Abstentions . 232 031 (51,79 %)
Exprimés ... 207 517 (46,32 %)

	1987	1982
CGT	42,91 %	44,28 %
FO	24,30 %	22,60 %
CFDT	20,66 %	20,43 %
CFTC	6,15 %	6,62 %
CGC	4,01 %	5,81 %
CSL	1,78 %	
UFT	0,15 %	–
DIVERS	–	0,24 %

ENCADREMENT

Inscrits 62 743
Abstentions . 34 771 (55,41 %)
Exprimés ... 27 271 (43,46 %)

	1987	1982
CGC	32,62 %	43,13 %
CFDT	21,83 %	15,84 %
FO	19,81 %	14,18 %
CGT	16,25 %	14,28 %
CFTC	9,47 %	7,79 %
DIVERS	–	4,74 %

En Aquitaine, le taux de participation baisse de 10 à 13 points. La CGT conserve la première place dans les cinq départements avec un très net tassement du suffrage, à trois exceptions près cependant, où elle améliore son score de 1982 : Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), Libourne (Gironde) et Bordeaux (Gironde). FO conserve la deuxième place, sauf à Pau et à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), où déjà elle était distancée par la CFDT en 1982. D'une manière générale, la CFDT se maintient ou progresse, en particulier dans le Lot-et-Garonne. A Bordeaux, la CFTC enregistre une baisse importante (5,70 % au lieu de 12,7 % en 1982). La CGC est surtout touchée dans les Landes et à Bordeaux.

Chez les employeurs, le CID-UNATI, allié du SNIMI, atteint 10,37 %.

AUVERGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 222 485
Abstentions . 106 103 (47,68 %)
Exprimés ... 110 759 (49,78 %)

	1987	1982
CGT	41,50 %	39,13 %
CFDT	25,55 %	27,83 %
FO	20,53 %	17,83 %
CFTC	6,76 %	7,95 %
CGC	4,04 %	6,35 %
CSL	0,91 %	0,33 %
FGSOA	0,68 %	–
DIVERS	–	0,54 %

ENCADREMENT

Inscrits 26 591
Abstentions . 14 034 (52,77 %)
Exprimés ... 12 137 (45,64 %)

	1987	1982
CGC	31,25 %	41,01 %
CFDT	21,78 %	17,55 %
FO	17,41 %	12,98 %
CFTC	15,28 %	13,78 %
CGT	13,10 %	12,13 %
FGSOA	1,15 %	–
CSL	–	0,35 %
DIVERS	–	2,15 %

On a davantage voté en Auvergne que dans la moyenne des autres régions françaises. Chez les salariés (ouvriers et employés), la CGT conforte sa prééminence, améliorant de 2,5 points son score de 1982. FO aussi enregistre une progression sensible.

Que ce soit dans le collège ouvriers et employés ou dans le collège encadrement, la CGC chute considérablement. La CFDT gagne chez les cadres mais perd chez les ouvriers. La CFTC confirme sa percée dans l'encadrement.

BOURGOGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 300 114
Abstentions . 161 426 (53,78 %)
Exprimés ... 132 795 (44,24 %)

	1987	1982
CGT	41,91 %	43,11 %
CFDT	23,35 %	23,53 %
FO	21,11 %	18,63 %
CFTC	6,94 %	8,25 %
CGC	4,48 %	4,98 %
CSL	1,54 %	–
UFT	0,33 %	1,05 %
FGSOA	0,30 %	–
DIVERS	–	0,42 %

ENCADREMENT

Inscrits 33 950
Abstentions . 18 771 (55,29 %)
Exprimés ... 14 753 (43,45 %)

	1987	1982
CGC	34,35 %	46,51 %
CFDT	22,08 %	17,49 %
FO	18,76 %	12,51 %
CGT	13,35 %	13,73 %
CFTC	10,68 %	8,84 %
CSL	0,74 %	–
DIVERS	–	0,89 %

En Bourgogne, la participation aux élections prud'homales aura été particulièrement faible (45,26 % chez les salariés).

Les résultats accusent des variations très importantes d'un département à l'autre. La Nièvre, très rurale, affiche le seul résultat supérieur à 50 % (50,8 % pour le collège salariés et 46,75 % pour celui des employeurs) alors que la Côte-d'Or (respectivement 41,01 % et 27,68 %) et la Saône-et-Loire (46,5 % et 27,6 %), les deux départements les plus industrialisés et de loin obtiennent les plus faibles taux de participation.

L'Yonne, avec 38,25 % des suffrages exprimés pour le collège salariés et 42,74 % pour celui des employeurs, se rapproche de la moyenne générale.

BRETAGNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 417 851
Abstentions . 203 635 (48,73 %)
Exprimés ... 202 075 (48,36 %)

	1987	1982
CFDT	35,71 %	36,1
CGT	30,50 %	32,4
FO	18,84 %	16,1
CFTC	9,10 %	10,1
CSL	3,21 %	2,4
CGC	2,56	2,6
UFT	0,04 %	–
DIVERS	–	0,1

ENCADREMENT

Inscrits 59 299
Abstentions . 33 939 (57,23 %)
Exprimés ... 24 891 (41,97 %)

	1987	1982
CFDT	30,05 %	25,3
CGC	23,66 %	32,2
CFTC	20,30 %	20,3
FO	15	10,6
CGT	9,79 %	9,2
CSL	1,18 %	1
DIVERS	–	1,1

En Bretagne, où 50,13 % des salariés inscrits sur les listes électorales ont participé au vote, c'est en Ille-et-Vilaine que le taux de participation (51,58 %) a été le plus fort, quoique en retrait de 8 points par rapport aux élections de 1982. La CFDT, qui confirme son assise régionale avec 35,02 %, atteint même 38,93 % des suffrages exprimés dans le Finistère, et est également la plus forte organisation syndicale en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan.

La CGT (27,96 %), qui arrive en deuxième position, occupe, en revanche, la première place dans le département des Côtes-du-Nord (33,02 %). FO (18,61 %) atteint 21,03 % dans les Côtes-du-Nord, tandis que la CFTC réalise son meilleur score dans le Morbihan (11,26 %). L'effritement de la CGC (4,89 points) se remarque dans les quatre départements bretons, et la CSL obtient 8,99 % des suffrages (1,72point de plus qu'en 1982) en Ille-et-Vilaine.

CENTRE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 457 683
Abstentions . 216 803 (47,36 %)
Exprimés ... 227 843 (49,78 %)

	1987	1982
CGT	39,14 %	40,00 %
FO	26,39 %	23,00%
CFDT	20,15 %	21,50 %
CFTC	7,23 %	7,60 %
CGC	5,38 %	5,90 %
FGSOA	1,14 %	–
UFT	0,54 %	0,50 %
CSL	0,00 %	0,50 %
DIVERS	0,00 %	0,80 %

ENCADREMENT

Inscrits 57 821
Abstentions . 30 757 (53,19 %)
Exprimés ... 26 169 (45,25 %)

	1987	1982
CGC	31,25 %	43,70 %
CFDT	20,76 %	17,40 %
FO	19,62 %	13,80 %
CGT	16,76 %	13,90 %
CFTC	10,34 %	9,30 %
FGSOA	1,25 %	–
DIVERS	0,00 %	1,00 %
UFT	0,00 %	0,70 %
CSL	0,00 %	0,10 %

On a plus voté dans la région Centre (49,27 % des suffrages exprimés), qui connaît un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, qu'au plan national (44,18 %). Ces élections n'ont pas profondément bouleversé la représentation syndicale. FO, dès 1982, était devenu le second syndicat (avec 21,17 % des suffrages exprimés), loin derrière la CGT (37,67 %), qui avait déjà perdu plus de quatre points par rapport à 1979 (41,9 %). FO (25,69 %) creuse nettement, cette fois, l'écart devant la CFDT (20,21 %), qui perd un point par rapport à 1982. La CGT semble avoir enrayé sa chute (36,83 %), perdant moins d'un point par rapport à 1982. Toutefois, elle perd presque quatre points dans le Loiret. La CFTC reste stationnaire (7,35 % des suffrages) et la CGC passe de 9,27 à 8,05 % des suffrages exprimés.

CHAMPAGNE-ARDENNE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 263 274
Abstentions . 133 517 (50,71 %)
Exprimés ... 124 300 (47,21 %)

	1987	1982
CGT	43,80 %	43,31 %
FO	22,00 %	20,78 %
CFDT	20,07 %	21,51 %
CFTC	6,26 %	7,28 %
CGC	3,48 %	4,77 %
CSL	3,44 %	1,05 %
CAT	0,59 %	
FGSOA	0,31 %	
DIVERS		1,27 %

ENCADREMENT

Inscrits 30 509
Abstentions . 16 669 (54,63 %)
Exprimés ... 13 487 (44,20 %)

	1987	1982
CGC	35,42 %	49,32 %
CFDT	19,37 %	15,27 %
FO	19,20 %	13,60 %
CGT	13,04 %	11,62 %
CFTC	10,75 %	9,33 %
CSL	1,65 %	0,28 %
DIVERS	0,54 %	0,54 %

A l'exclusion de FO, toutes les centrales syndicales accusent une baisse dans le département des Ardennes, où le nombre d'inscrits est tombé, il est vrai, de 73 000 à 59 000 depuis 1982. Cette fois, un électeur sur deux a boudé le scrutin. La CGT, tout en perdant deux points, reste la première force syndicale du département, capitalisant deux fois plus de voix que FO. Cette dernière (22,5 % au lieu de 19,7 % en 1982) devance désormais la CFDT (20,9 % au lieu de 23,7 %).

Dans la Marne, la participation s'établit à 45,9 % chez les salariés. Le principal bénéficiaire est la CGT, qui gagne 2 points (avec 41 %). Si FO enregistre un score stable, la CFDT comme la CGC accusent respectivement un repli de 2,1 % et de 1,9 %.

En Haute-Marne la CGT, tout en cédant du terrain (40,2 % contre 41,4 %), demeure le syndicat leader, devançant la CFDT (25 % contre 23 %) et FO (18,4 % contre 17,4 %).

CORSE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 20 189
Abstentions . 12 542 (62,12 %)
Exprimés ... 7 508 (37,18 %)

	1987	1982
CGT	44,52 %	56,55 %
FO	20,45 %	25,67 %
CFDT	8,73 %	13,22 %
CGC	5,83 %	3,33 %
CFTC	2,45 %	1,20 %
DIVERS	17,99 %	–

ENCADREMENT

Inscrits 2 747
Abstentions . 1 535 (55,87 %)
Exprimés ... 1 182 (43,02 %)

	1987	1982
CGT	35,53 %	37,83 %
CGC	22,08 %	26,57 %
FO	19,86 %	20,81 %
CFDT	8,96 %	14,77 %
CFTC	1,52 %	–
DIVERS	12,01 %	–

FRANCHE-COMTÉ

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 214 962
Abstentions . 97 613 (45,40 %)
Exprimés ... 111 952 (52,07 %)

	1987	1982
CGT	36,18 %	36,39 %
CFDT	27,54 %	28,34 %
FO	19,74 %	19,13 %
CFTC	8,14 %	7,42 %
CGC	5,41 %	7,03 %
CSL	2,52 %	1,38 %
FGSOA	0,23 %	0,19 %
DIVERS	0,20 %	–

ENCADREMENT

Inscrits 21 508
Abstentions . 10 849 (50,44 %)
Exprimés ... 10 354 (48,14 %)

	1987	1982
CGC	37,02 %	50,69 %
CFDT	20,14 %	16,48 %
FO	17,56 %	13,77 %
CFTC	11,78 %	9,86 %
CGT	9,76 %	8,59 %
CSL	0,11 %	–
DIVERS	3,58 %	0,58 %

Sur les 236 000 électeurs inscrits, 54 % se sont rendus aux urnes, alors que la participation avait été de près de 65% en 1982. Ce pourcentage global rend cependant mal compte d'importantes disparités : en considérant les pourcentages de participation par secteurs, on s'aperçoit en effet qu'ils vont de 31,3 % (commerce, Saint-Claude, Jura) à 72,6 % (industrie, Belfort). Globalement, c'est l'industrie qui accuse le moins d'abstentions (36,6 %), le commerce le plus (60,8 %).

Chez les ouvriers et employés, la CGC, qui présentait des listes dans des secteurs nouveaux pour elle, n'a pas réussi : elle perd 2,3 points avec 8% des voix. Seules FO (19,5% contre 18,7 % en 1982) et la CFTC (8,4 % contre 7,6) enregistrent une petite poussée. Quant à la CSL jusqu'alors cantonnée dans le secteur de Peugeot, elle ne regagne pas ailleurs ce qu'elle perd à Sochaux dans le collège industrie : la CFTC, qui n'y présentait pas de liste en 1982, grignote 7 % à ses concurrents et notamment à la CFDT (– 3,5%), à la CSL (– 2,5%) et à la CGC (–%2,5%), la CGT et FO résistant mieux avec un gain de 0,2 et de 0,5 point.

Dans la section encadrement, la CGC chute de 13 % qui bénéficient à toutes les autres organisations (FO + 4,3, CFDT + 3,7, CFTC + 1,9, CGT + 1,2, ainsi qu'un syndicat indépendant qui présentait une liste seulement à Besançon. Dans cette ville, la CSL, qui se présentait pour la première fois, totalise 7 % des voix dans la section commerce.

Dans l'agriculture, la CGT améliore ses 20 % et la CFDT accroît son audience de 1,6 point tandis que FO perd 4,5 points avec 17,8 % des voix, la CFTC affiche un très léger repli.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits 263 313
Abstentions . 149 229 (56,67 %)
Exprimés ... 110 590 (41,99 %)

	1987	1982
CGT	45,18 %	48,96 %
FO	21,08 %	18,25 %
CFDT	20,24 %	19,42 %
CFTC	7,08 %	7,84 %
CGC	3,92 %	4,33 %
CSL	1,85 %	0,55 %
UFT	0,40 %	0,62 %
FGS0A	0,21 %	–

ENCADREMENT

Inscrits 38 097
Abstentions . 21 698 (56,95 %)
Exprimés ... 15 946 (41,85 %)

	1987	1982
CGC	31,02 %	41,23 %
CFDT	21,02 %	16,91 %
FO	19,11 %	14,13 %
CGT	17,20 %	16,42 %
CFTC	10,32 %	9,42 %
Divers	1,31 %	1,86 %

Pour la CGT, en recul généralisé surtout dans l'industrie mais pas dans l'encadrement, les pertes sont surtout sensibles dans les bassins industriels en difficulté.

Dans l'ensemble, FO progresse notablement. La CFDT enregistre des résultats aussi réguliers avec, selon les villes, des hausses ou des baisses modérées.

Dans les Pyrénées-Orientales où le nombre de votants n'avoisine que les 40 %, la CGT avec 43,42 % est largement en tête mais perd 5 points tandis que FO (22,56 %) progresse de 4,78 points, et la CFDT (17,66 %) baisse de 1 point.

Dans l'Hérault, pour le conseil de

LES SIÈGES (*Métropole*)

	INDUSTRIE		COMMERCE		AGRICULTURE		DIVERS		ENCADREMENT		TOTAL	
	1987	1982	1987	1982	1987	1982	1987	1982	1987	1982	1987	1982
Total des sièges salariés à pourvoir	2 214	2 185	1 830	1 722	690	975	1 270	1 244	1 282	1 239	7 286	7 365
C.G.T.	1 193	1 162	769	732	197	303	440	442	139	109	2 738	2 748
C.F.D.T.	479	528	446	430	267	371	385	379	295	229	1 872	1 937
F.O.	444	366	475	400	173	217	342	292	241	106	1 675	1 381
C.G.C.	15	40	12	36	0	8	3	5	492	711	522	800
C.F.T.C.	53	65	82	91	24	42	84	114	88	62	331	374
C.S.L.	26	21	21	13	0	–	3	4	1	2	51	40
U.F.T.	0	1	22	19	0	–	11	8	1	–	34	28
F.G.S.O.A.	0	–	0	–	29	33	0	–	0	–	29	33
C.A.T. (1)	3	–	0	–	0	–	0	–	1	–	4	–
Divers	1	2	3	1	0	1	2	–	24	20	30	24
Total des sièges employeurs à pourvoir	2 214	2 185	1 830	1 718	686	964	1 270	1 232	1 279	1 215	7 279	7 314
Entreprises plus (2)	2 066	1 576	1 699	1 470	643	848	1 190	1 117	1 255	1 176	6 853	6 187
S.N.P.M.I. (3)	84	577	59	209	2	7	19	65	5	21	169	879
Cid-Unati	7	–	17	–	0	–	1	–	0	–	25	–
C.P.L.	0	–	0	–	0	–	24	–	0	–	24	–
Divers	57	32	55	39	41	109	36	50	19	18	208	248

(1) En 1982, la C.A.T. (Confédération autonome du travail) était comptabilisée dans les divers.
(2) Entreprises plus regroupe le C.N.P.F., la C.G.P.M.E., la F.N.S.E.A., l'U.N.A.P.L. et l'U.P.A.
En 1982, à peu près le même regroupement s'intitulait A.C.T. (Action pour la défense des droits des employeurs).
(3) S.N.P.M.I. : Syndicat national de la petite et moyenne industrie.

LES VOIX (*Métropole*)

	INDUSTRIE				COMMERCE				AGRICULTURE				DIVERS				TOTAL OUVRIERS ET EMPLOYÉS				ENCADREMENT				TOTAL GÉNÉRAL			
	1987		1982		1987		1982		1987		1982		1987		1982		1987		1982		1987		1982		1987		1982	
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
SALARIÉS																												
Inscrits	4 620 245		5 652 662		3 449 239		3 722 428		398 553		476 389		2 050 137		2 151 996		10 518 224		12 003 475		1 737 703		1 543 936		12 255 927		13 547 411	
Abstentions	1 987 826	43,02	1 814 441	32,09	2 131 726	61,80	1 820 698	48,91	214 629	53,85	190 618	41,69	1 279 939	62,09	1 138 713	52,91	5 607 128	53,30	4 972 470	41,42	1 017 454	58,55	635 687	41,16	6 624 574	54,05	5 608 077	41,39
Exprimés	2 520 089	54,54	3 686 801	65,22	1 267 178	36,73	1 826 317	49,06	175 704	44,08	264 147	55,44	749 034	36,53	974 167	45,26	4 712 005	44,79	6 751 432	56,24	783 724	40,49	891 125	57,71	5 415 729	44,18	7 642 557	56,41
C.G.T.	1 138 093	45,16	1 657 787	44,96	457 255	36,08	678 728	36,72	45 697	26,00	74 589	28,23	224 557	29,97	294 525	30,23	1 865 682	39,59	2 697 629	39,95	102 757	14,60	115 829	12,99	1 968 359	36,34	2 813 458	36,81
C.F.D.T.	557 304	22,11	866 825	23,51	285 254	22,51	427 891	23,42	55 780	31,74	84 116	31,84	200 530	26,77	261 698	26,86	1 098 868	23,32	1 640 530	24,29	149 973	21,31	156 111	17,51	1 248 841	23,05	1 796 641	23,50
F.O.	487 858	19,35	615 215	16,68	292 600	23,09	373 966	20,47	41 009	23,33	57 827	21,89	173 931	23,22	208 247	21,37	995 398	21,12	1 255 255	18,59	114 778	16,31	103 871	11,65	1 110 176	20,49	1 359 126	17,78
C.G.C.	101 039	4,00	287 251	5,62	55 504	4,38	105 120	5,75	8 335	4,74	7 772	2,94	30 628	4,08	47 545	4,88	195 498	4,14	367 688	5,44	207 409	29,47	369 376	41,45	402 907	7,43	737 064	9,64
C.F.T.C.	164 445	6,52	252 527	6,84	109 636	8,65	173 300	9,48	15 325	8,72	24 385	9,23	84 231	11,24	115 512	11,85	373 637	7,92	565 724	8,37	76 053	10,80	81 445	9,13	449 690	8,30	647 169	8,46
C.S.L.	65 580	2,60	70 044	1,89	34 948	2,75	27 704	1,51	3	0,00	–	–	11 193	1,49	18 340	1,88	111 724	2,37	116 088	1,71	12 766	1,81	14 786	1,65	124 490	2,29	130 874	1,71
U.F.T.	0	0	8 584	0,23	30 028	2,36	44 141	2,41	5	0	–	–	22 546	3,01	27 724	2,84	52 579	1,11	80 449	1,19	3 854	0,54	3 939	0,44	56 433	1,04	84 388	1,10
F.G.S.O.A.	345	0,01	–	–	854	0,06	–	–	9 486	5,39	15 337	5,80	1	0	–	–	10 686	0,22	15 337	0,22	722	0,10	2 006	0,22	11 408	0,21	17 343	0,22
C.A.T. (1)	2 894	0,11	–	–	432	0,03	–	–	–	–	–	–	305	0,04	–	–	3 631	0,07	–	–	231	0,03	–	–	3 862	0,07	–	–
Divers	2 539	0,10	8 568	0,22	667	0,05	3 467	0,18	64	0,03	121	0,04	1 112	0,14	576	0,04	4 382	0,09	12 732	0,18	35 181	4,99	43 762	5,90	39 563	0,73	56 494	0,73
EMPLOYEURS																												
Inscrits	209 716		229 939		332 783		374 614		60 825		89 439		215 529		325 149		818 853		1 018 541		37 100		77 908		855 953		1 096 449	
Abstentions	138 743	66,15	107 174	46,60	233 668	70,21	203 843	54,28	32 176	52,89	35 680	39,89	135 518	62,87	184 037	56,60	540 105	65,95	529 934	52,02	24 292	65,47	40 948	52,55	564 397	65,93	570 882	52,06
Exprimés	67 543	32,20	116 844	50,81	94 271	28,32	162 718	43,50	27 531	45,26	51 593	57,68	74 555	34,59	139 988	40,28	263 900	32,22	462 143	45,37	11 886	32,03	33 537	43,04	275 786	32,21	495 680	45,20
Entreprises plus (2)	62 217	92,11	79 161	67,74	86 466	91,72	134 758	82,81	25 931	94,18	44 845	86,92	67 713	90,82	111 618	85,21	242 327	91,82	370 382	80,14	11 738	98,75	31 893	95,09	254 065	92,12	402 275	81,15
S.N.P.M.I. (3)	2 942	4,35	35 042	29,99	3 222	3,41	22 905	14,07	226	0,82	501	0,97	1 741	2,33	13 094	9,99	8 131	3,08	71 542	15,48	88	0,74	1 258	3,75	8 219	2,98	72 800	14,68
Cid-Unati	399	0,59	–	–	1 428	1,51	–	–	0	0	–	–	313	0,41	–	–	2 140	0,81	–	–	0	0	–	–	2 140	0,77	–	–
C.P.L.	0	0	–	–	0	0	–	–	0	0	–	–	2 508	3,36	–	–	2 508	0,95	–	–	0	0	–	–	2 508	0,90	–	–
Divers	1 985	2,93	2 641	0,25	3 155	3,34	5 055	3,10	1 374	4,99	6 247	12,09	2 280	3,05	6 276	4,78	8 794	3,33	20 219	4,37	60	0,50	386	1,15	8 854	3,21	20 685	4,14

(1) En 1982, la C.A.T. (Confédération autonome du travail) était comptabilisée dans les divers.
(2) Entreprises plus regroupe le C.N.P.F., la C.G.P.M.E., la F.N.S.E.A. l'U.N.A.P.L. et l'U.P.A. En 1982, l'A.C.T. (Action pour la défense des droits des employeurs) réunissait les mêmes organisations à l'exception de l'U.N.A.P.L. et de l'U.P.A. Pour les résultats de 1982 nous avons regroupé les voix de l'A.C.T. et de l'U.N.A.P.L.
(3) S.N.P.M.I. : Syndicat national de la petite et moyenne industrie.

prud'homales

Les résultats du collège salariés

Montpellier (36,44 % de votants), la CGT (34,10 %) perd 5,48 points tandis que la CFDT (22,10 %) gagne 1,37 point et FO (23,67 %) 5,01 points. La chute de la CGT atteint 11,81 points dans le bassin de Bédarieux où FO progresse de 8,41 points, moins de 3 points à Béziers et à Sète et 0,5 point à Clermont-l'Hérault.

LIMOUSIN

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	115 655	
Abstentions	49 918	(43,16 %)
Exprimés	62 551	(54,08 %)

	1987	1982
CGT	51,31 %	54,04 %
FO	22,78 %	19,07 %
CFDT	15,80 %	16,34 %
CFTC	5,77 %	7,09 %
CGC	3,67 %	3,09 %
FGSOA	0,64 %	0,34 %

ENCADREMENT

Inscrits	13 529	
Abstentions	6 260	(46,27 %)
Exprimés	6 989	(51,65 %)

	1987	1982
CGC	29,74 %	40,69 %
CGT	21,23 %	20,60 %
FO	21,13 %	15,30 %
CFDT	19,58 %	14,90 %
CFTC	8,29 %	7,86 %
FGSOA		0,62 %

En Haute-Vienne, 58,53 % des salariés se sont rendus aux urnes, ce qui situe la participation à un niveau assez nettement supérieur à la moyenne nationale. Avec pourtant la même tendance à la désaffection puisque, en 1982, la participation avait été de 69,88 %.

Avec 49,48 % des suffrages, la CGT passe au-dessous de la majorité absolue qu'elle avait traditionnellement dans le département (51,16 % en 1982). Le nombre d'emplois industriels a baissé en cinq ans de près de 20 000 unités. Or c'est ce secteur qui reste le bastion de la centrale de M. Krasucki qui a emporté pour ce scrutin 60,32 % des suffrages.

La CFDT subit également un tassement. C'est FO qui apparaît comme le grand vainqueur de ce scrutin. La centrale de M. Bergeron réalise ses meilleurs scores dans les secteurs activités diverses (27,3 %), le commerce (25,37 %).

Ces mêmes évolutions se trouvent dans les deux autres départements limousins. En Corrèze, c'est la CGT qui subit le choc de la perte des emplois industriels, mais qui reste fortement majoritaire dans ce secteur où elle accroît même son pourcentage. FO progresse dans tous les collèges, notamment aux dépens de la CGC, et s'affirme la deuxième force syndicale dans la région.

C'est dans la Creuse, département faiblement industrialisé, que la participation est la plus faible (48,06 %) et que la CGT fait son score le plus bas (44,52 %). FO y fait une percée significative : 27,4 %, 6 points de plus qu'en 1982.

LORRAINE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	444 185	
Abstentions	233 346	(52,53 %)
Exprimés	201 503	(45,36 %)

	1987	1982
CGT	35,10 %	34,15 %
CFDT	26,78 %	28,30 %
FO	19,39 %	17,99 %
CFTC	11,06 %	11,86 %
CGC	4,70 %	6,14 %
CSL	2,53 %	1,42 %
FGSOA	0,38 %	0,10 %
DIVERS	0,02 %	

ENCADREMENT

Inscrits	51 683	
Abstentions	28 819	(55,76 %)
Exprimés	22 194	(42,94 %)

	1987	1982
CGC	32,94 %	46,56 %
CFDT	21,59 %	16,45 %
FO	15,75 %	12,79 %
CFTC	15,10 %	14,24 %
CGT	11,91 %	9,79 %
CSL	2,68 %	
FGSOA	–	0,15 %

La CGT, qui avait été la grande perdante du scrutin des prud'homales en Lorraine en 1982, bien qu'étant le premier syndicat, a redressé la tête, même si elle n'a pas reconquis tout le terrain perdu il y a cinq ans par rapport à 1979. Plus que les autres syndicats, la CGT a réussi à mobiliser ses adhérents et sympathisants alors que la participation générale est en baisse notable. Moins d'un électeur sur deux en Lorraine s'est rendu aux urnes.

A preuve de la mobilisation cégétiste, le score de ce syndicat dans la section industrielle au conseil de Thionville (bassin sidérurgique mosellan) qui, en recueillant 47,42 % des suffrages, inverse la tendance avec les résultats des dernières élections professionnelles, où la CFDT s'était imposée avec régularité. Ainsi, la CGT redevient la première organisation de Moselle après avoir cédé cette place en 1982. De même, dans la Meuse, elle obtient des scores de 45,9 % et 41,7 % dans les sections industrielles aux conseils de Bar-le-Duc et Verdun.

MIDI-PYRÉNÉES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	365 838	
Abstentions	184 312	(50,38 %)
Exprimés	173 903	(47,53 %)

	1987	1982
CGT	42,31 %	43 %
FO	22,90 %	20,3 %
CFDT	22,67 %	24,5 %
CFTC	6,21 %	6,8 %
CGC	3,59 %	3,8 %
CSL	2,09 %	1,3 %
FGSOA	0,19 %	–
DIVERS		0,2 %

ENCADREMENT

Inscrits	53 651	
Abstentions	29 901	(55,73 %)
Exprimés	23 156	(43,16 %)

	1987	1982
CGC	28,24 %	37,3 %
CFDT	23,05 %	18,8 %
FO	19,27 %	13,7 %
CGT	16,51 %	16 %
CFTC	10,45 %	8,7 %
CSL	2,45 %	2,6 %
DIVERS		2,7 %

La tendance est générale, les salariés de la région Midi-Pyrénées ont massivement boudé les urnes. Même pas 47 % de participation contre 58,59 % en 1982. FO, avec 22,48 % des suffrages apparaît comme le principal gagnant du scrutin puisque sa progression est de 2,88 % sur l'ensemble de la région. A noter que, en 1982, la centrale de M. André Bergeron n'avait enregistré qu'un gain de 1,1 %. Avec ce score, FO talonne la CFDT qui sauve de justesse sa deuxième place, alors qu'elle enregistre sur l'ensemble de la région une perte de 1,2 point environ. La CGT qui avait reculé de 5,2 % en 1982 parvient, cette année, à limiter la casse. Elle demeure la principale organisation syndicale régionale.

FO est en progrès dans sept départements de la région. Si en Ariège, ce syndicat reste stable, c'est dans le Tarn-et-Garonne qu'il est crédité de la meilleure progression avec 4,64 % de plus, acquis en grande partie aux dépens de la CFDT qui perd ainsi sa seconde place dans le département. Mais c'est en Haute-Garonne que FO obtient son plus beau résultat, elle devance la CFDT et s'impose, avec une progression de 3 points, comme la deuxième organisation syndicale du département.

La CGT accuse un recul dans tous les départements sauf dans le Lot. Presque un paradoxe dans un département dont les quelques centres industriels sont en crise. En revanche, dans le Gers elle recule de plus de 5 points.

La CFDT voit ses positions entamées, avec une chute importante en Tarn-et-Garonne et dans une moindre mesure, dans le Tarn, où elle perd 2 points explicables, en partie, par les difficultés de l'industrie textile.

NORD-PAS-DE-CALAIS

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	711 090	
Abstentions	324 623	(45,65 %)
Exprimés	370 121	(52,04 %)

	1987	1982
CGT	40,20 %	41,1 %
CFDT	21,20 %	22,8 %
FO	20,98 %	19,2 %
CFTC	10,50 %	10,9 %
CGC	4,48 %	4,2 %
CSL	1,06 %	0,6 %
CAT	0,78 %	–
DIVERS	0,56 %	0,9 %
FGSOA	0,20 %	–
UFT	–	0,3 %

ENCADREMENT

Inscrits	93 090	
Abstentions	48 301	(51,88 %)
Exprimés	43 354	(46,57 %)

	1987	1982
CGC	35,76 %	45,2 %
CFDT	17,39 %	15,1 %
CFTC	17,10 %	15,9 %
FO	16,44 %	12,2 %
CGT	12,10 %	10,7 %
CSL	0,58 %	–
CAT	0,53 %	–
FGSOA	0,05 %	–
DIVERS	–	0,9 %

Quelque 430 000 salariés de la région Nord - Pas-de-Calais se sont rendus aux urnes pour ce scrutin des prud'homales ; c'est près de 214 000 votants en moins par rapport à 1982. La CGT craignait de faire les frais de cette « saignée » d'emplois supprimés dans cette région industrielle en mutation. En fait, elle résiste plutôt bien : enregistant 37,25 % des suffrages, elle ne recule que d'un peu plus d'un point sur l'ensemble de la région, toutes sections confondues. Elle se comporte particulièrement bien dans les zones industrielles en crise comme Dunkerque, où elle progresse de + 8 points en section industrie, ou à Valenciennes (+ 4). Dans la plupart de ces zones en difficulté, la CFDT enregistre parfois des chutes importantes (– 8 points en industrie à Dunkerque) et une perte globale pour la région de 2 points.

Force ouvrière se renforce, y compris en section industrie, dans ces mêmes secteurs, ce qui lui permet de passer la barre des 20 % sur l'ensemble des conseils du Nord - Pas-de-Calais, alors qu'elle n'était qu'à 18,54 % en 1982.

La CFTC maintient ses positions aux alentours de 11 %, tandis que la CGC ne réussit qu'à se préserver d'une sévère perte d'audience (de l'ordre de 10 points) dans la section encadrement, en présentant cette fois-ci des candidats dans les autres sections.

BASSE-NORMANDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	242 387	
Abstentions	127 909	(52,77 %)
Exprimés	108 924	(44,93 %)

	1987	1982
CGT	29,98 %	29,24 %
CFDT	28,54 %	29,89 %
FO	24,83 %	23,94 %
CFTC	9,13 %	10,90 %
CGC	4,38 %	4,26 %
CSL	2,66 %	1,17 %
FGSOA	0,44 %	–
DIVERS	–	0,57 %

ENCADREMENT

Inscrits	25 505	
Abstentions	14 629	(57,35 %)
Exprimés	10 488	(41,12 %)

	1987	1982
CGC	31,51 %	42,36 %
CFDT	22,15 %	18,77 %
FO	19,37 %	14,13 %
CFTC	13,48 %	11,49 %
CGT	10,65 %	9,37 %
CSL	2,81 %	2,24 %
DIVERS	–	1,61 %

Excepté dans l'Orne, le taux de participation est tombé sous la barre des 50 % en Basse-Normandie pour le collège salariés où le syndicat des abstentionnistes s'est montré le plus actif dans le Calvados et dans la Manche.

Si, depuis 1979, la région demeure le bastion de la CFDT, dans l'Orne, c'est la CGT qui devient la première organisation syndicale du département avec 29,3 % des suffrages exprimés. Dans la Manche, la CGT, avec 27,8 % des suffrages, ne devance la CFDT que de quelques voix (27,72 %). Le syndicat de M. Maire reste cependant majoritaire dans le Calvados avec un score de près de 30 %.

Force ouvrière confirme son bon résultat de 1982 avec 23,6 % des suffrages exprimés dans l'Orne, 23,4 % dans le Calvados et 26,46 % dans la Manche, avec notamment 33,40 % des voix à Avranches.

HAUTE-NORMANDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	356 222	
Abstentions	177 408	(49,80 %)
Exprimés	171 833	(48,23 %)

	1987	1982
CGT	46,78 %	44,34 %
FO	22,60 %	19,08 %
CFDT	20,15 %	22,64 %
CFTC	4,91 %	7,02 %
CGC	3,95 %	6,25 %
CSL	1,19 %	0,28 %
FGSOA	0,20 %	–
DIVERS	0,18 %	0,34 %

ENCADREMENT

Inscrits	44 037	
Abstentions	24 330	(55,24 %)
Exprimés	19 261	(43,73 %)

	1987	1982
CGC	33,97 %	47,44 %
CFDT	22,12 %	17,72 %
FO	17,84 %	12,42 %
CGT	17,09 %	14,74 %
CFTC	8,96 %	7,17 %
DIVERS	–	0,45 %

La CGT n'a pas souffert en Seine-Maritime de la faible participation au scrutin prud'homal qui s'élève à 48,98 %, soit 11,50 points de moins qu'en 1983.

Avec 46,28 % des suffrages la CGT conforte sa première place régionale (+ 2,25 %) aux dépens principalement de la CFDT. Force ouvrière progresse également de 2,5 points. La CGC perd en revanche 2,80 % et la CFTC 1,8 %.

Au Havre, la CGT progresse de 5,8 %. A Dieppe, le phénomène prend plus d'ampleur où le syndicat passe de 42,28 % à 52,03 % des suffrages.

A Rouen, FO fait la meilleure opération en passant de 16,06 % à 20,99 %, alors que la CGT et la CFDT se maintiennent respectivement à 41,72 % (– 0,2 %) et 23,02 % (– 0,5 %).

PAYS DE LOIRE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	571 553	
Abstentions	273 867	(47,91 %)
Exprimés	282 915	(49,49 %)

	1987	1982
CFDT	35,69 %	35,87 %
CGT	29,01 %	29,87 %
FO	20,89 %	18,04 %
CFTC	10,16 %	11,55 %
CGC	4,07 %	4,46 %
FGSOA	0,15 %	0,17 %

ENCADREMENT

Inscrits	73 395	
Abstentions	41 593	(56,67 %)
Exprimés	30 945	(42,16 %)

	1987	1982
CFDT	28,68 %	22,91 %
CGC	26,79 %	35,79 %
CFDT	17,97 %	17 %
FO	16,82 %	12,50 %
CGT	9,70 %	9,06 %

Pas de bouleversement dans la région des Pays de Loire où la CFDT conserve la première place avec un peu plus d'un tiers des voix devant la CGT (un peu plus du quart), Force ouvrière et la CFTC. La percée de FO s'est faite au détriment des autres syndicats réformistes, la CFTC et surtout la CGC. La CFDT et la CGT maintiennent globalement leur position : Stable en Loire-Atlantique à 35 %, la CFDT recule dans la Sarthe et surtout dans la Mayenne, mais elle gagne dans le Maine-et-Loire (plus de 2 points) et en Vendée (plus 1,3 %).

La CGT ne lâche du terrain que dans la Mayenne (moins 2,3 points) et en Vendée (moins 2 points), alors qu'elle progresse de 0,6 dans la Sarthe où elle est en tête avec 37,7 % des voix. Mais c'est FO qui fait la bonne affaire : plus 4 en Vendée, plus 1,2 dans la Sarthe, plus 1 dans le Maine-et-Loire. Ce transfert de voix affecte la CFTC (qui faisait 12,07 % en 1982), syndicat qui perd du terrain dans tous les départements. Mais surtout la CGC (7,34 % en 1982), qui est même battue dans la section encadrement à Nantes.

(Lire la suite page 40.)

ILE-DE-FRANCE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	2 478 287	
Abstentions	1 492 318	(60,21 %)
Exprimés	958 433	(38,67 %)

	1987	1982
CGT	40,98 %	40,37 %
CFDT	19,63 %	20,71 %
FO	18,95 %	15,50 %
CFTC	6,03 %	5,52 %
CSL	5,81 %	5,80 %
UFT	4,46 %	4,75 %
CGC	4,05 %	6,85 %
FGSOA	0,05 %	0,04 %
CAT	–	0,41 %
DIVERS	–	0,02 %

ENCADREMENT

Inscrits	665 915	
Abstentions	419 217	(62,95 %)
Exprimés	243 944	(36,63 %)

	1987	1982
CGC	26,31 %	40,03 %
CFDT	20,17 %	17,02 %
CGT	15,32 %	13,09 %
FO	13,50 %	9,64 %
CFTC	7,22 %	5,20 %
CSL	3,65 %	3,84 %
UFT	1,44 %	1,12 %
DIVERS	12,34 %	9,59 %

Stabilité. Tel est le mot qui s'impose – avec des nuances ici ou là – pour apprécier les résultats globaux en Ile-de-France. Chez les ouvriers et employés, la CGT, largement majoritaire, reste légèrement au-dessus de 40 % et la CFDT autour de 20 %. FO progresse un peu.

Dans l'encadrement, en revanche, si la CGC reste en tête, elle perd 14 points depuis 1982. Des voix qui sont récupérées à la fois par la CFDT, la CGT, FO et la CFTC.

A mettre au passif de l'Ile-de-France : les abstentions sont plus importantes que la moyenne nationale.

Dans deux départements dirigés par des présidents de conseils généraux communistes, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, la CGT consolide ses positions. Dans le premier la CGT passe (pour le collège encadrement) de 17,28 % à 21,22 % talonnant la CGC. Dans le second (pour le collège ouvriers et employés) la centrale de M. Krasucki passe de 48,4 % à 50,2 %.

Paris

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	859 081	
Abstentions	562 166	(65,43 %)
Exprimés	289 310	(33,67 %)

	1987	1982
CGT	35,72 %	34,87 %
CFDT	21,24 %	22,52 %
FO	19,72 %	16,72 %
CFTC	7,71 %	6,08 %
UFT	5,80 %	5,49 %
CSL	5,39 %	6,89 %
CGC	4,32 %	7,28 %
FGSOA	0,07 %	0,11 %

ENCADREMENT

Inscrits	263 479	
Abstentions	171 032	(64,91 %)
Exprimés	91 532	(34,73 %)

	1987	1982
CGC	23,73 %	36,58 %
CFDT	20,13 %	17,08 %
CGT	14,59 %	12,24 %
FO	13,08 %	9,75 %
CFTC	8,04 %	5,25 %
UFT	2,71 %	–
CSL	2,54 %	4,42 %
DIVERS	15,14 %	14,65 %

Les Parisiens ne se sont pas rués vers les urnes. Deux sur trois n'ont pas voté. Comme ailleurs, la CGC enregistre un recul et la CGT dans la capitale progresse légèrement. FO améliore son score dans les deux catégories de votants, de même que la CFTC.

Essonne

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	191 080	
Abstentions	113 120	(59,20 %)
Exprimés	75 669	(39,60 %)

	1987	1982
CGT	39,82 %	36,54 %
CFDT	20,95 %	23,77 %
FO	20,35 %	17,45 %
CFTC	5,23 %	7,60 %
CSL	4,82 %	1,98 %
UFT	4,65 %	6,24 %
CGC	4,16 %	6,07 %
DIVERS	–	0,31 %

ENCADREMENT

Inscrits	43 617	
Abstentions	26 327	(60,35 %)
Exprimés	17 113	(39,23 %)

	1987	1982
CGC	26,84 %	40,83 %
CFDT	21,32 %	19,49 %
CGT	14,01 %	11,91 %
FO	13,83 %	9,39 %
DIVERS	12,94 %	8,80 %
CFTC	6,10 %	5,27 %
CSL	2,71 %	2,06 %
UFT	2,20 %	2,21 %

Hauts-de-Seine

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	407 791	
Abstentions	234 008	(57,38 %)
Exprimés	168 922	(41,42 %)

	1987	1982
CGT	41,13 %	41,83 %
CFDT	21,61 %	20,82 %
FO	17,31 %	13,58 %
CSL	6,15 %	4,63 %
CFTC	5,54 %	5,05 %
CGC	4,88 %	8,20 %
UFT	3,34 %	4,82 %
FGSOA	0,01 %	–
DIVERS	–	1,02 %

ENCADREMENT

Inscrits	152 738	
Abstentions	96 503	(63,18 %)
Exprimés	55 799	(36,53 %)

	1987	1982
CGC	29,39 %	45,47 %
CFDT	20,82 %	17,23 %
CGT	13,09 %	11,84 %
FO	12,27 %	8,96 %
CFTC	6,88 %	4,89 %
CSL	3,23 %	3,79 %
UFT	–	3,49 %
DIVERS	14,29 %	4,27 %

Seine-et-Marne

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	161 036	
Abstentions	900420	(55,91 %)
Exprimés	68 308	(42,41 %)

	1987	1982
CGT	40,41 %	41,84 %
FO	24,64 %	19,88 %
CFDT	16,57 %	18,42 %
CFTC	5,41 %	5,60 %
CSL	5,33 %	5,17 %
UFT	4,33 %	4,20 %
CGC	3,38 %	4,86 %

ENCADREMENT

Inscrits	24 367	
Abstentions	9 853	(40,43 %)
Exprimés	14 149	(58,06 %)

	1987	1982
CGC	28,74 %	47,39 %
FO	19,83 %	13,61 %
CFDT	19,68 %	16,88 %
CGT	15,65 %	15,52 %
CFTC	7,79 %	6,59 %
CSL	4,75 %	–
UFT	3,53 %	–

Seine-Saint-Denis

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	267 723	
Abstentions	149 532	(55,85 %)
Exprimés	114 985	(42,94 %)

	1987	1982
CGT	49,25 %	49,16 %
FO	17,36 %	14,07 %
CFDT	15,98 %	17,14 %
CSL	5,96 %	6,37 %
CFTC	4,64 %	4,43 %
UFT	3,60 %	2,66 %
CGC	3,16 %	6,11 %
FGSOA	0,01 %	–
DIVERS	–	0,20 %

ENCADREMENT

Inscrits	55 217	
Abstentions	32 768	(59,34 %)
Exprimés	22 188	(40,18 %)

	1987	1982
CGC	22,25 %	35,98 %
CGT	21,22 %	17,28 %
CFDT	18,37 %	15,10 %
FO	13,84 %	9,90 %
CFTC	5,13 %	3,90 %
CSL	4,07 %	4,17 %
UFT	–	2,55 %
DIVERS	15,08 %	11,09 %

Val-de-Marne

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	225 745	
Abstentions	134 678	(59,65 %)
Exprimés	88 960	(39,40 %)

	1987	1982
CGT	50,19 %	48,39 %
FO	17 %	14,05 %
CFDT	16,44 %	17,14 %
CFTC	4,80 %	4,90 %
CSL	4,71 %	4,39 %
UFT	3,90 %	5,09 %
CGC	2,82 %	5,95 %
FGSOA	0,10 %	0,04 %

ENCADREMENT

Inscrits	46 775	
Abstentions	29 417	(62,89 %)
Exprimés	17 168	(36,70 %)

	1987	1982
CGC	22,71 %	34,87 %
CGT	21,70 %	17,08 %
CFDT	18,09 %	15,52 %
FO	12,93 %	9,02 %
CFTC	5,45 %	5,81 %
CSL	3,22 %	–
DIVERS	15,87 %	17,65

Val-d'Oise

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	143 083	
Abstentions	82 765	(57,84 %)
Exprimés	58 327	(40,76 %)

	1987	1982
CGT	42,47 %	42,81 %
CFDT	18,96 %	19,29 %
FO	18,85 %	15,70 %
CFTC	5,31 %	4,64 %
CSL	6,00 %	5,09 %
CGC	4,19 %	7,59 %
UFT	4,18 %	3,74 %
DIVERS	–	1,12 %

ENCADREMENT

Inscrits	26 553	
Abstentions	16 156	(60,84 %)
Exprimés	10 225	(38,50 %)

	1987	1982
CGC	32,14 %	46,22 %
CGT	18,05 %	15,41 %
CFDT	17,65 %	15,75 %
FO	16,00 %	10,46 %
CSL	8,69 %	3,79 %
CFTC	7,45 %	5,03 %
DIVERS	–	3,31 %

Yvelines

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	222 748	
Abstentions	126 007	(56,56 %)
Exprimés	93 952	(42,17 %)

	1987	1982
CGT	38,53 %	36,83 %
CFDT	20,17 %	22,85 %
FO	18,16 %	13,82 %
CSL	8,37 %	8,56 %
CFTC	6,19 %	5,59 %
CGC	4,28 %	6,19 %
UFT	4,13 %	4,54 %
FGSOA	0,13 %	–
DIVERS	–	1,58 %

ENCADREMENT

Inscrits	53 169	
Abstentions	32 865	(61,81 %)
Exprimés	20 066	(37,74 %)

	1987	1982
CGC	32,41 %	45,40 %
CFDT	22,82 %	18,50 %
FO	14,31 %	9,22 %
CGT	12,45 %	11,57 %
CFTC	8,84 %	6,14 %
CSL	7,52 %	7,30 %
UFT	1,62 %	0,01 %
DIVERS	–	1,82 %

7 F
NUMÉRO DE DÉCEMBRE
Le Monde dossiers et documents
LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ
FEMMES EN FRANCE
Des acquis juridiques récents.
Un glissement des valeurs et des statuts.
Des résistances encore fortes.
LES SYNDICATS DE SALARIÉS
L'état des forces.
Pourquoi le pluralisme ?
Une mutation imposée.
Un phénomène international.

Le Monde
CADRES

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

recherche
pour région parisienne

RESPONSABLE D'ÉTUDES DE PRIX

FONCTION :
- Chargé des estimations T.C.E. des projets de bâtiment aux différents stades des études de conception ;
- Conseil technico-économique auprès des responsables de projets.

Le candidat aura une formation BAC + 2 minimum et une première expérience en études de prix T.C.E.

Pratique de l'informatique souhaitée.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions à O.P.F. UNIVAS, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS.

Recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
BTS-DUT bilingue anglais, env. 35 ans, exp., mobilité. Tél. : 45-44-52-03.

Recherchons vendeuse pour tenir magasin papiers peints haut de gamme à Paris. Envoyer c.v. à HAVAS ANGERS BP 2238 Réf. 552.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

TRADUCTRICE TECHNIQUE, F. 26 ans, diplômée de l'ESIT, anglais, espagnol, 1 an d'expér. traduction technique et commerciale, dactylo + traitement de texte, anglais parlé couramment.
CHERCHE poste à temps partiel en région parisienne. - CAD. IV/BD 1 116.

FORMATRICE, 40 ans, licence lettres, 10 ans d'expér. expression orale et écrite, ateliers d'écriture, prise de parole, conduite de réunion, intervention auprès de publics variés (jeunes et cadres) dans tous types d'entreprises (Renault, RATP, PME) établissements publics (hôpitaux Greta).
CHERCHE collaboration avec organismes de formation. - ALB/WE. Mer. 1 117.

HISTORIEN spécialiste histoire médiévale + études des pays d'Europe centrale et orientale, connaissance des langues bulgare, allemande, russe.
CHERCHE travail conforme aux aptitudes, lieu de travail indifférent. - BCO/CR 1 108.

TECHNICIEN CONDUCTEUR DE TRAVAUX DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION D'EAU, puits, forages, installation pompes, travaux aménagement des points d'eau, sondages géologiques, fondations SPE, gestion et entretien du matériel, possédant une grande expér. africaine de lancement et de formation d'unité de forage pour l'hydraulique villageoise ou pastorale, éducation sanitaire. - BCO/BD 1 119.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.H. 22 ans, libéré O.M. possédant
DUT
TRANSPORT-LOGISTIQUE
+ BAC G2
cherche emploi
Jean-Claude DECLERCQ, 37, rue Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN.
Tél. : 48-45-14-62.

Ing. horticole 35 ans exp. protect. plantes : expérimentation et appui technique vente puis responsable homologation, recherche sit. région Paris. Écrire sous le nº 1 832 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

RESPONSABLE DU PERSONNEL D'ENTRETIEN D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE (effectif 350 pers.)
DUT gestion d'entreprise
Chargée :
- De la réorganisation du travail sur le terrain ;
- De l'animation d'une équipe d'encadrement ;
- Du recrutement et de la formation ;
- Du suivi de carrière...
SOUHAITE RÉINTÉGRER après cette expérience réussie de 3 ans, le SECTEUR PRIVÉ dans une entreprise offrant de réelles possibilités de carrière.
Écrire sous le nº 7 070 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

L'AGENDA

Bijoux

Vds montre savonnette or + chaîne or 1900, bon état estimée 15 000 F et laissée à 13 000 F. T. 69-48-13-51.

Documentation

Œuvres de jeunesse de CUNO AMIET jusqu'en 1914

L'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) prépare actuellement le catalogue de l'œuvre de jeunesse de Cuno Amiet. Les personnes en possession de travaux de cette période qui ne seraient pas encore répertoriés sont priées de contacter l'ISEA, Waldmannstrasse 6/8, CH-8001 Zurich (Paul Müller).

Fourrures

FOURRURES
CRÉATION - RÉPARATION
TRANSFORMATION
Trav. soigné - Prix sér.
Mme Pierre LEBAUD, 15 bis, rue Jules-Ferry, 45400 Fleury-les-Aubrais.
Tél. : (16) 38-73-55-47.

Vacances
Tourisme
Loisirs

JURA
3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue grand studio tt cft 4 pers., sur pistes de fond. Tél. pour périodes disponibles et conditions. Tél. : 16 (81) 49-00-72.

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR MER
A louer vacances au mois. Au r.-d.-c, grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1er décembre. Prix abordable. Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29. M. CARON.

automobiles
ventes
de 8 à 11 C.V.
VENDS 505 turbo injection, avril 85, 68 000 km, glaces teintées. A saisir, 66 000 F. Tél. : 64-28-25-55 8 h matin ou après 20 h 30.

REPRODUCTION INTERDITE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

8ᵉ arrdt
CHAMPS-ÉLYSÉES
part. vend 2 p. très calme, sur cour, asc., bel imm. excellente situation, 1 450 000 F. 41, rue du Colisée, 1er étage. Visite sur place samedi et lundi 12/18 h ou tél. 42-25-85-82 (rép.).

ÉTOILE STUDIO
450 000 F. T. 46-33-25-46.

9ᵉ arrdt
CONDORCET 4 pièces 85 m², double orientation confort. 1 275 000 F. 42-85-02-11.

11ᵉ arrdt
STUDIO CFT 250 000 F
car., ptres appar. 42-52-01-82.

14ᵉ arrdt
ST-JACQUES Part. vd p. de t., stdg, 3 p. confort, excel. état, s/jdin, 1 500 000 F, 46-33-71-55.

15ᵉ arrdt
Dans imm. 1930, 5/6 p. tt cft, chbre service, cave, étage élevé, asc., poss. prof. libérale. Tél. part. 45-67-19-92.

17ᵉ arrdt
SAINT-FERDINAND
3 PIÈCES 80 m², BALCON, étage élevé, VUE DÉGAGÉE, 46-33-29-17, 45-77-38-38.

18ᵉ arrdt
SIMPLON 2 p. cft, 220 000 F
MAIRIE 18ᵉ grand 2 pièces confort, refait neuf, 320 000 F
Immo Marcadet 42-52-01-82.

St Pierre de Montmartre
Près place Tertre, bel imm. Beau studio, calme, soleil, tout confort, s. bains fenêtre. Grande cuisine. Urgent. Tél. : 43-59-89-69.

AV. DE CLICHY
Coquet 2 p., cuis., s. de bains, bel imm., soleil. PRIX 380.000 F.
M.G.N. - 43-87-71-55.

2 P. cft. 220.000 F.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

78-Yvelines
PARLY 2
Studio 31 m², rez-de-jardin, avec jardin privatif, cuisine indépendante, w.c., cave. Tél. : 39-18-20-01.

94 Val-de-Marne
SAINT-MANDÉ
50 m bois, imm. bourgeois, liv. + 2 ch., tt cft, 105 m². Rare, impec. 1.800.000. Mercr., jeudi, 15 h/19 h., 3, r. Benoît-Lévy.

Province
VAL-D'ISÈRE
Ctre station, 3 p., standing, 7 pers., gd séj., 2 chbres, bain, 2 gd balcons ouest. Prix 750 000 F. Tél. 48-28-49-71.

MONTE-CARLO
Part. vds plein ctre, prox. casino, appt. standing, entrée, living, 3 chbres, 2 sdb. cuis., office. Profession libérale possible. Tél. : (16) 93-50-51-21 ou 45-49-26-06.

SAINT-RAPHAEL (83)
Part. v. 300 m gare, 400 m plage, stud. dans imm. réc., 32 m², ent., wc, salle d'eau, cus., gr. séj. le tout meublé, cave, vidéophone, 3ᵉ ét., ascens. 320 000 F. Tél. : (16) 94-95-09-65, heures repas.

appartements achats
Recherche 2 à 4 pièces PARIS préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67 même le soir.

IMMO MARCADET
recherche urgent toutes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris
QUARTIER MARAIS
près place des Vosges 7-7 bis, rue Saint-Gilles.
Dans résidence grand standing de 42 APPARTEMENTS PERSONNALISÉS
IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS
STUDIOS AVEC CUISINES équipées, de 27 à 33 m², loyer mensuel de 3 150 à 3 800 F : 2 p. de 53 à 58 m², loyer mensuel de 5 850 à 6 400 F : 3 p. de 68 à 73 m², loyer mensuel de 7 350 à 8 200 F ; 4 p. de 91 à 95 m², loyer mensuel de 9 450 à 10 000 F, parking et charges en sus, chauffage électrique individuel.
Livrable de suite appartement témoin ouvert lundi, mercredi, jeudi, samedi de 10 à 13 et de 15 à 18 h. Renseignements au 45-85-37-02 heures bureau.

locations non meublées demandes

Paris
J.H. sérieux, bon salaire, cherche APPT F2, tout confort, 55 m² environ, Paris-14ᵉ, max. 4 000 F, charges comprises. Tél. dom. 46-27-73-77.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions, avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
recherche pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES, studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : (1) 42-85-13-05.

maisons individuelles
Mᵉ BOURG-LA-REINE sur 430 m² maison caractère, réception bureau, 4/5 chbres, 2 050 000 F. T. 46-61-32-11.

pavillons
60110 MÉRU, s/1 000 m² au calme, 150 m² hab., séj., chem., belle cuis. amén. en contiguë, 5 ch., s. de bns, s. d'eau, w.-c., dble vitrage, ch. cent. fuel, b. affaire, px justifié 850 000 (16) 30-45-29-09.

HERBLAY (95)
VEND PAVILLON 7 PIÈCES cave, garage, 890 000 F. Tél. : (16) 21-98-69-19.

RIS-ORANGIS
Quartier calme, près centre et gare
PAV. 83 - Tradition de France
Cuis. équip. séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée récup. chaleur 4 ch. - Mezz. - 2 sdb - 2 WC s/sol tot. buanderie/s. de sport Dbl. vitr. compl. - Garage 2 volt. Terrasse 36 m² - 664 m² terr. cl.
PRIX : 1 320 000 F
(frais de notaire réduit 30 000 F)
Tél. domicile : 69-43-27-93
Heures de repas et après 19 h

immeubles
EMPLACEMENT Nº 1
RIVOLI-HALLES
IMMEUBLE 900 m² environ, LIBRE OU OCCUPÉ.
Écr. sous nº 3709 à DECO Pté, 10, square du Var, 75020 PARIS, qui transm.

locaux commerciaux

Ventes
ST-MAUR CENTRE
Bur. 300 m² en r.-de-ch. sur 350 m², ter. 1 400 000 F.
THUMAL 48-83-12-11

fonds de commerce

Ventes
SÉLECTIONS DOLÉAC
Mᵉ LES HALLES emplac. nº 1, gros passage. Cess. de bail, 2 niveaux 190 m² + appt 90 m², possib. tous commerces sauf RESTAURANT, loy. 65 000 F/trimestre. 2 200 000, 42-33-12-29.

Mᵉ HALLES, emplact nº 1, gros passage, cess. de bail, 2 niv. 190 m², appt 190 m², poss. ts commerces, sauf RESTAURANT. Loyer 65 000 F/trim. 2.150 000. 42-33-12-29.

boutiques

Ventes
SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE quartier bureaux, cède belle bout. bien située, climatisée, 750 000, loyer annuel 36 000. SOCOF INORD 42-72-76-81.

bureaux

Ventes
ARGENTEUIL
Les 500 m² de l'ex-sécurité sociale sont à VENDRE OU A LOUER - 42-60-79-25.

Locations
DOMICILIATION 8ᵉ
bureaux, télex/secrét., tél.
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

DOMICILAT. DEPUIS 80 F/MS PARIS 1er, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ ou 15ᵉ CONSTITUT. SARL 1 500 F HT INTER DOM - 43-40-31-45.

Les élections prud'homales

(Suite de la page 39.)

PICARDIE

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	329 575	
Abstentions .	147 551	(44,77 %)
Exprimés ...	174 476	(52,93 %)

	1987	1982
CGT	45,34 %	45,81 %
FO	23,54 %	20,84 %
CFDT	19,06 %	20,40 %
CFTC	7,07 %	7,77 %
CGC	3,51 %	3,71 %
UFT	1	0,70 %
CSL	0,45 %	0,37 %

ENCADREMENT

Inscrits	37 921	
Abstentions .	19 303	(50,90 %)
Exprimés ...	18 092	(47,70 %)

	1987	1982
CGC	35,05 %	45,86 %
FO	20,49 %	13,65 %
CFDT	17,76 %	14,99 %
CGT	13,76 %	13,40 %
CFTC	11,14 %	10,09 %
UFT	1,76 %	–

Dans les trois départements de Picardie, on enregistre une très nette poussée de Force ouvrière : presque quatre points dans l'Aisne (23,46 % contre 19,59 %), deux points dans l'Oise (20,84 % contre 18,95 %), trois points dans la Somme (25,36 % contre 22,40 %). Cette ascension s'est faite en majeure partie au détriment de la CGT dans l'Aisne, où le syndicat de M. Krasucki perd deux points (44,08 % contre 45,99 %), et dans la Somme, où il en perd 1,6 (41,63 % contre 43,23 %). Dans l'Oise, la CGT reste au même niveau. Elle aurait même tendance à progresser un tout petit peu (41,69 % contre 41,37 %). La CFDT est perdante dans les trois départements. 1 % environ de ses électeurs l'ont abandonnée. Tassement de la CFTC qui recule partout. La CGC gagne quelques décimales dans l'Aisne (5,73 % contre 5,32 %) et dans la Somme (6,08 % contre 5,86 %), mais se recroqueville un peu dans l'Oise (8,32 % contre 9,55 %).

POITOU-CHARENTES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	250 116	
Abstentions .	128 087	(51,21 %)
Exprimés ...	115 983	(46,37 %)

	1987	1982
CGT	39,48 %	39,75 %
FO	24,55 %	23,26 %
CFDT	23,09 %	23,75 %
CFTC	7,72 %	8,81 %
CGC	3,83 %	2,93 %
CSL	0,79 %	0,70 %
FGSOA	0,41 %	0,76 %
UFT	0,1 %	–

ENCADREMENT

Inscrits	28 647	
Abstentions .	15 848	(55,32 %)
Exprimés ...	12 389	(43,24 %)

	1987	1982
CGC	27,77 %	40,59 %
CFDT	21,68 %	16,80 %
FO	21,68 %	16,33 %
CGT	14,18 %	13,85 %
CFTC	13,31 %	10,85 %
CSL	1,37 %	0,97 %

La participation des électeurs va en s'amenuisant de scrutin en scrutin : de 58 % en 1982, elle passe au-dessous de 50 %.

La CGT obtient les plus beaux scores dans le département de la Charente-Maritime (41,77 %), dans le département de Charente et de la Vienne, avec toutefois un léger recul dans les deux cas.

La CFDT reste en tête dans les Deux-Sèvres, où elle est passée à près de 32 %, soit un gain de 0,50 % par rapport à 1982. FO progresse dans tous les départements, à l'exception de la Charente-Maritime, où elle marque un léger tassement.

La CFTC perd un peu de terrain dans tous les départements, à l'exception de la Vienne, où elle passe de 7,80 % à 8,02 %. Enfin, la CGC a conquis quelques nouveaux lecteurs en Charente-Maritime (de 3,50 % à 5,91 %) et dans les Deux-Sèvres, de 4,30 % à 5,82 %.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	631 361	
Abstentions .	378 469	(59,94 %)
Exprimés ...	244 746	(38,76 %)

	1987	1982
CGT	44,85 %	46,16 %
FO	23,42 %	21,06 %
CFDT	16,52 %	17,50 %
CFTC	7,42 %	7,65 %
CGC	4,44 %	6,79 %
CSL	1,91 %	–
UFT	0,95 %	0,54 %
FGSOA	0,40 %	0,27 %
DIVERS	0,04 %	–

ENCADREMENT

Inscrits	103 784	
Abstentions .	62 457	(60,17 %)
Exprimés ...	40 475	(38,99 %)

	1987	1982
CGC	31,90 %	44,34 %
FO	19,59 %	14,70 %
CGT	19,09 %	17,69 %
CFDT	17,81 %	14,38 %
CFTC	10,17 %	8,52 %
CSL	0,84 %	
FGSOA	0,56 %	0,33 %

Dans cette région, les abstentions sont particulièrement élevées, atteignant pratiquement 60 %. Les résultats sont, d'autre part, marqués par une progression particulièrement forte de FO. Celle-ci est nette, surtout chez les cadres (5 points). Dans cette catégorie FO est la principale bénéficiaire de la chute considérable enregistrée par la CGC, le gain étant plus sensible pour la CFDT que pour la CGT et la CFTC. Dans les Alpes de Haute-Provence, FO arrive en tête pour l'encadrement, avec 25 % des suffrages.

Chez les ouvriers et employés, où FO progresse de 2 points, CGT et CFDT reculent plus que sur le plan national ; elles perdent l'une et l'autre un point. Sauf dans les Hautes-Alpes, FO est la deuxième centrale derrière la CGT.

RHONE-ALPES

OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Inscrits	1 068 520	
Abstentions .	605 001	(56,62 %)
Exprimés ...	447 050	(41,83 %)

	1987	1982
CGT	41,94 %	42,59 %
CFDT	25,53 %	26,46 %
FO	18,48 %	16,07 %
CFTC	7,95 %	8,65 %
CGC	3,96 %	5,39 %
CSL	1,36 %	0,09 %
UFT	0,67 %	0,49 %
DIVERS	0,05 %	0,06 %
FGSOA	0,02 %	0,06 %
CAT	–	0,09 %

ENCADREMENT

Inscrits	170 579	
Abstentions .	98 963	(58,01 %)
Exprimés ...	69 070	(40,49 %)

	1987	1982
CGC	28,90 %	39,59 %
CFDT	23,82 %	19,57 %
CGT	15,17 %	14,02 %
FO	14,88 %	10,40 %
CFTC	10,28 %	9,58 %
DIVERS	6,09 %	6,81 %
CSL	0,82 %	–

Un scrutin surtout marqué par la progression du « parti de l'abstention », et ce sera une déception pour l'ensemble des syndicats. L'Ardèche enregistre comme en 1982 le meilleur taux de participation.

Au total, dans la région, la CGT connaît une nouvelle érosion de son influence (38,36 % des suffrages, contre 39,27 % en 1982), mais se maintient dans le Rhône, le département le plus peuplé. La CFDT progresse légèrement en moyenne, malgré le mauvais résultat enregistré en Savoie et une déception dans la Drôme ; elle conforte ou maintient son score partout ailleurs. FO apparaît comme la grande bénéficiaire de ce scrutin, avec un gain de 2,6 points par rapport à 1982, mais ne parvient pas à s'imposer comme le deuxième syndicat régional. La CGC régresse nettement. Elle est maintenant devancée par la CFTC, qui perd pourtant un peu de terrain, en deçà de la barre de 10 % des suffrages.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES FONCTIONNAIRES
Envoyer 33 F (timbres à 1 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 130 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

LES GRANDES CONSULTATIONS SOCIALES DEPUIS 1979

	SÉCURITÉ SOCIALE	COMITÉS D'ENTREPRISE	PRUD'HOMMES		
	1983	1986	1979	1982	1987
Taux de participation (*)	52,6 %	68 %	63,3 %	58,6 %	55,80 %
C.G.T.	28,25 %	27,1 %	42,4 %	36,81 %	36,34 %
C.F.D.T.	18,36 %	21,2 %	23,1 %	23,50 %	23,05 %
F.O.	25,16 %	14,4 %	17,4 %	17,78 %	20,49 %
C.F.T.C.	12,31 %	3,8 %	6,9 %	8,46 %	8,30 %
C.G.C.	15,89 %	7,5 %	5,2 %	9,64 %	7,43 %
Divers	–	5 %	4,6 %	3,8 %	0,73 %
Non syndiqués	–	21,1 %	–	–	–

* Par rapport aux inscrits.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le présent avis n'est publié qu'à titre d'information

ECU 40,000,000

CALLANDER GRANVILLE EUROMANAGEMENT FUND

CAGREMA

(Registered in Luxembourg and Listed on The Luxembourg Stock Exchange)

A NEW EUROPEAN DEVELOPMENT CAPITAL FUND SPECIALISING IN PRE-FLOTATION FINANCE AND MANAGEMENT BUY-OUTS WITH SHAREHOLDERS FROM EIGHT EUROPEAN COUNTRIES

Joint Placing Agents

Granville & Co. Limited — GRANVILLE
Compagnie Européenne de Représentation Financière — Cerepfi

Investors include:

Banque Degroof — Banque de Luxembourg — Banque Financière Parisienne-BAFIP
Corporacion F. Alba (March Group) — Crediet en Effecten Bank — Georg Hauck & Sohn
Swiss Cantobank (International)

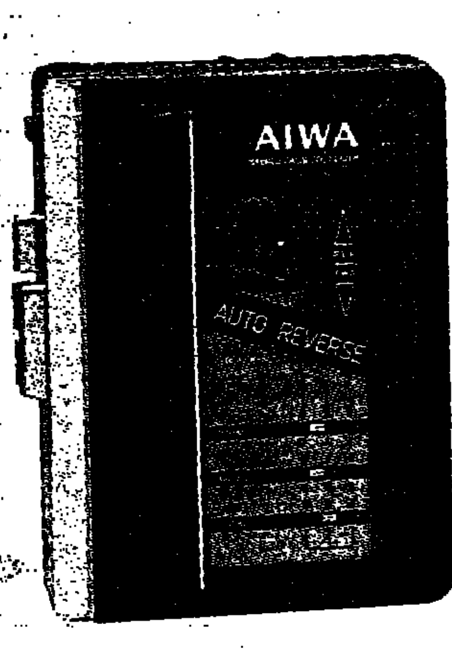
Bank Cantrade — Bankhaus Hermann Lampe — British Gas Staff Pension Scheme
CDC Participations — Confederation Life Insurance Company — C.P.I.H.
European Banking Corp. (Schweiz) — Ferrier Lullin & Cie S.A. — Gerentia S.A.
Hentsch & Cie — Legal and General Assurance Society — Massonaud Fontenay
Peugeot International — Siparex — Throgmorton Investment Management

مكرر من الأصل

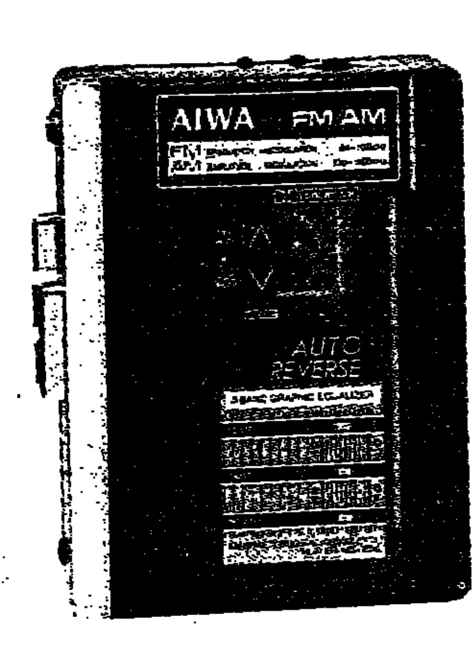
LES NOUVEAUX AIWA...



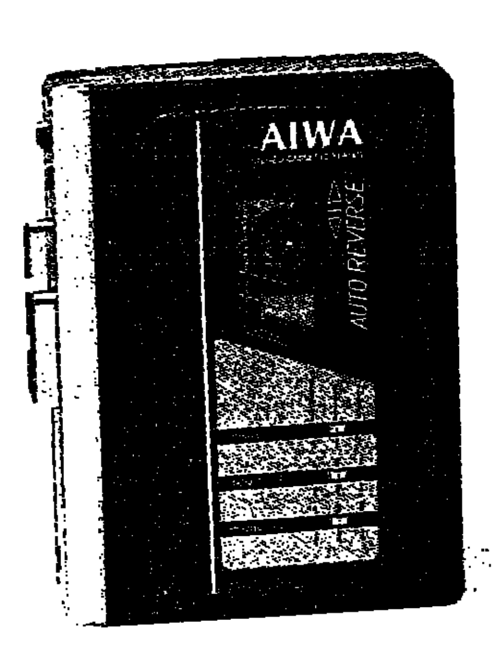
HS - TO6 MK II
Lecteur/Radio AM-FM. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
899 F*



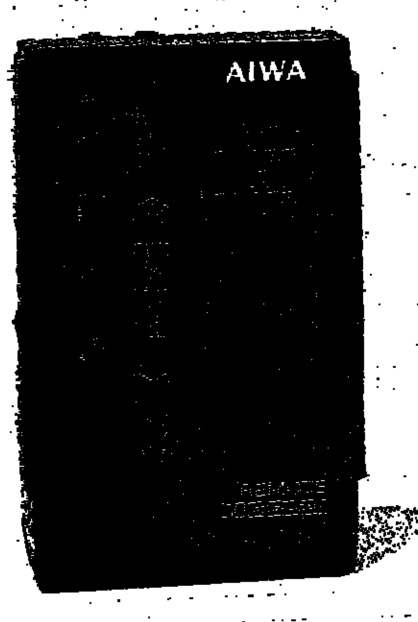
HS - G36
Lecteur avec égaliseur graphique 3 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
499 F*



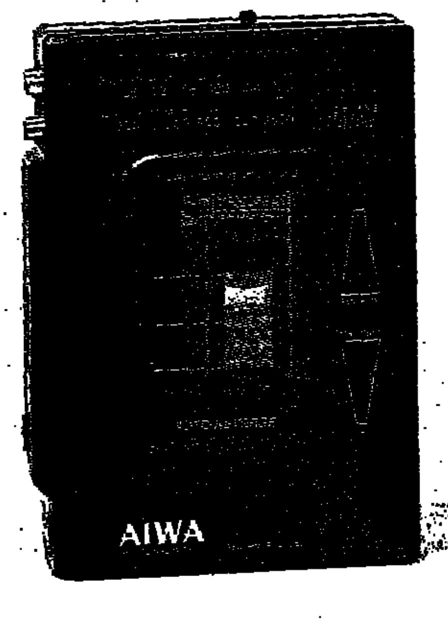
HS - T 36
Lecteur/Radio AM-FM. Egaliseur graphique 3 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
999 F*



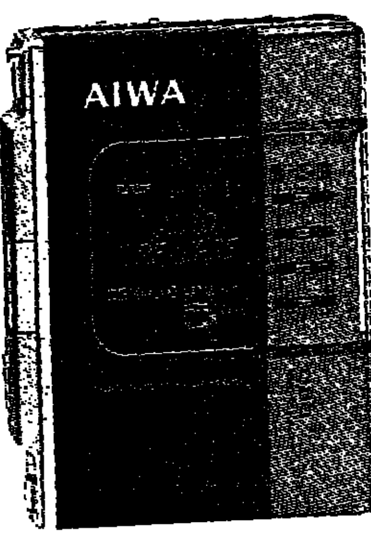
HS - G35 MK II
Lecteur avec égaliseur graphique 3 bandes. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
399 F*

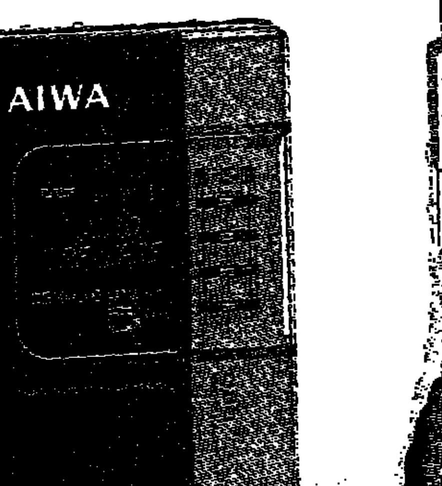


HS - PX 101
Lecteur ultra-compact. "Le plus petit système Hi-Fi au monde". Dolby B/C. Variateur d'égalisation DSL-EX avec réglages graves/aigus séparés. Commande à distance. Métal/CrO². Noir.
1890 F*

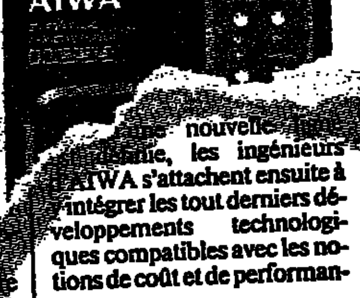


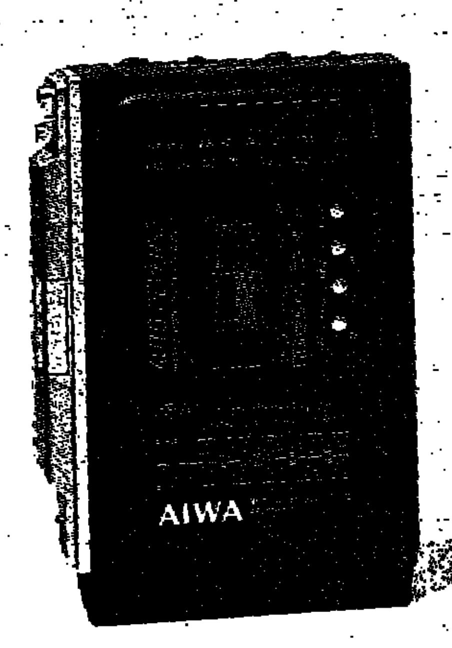
HS - J 36
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM. Stéréo à l'enregistrement. Enregistrement mono par micro incorporé. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
1290 F*



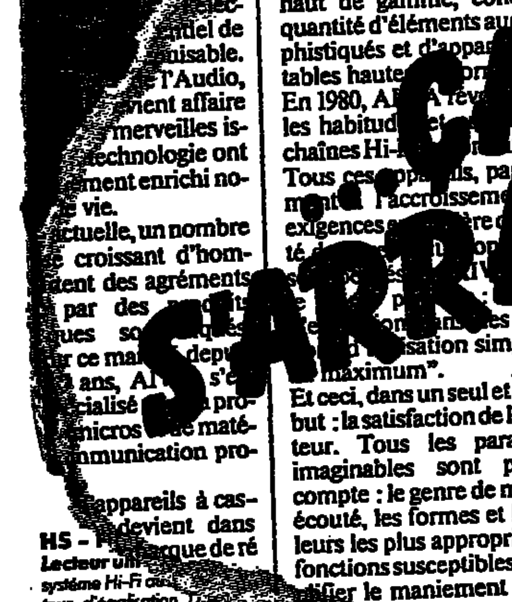


HS - G 101
Lecteur avec égaliseur graphique 4 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent/Rouge.
1090 F*





HS - J 101
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM. Stéréo/Auto-Reverse à l'enregistrement. 3 stations FM préréglables. Egaliseur graphique 4 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent.
1990 F*



HS - T 101
Lecteur/Radio AM-FM. 3 stations FM préréglables. Egaliseur graphique 4 bandes. Dolby B. Normal/CrO²/Métal. Noir/Argent.
1690 F*



HS - ...
Lecteur ul... système Hi-Fi au... teur d'égalisation D... graves/aigus séparés. Comman... ce. Métal/CrO². Noir.

ÇA S'ARRACHE!

...ntiel de ...nisable. ...l'Audio, ...ment affaire ...merveilles is... technologie ont ...ment enrichi no... vie. ...ctuelle, un nombre ... croissant d'hom... ...ent des agréments par des ... ...ues so... ...r ce ma... depu... ans, AI... s'e... ...cialisé ... pro... ...nicros ... de maté... ...mmunication pro... ...appareils à cas... devient dans ...rque de ré...

...A lan... ...phone ..., puis, 4 ...remière pla... stéréo. Pen... ...ns qui suivent, ...se des magnéto... ...s à cassettes mono aux combinés radio-cassettes stéréo et aux chaînes Hi-Fi de haut de gamme, concevant quantité d'éléments audio sophistiqués et d'appa... portables haute... En 1980, AI... révo... ...ne les habitud... ...es chaînes Hi-... ...t Mini. Tous ces app... ...ls, parallèle... ment à l'accroisseme... de exigences ... ...re ... té ... ...maximum".

Et ceci, dans un seul et unique but : la satisfaction de l'utilisateur. Tous les paramètres imaginables sont pris en compte : le genre de musique écouté, les formes et les couleurs les plus appropriées, les fonctions susceptibles de simplifier le maniement de l'ap...

...une nouvelle ... ...le, les ingénieurs AIWA s'attachent ensuite à intégrer les tout derniers développements technologiques compatibles avec les notions de coût et de performances.

Tant au plan du design que de la maniabilité, tous les moindres détails sont étudiés avec attention afin de marier harmonieusement l'esthétique et la fonctionnalité de chaque appareil.

Désormais, la cassette est universellement reconnue comme partie intégrante du monde du Son Hi-Fi.

Prenant en compte cette réalité, AIWA propose des appareils capables d'offrir de hautes performances à des prix abordables.

C'est un des points fondamentaux de sa politique industrielle.

Grâce à sa confiance inébranlable dans l'avenir de la cassette Audio depuis sa conception, AIWA se retrouve aujourd'hui dans la position de leader incontesté de la technologie des appareils à cassettes, tant au niveau de l'électronique que du méca...me.

AIWA ... consta... ...que industriel... ...monde ... ...re sans ... d'utilisateurs. ...répondre à leurs nouvelles attentes, AIWA s'oriente vers la très haute technologie. La nouvelle ère des systèmes audiovisuels intégrés arrive. AIWA, d'ores et déjà prêt pour ce nouveau challenge, propose dès maintenant une gamme complète de matériel audio et audio/vidéo numérique. Ainsi, AIWA acquiert la réputation de faire immédiatement profiter les amateurs des tout derniers progrès technologiques.

Tous les nouveaux Aiwa sont AUTO REVERSE et munis d'un dispositif anti-roulis.

*Prix généralement pratiqué, casque inclus.



AIWA FRANCE S.A. : 117, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE. Tél. (1) 46.04.81.90.

Edifrance

Marchés financiers

Daimler-Benz souhaite renforcer sa coopération avec la France

Daimler-Benz (Mercedes), premier groupe industriel ouest-allemand (66 milliards de marks de chiffre d'affaires, dont les trois quarts dans l'automobile), cherche à développer la coopération industrielle avec des entreprises françaises, a affirmé le 9 décembre, sans plus de précisions, le docteur Liener, membre du directoire.

En donnant pour exemple la collaboration avec Matra, il a affirmé que l'intérêt de son groupe pour une prise de participation de 5 % au capital de Matra, et pour un siège d'administrateur, était *« toujours aussi grand »* malgré le délai mis à la privatisation de la société française.

Ce souhait n'empêche pas Daimler-Benz de nouer des alliances avec des entreprises extra-européennes. Le docteur Liener a indiqué que les discussions avec le japonais Mitsubishi étaient proches d'un accord portant sur deux points : d'une part, le développement et la fabrication en Espagne d'un véhicule utilitaire leger commun qui sera commercialisé en Europe ; d'autre part, l'appui du réseau Mitsubishi au Japon pour permettre l'expansion des ventes de Mercedes, qui ont déjà fortement progressé en 1987 (plus 30 % avec 18 000 véhicules).

Par ailleurs, le docteur Liener a confirmé que les discussions avec le gouvernement fédéral ouest-allemand sur l'indispensable restructuration de l'aéronautique nationale se poursuivaient. Daimler-Benz, présent dans le secteur par sa filiale Dornier, pourrait s'intéresser à MBB (Messerschmidt-Bölkow-Blohm), propriété du gouvernement fédéral. Encore faudrait-il, a souligné le docteur Liener, que les problèmes de financement d'Airbus, auquel participe MBB, soient éclaircis. Il considère que la prise en charge des déficits d'Airbus incombe aux Etats.

C. B.

Matra remporte la desserte d'Orly

A partir de l'été 1991, un métro sans conducteur, le VAL de Matra, reliera l'aéroport d'Orly à la gare d'Antony de la ligne B du RER. Cette nouvelle liaison, décidée le mercredi 9 décembre par le conseil d'administration du syndicat des transports parisiens (SFT), améliorera la desserte entre Paris et l'aéroport, actuellement reliés par cars et par le système ferroviaire Orly-Rail. *(Voir nos dernières éditions.)*

Deux projets étaient en présence : celui de Cofiroute et SPIE-Batignolles qui proposaient de prolonger la ligne C du RER exploitée par la SNCF jusqu'aux aéroports ; celui que supportaient Matra, Air Inter et la RATP et qui consiste en une ligne de 7,2 kilomètres sur laquelle circulera le métro automatique VAL entre Orly et Antony. Le parcours durera six minutes.

Le principal défaut de ce système est le changement obligatoire entre le RER et le VAL auquel seront astreints les voyageurs à la gare d'Antony. Le STP a tout de même retenu « Orly VAL », en raison d'un temps de transport global plus court que pour le projet concurrent. Orly sera à 38 minutes et demie de Châtelet-Les Halles, à 52 minutes de la Défense et à 79 minutes de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. La desserte se fera à la cadence d'une rame toutes les quatre minutes aux heures de pointe, et d'une rame tous les quarts d'heure en soirée.

Le projet étant totalement financé sur fonds privés, il en coûtera 48 F pour se rendre de Paris à Orly, les passagers d'Air Inter bénéficiant d'un tarif préférentiel de 38 F.

Parmi les éléments qui ont conduit le gouvernement à appuyer Orly VAL figure la nécessité de donner une « vitrine » parisienne à ce métro automatique dont il est urgent de relancer les exportations, limitées aujourd'hui à la ville de Jacksonville (Floride) et à l'aéroport de Chicago. La prochaine et laborieuse privatisation de Matra nécessitait sans doute aussi ce coup de pouce.

CNUCED

L'Union soviétique ratifie l'accord sur le fonds de stabilisation des produits de base

L'Union soviétique a ratifié, le mercredi 9 décembre, l'accord sur le fonds commun de stabilisation des produits de base, comme elle s'y était engagée à la septième CNUCED, en juillet dernier. Cette ratification devrait permettre au fonds (qui sera doté de 470 millions de dollars) de se mettre en place. Il fallait au préalable que les contributions disponibles représentent 66,67 % du total. L'adhésion de l'URSS, ajoutée à celles, récentes, de la Côte-d'Ivoire, de la Turquie, du Portugal et des Maldives, permet désormais de remplir cette condition. Conçu à la CNUCED de 1976 à Nairobi, ce fonds pourrait favoriser la mise sur pied de mécanismes régulateurs pour dix-huit produits de base (jute, bois, banane...).

NEW-YORK, 9 déc. ↑

Nouvelle hausse

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont monté mercredi à Wall Street. C'est à peine si quelques effluves de baisse ont passé sur le marché. Le mouvement de hausse a été à peu près ininterrompu. Seules, quelques ventes bénéficiaires ont érodé l'avance vers la clôture. Finalement, après avoir atteint 1 924,90, l'indice des industrielles s'établissait à 1 902,52 (+ 34,15 points). Depuis lundi, le marché a aussi regagné 135,78 points. Le bilan de la journée a été de bonne qualité. Sur 2 001 valeurs traitées, 1 122 ont progressé, 502 se sont repliées et 377 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, la demande a été alimentée par la dernière étude de l'Association nationale des agents d'achats, qui paraît témoigner que l'économie américaine n'a pas souffert outre mesure du krach d'octobre. Celle-ci prévoit, en outre, une augmentation significative des exportations pour 1988.

Toutefois, d'une façon générale, beaucoup ne se disaient pas très rassurés par cette reprise, trop forte à leurs yeux, surtout quand l'on s'attend à de mauvais résultats commerciaux pour octobre. A moins que la nouvelle n'ait déjà été anticipée. L'activité est restée forte, avec 232,77 millions de titres échangés, contre 227,3 millions.

VALEURS	Cours du 8 déc.	Cours du 9 déc.
Alcoa	46 1/2	48
Allegis (ex-UAL)	70 3/8	70
A.T.T.	28	28 5/8
Boeing	35 1/8	35 1/2
Chase Manhattan Bank	22 1/2	22 7/8
Du Pont de Nemours	79	81 1/4
Eastman Kodak	46 3/4	47 7/8
Exxon	39 7/8	39 1/2
Ford	75 1/4	75 3/4
General Electric	42 1/4	43 7/8
General Motors	57 3/4	59 5/8
Goodyear	51 3/4	53 3/4
I.B.M.	111 1/2	113 7/8
I.T.T.	44 3/4	45 7/8
Mobil Oil	36 3/4	37 7/8
Pfizer	44 3/4	44 3/8
Schlumberger	29 5/8	29 3/4
Texaco	33 5/8	32 3/4
Union Carbide	19 1/4	20 1/8
U.S.X.	29 1/4	30 1/8
Westinghouse	45 1/4	46 5/8
Xerox Corp.	53 3/8	54 1/8

PARIS, 9 décembre ↓

Lassitude

Les séances n'en finissent pas de se ressembler. Une très légère hausse dès les premiers échanges du matin, stoppée très rapidement, par un afflux d'ordres de ventes. *Le tout pimenté chaque jour par des défaillances techniques*. Mardi, le tableau lumineux donnant les tendances instantanées de la séance tombait en panne laissant dans la perplexité les investisseurs.

Mercredi, c'était au tour du système informatique d'avoir des humeurs.

Tout d'abord, la chambre syndicale n'a pas pu afficher le volume détaillé des échanges de la veille en raison d'un incident technique... Plus gênant encore, la défaillance du système de cotation assisté en continu (CAC).

Il était impossible de réaliser pendant quelque temps des transactions sur une centaine de valeurs parmi les plus représentatives de la cote. A croire que les machines sont aussi lasses que les intervenants...

Dans ces conditions, il était difficile de dégager une véritable tendance. L'indicateur de séance, après avoir affiché – 0,14 % à l'ouverture, se maintenait aux alentours de – 0,8 %. Une fois encore, les volumes échangés étaient peu importants (et pour cause...). Le froid stimulait Damart qui, saison oblige, figurait dans le peloton de tête des hausses, talonné par Matra, Pennaroya et Roger Bellon. Au plus bas de l'année, on notait la Parisienne de réescompte, GTM, SAT et Skis Rossignol. La déprime régnait également sur le MATIF, qui perdait 0,21 % à 97,35.

Les opérateurs ne réagissent donc pas positivement aux hausses du Dow Jones à Wall Street. Ils estiment pour la plupart que ce baromètre ne représente pas la véritable physionomie du marché, celui-ci ayant beaucoup plus souffert que la trentaine de valeurs qui composent l'étalon officiel. Mercredi, à cette lassitude ambiante s'ajoutait la prudence à la veille de la publication du montant du déficit commercial américain d'octobre... Le précédent avait été le catalyseur du krach du 19 octobre.

LONDRES, 9 déc. ↑

Expectative

La prudence était de mise au Stock Exchange mercredi à la veille de la publication du déficit commercial américain du mois d'octobre. L'indice FT terminait en hausse de 2,7 points, à 1 297,6. Le volume des transactions diminuait, quant à lui, à 21 136, contre 23 382 mardi. Stabilité des Blues Chips, comme ICI et Glaxo. Northern Foods, l'un des plus importants groupes agro-alimentaires, annonçait, pour le premier semestre clos le 30 septembre, une baisse de 7 % de son bénéfice imposable. Smith and Nephew, l'un des premiers établissements pharmaceutiques et diététiques, déclarait une hausse de 36,6 % de son résultat pour les neuf premiers mois de l'année.

Selon de nombreux analystes, la fermeté du marché londonien est due non seulement à la bonne tenue de la Bourse de New-York, mais également aux rumeurs de raids. Après les firmes pétrolières (BP et Britoil), l'intérêt se porte vers le secteur des assurances. L'or et les valeurs aurifères poursuivaient leur raffermissement, de même que les fonds d'Etat.

TOKYO, 10 déc. ↑

Plus 1,7 %

Une assez sensible reprise s'est produite jeudi à Tokyo. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi presque toute la journée, et, à la clôture, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 395,14 points (+ 1,7 %), à 23 280,84.

Les investisseurs ont été très fortement incités à prendre des positions par la fermeté persistante de Wall Street. Les achats se sont concentrés sur les actions des entreprises de taille moyenne appartenant à la sidérurgie et au secteur financier. De fait, les courtiers anticipent généralement de bons résultats pour ces firmes.

En revanche, à cause de la nouvelle baisse du dollar, les ventes de valeurs dites « exportatrices » se sont poursuivies. L'activité a été généralement très modérée, témoin de la prudence du marché à quelques heures de la publication des résultats du commerce extérieur américain pour octobre.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 10 déc.
Akaï	460	462
Bridgestone	1 250	1 280
Canon	958	963
Fuji Bank	3 100	3 120
Honda Motors	1 290	1 300
Matsushita Electric	2 130	2 140
Mitsubishi Heavy	615	615
Sony Corp.	5 050	5 130
Toyota Motors	1 830	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

● **DAT : Sony se jette à l'eau.** – Après avoir longtemps hésité, la firme japonaise Sony a décidé de commercialiser en France, courant décembre, des lecteurs-enregistreurs magnétiques audio-numériques, plus connus sous le nom de DAT (digital audio tape). Les expéditions du Japon ont déjà commencé, mais *« elles ne portent que sur des quantités limitées »*, précise-t-on chez Sony. Le prix de ces appareils, il est vrai, est rédhibitoire : 14 000 F pièce. En outre, le manque de cassettes pré-enregistrées limitera les ventes. La plupart des éditeurs de musique se sont, en effet, refusés à commercialiser des cassettes DAT pré-enregistrées, dans la crainte d'un effondrement des ventes de disques et de cassettes audio, qui leur ferait perdre beaucoup d'argent. La filiale française d'Akaï, qui avait annoncé le lancement de DAT, a préféré retarder la commercialisation de ce produit jusqu'à ce que tous les problèmes de droits de reproduction soient résolus.

● **Accord Philips-Sony sur le disque compact 45 tours.** – Philips et Sony, codétenteurs des brevets du disque compact, ont conclu un accord sur les normes applicables au dernier-né des produits de la gamme, le disque compact « single » (CD Audio Single), équivalent audio-numérique du 45 tours microsillon.

Dans un communiqué, les deux firmes indiquent que ce nouveau produit, d'un diamètre de 8 centimètres, sera commercialisé début 1988. Il offre une durée d'enregistrement de vingt minutes environ sur une face, contre jusqu'à soixante-quinze minutes (sur une face également) pour le disque compact.

Le marché visé est considérable, puisque 500 millions de 45 tours analogiques sont vendus annuellement dans le monde. Le « single » numérique pourra être joué sur un lecteur de disque compact traditionnel ou sur un lecteur de vidéodisque, au moyen d'un adaptateur simple et bon marché. Les deux sociétés annoncent l'arrivée prochaine de lecteurs, qui ne nécessiteront plus cet adaptateur.

Philips et Sony indiquent que le taux d'équipement des ménages en lecteurs de disques compacts a atteint 19 % au Japon, quelque 7 % en Europe. En chiffre d'affaires mondial, les ventes de disques audio-numériques ont dépassé celles des disques analogiques au début de 1987.

● **Victoire détient un peu moins de 2 % de Suez.** – Le groupe Victoire a acquis, depuis la privatisation de Suez, environ 1,7 % du capital de cette compagnie financière et pourrait porter sa part autour de 2,5 % à 3 %. Il rejoindrait ainsi le niveau des principaux membres du noyau dur (Elf, Saint-Gobain, Pernod-Ricard, Exor et de certaines compagnies d'assurances) en ayant toutefois payé les titres nettement moins cher. Les achats se sont effectués à un prix moyen de 270 F au lieu de 332 F pour l'actionnariat stable et de 317 F pour le public. Suez détient 30 % du capital du groupe d'assurances Victoire aux côtés de la Compagnie industrielle (40 %), que préside M. Jack Francès.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CNIM

Constructions Industrielles de la Méditerranée

Premier constructeur français d'Usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM), les Constructions industrielles de la Méditerranée (CNIM) viennent d'enregistrer, dans la première semaine de décembre, deux événements dont la conjonction est tout à fait exceptionnelle.

1) *Le lundi 30 novembre a été posée*, à Lyon, sous la présidence de M. Francisque Collomb, sénateur-maire de Lyon, la première pierre de l'UIOM de Lyon-Sud, d'une capacité de 180 000 tonnes.

2) Le lendemain, mardi 1er décembre, était inaugurée, à Nantes, par M. Michel Chauty, sénateur-maire, l'UIOM de Nantes-Est, d'une capacité de 120 000 tonnes.

Ces deux usines sont des produits « CNIM ».

Épéda-Bertrand Faure

Le conseil d'administration, dans sa séance du 7 décembre 1987, a constaté que le montant des souscriptions, recueillies au titre de l'augmentation de capital d'octobre 1987, n'a pas atteint les trois quarts au moins de l'augmentation de capital prévue ; celle-ci n'est donc pas réalisée.

En conséquence, les fonds versés à l'appui des souscriptions recueillies seront directement remboursés avant le 23 décembre 1987, sans frais, aux souscripteurs par l'intermédiaire financier (banque ou agent de change) qui avait reçu leur souscription.

En outre, les droits de souscription acquis par achats en Bourse pendant la période de souscription (du 12 octobre au 16 novembre 1987 inclus) pourront être remboursés à leur prix d'acquisition. *Pour ce faire, les acheteurs sont* invités à déposer, le 8 janvier 1988 au plus tard, chez l'intermédiaire financier, qui détient les droits de souscription acquis, une demande de remboursement. Celle-ci devra être accompagnée du ou des avis d'opéré.

Après examen des demandes de remboursement par la Banque Worms, établissement centralisateur de l'opération, les remboursements des droits de souscription seront crédités aux intermédiaires financiers dans la première semaine du mois de février 1988.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	921 o	Metallurg. Minière	100	97
Alain Manoukian	217	198	Métrologie Internat.	300	273 50 o
Amault & Associés	400	400	Micromania	155	129 o
Asystel	265	221 50	M.M.B.M.	419	419
B.A.C.	430	440	Molex	142	144
B. Demachy & Assoc.	351	351	Navale-Delmas	510	500
B.I.C.M.	675	680	Olivetti-Logabax	260	260
B.I.P.	400	410	Ore. Gest.Fin.	320	315
Bolloré Technologies	670	660	Petit Bateau	180	180
Boiron	550	545	Petrofigaz	331	....
Câbles de Lyon	705	663	Pier Import	166	157
Calberson	480	490	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	336	343	Rezel	721	683 o
Cardif	862	852	St-Gobain Emballage	920	920
C.D.M.E.	700	701	St-Honoré Matignon	128	131
C. Equip. Elect.	288	287	S.C.G.P.M.	190	184 10 o
C.E.G.I.D.	489	492	Segin	279	267 80
C.E.G.E.P.	153	155	Sema-Metra	341	340
C.E.P.-Communication	787	785	S.E.P.	800	729 o
C.G.I. Informatique	386	404 50	S.E.P.R.	920	920
Ciments d'Origny	331 70	331 70	Sligos	871	871
C.N.I.M.	235	244 40 d	S.M.T.Goupil	185	185
Concept	198	198	Sodinforg	500	480
Conforama	545	540	Sofibus	356	356
Dafsa	169 20	164	Supra	335	356
Dauphin O.T.A.	2900	2900	TF 1	177	180
Deamley	1140	1150	Union Financ. de Fr.	439	449
Devilla	694	685	Valeurs de France	299	297
Drouot-Ob. convert.	....	....			
Editions Belfond	140	118 80 o			
Elect. S. Dassault	290	300			
Elysées Investiss.	14	14 10			
Expand	390	380			
Filipacchi	350	319 40			
Guinoil	480	461 o			
Guy Degrenne	751	761			
I.C.C.	205	202			
IDIA	128	125 10			
I.G.F.	87 50	90			
IM2	102	....			
Int. Metal Service	141	138			
La Commande Electro.	207	203			
Le gd livre du mois	201	180			
Loca Investissement	248	248 20			
Locamic	180	178			
Manutan	250	240			
Merlin Immobilier	280	251			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 9-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	10,50	74	–	–	135	–	–	–
Paribas	360	6,20	9	–	–	80	–	–	–
Peugeot	1100	3,50	42	–	–	212	–	–	–
Thomson-CSF	1300	6,15	–	–	–	–	624	624	–
Elf-Aquitaine	240	9,50	26	38	–	14,2	27	–	–
Midi	920	75	160	–	–	30	85	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 déc. 1987

Nombre de contrats : 57 877

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99	97,60	96,85	96,50
Précédent	98,70	97,55	96,90	97

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↑

Sur des marchés toujours très calmes, le dollar a été soutenu. Il a coté 5,6310 F (contre 5,6235 F). Les prédictions faites par M. Henry Kaufman sur une hausse des taux aux Etats-Unis n'ont reçu aucun écho. En revanche, l'idée développée par le « gourou » de Wall Street d'un dollar en dessous de 120 yens et de 1,5 DM d'ici à la fin 1988 est apparue plausible.

FRANCFORT	9 déc.	10 déc.
Dollar (en DM)	1,6590	1,6620
TOKYO	9 déc.	10 déc.
Dollar (en yens)	132,35	132,18

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 déc.) ...... 8 1/8-8 1/4 %

New-York (9 déc.) .. 6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	8 déc.	9 déc.
Valeurs françaises	70,3	69,9
Valeurs étrangères	95,6	96,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	275,7	274,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 déc.	9 déc.
Industrielles	1 868,37	1 902,52

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 déc.	9 déc.
Industrielles	1 294,90	1 297,6
Mines d'or	317,30	324,8
Fonds d'Etat	89,08	89,17

TOKYO

	9 déc.	10 déc.
Nikkei Dow Jones	22885,70	23280,84
Indice général	1856,40	1879,21

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6290	5,6320	– 10	+ 5	+ 10	+ 35	+ 145	+ 225
$ can.	4,3068	4,3124	– 31	– 13	– 61	– 33	– 122	– 45
Yen (100)	4,2579	4,2634	+ 118	+ 137	+ 264	+ 293	+ 856	+ 936
DM	3,3869	3,3907	+ 115	+ 134	+ 259	+ 285	+ 786	+ 858
Florin	3,0118	3,0145	+ 88	+ 100	+ 179	+ 197	+ 553	+ 614
FB (100)	16,1869	16,2025	+ 181	+ 262	+ 393	+ 536	+ 1403	+ 1826
FS	4,1429	4,1482	+ 143	+ 169	+ 287	+ 328	+ 933	+ 1043
L (1 000)	4,5979	4,6041	– 93	– 62	– 198	– 158	– 595	– 505
£	10,1491	10,1601	– 35	+ 3	– 66	– 10	– 83	+ 89

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	8 3/16	8 5/16	8	8 1/8	8	8 1/8
DM	3	3 1/4	3 3/4	3 7/8	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16
Florin	4 1/4	4 1/2	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8
F.B. (100)	6 5/8	7 1/8	6 1/2	6 7/8	6 9/16	6 15/16	6 5/8	7
F.S.	0 1/4	0 3/4	4 1/16	4 3/16	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	9	9 1/2	10	10 1/2	10 3/8	10 3/4	11 1/8	11 1/2
£	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 9/16	8 11/16	8 3/4	8 7/8
F. franç.	8	8 1/2	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 DECEMBRE

Cours relevés à 18 h 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1680	4,5 % 1973	1830	1820	1820	− 0 55
4020	C.N.E. 3 %	4090	4090	4090	....
1085	B.N.P. T.P.	1062	1063	1063	+ 0 09
1055	C.C.F. T.P.	1028	1022	1022	− 0 57
1050	Créd. Lyon. T.P.	1039	1039	1039	....
1490	Renault T.P.	1376	1375	1374	− 0 14
1815	Rhône-Poul. T.P.	1803	1810	1810	+ 0 39
1255	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1085	Thomson T.P.	1110	1110	1110	....
320	Accor	290	285	280	− 3 45
440	Agence Havas	415	415	414	− 0 24
515	Air Liquide	490	490 20	490	....
1850	Alcatel	1806	1820	1820	+ 0 78
1460	Als. Superm.	1295	1295	1295	....
270	A.L.S.P.I.	211	223 90	205	− 2 84
245	Alsthom ★	243 20	242 10	240	− 1 32
1380	Arjom. Prioux	1318	1295	1295	− 1 75
320	Ausedat-Rey	301 50	300	305	+ 1 16
740	Aux. Entrepr. ★	720	701	710	− 1 39
830	Avions Dassault	783	778	780	− 0 38
270	BAFIP	263	256	259 90	− 1 18
280	Bail-Equipem. ★	279	280	265	− 5 02
840	Bail Investiss.	875	874	902	+ 3 08
255	B.N.P. C.I.	260	260	260	....
380	Cie Bancaire	358	361	357	− 0 28
250	Bazar H.-V.	203	195	208 90	+ 2 91
360	Béghin-Say ★	340	337 10	334	− 1 76
690	Berger (Ma)	530	493	520	− 1 89
475	Bic ★	494	496	483 80	− 2 06
730	B.I.S.	595	619	571	− 4 03
2160	Bongrain S.A.	2100	2100	2100	....
900	Bouygues	850	845	837	− 1 53
88	B.P. France ★	68 50	69	67 10	− 2 04
4150	B.S.N.	4038	4060	4060	+ 0 54
1680	Cap Gem. S. ★	1485	1485	1475	+ 0 68
1040	Carnaud	1010	1022	1023	+ 1 29
2400	Carrefour ★	2240	2260	2211	− 1 29
123	Casino	107	104	98 10	− 8 32
95	Casino A.D.P.	98 90	94	93 50	− 5 46
....	C.C.M.C.	940	940	940	....
540	Cetelem	618	610	616	− 0 32
470	Cerus	481	459	468	− 2 70
1400	C.F.A.O.	1255	1250	1259	+ 0 32
225	C.G.E.	209	206	209 10	+ 0 05
710	C.G.I.P. ★	724	724	721	− 0 41
705	Chargeurs S.A.	675	685	685	+ 1 48
850	Ciments franç. ★	860	866	850	− 1 16
360	Club Méditerr.	327	327	327	....
149	Codetel ★	185	185	180	− 3 03
300	Cofimeg	320 50	325	320 10	− 0 12
1500	Colas	1515	1540	1535	+ 1 32
230	Compt. Entrepr.	211	209	200	− 5 21
485	Compt. Mod.	495	468	471	− 4 85
940	Créd. Foncier	925	921	921	− 0 43
390	Crédit F. Imm.	363	366	366	+ 0 83
109	C.C.F.	107	107	107	....
600	Créd. Lyon. (CI)	585	556	580	− 0 88

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
650	Crédit Nat. ★	600	610	591	− 1 50
132	Crouzet ★	135	135	137	+ 1 48
2200	Damart S.A.	1925	2080	2060	+ 7 01
300	Darty ★	272	272 20	288	− 1 47
245	Darty (DP)	232	228	228	− 1 72
1490	De Dietrich	1310	1310	1310	....
280	Dév. R.N.-P.d.C. (Li)	252	252	252	....
390	D.M.C.	404	401	400 10	− 0 97
300	Drouot Assur.	250	247	246	− 1 60
1400	Docks France ★	1300	1355	1280	− 1 54
660	Dumez ★	530	528	530	....
1090	Eaux (Gén.)	1053	1031	1050	− 0 28
895	Ecco ★	890	900	895	+ 0 56
610	Electrofinancière	597	600	595	− 0 34
240	Elf-Aquitaine	236	236	235	− 0 41
225	— (certific.)	207	205	205	− 0 97
490	Epeda-B-Faure	398	392	390	− 2 01
2050	Essilor	1900	1885	1880	− 1 05
1560	Essilor Int. (DP)	1403	1400	1370	− 2 35
350	Esso S.A.F. ★	290	290	280	− 3 45
1100	Eurafrance	1084	1080	1080	− 0 37
829	Eurocom ★	700	700	686	− 2
2750	Euromarché	3070	2960	3020	− 1 63
470	Europe n° 1 ★	403	420	410	+ 1 74
825	Exor ★	885	900	890	+ 0 56
500	Facom	426	436	429	+ 0 70
825	Fichet-Bauche	900	950	945	+ 5
198	Finextel ★	208	208 10	210 20	+ 0 57
95	Fives-Lille	93 50	93	92 50	− 1 07
995	Fromageries Bel	950	960	950	....
1000	Gal. Lafayette ★	870	872	850	− 2 30
230	Gascogne	171	176	176	+ 2 92
1200	Gaz et Eaux	1046	1050	1006	− 3 73
335	Géophysique ★	287	285	278	− 3 14
1650	Gerland	1698	1700	1700	+ 0 12
425	GTM-Entrepose	369	369	360	− 2 44
500	Guyenne-Gasc. ★	453	450	422	− 6 84
2010	Hachette ★	1882	1865	1860	− 1 31
455	Hénin (La)	418	393	382	− 8 61
1080	Hutchinson	1153	1149	1149	− 0 35
112	Imétal	120	120	120	....
330	Imm. Plaine-M.	299 90	297	296	− 1 27
800	Ingénico	756	768	768	+ 1 59
3740	Inst. Mérieux	3481	3501	3320	− 4 63
525	Intechal ★	533	521	535	+ 0 38
780	Intertechnique	828	834	810	− 2 87
650	J. Lefebvre	838	850	840	+ 0 31
1080	Lab. Bellon	910	951	930	+ 2 20
1120	Lafarge-Coppée	1090	1085	1055	− 3 20
1360	Lebon ★	1300	1295	1280	− 1 54
2080	Legrand ★	2015	2050	2011	− 0 20
1580	Legrand (DP) ★	1559	1589	1556	− 0 19
460	Leroy-Somer ★	385	375	388	+ 0 78
1420	Lesieur	1459	1430	1430	− 1 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
685	Locabail Immob.	760	794	795	+ 4 61
395	Locafrance ★	372 50	386	365	− 2 01
865	Locindus	905	901	902	− 0 33
225	Luchaire	185	186	180	− 2 70
1450	L.V.M.H.	1391	1370	1370	− 1 51
1190	Lyonn. Eaux ★	1160	1180	1170	+ 0 86
55	Main. Phénix	49 40	51 50	49	− 0 81
540	Majorette (Ly)	415	400	405	− 2 41
225	Mar. Wendel ★	220	225	223 50	+ 1 59
1650	Martell	1950	2070	2052	+ 5 23
1400	Matra	1350	1405	1400	+ 3 70
1700	Merlin-Gerin ★	1311	1285	1260	− 3 89
200	Michelin	173 90	175 50	175	+ 0 63
880	Midi (Cie)	982	985	970	− 1 21
193	Midland Bk SA ★	184 50	177	188	+ 1 90
745	Min. Salsig. (Ns)	775	780	760	− 1 94
32	M.M. Penarroya	29	30 95	30 45	+ 5
50	Moulinex	48 20	49 90	48 05	− 0 31
740	Navig. Mixtes	738	757	756	+ 2 72
91	Nord-Est	72 70	73 90	72 30	− 0 55
310	Nordon (Ny)	299	285	285	− 4 68
340	Nouvelles Gal.	284	271	274	− 3 52
800	Occident. (Gén.)	551	540	545	− 1 09
835	Omn.F.Paris	850	830	830	− 2 35
215	Olida-Caby	192	202	200	+ 4 17
220	Opfi-Paribas	200	190	193	− 3 50
2400	Oréal (L')	2500	2480	2475	− 1
310	Paribas	285	275 80	290	+ 1 75
390	Paris-Réesc. ★	337	328	320 50	− 4 90
760	Pechelbronn ★	703	701	700	− 0 43
770	Penhoët	730	738	690	− 5 48
870	Pernod-Ricard	665	656	655	− 1 50
940	Peugeot S.A.	888	888	879	− 1
15 50	Poclain	13 60	14 45	14 55	+ 6 99
430	Poliet	394	396	396	+ 0 51
620	P.M. Labinal	700	695	694	− 0 86
2400	Presses Cité	2256	2258	2260	+ 0 18
1140	Prétabail Sic.	1186	1185	1193	+ 0 59
630	Primagaz	520	502	503	− 3 27
430	Printemps ★	390	408	390	....
1590	Promodès	1406	1420	1415	+ 0 71
985	Radiotechn.	890	898	898	+ 0 90
88	Raff. Dist. Total	67	66 20	66 20	− 1 19
2810	Redoute (La) ★	2716	2773	2682	− 1 22
275	Rober financière	271	275	277	+ 2 21
805	Roussel-Uclaf	681	695	695	+ 2 06
....	Roussel-C.R.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	3800	3790	3790	− 0 26
160	Sade	158	158	158	....
1450	Sagem ★	1465	1428	1449	− 1 09
420	Saint-Gobain	415	420	418	+ 0 72
1130	St-Louis	1146	1143	1143	− 0 17
1000	Salomon	993	988	988	− 0 50
1180	Salvepar	1110	1100	1100	− 0 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
520	Sanofi	495	499	498	+ 0 61
450	S.A.T. ★	348	329	319	− 8 33
....	Saulnes-Châtil. (S)	28 50	29	28 70	+ 0 70
1000	Saupiquet (Na)	840	845	855	+ 1 79
255	Schneider ★	225 10	223	220	− 2 27
75	S.C.O.A.	73 80	71	72 90	− 1 22
540	S.C.R.E.G.	540	541	538	− 0 37
675	Seb ★	610	610	610	....
435	Sefimeg ★	482	482	488	+ 1 24
1080	S.F.I.M.	910	908	921	+ 1 21
38	S.G.E.	31 10	31 50	31 60	+ 1 61
310	Sigmax ★	281	280	280	− 0 36
800	Silic	870	845	875	+ 0 57
570	Simco-U.P.H. ★	615	611	615	....
330	Simnor (Li)	330	330	330	....
915	Skis Rossignol	800	800	760	− 5
840	Siminco	698	695	693	− 0 86
350	Société Générale	305	300	300	− 1 64
170	Sodexco	176	175	175	− 0 57
170	Sodero (Na)	163	163	163	....
2020	Sodexho	2073	2078	2078	+ 0 24
100	Sogenal (Ny)	95	92 50	92 50	− 2 63
330	Sogerap	290	299 40	298	+ 2 76
2280	Somm-Allib. ★	2410	2440	2399	− 0 46
565	Source Perrier	496 50	494	494	− 0 50
820	Sovac ★	532	530	522	− 1 88
315	Spie-Batignol.	271	274	274	+ 1 11
390	Strafor ★	347	349	339	− 2 31
285	Suez	271	268	267	− 1 48
280	Synthelabo ★	250	249	251 50	− 3 27
540	Talcs Luzenac	486	510	510	+ 4 94
2670	Tél. Elect.	2835	2874	2835	....
725	Thomson-C.S.F.	685	690	666	− 2 78
355	Total (CFP) ★	353	353	356 50	+ 0 99
78	— (certific.)	75	77	77	+ 2 67
760	T.R.T. ★	709	700	710	+ 0 14
380	U.F.B.	348 50	350	347	− 0 43
760	U.I.C. ★	549	530	558	+ 1 54
505	U.I.F. ★	560	542	566	+ 1 07
800	U.I.S.	859	859	859	....
178	U.C.B. ★	160	161 20	160	....
685	Unibail	754	741	759	+ 0 66
405	Valéo	400 50	407	406	+ 1 37
45	Vallourec	40 05	41	41	+ 2 37
270	Via Banque	299	295	290	− 3 01
665	Elf-Gabon	465	465 10	465 10	+ 0 02
91	Amax Inc.	98 60	99	99 10	+ 0 51
125	Amer. Express	120 80	122	122	+ 0 98
158	Amer. Teleph.	150 50	154 50	154 50	+ 2 66
102	Anglo Amer. C.	110 40	110 10	110 10	− 0 27
600	Amgold	562	568	568	+ 1 07
845	BASF (Akt)	838	845	830	− 0 95
905	Bayer	856	856	850	− 0 70
101	Buffelsfont.	114	118	118	+ 3 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Chase Manh.	122	125	124	+ 1 64
51	De Beers	54	54 60	54 50	+ 0 93
1460	Deutsche Bank	1326	1325	1325	− 0 08
780	Dresdner Bank	750	773	770	+ 2 67
118	Driefontein Ctd	70	71 80	71 10	+ 1 57
445	Du Pont-Nem.	440	441 50	449	+ 2 05
405	Eastman Kodak	396	390	392	− 1 01
55	East Rand	62 50	59 80	59 80	− 4 32
180	Electrolux	185 20	184 50	184 50	− 0 38
146	Ericsson	154	150 40	150 40	− 2 34
220	Exxon Corp.	213	222 80	222 80	+ 4 60
420	Ford Motors	418 50	417 50	415	− 0 84
78	Freegold	80	81 30	81 30	+ 1 63
81	Gencor	91 50	91 50	92	+ 0 55
240	Gén. Electr.	232	235	236	+ 1 72
365	Gén. Belgique	346	353	353	+ 2 02
335	Gen. Motors	321 50	326	325 50	+ 1 24
70	Goldfields	90 20	91 10	91 10	+ 1
38	Gd Metropolitain	40 50	40 50	37	− 8 64
65	Harmony	70 10	70 10	71 50	+ 2
52	Hitachi	51 20	50 10	50 20	− 1 95
840	Hoechst Akt.	845	845	842	− 0 36
99	Imp. Chemical	100 10	100 10	100 10	....
660	IBM	618	625	630	+ 1 94
285	ITT	251	250	250	− 0 40
138	Ito-Yokado	151 80	153	152 50	+ 0 46
89	Matsushita	88 50	89	88	− 0 56
935	Merck	890	892	892	+ 0 22
340	Minnesota M.	330	337	337	+ 2 12
199	Mobil Corp.	200	205 50	205 50	+ 2 75
189	Morgan J.P.	165	167	167	+ 1 21
32800	Nestlé	32000	31750	31100	− 2 81
121	Norsk Hydro	115	116 80	116 80	+ 1 57
187	Ofsi	195	201 20	201 20	+ 3 18
1550	Petrofina	1345	1350	1350	+ 0 37
485	Philip Morris	486 50	498	505	+ 3 80
86	Philips	82 60	82 70	82 70	+ 0 12
65	Placer Dome	88 50	89	89	+ 0 56
295	Quilmès	320	323	324	+ 1 25
510	Randfontein	517	523	523	+ 1 16
595	Royal Dutch	580	581	581	+ 0 17
29	Rio Tinto Zinc	31 60	31 95	32 25	+ 2 06
89	St Helena Co	69	68	68 10	− 1 30
169	Schlumberger	165	163 80	164 50	− 0 30
98	Shell transp.	98	98 30	98 30	+ 0 31
1260	Siemens A.G.	1260	1257	1257	− 0 24
199	Sony	214 80	215	213 60	− 0 56
187	T.D.K.	200	197 50	197 50 c	− 1 25
27	Toshiba Corp.	27 70	27 75	27 70	....
306	Unilever	289	290 30	290 30	+ 0 45
172	Unit. Techn.	173	182	182	+ 5 20
530	Vaal Reefs	635	642	642	+ 1 10
250	Volvo	263	263	263	....
230	West Deep	278 10	281	275	− 1 11
316	Xerox Corp.	291	300	294	+ 1 03
1 48	Zambia Corp.	1 61	1 85	1 79	+ 11 18

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8837	..
Emp. 8,80 % 77	124 02	4 833
9,80 % 78/93	100 11	4 043
10,80 % 79/94	102 20	2 862
13,25 % 80/90	104 80	6 878
13,80 % 81/89	104 86	12 439
16,20 % 82/90	112 40	14 681
16 % juin 82	113 75	8 044
14,60 % fév. 83	113 10	11 680
13,40 % déc. 83	114	12 996
12,20 % oct. 84	108 95	2 100
11 % fév. 85	106	8 800
10,26 % mars 86	100 30	7 653
ORT 12,75 % 83	1803 50	..
OAT 10 % 2000	98 40	5 383
OAT 9,90 % 1997	102 65	9 819
OAT 9,80 % 1996	98 66	8 431
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 66	3 870
CNB Paribas	101 80	3 870
CNB Suez	101 90	3 870
CNI janv. 82	101 65	3 870
PTT 11,20% 85	103 80	0 413
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 30	5 373
CNT 9% 85	92	5 486
CRH 10,90% déc. 85	101 70	9 272
Métrologie I. 6% 6/7	69 10	6 910

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	517	510
Agache (Sté Fin.)	1540	1639
A.G.F. (St Cent.)	430	405
Applic. Hydraul.	850	880
Arbel	371	373
Astorg	187	180
Avenir Publicité	311	330
Bain C. Monaco	220	186 o
Banque Hypoth. Eur.	430	422
Béghin-Say (C.I.)	235	227
B.G.L.	420	....
Blanzy-Ouest	580	585
B.N.P. Intercontin.	175	164 50
Bénédictine	4900	4660
Bon-Marché	680	680
B.T.P.	132	132
Cal. F	550	560
Cambodge	715	725
C.A.M.E.	160	153 o
Campenon Bern.	220	225
Carbone-Lorraine	335	320
C.E.G.Frig.	410	417
Centen. Blanzy	1640	1649

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Contrest (Ny)	182	180
Corabel	102 10	101 10
Chambourcy (M.)	760	760
Champex (Ny)	140	135
C.I.C. (Financ. de)	210	210
C.I. Maritime	600	620
Citram (B)	348	345
Clause	335	345
Cofradel (Ly)	1180	1133 o
Cogifi	348	337
Comiphos	245	238
Cie Industrielle	2000	....
Comp. Lyon-Alem.	391	385 o
Concorde (La)	711	578 o
C.M.P.	16 65	16 o
Créd. Gén. Ind.	520	516
Cr. Universel (Cie)	535	530
Créditel	134 30	134
Darblay S.A.	401	415
Delalande S.A.	732	734
Delmas-Vielj. (Fin.)	1310	1306
Didot-Bottin	820	820
Eaux Bass. Vichy	1170	1140 o
Eaux Vittel	1598	1662
Economats Centre	390	398 40 o
Electro-Banque	270	285
Elf-Antargaz	700	583 o
E.L.M. Leblanc	590	590
Enefi-Bretagne	215	214
Entrepôts Paris	362 50	337 60 o
Epargne (B)	2884	2800 o
Europ. Accumul.	28 30	....
Eternit	1610	1545 o
Finalens	176	163 o
FIPP	287	161 o
Focep	520	442 o
Foncière (Cie)	357	357
Fonc. Lyonnaise	510	520
Foncina	506	506
Forinter	1070	1070
Fougerolle	195	190
France I.A.R.D.	225	220
France (La)	3550	3650
From. Paul Renard	497	437
GAN	695	665
Gaumont	320	322
Gévelot	490	....
Gr. Fin. Constr.	448	446
Gds Moul. Paris	305	305
Groupe Victoire	2184	2170
G. Transp. Ind.	485	470
H.E.F.	85 20	85 20
Immindo S.A.	436	430
Immivest	250	250
Immobail	372	375 90
Immobanque	689	688
Immob. Marseille	7930	8050
Immofice	484	480
Invest. (Sté Cent.)	2870	2840
Jaeger	130	112 o
Lafitte-Bail	422	428
Lambert Frères	146	145
Lille-Bonnières	407	420
Loca-Expansion	238 10	238
Locafinancière	308	306 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	680	680
Louvre (Sté)	950	950
Lucia	800	768
Machines Bull	25 10	25 20
Magasins Uniprix	130	135
Magnant S.A.	101 50	105
Maritimes Part.	205	200
Métal Déployé	380	375
Mors	83	79 60 o
Navig. (Nat. de)	40	23 90 o
OPB Paribas	162	....
Optorg	141	145
Oréal (L') C.I.	1280	1250
Origny-Desvroise	850	863
Palais Nouveauté	412	401
Paribas-CIP	403	397
Paris France	240	203 50 o
Paris-Orléans	230	225
Partechas	193	196
Patern. Risq. Div.	1290	1238 o
Pathé-Cinéma	330	301 30 o
Pechiney (cert. inv.)	190	200
Piles Wonder	580	600
Piper-Heidsieck	490	450
P.L.M.	100 30	100
Porcher	363	343
Promodès	749	735
Providence S.A.	1050	1035
Publicis	1950	2000
Raff. Souf. R.	85	79 50 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	302	305
Ricqlès-Zan	170	170
Rochefortaise S.A.	500	502
Rochette-Cempa	28 70	23 60 o
Rosario (Fin.)	700	700
Roudière	165	....
Rougier et Fils	60	....
Sacer	385	352 o
SAFAA	285	249 70 o
Safic-Alcan	739	....
SAFT	840	830
Saga	170	170
St-Gobain C.I.	475	413 o
Salins du Midi	403	395
Santa-Fé	109	105
Satam	82 50	77 o
Savoisienne (M)	250	....
SCAC	329	298
Semelle Maubeuge	200	205
S.E.P. (M)	135	138
Serv. Equip. Véh.	65	64 40
Sicli	200	200
Sicosel	309	305 50
Slavim	205	205
Siph (Plant. Hévéas)	360	370
Sté Générale-CIP	254	244 o
Sofal financière	1500	1500
Soficol	850	860
Soffo	500	500
Softcomi	655	695
S.O.F.I.P. (M)	116	119
Sofragi	740	740
Soudure Autog.	282	290
Sovabail	595	595
S.P.I.	503	503
Suez (Fin. de)-CIP	270	268

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	817	785 o
Taittinger	1205	1205
Testut-Aequitas	365	333 o
Tour Eiffel	380	....
Ufiner S.M.D.	500	491
U.A.P.	198 50	200
U.T.A.	825	825
Veuve Clicquot	3000	2550 o
Vicat	1000	1000
Viniprix	1130	1140
Virax	97	100
Waterman S.A.	611	630
Bras. du Maroc	120	120 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	718	....
Akzo	225	240
Alcan Alum.	120	126
Algemeine Bank	110	108
American Brands	218	225 10
Am. Petrofina	206	310 o
Arbed	268	....
Asturienne Mines	116	110
Banco de Santander	245	242
Bco Pop Espanol	285 10	305
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1600	....
B. Régl. Internat.	42000	42600
Br. Lambert	330	350
Canadian-Pacific	79	85
CIR	15	15
Commerzbank	708	710
Dart. and Kraft	251 10	251 10
De Beers (port.)	49 50	49 50 o
Dow Chemical	421	428
Gén. Belgique	346	353
Gevaert	922	....
Glaxo	97	104
Goodyear	276	281
Grace and Co	225 20	228
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	280	280 10
I.C. Industries	155	150
Johannesburg	790	751
Kubota	22	21 50
Latonia	279	279
Midland Bank Plc	36	37 60
Mineral-Ressourc.	64	68
Nixdorf	1786	1814
Noranda	98 80	97 80
Olivetti	19 80	19 80
Pakhoed Holding	155	155
Pfizer Inc.	257 50	247
Procter Gamble	434	460
Ricoh Cy Ltd	42 50	46 50
Rolinco	212	212
Robeco	236	234 70
Rodamco	420	424
Saipem	12 60	12
Shell fr. (port.)	94	....
S.K.F. Aktiebolag	200	183
Steel Cy of Can.	81	....
Tenneco	221	211 50
Thorn EMI	52	51 50
Toray indust. inc	32	31 60
Vieille Montagne	860	860
Wagons-Lits	440	420
West Rand	20	19 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	130	133
C.E.M.	....	....
Cochery	184 50	....
Cogedor	156	148
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	280	280
Dubois Inv. (Certe.)	550	582 o
Gachot	90 15	76 30
Hoogovens	260	....
Metrosservice (bons)	31 20	22 80 o
Nicolas	400	420
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	....
Rorento N.V.	164 30	162 50
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	850	795
Ulinex	380	....
Union Brasseries	118 30	....

SICAV (sélection) 8/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	660 40	644 29
Actilion	177 40	172 65
Actions France	368 34	353 10
Action Invest.	317 97	303 55
Actions sélectives	475 98	458 76
Aedificandi	572 44	551 75
A.G.F. Actions (ex-CIP)	909 67	867 38
A.G.F. 5000	455 41	444 30
A.G.F. ECU	1045 03	1034 68
A.G.F. Interfonds	400 49	390 72
A.G.F. Invest	89 37	87 19
A.G.F. OBLIG.	1052 69	1047 45
A.G.F. Sécurité	10413 29	10413 29
Agfimo	530 49	517 54
Altefi	213 32	205 61
A.L.T.O.	187 24	180 47
Améri-Gan	4363 40	4165 54
America-Valor	641 35	612 27
Amplitude	428 98	428 18
Arbitrages court terme	5578 01	5586 87 ◆
Argonautes	329 85	319 47
Associ Prévoy.	23806 24	23806 24
Associc	1180 43	1180 43
Avenic	1377 43	1337 31
Axa Europe	112 17	107 08
Axa Investissements	94 55	90 26
Bourse-Investis.	372 09	355 22
Bred Associations	2677 55	2669 54
Bred International	77 91	76 38
Capital Plus	1696 87	1696 87
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conventimmo	318 90	308 63
Cortal court terme	1279 80	1279 80
Cortal intérêts trim.	1049 34	1029 27
Cortexa	793 22	757 25
Credinter	434 89	422 03
Croissance Finance	228 07	218 25
Croissance Immobilière	538 55	515 08
Croissance Mercure	2595 10	2520 49
Croissance Prestige	300 94	287 29
Drouot-France	523 46	499 71
Drouot-Investiss.	835 17	797 30
Drouot-Sécurité	237 96	227 17
Drouot-Sélection	131 73	125 76
Ecuric	1190 54	1172 95
Ecureuil Prévoyance	310 28	301 24
Elicoop Sicav	11432 68	11432 66
Eli-Valeurs	6994 62	6824 02
Energie	227 82	217 49
Epacic	2839 35	2835 61
Epacourt Sicav	4126 86	4116 69
Epargne Associations	24629 33	24592 44
Epargne-Capital	7954 01	7875 26
Epargne-Croiss.	1308 69	1273 57
Epargne-Industr.	603 01	575 67
Epargne-Inter	558 50	543 55
Epargne J	54090 03	54090 03
Epargne-Long-Terme	1639 39	1594 48
Epargne-Oblig.	189 76	184 67
Epargne-Quatre	1039 45	1039 45
Epargne-Unie	1010 06	984 28 ◆
Epargne-Valeur	387 36	367 53
Epargnoblig	1289 68	1281 10 ◆
Epsilon	1007 64	987 58
Eurinvest Croissance	1051 57	1003 89
Eurinvest Rendement	1046 86	999 39
Eurocic	9257 83	9120 72
Euro-Croissance	481 86	467 83
Eurodyn	912 72	892 71 ◆
Euro-Gan	3692 42	3524 98
Extrême Orient Sicav	502 19	487 56
Fixed Placement	61304 90	61121 54
Fixed Valorisation	13441 93	13178 36
Fonsicav (div. par 10)	10888 37	10888 37
Foncival	242 20	231 22
France-Gan	4628 05	4416 28
France-Garantie	278 03	277 48
France-Investiss.	388 59	370 97
France-Net	122 58	121 37
France-Obligations	435 44	431 13
Francic	313 30	304 17
Francic Pierre	91 72	89 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	903 11	876 81
Fructi-Associations	1358 18	1358 18
Fructicapi	310 17	305 59
Fructicourt	107380 45	107380 45
Fructidor	240 14	236 69
Fructifrance	613	598 05
Fructimmo	222 37	218 95
Fructivalor	421 98	411 69
Fructivar	83360 13	83162 25
Fructi ECU	571 41	562 97
Fructi-Première	11287 94	11121 12
Futuroblig	1008 70	1007 69 ◆
Gestilion	57804 81	57650 66
Gestion Amérique	282 43	269 62
Gest. France Europe	80 52	76 87
Gestion Orient	158 72	151 52
Gestion Sécuricourt	10797 98	10691 07
Gestion Sicavimmo	671 08	640 65
Gestion Uni-Japon	1395 47	1332 19
Gestion Associations	136 90	133 89
Gestion Indo-Suez	624 48	596 16
Gestion Mobilière	561 98	536 50
Gest. Rendement	458 08	437 31
Gest. Sél. France	597 35	570 26
Haussmann Associat.	1200 63	1200 63
Haussmann court terme	1218 91	1218 91
Haussmann Epargne	1392 43	1392 43
Haussmann Europe	1833 24	1786 88
Haussmann France	765 99	738 30
Haussmann Oblicroiss.	1274 26	1274 26
Haussmann Obligation	1437 67	1385 71
Horizon	894 31	865 35
I.M.S.I.	542	517 42
Interoblig.	11582 65	11137 16
Intersélect France	382 12	364 79
Intervaleurs Indust.	492 70	470 36
Invest. net	14629 27	14600 07 ◆
Invest. Obligataire	18188 82	18150 32 ◆
Japacic	160 04	155 38
Jeune Epargne	228 89	225 51
Laffitte-Amérique	229 47	219 06
Laffitte-crt-terme	58918 55	58918 58
Laffitte-Expansion	695 35	664 77
Laffitte-France	258 42	246 70
Laffitte-Immobilière	217 85	207 97
Laffitte-Japon	308 15	292 27
Laffitte-Oblig.	144 02	137 49
Laffitte-Placements	64939 50	64939 50
Laffitte-Rend.	206 99	195 65
Laffitte-Tokyo	1254 04	1197 17
Lion-Associations	11351 76	11351 75
Lion court terme	116810 85	116810 85
Lion-Institutionnels	23541 90	23483 19
Lionplus	720 57	713 44
Livret portefeuille	552 86	536 78
Méditerranée	135 58	129 43
Minimax	26103 68	26103 68
Mobiplus	74196 25	74196 25
Mobipierre	61431 47	61431 47
Mondiale Investissem.	396 80	378 81
Monecic	5811 18	5811 18
Monedien	52117 01	52117 01
Moné J.	55796 25	55796 25 ◆
Monelaffitte	272314 20	272314 20
Monevalor	63660 71	63660 71
Multi-Obligations	422 87	403 69
Mutuelle Unie Sél.	136 74	130 54
Natio.-Assoc.	6249 86	6237 39
Natio.-Epargne	13672 63	13537 26
Natio.-Court terme	203325	203325
Natio.-Immobilier	833 62	808 54
Natio.-Inter.	1132 61	1102 30
Natio.-Obligations	533 46	519 18
Natio.-Patrimoine	1260 95	1227 20
Natio.-Placements	65182 28	65182 28
Natio.-Revenus	1016 91	1008 84
Natio.-Sécurité	10974 20	10974 20
Natio.-Valeurs	573 82	558 27
Nippon-Gan	4687 48	4474 92
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆
Normat IF	13575 47	13309 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1035 82	1020 51
Oblicoop Sicav	1330 40	1304 31
Obligations Convert.	392 29	374 50
Oblifion	1107 85	1096 88
Optimavalor	502 67	479 88
Paramérique	498 96	476 33
Pareurope	691 67	660 31
Paribas Croissance	519 61	498 43
Paribas Epargne	15708 88	15676 53
Paribas France	79 71	77 39
Paribas Opportunités	90 60	87 96
Paribas Patrimoine	476 71	455 32
Paribas Revenu	92 99	92 07
Parnasse-Valor	1098 42	1097 32
Patrimoine-Retraite	1847 90	1815 58
Phénix Placements	249 26	248 02
Pierre Investiss.	628 94	600 42
Placement A	784 40	784 40
Placement crt-terme	72197 77	72197 77
Placement J	58267 43	58267 43
Placement Premier	54332 85	54332 85
Placements Rendement	10776 55	10776 56
Placements Sécurité	107024 09	107024 09
Placinter	784 49	765 36
Plénitude	103 71	100 69
Première Obligations	10884 69	10863 36
Priv'Association	22001 76	22001 76
Province Investiss.	427 44	408 06
Quartz	99 86	97 21 ◆
Rentacic	159 90	157 54
Revenus Trimestriels	5422 78	5369 09
Revenu Vert	1128 42	1127 29 ◆
Rivoli Plus	1048 70	1001 15
St-Honoré Assoc.	14340 69	14269 34
St-Honoré Bio-aliment.	665 28	635 11
St-Honoré Pacifique	459 33	438 50
St-Honoré P.M.E.	379 15	361 98
St-Honoré Réel	11549 29	11503 28
St-Honoré Rendement	11436 98	11380 06
St-Honoré Services	403 61	388 09
St-Honoré Technol.	639 04	610 06
St-Honoré Valor	12234 04	12136 94
Sécuricic	11158 16	11147 03
Sécur. Mobilière	406 20	388 69
Sécuri Taux	10712 65	10712 65
Sélection Croissance	438 20	425 44
Sicaden (Cardan BP)	715 02	704 45
Sicav-Associations	1427 31	1425 17
S.F.I. fr. et étr.	534 87	519 29
Sicav 5000	289 86	281 13
S.I. Est	1077 78	1028 91
Silvafrance	442 35	430 51
Silvam	365 04	355 27
Silvarente	203 42	201 41
Silvinter	378 73	368 59
S.N.I.	1065 89	1034 94
Sogepargne	337 28	326 09
Sogeprotection	64583 79	62702 71
Sogesec	50090 80	48631 84
Sogevalor	78179 41	77327 95
Sogeaur	879 11	839 25
Soginter	1139 58	1087 80
Soleil Investiss.	423 88	404 47
Stratégie Actions	954 47	917 78
Stratégie Rendem.	1062 24	1028 80
Technocic	959 09	930 18
Techno-Gan	5326 29	5084 76
Trilion	5269 51	5207 44
U.A.P. Investiss.	342 63	330 25
Uni-Associations	113 48	113 48 ◆
Unifrance	382 22	364 89 ◆
Unifoncier	1073 48	1024 80 ◆
Uni-Garantie	1323 38	1297 41 ◆
Unigestion	749 07	715 10
Uni-Régions	2414 89	2305 38 ◆
Univente	2137 89	2087 59 ◆
Univer	183 22	183 22 ◆
Univers-Actions	874 92	846 15 ◆
Univers-Obligations	1477 83	1429 24 ◆
Valorem	434 77	424 17
Valoblig	80614 89	80014 74
Valorg	1547 11	1545 56
Valrel	81351 37	81310 71

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 648	5 623	5 400	5 900
ECU	7	6 996	....	....
Allemagne (100 DM)	339	338 860	328 500	346 600
Belgique (100 F)	16 224	16 196	15 660	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 380	301 300	292	310
Danemark (100 krd)	87 940	87 900	84	91
Norvège (100 k)	87 580	87 540	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 161	10 157	9 850	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 306	4 300	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 601	4 601	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	414 750	414 280	401 500	421 500
Suède (100 krs)	93 700	93 670	90	96
Autriche (100 sch)	48 060	48 150	46 650	49 200
Espagne (100 pes.)	5 020	5 006	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 169	4 164	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 313	4 301	4 140	4 540
Japon (100 yens)	4 259	4 264	4 120	4 300

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/12
Or fin (kilo en barre)	88000	87850
Or fin (en lingot)	88060	88200
Pièce française (20 fr)	541	541
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	595	599
Pièce latine (20 fr)	509	505
Souverain	643	639
Pièce de 20 dollars	3035	3040
Pièce de 10 dollars	1537 50	1540
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3420	3425
Pièce de 10 florins	530	530
Or Londres	483	485 30
Or Zurich	484	485 50
Or Hongkong	481 75	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

مكرر من الأصل

Le Monde

M. Balladur annonce des mesures en faveur de l'épargne

M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a annoncé, le jeudi 10 décembre, un ensemble de mesures destinées à « *renforcer de façon permanente* » le dispositif d'incitation à l'épargne longue.

Tout d'abord, le ministre d'Etat va proposer au Parlement de prolonger jusqu'au 31 décembre 1988 le CEA (le Compte d'épargne en actions). Institué le 1er janvier 1983, celui-ci prenait fin normalement le 31 décembre 1987. Le ministre proposera ensuite d'accroître l'avantage fiscal accordé au PER (plan d'épargne retraite), ce nouveau produit introduit par la loi sur l'épargne et qui doit être offert aux particuliers à partir du 1er janvier prochain. Les montants déductibles seront portés à 16 000 francs pour un couple (au lieu de 12 000 initialement prévus) et à 8 000 francs pour une personne seule (au lieu de 6 000 francs). Les avantages fiscaux du CEA et du PER seront cumulables en 1988, a confirmé M. Balladur. Le coût budgétaire de cette double opération sera nul en 1988, et atteindra au maximum 2 milliards de francs en 1989, a indiqué la Rue de Rivoli.

En outre, le ministre de l'Économie a annoncé plusieurs mesures en faveur des petits actionnaires. Il a confirmé qu'il avait demandé aux banques d'alléger les droits de garde relatifs aux comptes titres contenant des actions des sociétés privatisées. Il a soumis au Conseil d'État un projet de décret qui permettra aux actionnaires de se grouper pour mener des actions en justice. Enfin, il a indiqué que des dispositions seraient prises d'ici à la fin de l'année pour faciliter le vote par correspondance des petits actionnaires lors des assemblées générales des sociétés cotées.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 décembre

Hausse

Hausse sensible durant les premières tansactions de la matinée. L'indicateur de tendance après avoir ouvert à + 0,64 % poursuivait sa progression pour atteindre 1,87 %. A la hausse figuraient Comptoirs des entrepreneurs (+ 6,5 %), Lafarge (+ 5,7 %), Guyenne Gascogne (+ 5 %), La Hénin (+ 5%), Docks de France (+ 4,7 %), Dumez (+ 4,3 %) et Michelin (+ 4,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	280	278	292
Agence Havas	414	420	420
Air Liquide (L')	490	490	490
Bancaire (Cie)	357	363	365
Bongrain	2100	2110	2130
Bouygues	837	855	870
B.S.N.	4060	4030	4145
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	685	680	686
Club Méditerranée	327	327	341
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1170	1147	1200
Michelin	175	178 50	182
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1370	1380	1412
Navig. Mixtes	758	760	772
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	655	665	667
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	418	423	425
Sanofi	498	505	505
Source Perrier	494	500	504
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	406	420	420

Hors Série n° 6
LE GUIDE DES MICRO SERVEURS
80 solutions passées à la loupe
VIDEOTEX
Chez les marchands de journaux
A JOUR, EDITEUR

CAMBODGE : volte-face ou manœuvre ?

Le prince Sihanouk annule ses prochaines rencontres avec M. Hun Sen

Le prince Norodom Sihanouk a envoyé le mercredi 9 décembre un télégramme à M. Hun Sen, premier ministre du régime provietnamien de Phnom-Penh, annulant les rencontres prévues pour janvier prochain à Fère-en-Tardenois et en avril à Pyongyang. Dans ce message à son interlocuteur de la semaine dernière – avec lequel il avait signé le 4 décembre un communiqué commun sur une solution au drame cambodgien, – le prince écrit que, « *après avoir soigneusement étudié le fond de vos pensées et la véritable nature de votre proposition eu égard au problème cambodgien, j'arrive aujourd'hui à la conclusion que, conformément à vos conclusions, nous deux n'arriverons à rien dans la recherche commune d'une solution équitable* » tant que les deux autres parties cambodgiennes – Khmers rouges et nationalistes de M. Son Sann – n'accepteront pas de participer aux négociations.

Le prince attendra donc que ces deux groupes – officiellement ses « alliés » – acceptent de le rejoindre à la table de négociations pour revoir M. Hun Sen, qui, si on lit bien entre les lignes le texte du télégramme, ne semble plus l'avoir totalement convaincu de son entière sincérité. Le prince a assorti son message d'un très long « *post-scriptum* ». Il y précise ses exigences sur trois points :

1) « *Le démantèlement de la soi-disant République populaire du Kampuchéa et, du côté Khmers rouges et Khmers bleus* [nationalistes de M. Son Sann], *le démantèlement parallèle du Kampuchéa démocratique et son remplacement par un Etat du Cambodge.* » *Celui-ci doit être « non communiste, non-socialiste, neutre et réellement non aligné », « une démocratie libérale à la française »*, et devant être garanti dans son fonctionnement comme dans sa neutralité, par une Commission internationale de contrôle (CIC) issue d'une conférence internationale du type de celles de Genève en 1954 et 1961.

2) « *La formation d'un gouvernement quadripartite dont chaque ministère comportera obligatoirement et sans exception quatre co-ministres.* »

3) « *L'engagement officiel par la République socialiste du Vietnam de retirer du Cambodge toutes ses troupes dès la formation du gouvernement sus-mentionné (...) sous contrôle de la CIC* ».

Ce nouveau geste, imprévu, du prince Sihanouk quelques jours à peine après la signature du fameux communiqué commun de Fère-en-Tardenois, considéré comme un premier pas vers une réunification du Cambodge, est à première vue surprenant. Pourquoi donc une telle volte-face qui ne peut que pousser certains de ses adversaires à critiquer l' « *inconstance* » de l'ancien souverain du Cambodge ?

Par cette manœuvre, le prince Sihanouk entend tout d'abord mettre au pied du mur Khmers rouges et bleus, qui renâclent et sans lesquels toute nouvelle rencontre avec M. Hun Sen lui paraît inutile. D'autant que la poursuite d'un dialogue Sihanouk-Hun Sen ne pourrait que renforcer le régime provietnamien de Phnom-Penh. Ensuite, le prince souhaite que les « patrons » de M. Hun Sen – Soviétiques et Vietnamiens – lui renvoient la balle et fassent un geste en sa direction, comme par exemple l'envoi d'un émissaire de haut rang.

Si rien ne se produisait dans ce sens, la suspension – pas encore la rupture – des pourparlers entre Khmers s'imposeraient. Enfin, sans doute pour rassurer ses alliés et remettre les choses au point, le prince, dans son *post-scriptum*, définit de manière extrêmement détaillée ce qu'il entend par un régime gouvernement de coalition quadripartite. Il ne veut pas se faire flouer dans cette négociation dans laquelle il joue sa dernière chance de façonner l'avenir de son pays et d'y ramener la paix car, aime-t-il répéter, « *celui qui roulera Sihanouk n'est pas encore né* ».

PATRICE DE BEER.

Sur le vif

La charité, s'il vous plaît !

Quel effet ça vous fait, vous, les fêtes, les bougies, les cadeaux, les sapins, tout ça ? Vous vous sentez comment ? Ladres ou larges ? *Généreux ou radins* ? Pas vis-à-vis des vôtres, attention, vis-à-vis des autres, de tous ceux – et ils sont de plus en plus nombreux par ce *froid – qui tendent la main dans* les rues, dans le métro. Moi, honnêtement, ça dépend des fois. Je veux bien donner, à condition qu'on me le demande poliment. Enfin, je veux dire, sans me traîner dans la boue. Sans me traiter de sale bourgeoise friquée ou de pauvre débile bavant sur la photo de Caroline à la une de *France-Dimanche*.

Tiens, encore, sur la ligne *Vincennes-Neuilly, j'y ai eu droit.* J'avais enfin trouvé une place assise, un petit coin tranquille où dévorer dix conseils pour maigrir avant de me péter la sous-ventrière *au foie gras et à la* dinde farcie, et voilà que j'entends : « Pauvre conne ! » Je lève la tête : « De qui on parle, là ? – De toi, salope ! »

C'était un jeune mec costaud, baraqué, fort en gueule, qui mendie en férocité, à la façon de certains dresseurs de fauves. C'est un truc de plus en plus répandu, ça. On invective le passant. On le *braque avec des yeux revolvers*, on l'agresse en l'insultant, on lui file une telle pétoche qu'il met une main tremblante – tu vas la cracher, oui, cette malheureuse pièce de *10 balles* ? – à son porte-monnaie. Jusqu'où *faudra-t-il aller pour attirer notre* attention ? Pour parler à notre mauvaise ou à notre bonne conscience ? Le mois dernier, j'étais à Milan, je me balade sous les arcades et je vois un attroupement. Je m'approche. Les gens faisaient cercle, un cercle très distant, très large, très prudent, autour d'un garçon assis *par terre*, la tête dans les *mains*. Sur le trottoir, ces mots écrits à la craie : « J'ai le Sida. Aidez-moi. Donnez-moi de quoi me nourrir, me soigner ». Et, dans *mon dos, cette réflexion d'une* touriste à son mari : « Pas la peine. Il essaye de nous avoir. Y a pas de médicaments pour ça, il le sait très bien. »

CLAUDE SARRAUTE.

Après la démission de M. Teuira

M. Alexandre Léontieff (RPR) est élu président du gouvernement de Polynésie

PAPEETE

de notre correspondant

M. Alexandre Léontieff a été élu, le mercredi 9 décembre, président du gouvernement de la Polynésie, après la démission de ce poste de M. Jacky Teuira, proche de M. Flosse (*nos dernières éditions*). Ce dernier conteste la légalité de la convocation de l'assemblée territoriale, qui a procédé à cette élection. Il a saisi le tribunal administratif.

La nouvelle majorité, née d'une scission au RPR local, a suivi M. Léontieff, élu par 28 voix sur les 41 que compte l'assemblée territoriale. Ecrasante revanche, en gestation depuis plusieurs mois, de l'ancien dauphin de M. Flosse, avec la bénédiction du ministre des DOM-TOM, dit-on à Papeete, et le soutien bien évident de quelques éléments du monde des affaires polynésien pour qui l'enjeu économique d'une politique plus libérale est un atout de poids. Les avancées du nouveau président, qui se prévaut du soutien de l'ancienne opposition et des dissidents du Taohoeraa Huiraatira (RPR), le précédent parti majoritaire de Polynésie, laissent sceptiques les anciens proches du secrétaire d'Etat chargé des affaires du Pacifique sud, qui rappellent que M. Léontieff n'est jamais que le troisième chef de l'exécutif local en... trois ans d'application du statut de 1984.

M. Y.

[M. Alexandre Léontieff est né à Tahiti le 21 octobre 1948. Titulaire d'un doctorat de troisième cycle en sciences économiques, il a occupé diverses fonctions administratives à Tahiti jusqu'en 1977.

Conseiller technique du député et maire de Pirae, M. Gaston Flosse, jusqu'en 1982, il a été élu conseiller territorial en 1977 sur la liste formée précisément par M. Flosse, puis réélu en 1982 et 1986 toujours sur cette même liste.

Conseiller de gouvernement, M. Léontieff a été suppléant de ce gouvernement lors de l'application de statut d'autonomie interne en septembre 1984.

Elu député RPR de la Polynésie française le 16 mars 1986, membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan de l'Assemblée nationale, M. Léontieff était ministre de l'économie, de la mer et du tourisme dans le gouvernement de M. Jacques Teuira.

Sa démission, le 1er décembre, avec deux autres ministres a entraîné la chute de l'ensemble du gouvernement territorial.]

Les relations diplomatiques avec l'Iran ne seront rétablies qu'après la libération de tous les otages déclare M. Pasqua

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a indiqué le jeudi matin 10 décembre qu'au cours de l'année 1988 se tiendrait, en République fédérale d'Allemagne, un « *sommet antiterroriste* » regroupant les ministres responsables des Sept. Le ministre a fait cette déclaration au cours d'un petit déjeuner que présidait M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine.

M. Pasqua a également indiqué que « *les relations diplomatiques avec l'Iran ne seront rétablies que le jour où ce pays aura usé de son influence pour obtenir la libération des trois otages français* ».

En réponse à une question, le ministre de l'intérieur a déclaré : « *Il y a environ en France trois mille personnes plus ou moins liées aux mouvements terroristes. Sous couvert de droit d'asile ou de refuge politique, un certain nombre d'entre elles se livrent parfois à des activités subversives. Le mouvement des Moudjahidines du peuple n'est tout de même pas la Ligue des droits de l'homme. Il y a parmi eux des personnes qui sont encore moins tolérantes que Khomeiny, ce qui n'est pas peu dire. Quand des présomptions sont rassemblées contre certains individus, on ne va pas attendre qu'ils passent à l'action pour les neutraliser. Je ne me réveille cependant pas tous les matins en me disant : Tiens, si on faisait un charter aujourd'hui. Mais chaque fois que cela sera nécessaire nous expulserons les individus indésirables.* »

(Lire nos informations page 10.)

(Publicité)

Chez Duriez

5 calculat. interdites au Bac ?

NON! Et pourtant elles dessinent toutes les courbes imaginables : Xe degré, sin, cos, tg, hyperboliques • Certaines calculent dérivées, intégrales, surfaces • de 34 à 122 fonctions • de 422 à 5.120 pas de programmes • Zoom à volonté • Prix Duriez de 850 à 1.980 F TTC.

3, R. La Boétie (8e) et toujours 112-132 Bd St-Germain, 6e (Odéon)

● **ECHECS : Kasparov prend son dernier temps de repos.** – La vingt-deuxième partie du Championnat du monde qui devait se dérouler mercredi a été reportée au vendredi 11 décembre, Garry Kasparov ayant pris son troisième et dernier temps de repos, Karpov a encore droit à un temps de repos. Le score est de 10,5-10,5.

Où trouver le Glenturret ?

Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky

Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple :

La Maison du Whisky, 24, rue de Tilsit, Paris 17e

A consommer avec modération

Le Monde sur minitel

SOMMET DE WASHINGTON
Michel TATU répond en direct à vos questions le vendredi 11 décembre entre 15 h et 16 h
3615 TAPEZ LEMONDE

● **DJIBOUTI : prochaine visite du président Mitterrand.** – *M. François Mitterrand fera une visite* officielle à Djibouti les 22 et 23 décembre. Ce sera la première visite d'un président de la République française depuis l'indépendance de *ce pays, en juin* 1977.

● **M. Bernard Vernier-Palliez, *président du conseil d'administration* de l'Institut français des relations internationales.** – Le conseil d'administration de l'IFRI a élu à sa présidence, le mercredi 9 décembre, *M. Bernard Vernier-Palliez*, ambassadeur de France, ancien ambassadeur à Washington, ancien président directeur général de la régie Renault.

● **Milan Kundera primé en Autriche.** – Le prix d'Autriche de littérature européenne, doté d'une somme de *200 000 schillings (plus de 90 000 F)*, vient d'être attribué à Milan Kundera. L'écrivain tchécoslovaque, qui vit en France depuis 1975, recevra son prix en mars 1988. Vaclav Havel, Slavomir Mrozek, Harold Pinter, Italo Calvino, Simone de Beauvoir et Friedrich Duerrenmatt, ont été les précédents lauréats de ce prix. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1987 a été tiré à 503 021 exemplaires

A B C D E F G

SCIENCE & VIE MICRO
SVM
DÉCEMBRE
Informatique personnelle :
QUEL ORDINATEUR CHOISIR ?
Tous les modèles testés pour vous.

Atighetchi

qui a annoncé la cessation de ses activités en raison d'une impossibilité de s'approvisionner selon la tradition du vrai tapis d'Orient, poursuit donc la vente de son stock rassemblé depuis 40 ans, dans lequel il ne reste plus que des

TAPIS ANCIENS ET RARES

sur lesquels il vous sera consenti une remise de caisse de 50%

4, rue de Penthièvre, 8e, Mo Miromesnil
10 h à 19 h, sauf lundi matin.
42.65.90.43.

UN HALOGENE SE CHOISIT CHEZ UN SPECIALISTE



REGALI c'est la garantie 1 an de votre halogène
REGALI c'est la garantie d'un service après vente
REGALI c'est la garantie des meilleurs prix
+ DE 100 MODELES EXPOSES

REGALI
CADEAUX & HALOGÈNES
importation directe du monde entier

3e - 44, bd Sébastopol.
4e - 88, rue St-Antoine.
6e - 180, bd St-Germain.
8e - 9, av. de Wagram.
8e - 57, rue Pierre-Charron.
9e - 83, bd Haussmann.
9e - 97, bd Haussmann.
13e - C.C. Galaxie, Niv. 2.
14e - 127, rue d'Alésia.
15e - C.C. Beaugrenelle, Niv. 2.
16e - 45, av. Victor-Hugo.
16e - 95, rue de Passy.
17e - 56, av. des Ternes.
ASNIERES, 82, rue des Bourguignons.

CRETEIL, C.C. Créteil Soleil, Niv. 2.
BOULOGNE, 125, bd Jean-Jaurès.
EVRY, C.C. Evry II, Niv. 2.
ST-GERMAIN-EN-LAYE, 24, rue du Vieil-Abreuvoir.
ST-QUENTIN VILLE, CC. St-Quentin Ville, 6, rue Colbert.
QUINCY/SENART, C.C. Val d'Yerres.
SARCELLES, C.C. les Flanades.

REGALI A L'INTERIEUR DU MULTI STORE OPERA, 6, bd Capucines, 9e
Ouvert jusqu'à minuit, 365 jours par an. NOUVEAU

axe promotion